

**THE BOOK WAS
DRENCHED**

UNIVERSAL
LIBRARY

OU_166323

UNIVERSAL
LIBRARY

HACHETTE AND COMPANY

Publishers and Foreign Booksellers,
LONDON: 18, KING WILLIAM STREET, CHARING CROSS.

HACHETTE'S SERIES OF MODERN FRENCH AUTHORS.

Annotated and Edited by eminent French Professors.

The Editors' Names are placed in Parenthesis.)

	<i>s. d.</i>		<i>s. d.</i>
About. Contes choisis, etc. (Brette, Masson and Testard)	2 0	Guizot. Guillaume le Conquérant. (Dubourg)	2 0
*About. La Fille du Chanoine. (Testard)	0 10	*Guizot. Récits Historiques. Vol. I. (Clapin)	1 6
*About. L'homme à l'Oreille cassée. (Testard)	2 6	*Guizot. Récits Historiques. Vol. II (Naftel)	1 6
*About. Récits et Nouvelles. (Huguenet)	2 0	Halévy. L'Abbé Constantin. (Petilleau)	3 6
*About. Le Roi des Montagnes. (Testard)	2 0	Vocabulary to 'L'Abbé Constantin'	0 6
The Vocabulary to 'Le Roi des Montagnes' separately	0 6	Lacombe. Petite Histoire du Peuple Français. (Bué)	2 0
Aubigné. Histoire de Bayart. (Bué)	2 0	*Lamartine. La Bataille de Trafalgar. (Clapin)	0 10
Augier et Sandeau. Le Gendre de M. Poirier. (Petilleau)	2 0	Lamartine. Christophe Colomb. (Clapin)	1 6
Balzac. Eugénie Grandet. (Petilleau)	2 0	*Lamartine. Jeanne d'Arc. (Oger)	1 6
Bernardin de St. Pierre. Paul et Virginie. (Dubourg)	0 10	*Lamartine. Le Tailleux de Pierres de Saint-Point. (Barlet)	1 6
*Bonnechose. Bertrand du Guesclin. (Ludwig)	2 0	*Macé. Contes du Petit Château. 1 ^{re} Série. (Barlet)	1 0
*Bonnechose. Lazare Hoche. (Bué)	1 6	*Macé. Contes du Petit Château. 2 ^{de} Série. (Barlet)	1 0
Chateaubriand. Aventures du dernier Abencérage (Roulier)	0 10	*Macé. Contes du Petit Château. 3 ^{de} Série. (Barlet)	1 0
*Claretie. J. Piermille. (Naftel)	2 0	Maitre, X. de. La Jeune Sibérienne; Le Leprieux de la Cité d'Aoste. (V. Kastner)	1 6
Daudet, A. Le Petit Chose. Part I.; Le Petit Chose en Province. (Petilleau)	2 0	— French-English Vocabulary to same	0 6
Daudet, A. Le Petit Chose. Part II.; Le Petit Chose à Paris. (Petilleau). <i>In preparation</i>	2 0	*Maistre, X. de. Les Prisonniers du Caucase. (J. Spiers)	0 10
*Dumas. Un Drame de la Mer. (Clapin)	0 10	*Maistre, X. de. Un Voyage autour de ma Chambre. (Bué)	0 10
*Dumas. L'Exploit du Chevalier d'Artagnan. (Berthon)	0	*Malot. Capi et sa Troupe. Episode de "Sans Famille." (F. Tarver)	1 6
— The Same, Part I (Chapters 1 to 10) separately	1 6	*Malot. L'Île Déserte. Episode de "En Famille." (Naftel)	1 6
— Exercises for re-translation based on the First Part of 'L'Exploit du Chevalier d'Artagnan'	0 8	*Malot. Remi et ses Amis. Episode de "Sans Famille." (Rey)	1 6
Dumas. La Tulipe Noire. (Blouet)	1 6	— Exercises for re-translation based on 'Remi et ses Amis'	0 8
Vocabulary to 'La Tulipe Noire'	0 6	*Malot. Sous Terre. Episode de "Sans Famille." (Dupuis)	1 6
*Enault. Le Chien du Capitaine. (H. Bué)	1 6	*Malot. Sur Mer. (Testard)	1 6
*Feuillet. Roman d'un jeune homme pauvre. (H. Bué)	3 6	*Marmier. Le Protégé de Marie-Antoinette. (Belfond)	2 0
*Feval, P. Chouans et Bleus. (Ludwig)	2 0	*Mérimée. Chronique du Règne de Charles IX. (Rey)	2 0
Genin. Le Petit Tailleur Bouton. (Attwell)	0 10	Mérimée. Colomba. (Brette)	2 0
Guizot. Alfred le Grand. (Lallemant)	2 6	Vocabulary to "Colomba"	0 6
Guizot. Edouard III. et les Bourgeois de Calais. (Clapin)	1 6	Michaud. Histoire de la Première Croisade. (Naftel)	2 0
		*Michelet. Louis XI et Charles le Téméraire. (Davis)	2 0
		*Michelet. Récits d'Histoire de France. (Esclançon). Part I.	2 0

* The Volumes indicated by Asterisks (*) have French-English Vocabulary.

HACHETTE AND COMPANY

Publishers and Foreign Booksellers,
LONDON: 18, KING WILLIAM STREET, CHARING CROSS.

Hachette's Modern French Authors.—Continued.

(The Editor's Names are placed in Parenthesis.)

	<i>s. d.</i>		<i>s. d.</i>
*Michelet. Récits d'Histoire de France. (Esclangon). Part II.	2 0	*Souvestre. Le Serf. (Davis)	0 10
*Musset. Croisilles. (Masson et H. Tarver)	0 10	*Souvestre. Le Chevrier de Lorraine. (Davis)	0 10
*Musset. Histoire d'un Merle blanc.		*Souvestre. Le Serf. Le Chevrier de Lorraine (in one vol.)	1 6
*Musset. Pierre et Camille. (Musson et H. Tarver)	0 10	— The Vocabulary to "Le Serf" and "Le Chevrier de Lorraine,"	0 6
Musset. Selections. (Masson)	2 0	Staël, Mme de. Le Directoire. (Oger)	1 6
*Ohnet, G. Le Chant du Cygne. (Testard)	2 0	— Key to Twelve Examination Papers on "Directoire." (Oger)	1 6
*Ponsard. Charlotte Corday. (Davis)	2 0	Theuriet. Les Enchantements de la Forêt. (Lallemand)	2 6
Ponsard. Le Lion Amoureux. (De Candole)	2 0	Thierry, Aug. Récits des Temps Mérovingiens. I.-III. (Testard)	2 0
Pressensé. Rosa. (Masson)	2 0	Thierry, Augustin. Récits IV.-VII. (Testard)	2 0
Quinet. Lettres à sa Mère. (Kastner)	2 0	Töpffer. Histoire de Charles, Histoire de Jules. (Brette)	0 10
*Richebourg. Deux Amis. (Julien)	0 10	Vigny. Cinq Mars. (Oger)	3 6
*Rousset. Alma et Balaclava. (Huguenet)	0 10	*Vigny. Le Canne de Jonc. (Chapin)	1 6
*Rousset. La Bataille d'Inkermann. (L. Sers)	0 10	Villemain. Lascaris. (Dupuis)	1 6
Saint-Germain. Pour une Epingle. (Kastner)	2 0	Witt. De Glaçons en Glaçons. (L. Delbos)	1 6
Saintine. Picciola. (Baume)	1 6	Witt. Derrière les Haies. (De Bussy)	2 0
— Vocabulary to "Picciola"	0 6	*Witt. Les Héroïnes de Harlem. (Barbier)	2 0
*Sand. La Mare au Diable. (Davis)	1 6	Zeller. François Ier. (Petilleau)	2 0
Sardou. Perle Noire. (Lamart)	1 6	Zeller. Henri IV. (Barlet)	2 0
Scribe. Bertrand et Raton (Bué)	1 6	Zola. L'Attaque du Moulin. (Julien)	1 6
Souvestre. Au Coin du Feu. (Lallemand)	1 6		
Souvestre. Une Philosophie sous les Toits. (J. Bué)	1 6		
— French-English Vocabulary to same	0 6		

*Half-Hours with Modern French Authors, including Typical Extracts from popular Writers of the Day. One hundred choice pieces, of high literary merit, providing good and varied material in every kind of style. Selected and Edited for use in Intermediate and Advanced Classes, and for the preparation of Candidates for Examinations, with a full English-French Vocabulary by J. LAZARE, B. ès L. Crown 8vo. Cloth 2 2½

Short Passages from Standard French Authors for Translation and Dictation, Papers set for various Public Examinations, with Questions on the Grammar, Idioms, Maxims, and Proverbs in Daily Use, and Notes by A. HAMONET. 172 pages; Crown 8vo. Cloth 2 6

Short Stories from Modern French Authors. Selected as Subjects of French Conversation. Edited with Questions on Grammar, History, Geography, and Biographical and General Notes by eminent French Professors under the direction of J. Bué, M.A. 246 pages, Cr. 8vo. Cl. 2 6

* The Volumes indicated by Asterisks (*) have French-English Vocabularies appended.

For full particulars of above, see Hachette's Catalogue,
Free on Application.

HACHETTE AND COMPANY.

Publishers and Foreign Booksellers,

LONDON: 18, KING WILLIAM STREET, CHARING CROSS.

HACHETTE'S FRENCH CLASSICS.

Carefully edited by eminent French Masters, with Grammatical and Explanatory Notes.

Price per Volume, 6d. ; in Limp Cloth, 9d.

Boileau. L'Art Poétique.
— Le Lutrin.

Brueys. L'Avocat Patelin.

Corneille. Le Cid.

— Cinna.

— Horace.

— Polyucte.

— Le Menteur.

— La Suite du Menteur.

Florian. Fables. Book I.

— Fables. Book II.

— Fables. Book III.

Molière. L'Avare.

— Le Bourgeois Gentilhomme.

— Les Femmes savantes.

— Les Fourberies de Scapin.

— Le Malade imaginaire.

Molière. Le Médecin malgré lui.
— Le Misanthrope.

— Les précieuses Ridicules.

— Tartufe

Musset. On ne saurait penser à tout.

— Il faut qu'une Porte soit ouverte ou

fermée.

Racine. Andromaque.

— Athalie.

— Britannicus.

— Esther.

— Iphigénie.

— Phèdre.

— Les Plaideurs.

Regnard. Le Joueur

Sedaine. Le Philosophe sans le savoir

Voltaire. Mérope.

— Zaire.

Corneille. **Horace.** Translated into English Blank Verse by W. F. NOKES, interleaved with French Text, 2s. 6d. ; Cloth, 3s. 6d. **Polyucte**, ditto. 2s. 6d. ; Cloth, 3s. 6d.

Piron. **La Métromanie.** 1s. Cloth, 1s. 6d.

Racine. **Athalie.** Interleaved with an English Translation in Verse by W. P. THOMPSON. Cloth, 3s. 6d.

THÉÂTRE FRANÇAIS.

Popular French Plays. With Summaries of the Plots and Explanatory Notes by experienced French Teachers.

FIRST SERIES (for Schools and Families).

Price per Volume, in Paper Cover, 9d.

Vol.

1.—**Labiche et Jolly.** Le Baron de Fourchevif.

2.—**Scribe, E.** La Camaraderie, ou La courte Échelle.

3.—**Legouvé et Labiche.** La Cigale chez les Fourmis.

4.—**Raymond et Ordonneau.** Maître Corbeau.

5.—**Labiche, Lefranc et Jessé.** Le Major Cravachon.

6.—**Gréville, H.** Ma Tante.

7.—**Bisson, A.** Le Sanglier.

8.—**Legouvé, E.** Ma Fille et mon Bien. La Matinée d'une Étoile.

Vol.

9.—**Bornier, H. de.** Un Cousin de Pas-sage.

10.—**Ordonneau, Valabrègue et Kéroul.** Les Boulinaud.

11.—**Ferrier, P.** Le Codicille.

12.—**Labiche, E.** La Lettre Chargée.

13.—**Gill et Richard.** Un Caissier.

14.—**Gréville, H.** A la Campagne.

15.—**Augier et Sandeau.** Le Gendre de M. Poirier.

16.—**Gréville, H.** Les Cloches Cassées

17.—**Labiche et Martin.** La Poudre aux Yeux.

SECOND SERIES (for Adult Students).

Price per Volume, in Paper Cover, 1s.

Vol.

1.—**Coppée, F.** Le Passant.

2.—**Scribe, E.** Une Chaîne.

3.—**Damien, E.** La Peur d'être Grand' mère.

Vol.

4.—**Ohnet, G.** Le Maître de Forges.

5.—**Ordonneau et Chivot.** Les Petites Godin.

6.—**Coppée, F.** Pour la Couronne.

EUGÉNIE
G R A N D E T

(SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE.)

By the same Editor :

La Grammaire, a Comedy in one Act, by EUGÈNE LABICHE, de l'Académie Française, and ALPHONSE JOLLY. With Preface, Biographical Sketch, Argument, Grammatical and Explanatory Notes. Sixth Copyright Edition. In paper, 9d.; cloth, 1s.

' . . . La seule "Grammaire" qui ne fera jamais bâiller les élèves !' Francisque Sarcey. [‘LE TEMPS.’]

Le Voyage de Monsieur Perrichon, a Comedy in four Acts, by EUGÈNE LABICHE, de l'Académie Française, and ÉDOUARD MARTIN. With two Prefaces, Argument, Biographical Sketches, Introduction, Grammatical, Philological, and Explanatory Notes. Seventh Copyright Edition. In paper, 9d.; cloth, 1s.

François I^{er}, by JULES ZELLER, Membre de l'Institut de France. With Biographical Sketch, Grammatical, Philological, and Explanatory Notes, and Geographical and Biographical Indices. Copyright Edition. Illustrated. Crown 8vo., cloth, 2s.

Le Gendre de Monsieur Poirier, a Comedy in four Acts by ÉMILE AUGIER, de l'Académie Française, and JULES SANDEAU, de l'Académie Française. Authorised Edition, with Preface, Biographical Sketches, Argument, and Grammatical and Explanatory Notes. Third Edition. Crown 8vo., cloth, 2s.

L'Abbé Constantin, a Novel by LUDOVIC HALÉVY, de l'Académie Française. Preface, Biographical Sketch, Grammatical and Explanatory Notes. Fifth Edition. Crown 8vo., cloth, 3s. 8d.

Le Petit Chose (Histoire d'un Enfant), a Novel by ALPHONSE DAUDET. Première partie : *Le Petit Chose en Province*.

—— Deuxième partie : *Le Petit Chose à Paris*.

EUGENIE GRANDET

(SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE)

PAR

HONORÉ DE BALZAC

EDITED

with Preface, Biographical Sketch of H. de Balzac,
Introduction, Grammatical and Explanatory Notes

BY

GEORGE PETILLEAU, B.A.

Officier de l'Instruction Publique (Univ. Gallie.)

Member and Representative in England of the 'Société des Gens de Lettres de France'

Member of the Institute of Journalists (M.J.I.)

Examiner in French, 'Royal Naval College,' Greenwich

French Master and Lecturer in French Literature, Charterhouse, Godalming.

FOURTH EDITION

THE ONLY AUTHORIZED

LIBRAIRIE HACHETTE & C^{ie}

LONDON: 18, KING WILLIAM STREET, CHANCING CROSS

PARIS: 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

BOSTON: CARL SCHOENHOF

1895

All rights reserved.

TO
DAVID BINNING MONRO, M.A.

PROVOST OF ORIEL COLLEGE, OXFORD,

IN MOST GRATEFUL RECOGNITION OF THE CONSTANT SERVICES
RENDERED BY HIM TO THE TEACHING AND STUDY OF THE FRENCH
LANGUAGE AND LITERATURE IN THE UNITED KINGDOM, AND OF THE
LARGE SHARE TAKEN BY HIM IN PROMOTING THE SUCCESS OF THE
SIXTH CONGRESS OF THE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS EN ANGLETERRE,
HELD AT OXFORD, IN JANUARY, 1887, AND THE SCHEME FOR THE
ESTABLISHMENT, IN THAT UNIVERSITY, OF

A SCHOOL OF MODERN LANGUAGES,

THIS ANNOTATED EDITION OF

BALZAC'S EUGÉNIE GRANDET

IS, BY KIND PERMISSION,

Respectfully inscribed

BY

THE EDITOR,

GEORGE PETILLEAU.

1887.

EDITOR'S PREFACE.

Whenever any of my compatriots, desirous of gaining a thorough knowledge of contemporary English, consult me as to the books to be studied, I have no hesitation in recommending to them the works of Charles Dickens. When, on the other hand, an Englishman seeks my advice as to the choice of a French author, the study of whose writings would materially advance him in his knowledge of that language, such as it exists in the nineteenth century, with all its peculiar constructions, colloquialisms, subtleties, and idioms, I should, with equal confidence, name Honoré de Balzac.

We no longer talk, in these days, as the heroes of Corneille, Racine and Molière talked, and it is a grave error to seek to teach to youths of from fifteen to eighteen years of age the *Français de Tragédie* before they are capable of mastering the French of ordinary life. In all that concerns teaching, it is of importance to give the preference to the analytical, rather than to the synthetical system, for, as Cobbett said : " We cannot convey instruction but by going from the known to the unknown."

In the future, if we may hope that the Universities will be induced to allot to modern languages the place and encouragement which they seem fairly to demand,

then the students, who resort to Oxford and Cambridge from the Public Schools, will have time to perfect their knowledge by recourse to our great classical authors. They will then be better able to go back to the literature of the Middle Ages, to which the authorities of Cambridge, in their recently created Tripos, appear to have assigned the precedence over the more modern portions of European languages.

Oxford, thanks to the courageous and persevering efforts of the friends of progress, under which category we gratefully name the Rev. Professor Benjamin Jowett, Master of Balliol, and Mr. David Binning Monro, Provost of Oriel,—two Hellenists, who have triumphantly proved to us that dead and living languages can admirably agree together in well constituted brains,—Oxford is already paving the way, in consequence of the brilliant Congress held at that University in January, 1887, by the Society of French Teachers, for the creation of an Honour School of Modern Languages, where candidates will be able to secure a degree with honours. The Statute, voted upon provisionally in May last, was again brought forward on November 2nd. The votes were equal, ninety-two on each side. Perhaps this can hardly be wondered at, considering that the supporters of the Statute were themselves not quite satisfied with the proposals, which, however, might have been amended hereafter. This equality of votes is, nevertheless, a favourable result, considering that, formerly, the classical element was in an overwhelming majority, and one may from henceforth more than hope that modern languages will have the freedom of Oxford before the end of next

year, and that our seventh annual Congress, which was held at Cambridge on the 10th of January, 1888, under the presidency of the Vice-Chancellor, Dr. Charles Taylor, Master of St. John's College, supported by Dr. Henry Montagu Butler, Master of Trinity, and Professor John Robert Seeley, Regius Professor of Modern History, is most likely to be successful towards promoting the knowledge of French in England.

We have, therefore, the greatest satisfaction in stating that the practical study of French is in a fair way to receive encouragement in the highest quarters, and that the Universities have resolved to give a stimulus to such head-masters and principals of schools and institutions as still remain indifferent to the reform demanded by the common sense of the English nation. We rely with confidence upon the support of the British public in seconding our efforts against the *classiques à outrance*, for the practical man is well aware that, whatever may be the destined career of his son, whether it be literature, diplomacy, the bar, the army or commerce, a *practical* knowledge of the French language will be an indispensable requirement. As for those who have the means of living without any professional calling, they well know that none can claim to be a thoroughly accomplished gentleman if ignorant of the language of Victor Hugo, and, I will add, of Balzac, to return to the volume which I now present to the rising generation of Great Britain.

Balzac exemplifies, in a marvellous manner, the French vernacular of to-day. His vocabulary is among the richest and most complete that exist. A page of *Eugénie Grandet* will teach more words, more every-day

phrases, to the student who really cares about making progress, than twenty pages of any other French author. I will only make one exception to this general assertion in Théophile Gautier, a disciple of Balzac ; but Théophile Gautier makes the mistake of employing technical, scientific, "dictionary" words, a knowledge of which would only be as so much "surplus luggage" to pupils who wish to travel express.

Now what do masters seek in the books they use when sending in pupils for examinations, whether for Oxford or Cambridge ("Public Schools' Certificate," "Local Examinations," and the new and admirable scheme of "Commercial Certificate"), for the College of Preceptors, for the London University, for the Civil Service, for Sandhurst or for Woolwich? Pages which shall be full of concrete words, rich in *names of things*, in substantives ; in other words, books which will prove really *useful tools for work in hand*.

All examiners agree in saying that it is not in grammar that the candidates fail. It is in the poverty of their vocabulary. They ought, therefore, to be taught "*words, words, words.*" Before building a house, we must collect the materials for it,—words;—syntax comes in afterwards to teach "construction"; later on, the idioms supply the furniture of the house. The grammar must be taught by the language, not the language by the grammar.

It is a mistake to give too easy books to pupils ; it is a still greater one to make them translate dreary ones—tiresome ones, in short. In some schools the books are changed too often ; this arises from the rapidity, the extraordinary frequency of "removes" which, in Eng-

land, take place almost terminally. In other establishments the works are hardly ever changed. They remain faithful from generation to generation, "*selon l'usage antique et solennel*," to the time-worn inversions (practically useless from a conversational point of view) of

"*Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel*," and the mourning is perpetual, because "*Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse*."

Balzac's *Eugénie Grandet* is destined, I hope, to induce the pupils to work seriously, while it will, at the same time, interest and improve their minds. It is, moreover, the only work of the great novelist which could with safety be placed in their hands. It is a story of good moral tone, full of exalted sentiment, and irreproachable in style.

True to a conviction which has become more and more deeply rooted in my mind, during the twelve years in which I have been teaching French in England, I have framed the Notes, not for the use of the master, but for that of the pupil; that is to say, not with a view to making a parade of erudition, but in the endeavour to elucidate, as much as possible, all the difficulties. I have not entered much into etymology, being persuaded that, in the present condition of French teaching, "the History of the French Language" ought to form a branch of special study. Let us have, before all things, modern French. The etymology ought only to be given of such words as are derived from Greek or Latin, and by way of fixing their different meanings in the memory of the pupil.

With a few rare exceptions I have avoided encumber-

ing the Notes with those grammatical dissertations which are seldom, if ever, read by the pupils, and which lull the conscience of the master by relieving him of the clear duty of *himself* giving the explanation, instead of referring his pupils to such and such a chapter of the syntax. Finally, prior to making any annotations, I have taken care, as usual, to place this work, in its primitive form, in the hands of one of my most advanced classes, and to underline in pencil all the passages which seemed to puzzle the students. This method furnishes the best criterion, and obviates all superfluous commentary. It is a plan which I cannot too urgently recommend to my brother-annotators.

It is difficult, if not impossible, to please all critics. *Contenter tout le monde !...* Some will reproach me with having made too few notes, others with having made too many. The former insist upon etymology at all hazards; the latter wish for its entire exclusion. Others again, and it is to those alone that I would make reply, blame me for having translated phrases or idioms *which are to be found in the dictionary*. In *the dictionary*, yes; in *dictionaries in general*, no.

When we think of the wretched little volumes that are turned out and published by the dozen at the very cheapest price, and decorated with the name of *Dictionnaire Anglais-Français*, and of *Dictionnaire Français-Anglais*, we might imagine ourselves to be dreaming. Yet nine-tenths of the young people, who study French in our schools, have absolutely nothing in their hands but these contemptible vocabularies, these dreadful "pocket-dictionaries," thanks to which they arrive at the achieve-

ment of epic but historic translations after the fashion of: "Pull down the blinds," *baissez les aveugles*; "Do not let the fire out," *ne laissez pas sortir le feu*; "What is the matter with you?" *quelle est la matière avec vous?* "A cricket match," *une allumette de grillon*; "Come, I say, look sharp!" *venez, je dis, regardez pointu!*

Then again, does it not sometimes happen in certain schools where the principals provide the books, that there are but two or three dictionaries for the use of the whole class? Nay, even in large educational establishments I have often seen two brothers with but one lexicon between them, although they were in different classes. "Sir," said one of them to me, "I have not done my composition, because my brother had *the dictionary!*"

It is necessary, then, that the annotator should, above all things, be practical, and that he should sometimes go so far as to give the translation of phrases or idioms which are nevertheless to be found in respectable dictionaries, but which never figure in those bare lists of words that constitute the meagre lexicons, or pocket toys, which I should like to see for ever banished from all schools; for, to quote Burnouf, "a dictionary without examples is like a garden without flowers."

One of the first causes of non-success is to be found in a bad dictionary. Another cause is due to the antipathy manifested by pupils to taking notes in class in a special note-book

The master, if he has his pupils' progress at heart, ought to insist upon translations being prepared *out of school*, and further, that his scholars should be continu-

ally taking notes during the oral translation in French hours. They must *never* write the English on the margins of the text. It is a puerile habit, for it is not the orthography of the *English* word which they should seek to instil into their minds, but that of the *French* word, by dint of writing it down. The *vivâ voce practice* ought to follow thus: the translation finished, the master orders all books to be closed, and himself gives the literal English to the pupils, who must then re-translate *vivâ voce* into French without hesitating, and in order of turn.

Our task, as teachers of modern languages, more wearisome, no doubt, than that of the classical masters, who have only to think of the *written* word, must be, above all, to avoid treating as a *dead* language the most *living* of all tongues, the language of diplomacy for all Europe.

GEORGE PETILLEAU.

CHARTERHOUSE,

GODALMING,

December, 1887.

HONORÉ DE BALZAC.

“ Together with Shakespeare and Saint-Simon,” says M. Taine, “ Balzac is the greatest *magasin de documents* that we have in matters pertaining to human nature.”

As a matter of fact, the author of the *Comédie Humaine*—which is something more than a series of mere novels, and of which the social significance cannot escape the most cursory observer,—has undertaken to study society under all its aspects, to seize its every phase, to analyse it in all its most secret windings, and thus to build up this gigantic monument of the vices and the virtues of humanity. How the world is dissected by Balzac ! what an *analyst*, and what an *annalist* ! What passion and what coldness !

His aim was to do for society what Buffon had done for the animal kingdom. He paints by turns the whole *ménagerie humaine*, as he characteristically phrases it. Everything is marshalled before us : the wolf, the lamb, the dove, the vulture, the serpent, the nightingale, the grasshopper and the ant, the mole, the fox, and the lion. Not a single type has escaped the observation of this anatomist of the human heart, of this “ social historian.” He has even studied the occult sciences, alchemy, somnambulism, the animal magnetism of Mesmer, hypnotism, and the revelations of Swedenborg. He was at once physician, advocate, priest, financier, mathematician, diplomatist, grocer, soldier, actor, antiquarian, aristocrat, plebeian—and always philosopher. At one moment he appears as a descriptive poet, and the next instant he shows himself as prosaically minute as an auctioneer taking an inventory. He falls from the grand to the puerile, and does not spare us one

brass-headed nail in the upholstery of an arm-chair, or one speck of dust upon its cushions. But he is always interesting, owing to his *verve*, his imagination, and his intuition. When he draws a portrait, one might suppose that the living model was sitting to him. He never adopted the *star system* in dramatic management; every character is complete. It is impossible not to admire the marvellous scope of his genius and the depth of his insight.

I might multiply criticisms, and illustrate them by ample extracts, and so fill many pages. But as I simply wish to put before my young readers a brief sketch of Balzac's life, so lengthy a study would be tedious and out of place.

Honoré de Balzac, then, was born at Tours, May 16th, 1799, in a house in the rue Royale, which now bears the number 45. He began his studies at the *Collège des Oratoriens*, at Vendôme, and concluded them in Paris. At the age of eighteen he took his degree of *Licencié-ès-Lettres*. In person he was handsome, vigorous, and full of health, and the closest study left him fresh and untired.

His father wished him to embrace the legal profession, but Honoré de Balzac had an invincible desire to devote himself to literature. He had made a vow that he would become a famous writer, and he kept his word. Installed in a poor garret, he worked with almost superhuman courage, amid privations of every kind. His first attempts were, however, unsuccessful, and in order to effect a reconciliation with his father, he embarked in trade. He set up as a printer, but this employment turned out a failure, and he was thrown back upon literature. "Printing," said he, "has robbed me of all my capital, now it must give it back to me." In order to pay his creditors, he once more took up his pen, and never laid it down again—it slipped from his stiffening fingers while finishing his ninety-eighth novel: *Les Parents Pauvres*, which he completed at the age of fifty years. He died at Paris, August 18th, 1850, of a disease of the heart—brought

on by excessive night work and the inordinate use of coffee, to which his enforced nocturnal labours condemned him—at his house in rue Fortunée, now styled rue de Balzac. His death, which occasioned a public mourning, took place only four months after his marriage with the Polish Countess Anna de Hanska, whose enthusiasm for his genius was kindled by reading his fine work *Le Médecin de Campagne*.

Balzac had only attained celebrity about twenty years before his decease, and a large harvest of glory still remained for him to gather in, when he was thus cut off, for he left his colossal work, *La Comédie Humaine*, unfinished.

It was Balzac's intention to include all his novels under the title of *La Comédie Humaine*, and to classify them by series under distinct headings, as follows: *Scènes de la Vie Privée*, *Scènes de la Vie de Province*, *Scènes de la Vie Parisienne*, *Scènes de la Vie Politique*, *Scènes de la Vie Militaire*, *Scènes de la Vie de Campagne*, *Études Philosophiques*, *Études Analytiques*; to which we may add his *Théâtre*, his *Contes drôlatiques*, and the ten volumes entitled *Œuvres de Jeunesse*. The entire catalogue comprises fifty-five volumes, which represent about a hundred works. Among his best novels we may mention: *Les Célibataires*, *La Vieille Fille*, *Le Lis dans la Vallée*, *Beatrix*, *Ursule Miroïet*, *Un grand Homme de Province*, *Le Père Goriot*, *Le Médecin de Campagne*, *Le Curé de Village*, *La Peau de Chagrin*, *Louis Lambert*, *La Maison Nucingen*, *La Cousine Bette et le Cousin Pons*. Of his dramas, *Vautrin* and *Mercadet* are the most remarkable.

Balzac, who never had any coadjutors, was the hardest worker of modern times. We must go back to the monks of the Middle Ages to find the same zeal, assiduity, and patience. We are told by one of his biographers that he was in the habit of going to bed every evening at half-past five, after his dinner. At midnight he rose, enveloped himself in a kind of monkish frock of white flannel, which he had adopted by way of a

dressings gown, and worked without intermission until ten o'clock of the following morning. After breakfast he resumed his pen until three, after which he would take a country walk.

This was the daily routine of his life. When we think of the difficulty he experienced in composing his novels, his laborious efforts, his erasures and interpolations, his continual revisions, we are struck with amazement at the force of this energetic genius, who did not shrink from applying to letters the same mode of procedure as that observed by painters. He sketched out a story as painters sketch out a picture. This done, he would send thirty pages or so to the printer, and when the proofs were submitted to him, he would make them resemble a complete display of fireworks by dint of his multifarious corrections, additions, and suppressions. Some of his novels were not published until after they had gone through twenty proofs. Balzac thus became a terror to compositors, who stipulated with their masters that they were not to be expected to do "more than two hours of Balzac" a day.

If we have a reproach to make to Balzac, it is his frequent absence of the ideal. He is too materialistic, even in those books wherein he seeks to rise into mysticism. His principal characters have no other object of worship than the golden calf, no other law than that of self-interest, no other motive power than pleasure, and yet what pure and honest types shine out from amid the crazy masquerade !

The influence of Balzac upon the literature of his time has been considerable ; and in order to form an estimate of his merits we have only to place his work side by side with the wordy and sensational romances of the present day, which multiply murders and poisonings in order to gratify the requirements of the degrading *feuilleton*-form of novel in vogue in our newspapers, and which is always "to be continued in our next." Balzac co-operated with Louis Desnoyers, Lamennais, Frédéric Soulié, Alexandre Dumas *père*, George Sand, Léon

Gozlan and Emmanuel Gonzalès, to found the *Société des Gens de Lettres*, which ever since 1837 has sustained the prestige conferred upon it by its illustrious sponsors.

The Academy never admitted Balzac within its magic circle. The "Immortals" deemed him too poor. "Ah!" said he, "since the Academy rejects my honourable poverty, later on it will have to do without my literary wealth."

In 1850, Victor Hugo, then president of the *Société des Gens de Lettres* pronounced the following panegyric over Balzac's grave :

"All his works form but one book, one living, luminous, profound book, in which we see our entire contemporary civilization come and go, walk and move with an indescribable something of the ghastly and terrible mingled with the real—one marvellous book which the poet has entitled "*Comédie*" but which he might have called "*Histoire*," which assumes every style and all forms, which surpasses Tacitus, and reaches Suetonius, which covers the ground taken up by Beaumarchais, and even approaches closely to Rabelais. It is a book the very incarnation of observation and imagination, a book absolutely prodigal of the true, the intimate, the *bourgeois*, the trivial, the material, and which gives, now and then, through all the realities roughly and widely torn open, a sudden glimpse into the most sombre and tragic ideal..... He has taught us a clearer knowledge of humanity and of Providence..... The work which he has left us is lofty and solid, a very monument..... Great men hew their own pedestals, the future sets up their statues. His life has been a short one, but well filled; richer in work than in years..... Alas! this powerful, untiring worker, this philosopher, this thinker, this poet, this genius, has lived among us a life of storms, of struggles of quarrels, of combats, a life common at all epochs to all great men To-day we behold him resting in peace. He has issued forth from amid

contests and animosities ; he enters in one and the same day upon his glory and his grave. He will shine from henceforth above all those clouds now lowering above our heads amid the stars of La Patrie."

The city of Tours, once so ungrateful towards the author of the *Comédie Humaine*, has just inaugurated the statue of Balzac, a proof that great men are not prophets in their own country—until after their death.

INTRODUCTION.

Some ingenious person has lately been amusing himself by compiling a dictionary, or *Répertoire*, of the three or four thousand personages created by the fertile brain of Balzac, and flitting hither and thither across the pages of the sixty volumes of the *Comédie Humaine*. It would be a no less curious experiment to sketch out a map of the towns of France so marvellously described by this great narrator. The development of the action, in his novels, always brings most vividly and scrupulously before the reader the geography of the country, and the topography of the district in which the plot of the story is laid. The types of *César Biroteau*, of *La Gamard*, and of the *Abbé Troubert* familiarise us with the city of Tours; *Madame Graslin* brings before us Limoges; *Ursule Miroüet* and *l'Oncle Minoret* transport us to Nemours; *Pierrette* and *les Rogron* introduce us to Provins, *Rubempré* to Angoulême, and we might multiply examples of Balzac's descriptive powers by referring our readers to the entire list of his works. With *Eugénie Grandet* we make acquaintance with the pretty town of Saumur, called by British merchants "a suburb of London," so extensive is its commerce with England, in cereals and fruits as well as in sparkling wines, the increasing fame of which latter commodity is so seriously rivalling that of the finest brands of champagne.

It was while strolling through the old High Street of Saumur one day last August, that the idea occurred to me of annotating *Eugénie Grandet*. My attention had just been directed to the celebrated *Maison à Monsieur Grandet*, so marvellously described in the earlier pages of the novel. Ah! thought I, what a great painter, what an inimitable sculptor was Balzac! He was so scrupulous as to truth and exactitude that he never depicted a locality without having visited it; and he would make several journeys, or even repeated sojourns, in order not only to see, but to thoroughly study any town, street, or district wherein he designed to lay the scene of his drama.

Hence the wonderful pictures from nature of the Grandet domicile. Balzac was a painter in the style of Rembrandt.

Some old friends of mine, at Saumur, were well acquainted with Grandet, whose real name was N... He was a keen usurer, and had amassed a colossal fortune. One trait unknown to Balzac may here be added to the sketch of his character. He had become the proprietor of the historic castle of M . . B . . , near Saumur, and when strangers visited his domain, he did not hesitate to pass himself off for his own gate-keeper, in order to receive a gratuity at the door. Difficult, indeed, must it have been to divine a millionaire under the shabby garb of the *Bonhomme*!

Balzac, availing himself of the privilege of the novelist, has thus founded his story upon a few given facts and reminiscences, admirably marshalled in his well-balanced brain; Eugénie Grandet still lives; her name is Madame de G.. She, in common with her father and mother, was known to our author, and, therefore, drawn from the life. But here the historic verity ends; the developments of the novel are the creation of the chronicler's own imagination.

Balzac, by force of genius, always finished by identifying himself with his characters with such vivid fancy, that they seemed to him to be acting around him. He could put himself in their place, think their thoughts, and live as they did; nay, he even appeared to himself to write from their dictation. This faculty of observation had become intuitive; thence the terrible truthfulness of all his pictures. Having adapted the type of Eugénie Grandet, he thought of her incessantly, as of a real personage in flesh and blood. This intensity of identification is proved by the answer which he once gave to Jules Sandeau, who was speaking to him of the marriage of one of his sisters. "But let us return to reality; who is to marry Eugénie Grandet?"

Nothing made Balzac more angry than to call him the *author of Eugénie Grandet*. He preferred most of his other works to this one; an illustration of the fact that authors are not always the best judges of the merits of their own books, for Eugénie Grandet will always remain the most remarkable of his novels,

if only for the reason that it is the purest that has ever issued from his fertile pen.

Before giving a brief analysis of the story, I may mention that, with a view to facilitate the pupil's task of preparation, I have divided the book, undivided in the original, into thirty chapters, bearing titles which summarise the contents of each. I have also broken up the paragraphs into shorter ones, in order to spare young scholars unnecessary fatigue of eye and voice; and finally, I have deemed it indispensable to alter certain provincialisms, and to either modify or suppress sundry expressions unsuitable to a standard edition.

We return from this brief digression to our *résumé* of the story itself.

Father Grandet, the retired cooper and millionaire, thinks solely of his money. His wife and daughter, two saintly women, filled with generous thoughts of self-denial and devotion, are continually trampled under foot, metaphorically speaking, by the man who, absorbed in his speculations and usurious transactions, would willingly let them die of cold and hunger. It is not that he has no love for his wife and daughter, but simply that he loves his money more. He would rather see Eugénie die, than enable her to marry her cousin Charles, who is poor, by giving her a suitable dowry.

This miser is one of the most finished types that Balzac has ever portrayed. "Look at the opening pages of *Eugénie Grandet*," says Lamartine, "there you have the miser very differently conceived from that of Plautus, Terence, or Molière, and far better depicted than by these classic writers. The comedy of human character is carried to the laughing-point by these great masters of comic art. In Balzac, it touches the source of tears. The three dominant characteristics of his talent are truth, pathos, and morality; to these must be added dramatic inventiveness, which renders him nearly equal, sometimes superior to Molière; in the one case, we see the miser derided and made ridiculous in the famous saying: *Qu'allait-il faire dans cette galère!* In the other, we are made to detest vice and hate the vicious."

The character of Grandet is, in short, so utterly abominable,

that it would be impossible to endure it for more than half-a-dozen pages, were it not for his real affection for his daughter, whom he nevertheless torments, and for his wife, whom he causes to die of grief.

Grandet, laden with years and infirmities, dies also in the act of making a superhuman effort to seize the golden crucifix that the priest presses to his lips. Eugénie, left alone with the faithful *Grande Nanon*, that most touching and curious type of the old-fashioned provincial servant, despises the suitors, who merely wish to marry her for the sake of the nineteen millions (of francs) that she had inherited. She cherishes the idea of a union with her cousin Charles, upon whom, long ago she had bestowed all her girlish savings, much to the dismay and wrath of Grandet, in order to furnish him with the means of going to India and make his fortune.

But Charles returns from thence, rich, and, believing Eugénie to be comparatively poor, prefers to her a young, titled damsel, for the sake of becoming "M. le Comte d'Aubrion." Eugénie resigns herself, and recalls the last words of her dying mother: "There is no true happiness but in heaven." She becomes as a second providence for the poor, and takes a noble revenge by paying the debts of Charles's bankrupt father.

Sainte-Beuve considers Eugénie Grandet as a master-piece which ought to be classed with all that is best and most delicate among moral novels in one volume. The great critic would, however, have wished that Balzac had spared poor Eugénie, after so many sorrows, the outrage of Charles's selfishness, which was not only ignoble to the last degree where his treatment of his cousin was concerned, but also supremely silly in failing to aid him in guessing at the immense fortune of his uncle.

Balzac doubtless had his own reasons for giving this realistic *dénouement* to this celebrated novel, the interest of which never flags for an instant, and which furnishes one of the most touching narratives, and some of the profoundest character studies of modern fiction.

G. P.

EUGENIE GRANDET

CHAPITRE I^{er}

Un coin du vieux Saumur.

Il se trouve dans certaines villes de province des maisons dont la vue inspire une mélancolie égale à celle que provoquent les cloîtres les plus sombres, les landes les plus ternes ou les ruines les plus tristes. Peut-être y a-t-il à la fois, dans ces maisons, et le silence du cloître, et l'aridité des landes, et les ossements des ruines : la vie et le mouvement y sont si tranquilles qu'un étranger les croirait inhabitées, s'il ne rencontrait tout à coup le regard 10 pâle et froid d'une personne immobile, dont la figure à demi monastique dépasse l'appui de la croisée, au bruit d'un pas inconnu.

Ces principes de mélancolie existent dans la physionomie d'un logis situé à Saumur, au bout de la rue montueuse qui mène au château, par le haut de la ville. Cette rue, maintenant peu fréquentée, chaude en été, froide en hiver, obscure en quelques endroits, est remarquable par la sonorité de son petit pavé caillouteux, toujours propre et sec, par l'étroitesse de sa voie tortueuse, 20 par la paix de ses maisons, qui appartiennent à la vieille ville et que dominent les remparts. Des habitations trois fois séculaires y sont encore solides, quoique construites en bois, et leurs divers aspects contribuent à l'originalité

qui recommande cette partie de Saumur à l'attention des antiquaires et des artistes. Il est difficile de passer devant ces maisons sans admirer les énormes madriers dont les bouts sont taillés en figures bizarres, et qui courent d'un bas-relief noir le rez-de-chaussée de la plupart d'entre elles. On y remarque des portes garnies de clous énormes, où le génie de nos ancêtres a tracé des hiéroglyphes domestiques dont le sens ne se retrouvera jamais. Tantôt un protestant y a signé sa foi, tantôt un
10 ligueur y a maudit Henri IV.

L'histoire de France est là tout entière. A côté de la tremblante maison, à pans hourdés, où l'artisan a déifié son rabot, s'élève l'hôtel d'un gentilhomme, où, sur le plein cintre de la porte en pierre, se voient encore quelques vestiges de ses armes, brisées par les diverses révolutions qui, depuis 1789, ont agité le pays. Dans cette rue, les rez-de-chaussée commerçants ne sont ni des boutiques ni des magasins. Ces salles basses, qui n'ont ni devanture, ni montre, ni vitrages, sont profondes, obscures et
20 sans ornements extérieurs ou intérieurs. Leur porte est ouverte en deux parties pleines, grossièrement ferrées, dont la supérieure se replie intérieurement, et dont l'inférieure, armée d'une sonnette à ressort, va et vient constamment. L'air et le jour arrivent à cette espèce d'ancre humide, ou par le haut de la porte, ou par l'espace qui se trouve entre la voûte, le plancher et le petit mur à hauteur d'appui dans lequel s'encastrent de solides volets, ôtés le matin, remis et maintenus le soir avec des bandes de fer boulonnées.

30 Ce mur sert à étaler les marchandises du négociant. Là, nul charlatanisme. Suivant la nature du commerce, les échantillons consistent en deux ou trois baquets pleins de sel et de morue, en quelques paquets de toile à voile, des cordages, du laiton pendu aux solives, des cercles le long des murs, ou quelques pièces de drap

sur les rayons. Entrez. Une fille propre, pimpante de jeunesse, au blanc fichu, aux bras rouges, quitte son tricot, appelle son père ou sa mère qui vient et vous vend à vos souhaits, flegmatiquement, complaisamment, arrogamment, selon son caractère, soit pour deux sous, soit pour vingt mille francs de marchandise. Vous verrez un marchand de merrain assis à sa porte, et qui tourne ses pouces en causant avec un voisin : il ne possède en apparence que de mauvaises planches à bouteilles et deux ou trois paquets de lattes ; mais, sur le port, son chantier ¹⁰ plein fournit tous les tonneliers de l'Anjou ; il sait, à une planche près, combien il *peut* de tonneaux si la récolte est bonne ; un coup de soleil l'enrichit, un temps de pluie le ruine : en une seule matinée, les poinçons valent onze francs ou tombent à six livres.

Dans ce pays, comme en Touraine, les vicissitudes de l'atmosphère dominant la vie commerciale. Vignerons, propriétaires, marchands de bois, tonneliers, aubergistes, marinières, sont tous à l'affût d'un rayon de soleil ; ils tremblent, en se couchant le soir, d'apprendre, le lende- ²⁰ main matin, qu'il a gelé pendant la nuit ; ils redoutent la pluie, le vent, la sécheresse, et veulent de l'eau, du chaud, des nuages, à leur fantaisie. Il y a un duel constant entre le ciel et les intérêts terrestres. Le baromètre attriste, déride, égaye tour à tour les physionomies. D'un bout à l'autre de cette rue, l'ancienne Grand'rue de Saumur, ces mots : "Voilà un temps d'or !" se chiffrent de porte en porte. Aussi chacun répond-il au voisin : "Il pleut des louis !" en sachant ce qu'un rayon de soleil, ce qu'une pluie opportune lui en apporte. Le samedi, vers ³⁰ midi, dans la belle saison, vous n'obtiendrez pas pour un sou de marchandise chez ces braves industriels. Chacun a sa vigne, sa closerie, et va passer deux jours à la campagne.

Là, tout étant prévu, l'achat, la vente, le profit, les

commerçants se trouvent avoir dix heures sur douze à employer en joyeuses parties, en observations, commentaires, espionnages continuels. Une ménagère n'achète pas une perdrix sans que les voisins demandent au mari si elle était cuite à point. Une jeune fille ne met pas la tête à sa fenêtre sans y être vue par tous les groupes inoccupés. Là donc les consciences sont à jour, de même que ces maisons impénétrables, noires et silencieuses, n'ont point de mystères. La vie est presque
10 toujours en plein air : chaque ménage s'assied à sa porte, y déjeune, y dîne, s'y dispute. Il ne passe personne dans la rue qui ne soit étudié. Aussi, jadis, quand un étranger arrivait dans une ville de province, était-il gaussé de porte en porte.

Les anciens hôtels de la vieille ville sont situés en haut de cette rue jadis habitée par les gentilshommes du pays.

La maison pleine de mélancolie où se sont accomplis les événements de cette histoire était précisément un de
20 ces logis, restes vénérables d'un siècle où les choses et les hommes avaient ce caractère de simplicité que les mœurs françaises perdent de jour en jour. Après avoir suivi les détours de ce chemin pittoresque dont les moindres accidents réveillent des souvenirs, et dont l'effet général tend à plonger dans une sorte de rêverie machinale, vous apercevez un renforcement assez sombre, au centre duquel est cachée la porte de "la maison à monsieur Grandet."

Il est impossible de comprendre la valeur de cette
30 expression provinciale sans donner la biographie de monsieur Grandet.

CHAPITRE II.

Portrait d'avare.—La fortune de Monsieur Grandet.

Monsieur Grandet jouissait à Saumur d'une réputation dont les causes et les effets ne seront pas entièrement compris par les personnes qui n'ont point, peu ou prou, vécu en province. Monsieur Grandet, encore nommé par certaines gens le père Grandet, mais le nombre de ces vieillards diminuait sensiblement, était en 1789 un maître tonnelier très à son aise, sachant lire, écrire, et 10 compter. Dès que la République française mit en vente, dans l'arrondissement de Saumur, les biens du clergé, le tonnelier, alors âgé de quarante ans, venait d'épouser la fille d'un riche marchand de planches. Grandet alla, muni de sa fortune liquide et de la dot, muni de deux mille louis d'or, au district, où, moyennant deux cents doubles louis offerts par son beau-père au farouche républicain qui surveillait la vente des domaines nationaux, il eut pour un morceau de pain, légalement, sinon légitimement, les plus beaux vignobles de l'arrondissement, 20 une vieille abbaye et quelques métairies. Les habitants de Saumur étaient peu révolutionnaires, le père Grandet passa pour un homme hardi, un républicain, un patriote, pour un esprit qui donnait dans les nouvelles idées, tandis que le tonnelier donnait tout bonnement dans les vignes.

Il fut nommé membre de l'administration du district de Saumur, et son influence pacifique s'y fit sentir politiquement et commercialement. Politiquement, il protégea les ci-devant et empêcha de tout son pouvoir la 30

vente des biens des émigrés ; commercialement, il fournit aux armées républicaines un ou deux milliers de pièces de vin blanc, et se fit payer en superbes prairies dépendant d'une communauté de femmes, que l'on avait réservée pour le dernier lot.

Sous le Consulat, le bonhomme Grandet devint maire, administra sagement, vendangea mieux encore ; sous l'Empire, il fut monsieur Grandet. Napoléon n'aimait pas les républicains : il remplaça monsieur Grandet, qui
10 passait pour avoir porté le bonnet rouge, par un grand propriétaire, un homme à particule, un futur baron de l'Empire. Monsieur Grandet quitta les honneurs municipaux sans aucun regret. Il avait fait faire, dans l'intérêt de la ville, d'excellents chemins qui menaient à ses propriétés. Sa maison et ses biens, très avantageusement cadastrés, payaient des impôts modérés. Depuis le classement de ses différents clos, ses vignes, grâce à ses soins constants, étaient devenues la tête du pays, mot technique en usage pour indiquer les vignobles qui pro-
20 duisent la première qualité de vin. Il aurait pu demander la croix de la Légion d'honneur.

Cette histoire commence en 1806. Monsieur Grandet avait alors cinquante-sept ans, et sa femme environ trente-six. Leur fille unique était âgée de dix ans. Monsieur Grandet, que la providence voulut sans doute consoler de sa disgrâce administrative, hérita successivement, pendant cette année-là, de madame de la Gaudinière, née de la Bertellière, mère de madame Grandet ; puis du vieux monsieur de la Bertellière, père de la défunte ; et
30 encore de madame Gentillet, grand'mère du côté maternel : trois successions dont l'importance ne fut connue de personne. L'avarice de ces trois vieillards était si passionnée, que, depuis longtemps, ils entassaient leur argent pour pouvoir le contempler secrètement. Le vieux monsieur de la Bertellière appelait un placement une pro-

digalité, trouvant de plus gros intérêts dans l'aspect de l'or que dans les bénéfices de l'usur.

La ville de Saumur présuma donc la valeur des économies d'après les revenus des biens au soleil. Monsieur Grandet obtint alors le nouveau titre de noblesse que notre manie d'égalité n'effacera jamais ; il devint *le plus imposé* de l'arrondissement. Il exploitait cent arpents de vignes, qui, dans les années plantureuses, lui donnaient sept ou huit cents poinçons de vin. Il possédait treize métairies, une vieille abbaye, où, par économie, il 10 avait muré les croisées, les ogives, les vitraux, ce qui les conserva ; et cent vingt-sept arpents de prairies, où croissaient et grossissaient trois mille peupliers plantés en 1793. Enfin, la maison dans laquelle il demeurait était la sienne. Ainsi établissait-on sa fortune visible.

Quant à ses capitaux, deux seules personnes pouvaient vaguement en présumer l'importance : l'un était monsieur Cruchot, notaire chargé des placements usuraires de monsieur Grandet ; l'autre, monsieur des Grassins, le plus riche banquier de Saumur, aux bénéfices duquel le 20 vigneron participait à sa convenance et discrètement. Quoique le vieux Cruchot et monsieur des Grassins possédassent cette profonde discrétion qui engendre en province la confiance et la fortune, ils témoignaient publiquement à monsieur Grandet un si grand respect, que les observateurs pouvaient mesurer l'étendue des capitaux de l'ancien maire d'après la portée de l'obséquieuse considération dont il était l'objet.

Il n'y avait dans Saumur personne qui ne fût persuadé que monsieur Grandet n'eût un trésor particulier, une 30 cachette pleine de louis, et ne se donnât nuitamment les ineffables jouissances que procure la vue d'une grande masse d'or. Les avaricieux en avaient une sorte de certitude en voyant les yeux du bonhomme, auxquels le métal jaune semblait avoir communiqué ses teintes.

Le regard d'un homme accoutumé à tirer de ses capitaux un intérêt énorme contracte nécessairement, comme celui du voluptueux, du joueur ou du courtisan, certaines habitudes indéfinissables, des mouvements furtifs, avides, mystérieux, qui n'échappent point à ses coreligionnaires. Ce langage secret forme en quelque sorte la franc-maçonnerie des passions.

Monsieur Grandet inspirait donc l'estime respectueuse à laquelle avait droit un homme qui ne devait jamais
10 rien à personne, qui, vieux tonnelier, vieux vigneron, devinait avec la précision d'un astronome quand il fallait fabriquer pour sa récolte mille poinçons ou seulement cinq cents ; qui ne manquait pas une seule spéculation, avait toujours des tonneaux à vendre alors que le tonneau valait plus cher que la denrée à recueillir, pouvait mettre sa vendange dans ses celliers et attendre le moment de livrer son poinçon à deux cents francs, quand les petits propriétaires donnaient le leur à cinq louis. Sa fameuse récolte de 1811, sagement serrée, lentement
20 vendue, lui avait rapporté plus de deux cent quarante mille francs.

Financièrement parlant, monsieur Grandet tenait du tigre et du boa : il savait se coucher, se blottir, envisager longtemps sa proie, sauter dessus ; puis il ouvrait la gueule de sa bourse, y engloutissait une charge d'écus, et se couchait tranquillement comme le serpent qui digère, impassible, froid, méthodique. Personne ne le voyait passer sans éprouver un sentiment d'admiration mélangé de respect et de terreur. Chacun dans Saumur
30 n'avait-il pas senti le déchirement poli de ses griffes d'acier ? A celui-ci maître Cruchot avait procuré l'argent nécessaire à l'achat d'un domaine, mais à onze pour cent ; à celui-là monsieur des Grassins avait escompté des traites, mais avec un effroyable prélèvement d'intérêts. Ils'écoulait peu de jours sans que le nom de

monsieur Grandet fût prononcé, soit au marché, soit pendant les soirées dans les conversations de la ville.

Pour quelques personnes, la fortune du vieux vigneron était l'objet d'un orgueil patriotique. Aussi plus d'un négociant, plus d'un aubergiste disait-il aux étrangers avec un certain contentement : " Nous avons ici deux ou trois maisons millionnaires ; mais, quant à monsieur Grandet, il ne connaît pas lui-même sa fortune !" En 1816, les plus habiles calculateurs de Saumur estimaient les biens territoriaux du bonhomme à près de quatre millions ; 10 mais comme, terme moyen, il avait dû tirer par an, depuis 1793 jusqu'en 1817, cent mille francs de ses propriétés, il était présumable qu'il possédait en argent une somme presque égale à celle de ses biens-fonds.

Aussi, lorsque après une partie de boston, ou quelque entretien sur les vignes, on venait à parler de monsieur Grandet, les gens capables disaient-ils : " Le père Grandet ? le père Grandet doit avoir cinq ou six millions. — Vous êtes plus habile que je ne le suis, je n'ai jamais pu savoir le total," répondaient monsieur Cruchot ou monsieur des 20 Grassins, s'ils entendaient le propos.

Quelque Parisien parlait-il des Rothschild ou de monsieur Laffitte, les gens de Saumur demandaient s'ils étaient aussi riches que monsieur Grandet. Si le Parisien leur jetait en souriant une dédaigneuse affirmation, ils se regardaient en hochant la tête d'un air d'incrédulité. Une si grande fortune couvrait d'un manteau d'or toutes les actions de cet homme. /

Si d'abord quelques particularités de sa vie donnèrent prise au ridicule et à la moquerie, la moquerie et le ridicule 30 s'étaient usés. En ses moindres actes, monsieur Grandet avait pour lui l'autorité de la chose jugée. Sa parole, son vêtement, ses gestes, le clignement de ses yeux faisaient loi dans le pays, où chacun, après l'avoir étudié comme un naturaliste étudie les effets de l'instinct chez les

animaux, avait pu reconnaître la profonde et muette sagesse de ses plus légers mouvements : — “ L’hiver sera rude, disait-on, le père Grandet a mis ses gants fourrés : il faut vendanger. — Le père Grandet prend beaucoup de merrain, il y aura du vin cette année.”

Monsieur Grandet n’achetait jamais ni viande ni pain. Ses fermiers lui apportaient, par semaine, une provision suffisante de chapons, de poulets, d’œufs, de beurre et de blé de rente. Il possédait un moulin dont le locataire
10 devait, en sus du bail, venir chercher une certaine quantité de grains et lui en rapporter le son et la farine. La Grande Nanon, son unique servante, quoiqu’elle ne fût plus jeune, boulangeait elle-même, tous les samedis, le pain de la maison. Monsieur Grandet s’était arrangé avec les maraîchers, ses locataires, pour qu’ils le fournissent de légumes. Quant aux fruits, il en récoltait une telle quantité qu’il en faisait vendre une grande partie au marché. Son bois de chauffage était coupé dans ses haies, et ses fermiers le lui charroyaient en ville tout
20 débité, le rangeaient par complaisance dans son bûcher, et recevaient ses remerciements.

Ses seules dépenses connues étaient le pain bénit, la toilette de sa femme, celle de sa fille, et le paiement de leurs chaises à l’église; la lumière, les gages de la Grande Nanon, l’étamage de ses casseroles; l’acquittement des impositions, les réparations de ses bâtiments et les frais de ses exploitations. Il avait six cents arpents de bois, récemment achetés, qu’il faisait surveiller par le garde d’un voisin, auquel il promettait une indemnité. Depuis
30 cette acquisition seulement, il mangeait du gibier. Les manières de cet homme étaient fort simples. Il parlait peu. Généralement il exprimait ses idées par de petites phrases sentencieuses et dites d’une voix douce.

Depuis la révolution, époque à laquelle il attira les regards, le bonhomme bégayait d’une manière fatigante

aussitôt qu'il avait à discourir longuement ou à soutenir une discussion. Ce bredouillement, l'incohérence de ses paroles, le flux de mots où il noyait sa pensée, son manque apparent de logique, attribués à un défaut d'éducation, étaient affectés, et seront suffisamment expliqués par quelques événements de cette histoire.

D'ailleurs, quatre phrases, exactes autant que des formules algébriques, lui servaient habituellement à embrasser, à résoudre toutes les difficultés de la vie et du commerce : " Je ne sais pas ; je ne puis pas ; je ne veux 10 pas ; nous verrons cela." Il ne disait jamais ni *oui* ni *non*, et n'écrivait point. Lui parlait-on ? il écoutait froidement, se tenait le menton dans la main droite en appuyant son coude droit sur le revers de la main gauche, et se formait en toute affaire des opinions desquelles il ne revenait point.

Il méditait longuement les moindres marchés. Quand, après une savante conversation, son adversaire lui avait livré le secret de ses prétentions en croyant le tenir, il lui répondait : " Je ne puis rien conclure sans avoir con- 20 sulté ma femme." Sa femme, qu'il avait réduite à un ilotisme complet, était, en affaires, son paravent le plus commode. Il n'allait jamais chez personne, ne voulait ni recevoir ni donner à dîner ; il ne faisait jamais de bruit, et semblait économiser tout, même le mouvement. Il ne dérangeait rien chez les autres, par un respect constant de la propriété. Néanmoins, malgré la douceur de sa voix, malgré sa tenue circonspecte, le langage et les habitudes du tonnelier perçaient surtout quand il était au logis, où il se contraignait moins que partout 30 ailleurs.

Au physique, Grandet était un homme de cinq pieds, trapu, carré, ayant des mollets de douze pouces de circonférence, des rotules noueuses et de larges épaules ; son visage était rond, tanné, marqué de petite vérole ; son

menton était droit, ses lèvres n'offraient aucune sinuosité, et ses dents étaient blanches ; ses yeux avaient l'expression calme et dévoratrice que le peuple accorde au basilic ; son front, plein de rides transversales, ne manquait pas de protubérances significatives ; ses cheveux jaunâtres et grisonnants étaient blanc et or, disaient quelques jeunes gens qui ne connaissaient pas la gravité d'une plaisanterie faite sur monsieur Grandet. Son nez, gros par le bout, supportait une loupe veinée que le
10 vulgaire disait, non sans raison, pleine de malice. Cette figure annonçait une finesse dangereuse, une probité sans chaleur, l'égoïsme d'un homme habitué à concentrer ses sentiments dans la jouissance de l'avarice et sur le seul être qui lui fût réellement de quelque chose, sa fille Eugénie, sa seule héritière.

Attitude, manières, démarche, tout en lui, d'ailleurs, attestait cette croyance en soi que donne l'habitude d'avoir toujours réussi dans ses entreprises. Aussi, quoique de mœurs faciles et molles en apparence, mon-
20 sieur Grandet avait-il un caractère de bronze. Toujours vêtu de la même manière, qui le voyait aujourd'hui le voyait tel qu'il était depuis 1791. Ses forts souliers se nouaient avec des cordons de cuir ; il portait en tout temps des bas de laine drapés, une culotte courte de gros drap marron à boucles d'argent, un gilet de velours à raies alternativement jaunes et puce, boutonné carrément, un large habit marron à grands pans, une cravate noire et un chapeau de quaker. Ses gants, aussi solides que ceux des gendarmes, lui duraient vingt mois, et,
30 pour les conserver propres, il les posait sur le bord de son chapeau à la même place, par un geste méthodique. Saumur ne savait rien de plus sur ce personnage.

CHAPITRE III.

Cruchotins et Grassinistes.—La Maison à Monsieur Grandet.

Six habitants seulement avaient le droit de venir dans cette maison. Le plus considérable des trois premiers était le neveu de monsieur Cruchot. Depuis sa nomination de président au tribunal de première instance de Saumur, ce jeune homme avait joint au nom de Cruchot celui de Bonfons, et travaillait à faire prévaloir Bonfons sur Cruchot. Il signait déjà C. de Bonfons. Le plaideur assez malavisé pour l'appeler "monsieur Cruchot" s'apercevait bientôt, à l'audience, de sa sottise. Le magistrat protégeait ceux qui le nommaient "monsieur le président," mais il favorisait de ses plus gracieux sourires les flatteurs qui lui disaient "monsieur de Bonfons." Monsieur le président était âgé de trente-trois ans, possédait le domaine de Bonfons (*Boni Fontis*), valant sept mille livres de rente ; il attendait la succession de son oncle le notaire et celle de son oncle, l'abbé Cruchot, dignitaire du chapitre de Saint-Martin de Tours, qui tous deux passaient pour être assez riches. Ces trois Cruchot, soutenus par bon nombre de cousins, alliés à vingt maisons de la ville, formaient un parti, comme jadis à Florence les Médicis ; et, comme les Médicis, les Cruchot avaient leur Pazzi.

Madame des Grassins, mère d'un fils de vingt-trois ans, venait très assidûment faire la partie de madame Grandet, espérant marier son cher Adolphe avec mademoiselle Eugénie. Monsieur des Grassins, le banquier, favorisait vigoureusement les manœuvres de sa femme par de constants services secrètement rendus au

vieil avare, et arrivait toujours à temps sur le champ de bataille. Ces trois des Grassins avaient également leurs adhérents, leurs cousins, leurs alliés fidèles. Du côté des Cruchot, l'abbé, le Talleyrand de la famille, bien appuyé par son frère le notaire, disputait vivement le terrain à la financière, et tentait de réserver le riche héritage à son neveu le président.

Ce combat secret entre les Cruchot et les des Grassins, dont le prix était la main d'Eugénie Grandet, occupait
10 passionnément les diverses sociétés de Saumur. Mademoiselle Grandet épousera-t-elle monsieur le président ou monsieur Adolphe des Grassins ?

A ce problème, les uns répondaient que monsieur Grandet ne donnerait sa fille ni à l'un ni à l'autre. L'ancien tonnelier, rongé d'ambition, cherchait, disaient-ils, pour gendre quelque pair de France, à qui trois cent mille livres de rente feraient accepter tous les tonneaux passés, présents et futurs des Grandet. D'autres répliquaient que monsieur et madame des Grassins étaient
20 nobles, puissamment riches, qu'Adolphe était un bien gentil cavalier, et qu'à moins d'avoir un neveu du pape dans sa manche, une alliance si convenable devait satisfaire des gens de rien, un homme que tout Saumur avait vu la doloire en main, et qui, d'ailleurs, avait porté le bonnet rouge.

Les plus sensés faisaient observer que monsieur Cruchot de Bonfons avait ses entrées à toute heure au logis, tandis que son rival n'y était reçu que les dimanches. Ceux-ci soutenaient que madame des Grassins, plus liée avec les
30 femmes de la maison Grandet que les Cruchot, pouvait leur inculquer certaines idées qui la feraient, tôt au tard, réussir. Ceux-là répliquaient que l'abbé Cruchot était l'homme le plus insinuant du monde, et que femme contre moine, la partie se trouvait égale : "Ils sont manche à manche !" disait un bel esprit de Saumur.

Plus instruits, les anciens du pays prétendaient que les Grandet étant trop avisés pour laisser sortir les biens de leur famille, mademoiselle Eugénie Grandet de Saumur serait mariée au fils de monsieur Grandet de Paris, riche marchand de vin en gros. A cela, les cruchotins et les grassinistes répondaient : " D'abord les deux frères ne se sont pas vus deux fois depuis trente ans. Puis, monsieur Grandet de Paris a de hautes prétentions pour son fils. Il est maire d'un arrondissement, député, colonel de la garde nationale, juge au tribunal de commerce ; il renie 10 les Grandet de Saumur, et prétend s'allier à quelque famille ducale par la grâce de Napoléon." Que ne disait-on pas d'une héritière dont on parlait à vingt lieues à la ronde, et jusque dans les voitures publiques, d'Angers à Blois inclusivement !

Au commencement de 1811, les cruchotins remportèrent un avantage signalé sur les grassinistes. La terre de Froidfond, remarquable par son parc, son admirable château, ses fermes, rivières, étangs, forêts, et valant trois millions, fut mise en vente par le jeune marquis de 20 Froidfond, obligé de réaliser ses capitaux. Maître Cruchot, le président Cruchot, l'abbé Cruchot, aidés par leurs adhérents, surent empêcher la vente par petits lots. Le notaire conclut avec le jeune homme un marché d'or, en lui persuadant qu'il y aurait des poursuites sans nombre à diriger contre les adjudicataires avant de rentrer dans le prix des lots ; il valait mieux vendre à monsieur Grandet, homme solvable, et capable d'ailleurs de payer la terre en argent comptant. Le beau marquisat de Froidfond fut alors convoyé vers l'oesophage de mon- 30 sieur Grandet, qui, au grand étonnement de Saumur, le paya, sous escompte, après les formalités.

Cet affaire eut du retentissement à Nantes et à Orléans. Monsieur Grandet alla voir son château par l'occasion d'une charrette qui y retournait. Après avoir

jeté sur sa propriété le coup d'œil du maître, il revint à Saumur, certain d'avoir placé ses fonds à cinq, et saisi de la magnifique pensée d'arrondir le marquisat de Froidfond en y réunissant tous ses biens. Puis, pour remplir de nouveau son trésor presque vide, il décida de couper à blanc ses bois, ses forêts, et d'exploiter les peupliers de ses prairies.

Il est maintenant facile de comprendre toute la valeur de cette expression : "la maison à monsieur Grandet,"
10 cette maison pâle, froide, silencieuse, située en haut de la ville, et abritée par les ruines des remparts. Les deux piliers et la voûte formant la baie de la porte avaient été, comme la maison, construits en tuffeau, pierre blanche particulière au littoral de la Loire, et si molle que sa durée moyenne est à peine de deux cents ans. Les trous inégaux et nombreux que les intempéries du climat y avaient bizarrement pratiqués, donnaient au cintre et aux jambages de la baie l'apparence des pierres vermiculées de l'architecture française, et quelque ressem-
20 blance avec le porche d'une geôle./

Au-dessus du cintre régnait un long bas-relief de pierre dure sculptée, représentant les quatre saisons, figures déjà rongées et toutes noires. Ce bas-relief était surmonté d'une plinthe saillante, sur laquelle s'élevaient plusieurs de ces végétations dues au hasard, des pariétaires jaunes, des liserons, des convolvulus, du plantain, et un petit cerisier assez haut déjà. La porte, en chêne massif, brune, desséchée, fendue de toutes parts, frêle en apparence était solidement maintenue par le
30 système de ses boulons, qui figuraient des dessins symétriques. Une grille carrée, petite, mais à barreaux serrés et rouges de rouille, occupait le milieu de la porte bâtarde et servait, pour ainsi dire, de motif à un marteau qui s'y rattachait par un anneau, et frappait sur la tête grimaçante d'un maître clou. Ce marteau,

de forme oblongue et du genre de ceux que nos ancêtres nommaient jaquemart, ressemblait à un gros point d'admiration.

Par la petite grille, destinée à reconnaître les amis au temps des guerres civiles, les curieux pouvaient apercevoir, au fond d'une voûte obscure et verdâtre, quelques marches dégradées par lesquelles on montait dans un jardin que bornaient pittoresquement des murs épais, humides, pleins de suintements et de touffes d'arbustes malingres. Ces murs étaient ceux 10 du rempart, sur lequel s'élevaient les jardins de quelques maisons voisines.

Au rez-de-chaussée de la maison, la pièce la plus considérable était une *salle* dont l'entrée se trouvait sous la voûte de la porte cochère. Peu de personnes connaissent l'importance d'une salle dans les petites villes de l'Anjou, de la Touraine et du Berry. La salle est à la fois l'antichambre, le salon, le cabinet, le boudoir, la salle à manger ; elle est le théâtre de la vie domestique, le foyer commun ; là le coiffeur du 20 quartier venait couper, deux fois l'an, les cheveux de monsieur Grandet ; là entraient les fermiers, le curé, le sous-préfet, le garçon meunier. Cette pièce, dont les deux croisées donnaient sur la rue, était planchée ; des panneaux gris, à moulures antiques, la boisaient de haut en bas ; son plafond se composait de poutres apparentes, également peintes en gris dont les entre-deux étaient remplis de blanc en bourre qui avait jauni.

Un vieux cartel de cuivre, incrusté d'arabesques en cuivre, ornait le manteau de la cheminée en pierre 30 blanche, mal sculpté, sur lequel était une glace verdâtre, dont les côtés, coupés en biseau pour en montrer l'épaisseur, reflétaient un filet de lumière le long d'un trumeau gothique en acier damasquiné. Les deux girandoles de cuivre doré qui décoraient chacun

des coins de la cheminée étaient à deux fins : en enlevant les roses qui leur servaient de bobèches, et dont la maîtresse branche s'adaptait au piédestal de marbre bleuâtre agencé de vieux cuivre, ce piédestal formait un chandelier pour les petits jours. Les sièges, de forme antique, étaient garnis en tapisseries représentant les fables de La Fontaine ; mais il fallait le savoir pour en reconnaître les sujets, tant les couleurs passées et les figures criblées de reprises se voyaient difficilement.

10 Aux quatre angles de cette salle se trouvaient des encoignures, espèces de buffets terminées par de crasseuses étagères. Une vieille table à jouer, en marqueterie, dont le dessus faisait échiquier, était placée dans le tableau qui séparait les deux fenêtres. Au-dessus de cette table, il y avait un baromètre ovale, à bordure noire, enjolivé par des rubans de bois doré, où les mouches avaient si licencieusement folâtré que la dorure en était un problème. Sur la paroi opposée à la cheminée, deux portraits au pastel étaient censés représenter l'aïeul
20 de madame Grandet, le vieux monsieur de la Bertellière, en lieutenant aux gardes françaises, et défunt madame Gentillet, en bergère. Aux deux fenêtres étaient drapés des rideaux en gros de Tours rouge, relevés par des cordons de soie à glands d'église.

Cette luxueuse décoration, si peu en harmonie avec les habitudes de Grandet, avait été comprise dans l'achat de la maison, ainsi que le trumeau, le cartel, le meuble en tapisserie et les encoignures en bois de rose. Dans la croisée la plus rapprochée de la porte se trouvait une
30 chaise de paille dont les pieds étaient montés sur des patins, afin d'élever madame Grandet à une hauteur qui lui permit de voir les passants. Une travailleuse, en bois de merisier déteint, remplissait l'embrasure, et le petit fauteuil d'Eugénie Grandet était placé tout auprès. Depuis quinze ans, toutes les journées de la mère et de la fille

s'étaient paisiblement écoulées à cette place, dans un travail constant, à compter du mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Le premier de ce dernier mois, elles pouvaient prendre leur station d'hiver à la cheminée. Ce jour-là seulement, Grandet permettait qu'on allumât le feu dans la salle, et le faisait éteindre le trente et un mars, sans avoir égard ni aux premiers froids du printemps ni à ceux de l'automne. Une chaufferette, entretenue avec la braise provenant du feu de la cuisine, que la Grande Nanon leur réservait en usant d'adresse, aidait 10 madame et mademoiselle Grandet à passer les matinées ou les soirées les plus fraîches des mois d'avril et d'octobre.

La mère et la fille entretenaient tout le linge de la maison et employaient si consciencieusement leurs journées à ce véritable labeur d'ouvrière, que si Eugénie voulait broder une collerette à sa mère, elle était forcée de prendre sur ses heures de sommeil en trompant son père pour avoir de la lumière. Depuis longtemps l'avare distribuait la chandelle à sa fille et à la Grande Nanon, 20 de même qu'il distribuait, dès le matin, le pain et les denrées nécessaires à la consommation journalière.

CHAPITRE IV.

La Grande Nanon.

La Grande Nanon était peut-être la seule créature humaine capable d'accepter le despotisme de son maître. Toute la ville l'enviait à monsieur et à madame Grandet. La Grande Nanon, ainsi nommée à cause de sa taille haute de cinq pieds huit pouces, appartenait à Grandet

depuis trente-cinq ans. Quoiqu'elle n'eût que soixante livres de gages, elle passait pour une des plus riches servantes de Saumur. Ces soixante livres, accumulées depuis trente-cinq ans, lui avaient permis de placer récemment quatre mille livres en viager chez maître Cruchot. Ce résultat des longues et persistantes économies de la Grande Nanon parut gigantesque. Chaque servante, voyant à la pauvre sexagénaire du pain pour ses vieux jours, était jalouse d'elle, sans penser au dur
10 servage par lequel il avait été acquis.

A l'âge de vingt-deux ans, la pauvre fille n'avait pu se placer chez personne, tant sa figure semblait repoussante; et certes ce sentiment était bien injuste : sa figure eût été fort admirée sur les épaules d'un grenadier de la garde ; mais en tout il faut, dit-on, l'à-propos. Forcée de quitter une ferme incendiée, où elle gardait les vaches, elle vint à Saumur, où elle chercha du service, animée de ce robuste courage qui ne se refuse à rien.

Le père Grandet pensait alors à se marier, et voulait
20 déjà monter son ménage. Il avisa cette fille, rebutée de porte en porte. Juge de la force corporelle en sa qualité de tonnelier, il devina le parti qu'on pouvait tirer d'une créature femelle taillée en Hercule, plantée sur ses pieds comme un chêne de soixante ans sur ses racines, forte des hanches, carrée du dos, ayant des mains de charretier et une probité aussi rigoureuse que l'était sa vertu. Ni les verrues qui ornaient ce visage martial, ni le teint de brique, ni les bras nerveux, ni les haillons de la Nanon n'épouvantèrent le tonnelier. Il vêtit alors,
30 chausa, nourrit la pauvre fille, lui donna des gages, et l'employa sans trop la rudoyer.

En se voyant ainsi accueillie, la Grande Nanon pleura secrètement de joie, et s'attacha sincèrement au tonnelier qui, d'ailleurs, l'exploita féodalement. Nanon faisait tout : elle faisait la cuisine, elle faisait les buées, elle

allait laver le linge à la Loire, le rapportait sur ses épaules ; elle se levait au jour, se couchait tard ; faisait à manger à tous les vendangeurs pendant les récoltes, surveillait les halleboteurs ; défendait, comme un chien fidèle, le bien de son maître ; enfin, pleine d'une confiance aveugle en lui, elle obéissait sans murmure à ses fantaisies les plus saugrenues.

Lors de la fameuse année 1811, dont la récolte coûta des peines inouïes, après vingt ans de service, Grandet résolut de donner sa vieille montre à Nanon, seul présent 10 qu'elle reçut jamais de lui. Quoiqu'il lui abandonnât ses vieux souliers (elle pouvait les mettre), il est impossible de considérer le profit trimestriel des souliers de Grandet comme un cadeau, tant ils étaient usés. La nécessité rendit cette pauvre fille si avare, que Grandet avait fini par l'aimer comme on aime un chien, et Nanon s'était laissé mettre au cou un collier garni de pointes dont les piqures ne la piquaient plus.

Si Grandet coupait le pain avec un peu trop de parcimonie, elle ne s'en plaignait pas ; elle participait 20 gaïement aux profits hygiéniques que procurait le régime sévère de la maison, où jamais personne n'était malade. Puis la Nanon faisait partie de la famille : elle riait quand riait Grandet, s'attristait, gelait, se chauffait, travaillait avec lui. Combien de douces compensations dans cette égalité ! Jamais le maître n'avait reproché à la servante ni l'alleberge ou la pêche de vigne, ni les prunes ou les brugnons mangés sous l'arbre :—" Allons, régale-toi Nanon !" lui disait-il, dans les années où les branches pliaient sous les fruits que les fermiers étaient 30 obligés de donner aux cochons. Pour une fille des champs qui dans sa jeunesse n'avait récolté que de mauvais traitements, pour une pauvre recueillie par charité, le rire équivoque du père Grandet était un vrai rayon de soleil.

D'ailleurs, le cœur simple, la tête étroite de Nanon ne pouvaient contenir qu'un sentiment et une idée. Depuis trente-cinq ans, elle se voyait toujours arrivant devant le chantier du père Grandet, pieds nus, en haillons, et entendait toujours le tonnelier lui disant :— "Que voulez-vous, ma mignonne?" Et sa reconnaissance était toujours jeune. Quelquefois Grandet, songeant que cette pauvre créature n'avait jamais entendu le moindre mot flatteur, qu'elle ignorait tous les sentiments
10 doux que la femme inspire, Grandet, saisi de pitié, disait en la regardant :— "Cette pauvre Nanon !" Son exclamation était toujours suivie d'un regard indéfinissable que lui jetait la vieille servante. Ce mot, dit de temps à autre, formait, depuis longtemps, une chaîne d'amitié non interrompue, et à laquelle chaque exclamation ajoutait un chaînon. Cette pitié, placée au cœur de Grandet et prise tout en gré par la vieille fille, avait je ne sais quoi d'horrible. Cette atroce pitié d'avare, qui réveillait mille plaisirs au cœur du vieux
20 tonnelier, était pour Nanon sa somme de bonheur. Qui ne dira pas aussi : "Pauvre Nanon !" Dieu reconnaîtra ses anges aux inflexions de leurs voix et de leurs mystérieux regrets.

Il y avait dans Saumur une grande quantité de ménages où les domestiques étaient mieux traités, mais où les maîtres n'en recevaient néanmoins aucun contentement. De là cette autre phrase :— "Qu'est-ce que les Grandet font donc à leur Grande Nanon pour qu'elle leur soit si attachée? Elle passerait dans le
30 feu pour eux !"

Sa cuisine, dont les fenêtres grillées donnaient sur la cour, était toujours propre, nette, froide, véritable cuisine d'avare, où rien ne devait se perdre. Quand Nanon avait lavé sa vaisselle, serré les restes du dîner, éteint son feu, elle quittait sa cuisine, séparée de la salle

par un couloir, et venait filer du chanvre auprès de ses maîtres. Une seule chandelle suffisait à la famille pour la soirée. La servante couchait au fond de ce couloir, dans un bouge éclairé par un jour de souffrance. Sa robuste santé lui permettait d'habiter impunément cette espèce de trou, d'où elle pouvait entendre le moindre bruit par le silence profond qui régnait nuit et jour dans la maison. Elle devait, comme un dogue chargé de la police, ne dormir que d'une oreille et se reposer en veillant.

10

La description des autres portions du logis se trouvera liée aux événements de cette histoire ; mais, d'ailleurs, le croquis de la salle, où éclatait tout le luxe du ménage, peut faire soupçonner par avance la nudité des étages supérieurs.

CHAPITRE V.

Madame Grandet.—Le jour de naissance
d'Eugénie.—Une soirée chez l'avare.—
Contrastes.

En 1819, vers le commencement de la soirée, au milieu 20
du mois de novembre, la Grande Nanon alluma du feu pour la première fois. L'automne avait été très beau. Ce jour était un jour de fête bien connu des cruchotins et des grassinistes. Aussi les six antagonistes se préparaient-ils à venir, armés de toutes pièces, pour se rencontrer dans la salle et s'y surpasser en preuves d'amitié.

Le matin, tout Saumur avait vu madame et demoiselle Grandet, accompagnées de Nanon, se rendant à l'église paroissiale pour y entendre la messe, et chacun

se souvint que ce jour était l'anniversaire de la naissance de mademoiselle Eugénie. Aussi, calculant l'heure où le dîner devait finir, maître Cruchot, l'abbé Cruchot et monsieur C. de Bonfons s'empressaient-ils d'arriver avant la famille des Grassins pour fêter mademoiselle Grandet. Tous trois apportaient d'énormes bouquets cueillis dans leurs petites serres. La queue des fleurs que le président voulait présenter était ingénieusement enveloppée d'un ruban de satin blanc orné de franges d'or.

- 10 Le matin, monsieur Grandet, suivant sa coutume pour les jours mémorables de la naissance et de la fête d'Eugénie, était venu la surprendre au lit, et lui avait solennellement offert son présent paternel, consistant, depuis treize années, en une curieuse pièce d'or. Madame Grandet donnait ordinairement à sa fille une robe d'hiver ou d'été, selon la circonstance. Ces deux robes, les pièces d'or qu'elle récoltait au premier jour de l'an et à la fête de son père, lui composaient un petit revenu de cent écus environ, que Grandet aimait à lui voir entasser.
- 20 N'était-ce pas mettre son argent d'une caisse dans une autre, et, pour ainsi dire, élever à la brochette l'avarice de son héritière, à laquelle il demandait parfois compte de son trésor, autrefois grossi par les La Bertellière, en lui disant :—"Ce sera ton *douzain* de mariage."

- Le douzain est un antique usage encore en vigueur et saintement conservé dans quelques pays situés au centre de la France. En Berry, en Anjou, quand une jeune fille se marie, sa famille ou celle de l'époux doit lui donner une bourse où se trouvent, suivent les fortunes, douze
- 30 pièces ou douze douzaines de pièces ou douze cents pièces d'argent ou d'or. La plus pauvre des bergères ne se marierait pas sans son douzain, ne fût-il composé que de gros sous. On parle encore à Issoudun de je ne sais quel douzain offert à une riche héritière, et qui contenait cent quarante-quatre portugaises d'or. Le pape Clé-

ment VII, oncle de Catherine de Médicis, lui fit présent, en la mariant à Henri II, d'une douzaine de médailles d'or antiques de la plus grande valeur.

Pendant le dîner, le père, tout joyeux de voir son Eugénie plus belle dans une robe neuve, s'était écrié :

— Puisque c'est la fête d'Eugénie, faisons du feu ! ce sera de bon augure !

— Mademoiselle se mariera dans l'année, c'est sûr, dit la Grande Nanon, en remportant les restes d'une oie, 10 ce faisant des tonneliers.

— Je ne vois point de partis pour elle à Saumur, répondit madame Grandet en regardant son mari d'un air timide qui, vu son âge, annonçait l'entière servitude conjugale sous laquelle gémissait la pauvre femme.

Grandet contempla sa fille, et s'écria gaiement :

— Elle a vingt-trois ans aujourd'hui, l'enfant, il faudra bientôt s'occuper d'elle.

Eugénie et sa mère se jetèrent silencieusement un coup d'œil d'intelligence.

Madame Grandet était une femme sèche et maigre, 20 jaune comme un coing, gauche, lente ; une de ces femmes qui semblent faites pour être tyrannisées. Elle avait de gros os, un gros nez, un gros front, de gros yeux, et offrait, au premier aspect, une vague ressemblance avec ces fruits cotonneux qui n'ont plus ni saveur ni suc. Ses dents étaient noires et rares, sa bouche était ridée, son menton affectait la forme dite en galoche. C'était une excellente femme, une vraie La Bertellière. L'abbé Cruchot savait trouver quelques occasions de 30 lui dire qu'elle n'avait pas été trop mal, et elle le croyait.

Une douceur angélique, une résignation d'insecte tourmenté par des enfants, une piété rare, une inaltérable égalité d'âme, un bon cœur, la faisaient universellement

plaindre et respecter. Son mari ne lui donnait jamais plus de six francs à la fois pour ses menues dépenses. Quoique ridicule en apparence, cette femme qui, par sa dot et ses successions, avait apporté au père Grandet plus de trois cent mille francs, s'était toujours sentie si profondément humiliée d'une dépendance et d'un ilotisme contre lequel la douceur de son âme lui interdisait de se révolter, qu'elle n'avait jamais demandé un sou, ni fait une observation sur les actes que maître Cruchot lui présentait
10 à signer.

Cette fierté sotte et secrète, cette noblesse d'âme constamment méconnue et blessée par Grandet, dominaient la conduite de cette femme. Madame Grandet mettait constamment une robe de levantine verdâtre, qu'elle s'était accoutumée à faire durer près d'une année ; elle portait un grand fichu de cotonnade blanche, un chapeau de paille cousue, et gardait presque toujours un tablier de taffetas noir. Sortant peu du logis, elle usait peu de souliers. Enfin elle ne voulait jamais rien pour
20 elle. Aussi Grandet, saisi parfois d'un remords en se rappelant le long temps écoulé depuis le jour où il avait donné six francs à sa femme, stipulait-il toujours des épingles pour elle en vendant ses récoltes de l'année.

Les quatre ou cinq louis, offerts par le Hollandais ou le Belge acquéreur de la vendange Grandet, formaient le plus clair des revenus annuels de madame Grandet. Mais quand elle avait reçu ses cinq louis, son mari lui disait souvent, comme si leur bourse était commune : — “ As-tu quelques sous à me prêter ? ” Et la pauvre femme, heu-
30 reuse de pouvoir faire quelque chose pour un homme que son confesseur lui représentait comme son seigneur et maître, lui rendait, dans le courant de l'hiver, quelques écus sur l'argent des épingles. Lorsque Grandet tirait de sa poche la pièce de cent sous allouée, par mois, pour les menues dépenses, le fil, les aiguilles et la toilette de

sa fille, il ne manquait jamais, après avoir boutonné son gousset, de dire à sa femme :

— Et toi, la mère, veux-tu quelque chose ?

— Mon ami, répondait madame Grandet animée par un sentiment de dignité maternelle, nous verrons cela.

Sublimité perdue ! Grandet se croyait très généreux envers sa femme. Les philosophes qui rencontrent des Nanon, des madame Grandet, des Eugénie, ne sont-ils pas en droit de trouver que l'ironie est le fond du caractère de la Providence ? Après ce dîner, où pour la pre- 10 mière fois il fut question du mariage d'Eugénie, Nanon alla chercher une bouteille de cassis dans la chambre de monsieur Grandet, et manqua de tomber en descendant.

— Grande bête ! lui dit son maître, est-ce que tu te laisserais choir comme une autre, toi ?

— Monsieur, c'est cette marche de votre escalier qui ne tient pas.

— Elle a raison, dit madame Grandet. Vous auriez dû le faire raccommoder depuis longtemps. Hier, Eugénie a failli s'y fouler le pied. 20

— Tiens, dit Grandet à Nanon en la voyant toute pâle, puisque c'est la naissance d'Eugénie, et que tu as manqué de tomber, prends un petit verre de cassis pour te remettre.

— Ma foi, je l'ai bien gagné, dit Nanon. A ma place, il y a bien des gens qui auraient cassé la bouteille ; mais je me serais plutôt cassé le coude pour la tenir en l'air.

— C'te pauvre Nanon ! dit Grandet en lui versant le cassis. 30

— T'es-tu fais mal ? lui dit Eugénie en la regardant avec intérêt.

— Non, puisque je me suis retenue en me fichant sur les reins.

— Eh bien ! puisque c'est la naissance d'Eugénie, dit

Grandet, je vais vous raccommoder votre marche. Vous ne savez pas, vous autres, mettre le pied dans le coin, à l'endroit où elle est encore solide.

Grandet prit la chandelle, laissa sa femme, sa fille et sa servante sans autre lumière que celle du foyer qui jetait de vives flammes, et alla dans le fournil chercher des planches, des clous et ses outils.

— Faut-il vous aider ? lui cria Nanon en l'entendant frapper dans l'escalier.

10 — Non ! non ! ça me connaît, répondit l'ancien tonnelier.

Au moment où Grandet raccommodait lui-même son escalier vermoulu, et sifflait à tue-tête en souvenir de ses jeunes années, les trois Cruchot frappèrent à la porte.

— Est-ce vous, monsieur Cruchot ? demanda Nanon en regardant par la petite grille.

— Oui, répondit le président.

Nanon ouvrit la porte, et, à la lueur du foyer, qui se
20 reflétait sous la voûte, permit aux trois Cruchot d'apercevoir l'entrée de la salle.

— Ah ! vous êtes des *fêteux*, leur dit Nanon en sentant les fleurs.

— Excusez, messieurs, cria Grandet en reconnaissant la voix de ses amis, je suis à vous ! Je ne suis pas fier, je rafistole moi-même une marche de mon escalier.

— Faites, faites, monsieur Grandet, *charbonnier est maître chez lui*, dit sentencieusement le président.

Madame et mademoiselle Grandet se levèrent. Le
30 président, profitant de l'obscurité, dit alors à Eugénie :—

“ Me permettez-vous, mademoiselle, de vous souhaiter, aujourd'hui que vous venez de naître, une suite d'années heureuses, et la continuation de la santé dont vous jouissez ? ”

Il offrit un gros bouquet de fleurs, rares à Saumur ; puis, serrant l'héritière pas les coudes, il l'embrassa des deux côtés du cou, avec une complaisance qui rendit Eugénie honteuse. Le président, qui ressemblait à un grand clou rouillé, croyait ainsi faire sa cour.

— Ne vous gênez pas, dit Grandet en rentrant. Comme vous y allez les jours de fête, monsieur le président !

— Mais, avec mademoiselle, répondit l'abbé Cruchot armé de son bouquet, tous les jours seraient pour mon neveu des jours de fête.

10

L'abbé baisa la main d'Eugénie. Quant à maître Cruchot, il embrassa la jeune fille tout bonnement sur les deux joues, et dit :—“ Comme ça nous pousse, ça ! Tous les ans douze mois ! ”

En remplaçant la lumière devant le cartel, Grandet, qui ne quittait jamais une plaisanterie et la répétait à satiété quand elle lui semblait drôle, dit :—“ Puisque c'est la fête d'Eugénie, allumons les flambeaux.”

Il ôta soigneusement les branches des candélabres, mit la bobèche à chaque piédestal, prit des mains de 20 Nanon une chandelle neuve entortillée d'un bout de papier, la ficha dans le trou, l'assura, l'alluma, et vint s'asseoir à côté de sa femme, en regardant alternativement ses amis, sa fille et les deux chandelles. L'abbé Cruchot, petit homme dodu, grassouillet, à perruque rousse et plate, à figure de vieille femme joueuse, dit en avançant ses pieds bien chaussés dans de forts souliers à agrafes d'argent :

— Les des Grassins ne sont pas venus ?

— Pas encore, dit Grandet.

30

— Mais doivent-ils venir ? demanda le vieux notaire en faisant grimacer sa face trouée comme une écumoire.

— Je le crois, répondit madame Grandet.

— Vos vendanges sont-elles finies ? demanda le président de Bonfons à Grandet.

— Partout ! lui dit le vieux vigneron, en se levant pour se promener de long en long dans la salle, et se haussant le thorax par un mouvement plein d'orgueil comme son mot, partout ! Par la porte du couloir qui allait à la cuisine, il vit alors la Grande Nanon, assise à son feu, ayant une lumière et se préparant à filer là, pour ne pas se mêler à la fête. — Nanon, dit-il en s'avancant dans le couloir, veux-tu bien éteindre ton feu, ta lumière, et venir avec nous ? Pardieu ! la salle est assez grande
10 pour nous tous.

— Mais, monsieur, vous avez du beau monde.

— Ne les vaux-tu pas bien ? ils sont de la côte d'Adam tout comme toi.

Grandet revint vers le président et lui dit :

— Avez-vous vendu votre récolte ?

— Non, ma foi ; je la garde. Si maintenant le vin est bon, dans deux ans il sera meilleur. Les propriétaires, vous le savez bien, se sont juré de tenir les prix convenus, et cette année les Belges ne l'emporteront pas sur
20 nous. S'ils s'en vont, eh bien ! ils reviendront.

— Oui, mais tenons-nous bien, dit Grandet d'un ton qui fit frémir le président.

— Serait-il en marché ? pensa Cruchot.

En ce moment, un coup de marteau annonça la famille des Grassins, et cette arrivée interrompit une conversation commencée entre madame Grandet et l'abbé.

Madame des Grassins était une de ces petites femmes vives, dodues, blanches et roses, qui, grâce au régime claustral des provinces et aux habitudes d'une vie vertueuse, se sont conservées jeunes encore à quarante ans.
30 Elles sont comme ces dernières roses de l'arrière-saison, dont la vue fait plaisir, mais dont les pétales ont je ne sais quelle froideur, et dont le parfum s'affaiblit. Elle se mettait assez bien, faisait venir des modes de Paris, donnait le ton à la ville de Saumur, et avait des soirées. Son

mari, ancien quartier-maître dans la garde impériale, grièvement blessé à Austerlitz et retraité, conservait, malgré sa considération pour Grandet, l'apparente franchise des militaires.

— Bonjour Grandet, dit-il au vigneron, en lui tendant la main et affectant une sorte de supériorité sous laquelle il écrasait toujours les Cruchot. Mademoiselle, dit-il à Eugénie, après avoir salué madame Grandet, vous êtes toujours belle et sage, je ne sais en vérité ce que l'on peut vous souhaiter. Puis il présenta une 10
petite caisse que son domestique portait, et qui contenait une bruyère du Cap, fleur nouvellement apportée en Europe, et fort rare.

Madame des Grassins embrassa très effectivement Eugénie, lui serra la main, et lui dit :— “Adolphe s'est chargé de vous présenter mon petit souvenir.”

Un grand jeune homme blond, pâle et frêle, ayant d'assez bonnes façons, timide en apparence, mais qui venait de dépenser à Paris, où il était allé faire son droit, huit ou dix mille francs en sus de sa pension, 20
s'avança vers Eugénie, l'embrassa sur les deux joues, et lui offrit une boîte à ouvrage dont tous les ustensiles étaient en vermeil, véritable marchandise de pacotille, malgré l'écusson sur lequel un E. G. gothique, assez bien gravé, pouvait faire croire à une façon très soignée. En l'ouvrant, Eugénie eut une de ces joies inespérées et complètes qui font rougir, tressaillir, trembler d'aise les jeunes filles. Elle tourna les yeux sur son père, comme pour savoir s'il lui était permis d'accepter, et monsieur Grandet dit un :— 30
“Prends, ma fille !” dont l'accent eût illustré un acteur.

Les trois Cruchot restèrent stupéfaits, en voyant le regard joyeux et animé lancé sur Adolphe des Grassins par l'héritière, à qui de semblables richesses parurent

inouïes. Monsieur des Grassins offrit à Grandet une prise de tabac, en saisit une, secoua les grains tombés sur le ruban de la Légion d'honneur attaché à la boutonnière de son habit bleu, puis il regarda les Cruchot d'un air qui semblait dire :—“Parez-moi cette botte-là !” Madame des Grassins jeta les yeux sur les boccas bleus où étaient les bouquets des Cruchot, en cherchant leurs cadeaux avec la bonne foi jouée d'une femme moqueuse. Dans cette conjoncture délicate,

10 l'abbé Cruchot laissa la société s'asseoir en cercle devant le feu, et alla se promener au fond de la salle avec Grandet. Quand ces deux vieillards furent dans l'embrasure de la fenêtre la plus éloignée des des Grassins :

— Ces gens-là, dit le prêtre à l'oreille de l'avare, jettent l'argent par les fenêtres.

— Qu'est-ce que cela fait, s'il rentre dans ma cave ? répliqua le vieux vigneron.

— Si vous vouliez donner des ciseaux d'or à votre fille, vous en auriez bien le moyen, dit l'abbé.

20 — Je lui donne mieux que des ciseaux, répondit Grandet.

— Mon neveu est une cruche, pensa l'abbé en regardant le président, dont les cheveux ébouriffés ajoutaient encore à la mauvaise grâce de sa physionomie brune. Ne pouvait-il inventer une petite bêtise qui eût du prix ?

— Nous allons faire votre partie, madame Grandet, dit madame des Grassins.

— Mais nous sommes tous réunis, *nous pouvons*

30 deux tables...

— Puisque c'est la fête d'Eugénie, faites votre loto général, dit le père Grandet, ces deux enfants en seront. L'ancien tonnelier, qui ne jouait jamais à aucun jeu, montra sa fille et Adolphe. Allons, Nanon, mets les tables.

— Nous allons vous aider, mademoiselle Nanon, dit gaiement madame des Grassins, toute joyeuse de la joie qu'elle avait causée à Eugénie.

— Je n'ai jamais de ma vie été si contente, lui dit l'héritière. Je n'ai rien vu de si joli nulle part.

— C'est Adolphe qui l'a rapportée de Paris et qui l'a choisie, lui dit madame des Grassins à l'oreille.

— Va, va ton train, affreuse intrigante ! se disait le président ; si tu es jamais en procès, toi ou ton mari, votre affaire ne sera jamais bonne. 10

Le notaire, assis dans son coin, regardait l'abbé d'un air calme en se disant :—“ Les des Grassins ont beau faire ! ma fortune, celle de mon frère et celle de mon neveu montent, en somme, à onze cent mille francs. Les des Grassins en ont tout ou plus la moitié, et ils ont une fille : ils peuvent offrir ce qu'ils voudront, héritière et cadeaux, tout sera pour nous un jour ! ”

A huit heures et demie du soir, deux tables étaient dressées. La jolie madame des Grassins avait réussi à mettre son fils à côté d'Eugénie. Les acteurs de cette 20 scène pleine d'intérêt, quoique vulgaire en apparence, munis de cartons bariolés, chiffrés, et de jetons en verre bleu, semblaient écouter les plaisanteries du vieux notaire, qui ne tirait pas un numéro sans faire une remarque ; mais tous pensaient aux millions de monsieur Grandet. Le vieux tonnelier contemplait vaniteusement les plumes roses, la toilette fraîche de madame des Grassins, la tête martiale du banquier, celle d'Adolphe, le président, l'abbé, le notaire, et se disait intérieurement :— “ Ils sont là pour mes écus ; ils 30 viennent s'ennuyer ici pour ma fille. Hé ! ma fille ne sera ni pour les uns ni pour les autres, et tous ces gens-là me servent de harpon pour pêcher ! ”

Cette gaieté de famille, dans ce vieux salon gris, mal éclairé par deux chandelles ; ces rires, accompa-

gnés par le bruit du rouet de la Grande Nanon, et qui n'étaient sincères que sur les lèvres d'Eugénie ou de sa mère ; cette petitesse jointe à de si grands intérêts ; cette jeune fille qui, semblable à ces oiseaux victimes du haut prix auquel on les met et qu'ils ignorent, se trouvait traquée, serrée par des preuves d'amitié dont elle était la dupe ; tout contribuait à rendre cette scène tristement comique.

N'est-ce pas d'ailleurs une scène de tous les temps et
10 de tous les lieux, mais ramenée à sa plus simple expression ? La figure de Grandet exploitant le faux attachement des deux familles, en tirant d'énormes profits, dominait ce drame et l'éclairait. N'était-ce pas le seul dieu moderne auquel on ait foi, l'argent, dans toute sa puissance, exprimé par une seule physionomie ? Les doux sentiments de la vie n'occupaient là qu'une place secondaire ; ils animaient trois cœurs purs, ceux de Nanon, d'Eugénie et de sa mère. Encore, combien d'ignorance dans leur naïveté !

20 Eugénie et sa mère ne savaient rien de la fortune de Grandet, elles n'estimaient les choses de la vie qu'à la lueur de leurs pâles idées, et ne prisait ni ne méprisait l'argent, accoutumées qu'elles étaient à s'en passer. Leurs sentiments, froissés à leur insu, mais vivaces, le secret de leur existence, en faisaient des exceptions curieuses dans cette réunion de gens dont la vie était purement matérielle. Affreuse condition de l'homme ! il n'y a pas un de ses bonheurs qui ne vienne d'une ignorance quelconque !

30 Au moment où madame Grandet gagnait un lot de seize sous, le plus considérable qui eût été jamais ponté dans cette salle, et que la Grande Nanon riait d'aise en voyant madame empochant cette riche somme, un coup de marteau retentit à la porte de la maison, et y fit un si grand tapage que les femmes sautèrent sur leurs chaises.

— Ce n'est pas un homme de Saumur qui frappe ainsi ! dit le notaire.

— Peut-on cogner comme ça ! dit Nanon ! Veulent-ils casser notre porte ?

— Quel diable est-ce ? s'écria Grandet.

Nanon prit une des deux chandelles et alla ouvrir, accompagnée de Grandet.

— Grandet ! Grandet ! s'écria sa femme qui, poussée par un vague sentiment de peur, s'élança vers la porte de la salle.

10

Tous les joueurs se regardèrent.

— Si nous y allions ? dit monsieur des Grassins. Ce coup de marteau me paraît malveillant.

A peine fut-il permis à monsieur des Grassins d'apercevoir la figure d'un jeune homme, accompagné du facteur des messageries qui portait deux malles énormes et traînait des sacs de nuit. Grandet se retourna brusquement vers sa femme et lui dit : — "Madame Grandet, allez à votre loto. Laissez-moi m'entendre avec monsieur !" puis il tira vivement la porte de la salle, où les joueurs 20 agités reprirent leurs places, mais sans continuer le jeu.

— Est-ce quelqu'un de Saumur, monsieur des Grassins ? lui dit sa femme.

— Non, c'est un voyageur.

— Il ne peut venir que de Paris.

— En effet, dit le notaire en tirant sa vieille montre épaisse de deux doigts et qui ressemblait à un vaisseau hollandais, il est neuf heures. Peste ! la diligence du Grand Bureau n'est jamais en retard.

— Et ce monsieur est-il jeune ? demanda l'abbé 30 Cruchot.

— Oui, répondit monsieur des Grassins, il apporte des paquets qui doivent peser au moins trois cents kilos.

— Nanon ne revient pas, dit Eugénie.

— Ce ne peut être qu'un de vos parents, dit le président.

— Faisons les mises, s'écria doucement madame Grandet. A sa voix, j'ai vu que monsieur Grandet était contrarié ; peut-être ne serait-il pas content de s'apercevoir que nous parlons de ses affaires.

— Mademoiselle, dit Adolphe à sa voisine, c'est sans doute votre cousin Grandet, un bien joli jeune homme, que j'ai vu au bal de monsieur de Nucingen...

10 Adolphe ne continua pas, sa mère lui marcha sur le pied ; puis, en lui demandant à haute voix deux sous pour sa mise :— “ Veux-tu te taire, grand nigaud ! ” lui dit-elle à l'oreille.

CHAPITRE VI.

L'arrivée du Cousin Charles.

En ce moment, Grandet rentra sans la Grande Nanon, dont le pas et celui du facteur retentirent dans les escaliers ; il était suivi du voyageur qui, depuis quelques instants, excitait tant de curiosité et préoccupait si vive-
20 ment les imaginations, que son arrivée en ce logis et sa chute au milieu de ce monde peut être comparée à celle d'un colimaçon dans une ruche, ou à l'introduction d'un paon dans quelque obscure basse-cour de village.

— Asseyez-vous auprès du feu, lui dit Grandet.

Avant de s'asseoir, le jeune étranger salua très gracieusement l'assemblée. Les hommes se levèrent pour répondre par une inclination polie, et les femmes firent une révérence cérémonieuse.

— Vous avez sans doute froid, monsieur ? dit madame Grandet, vous arrivez peut-être de...

— Voilà bien les femmes ! dit le vieux vigneron en quittant la lecture d'une lettre qu'il tenait à la main ; laissez donc monsieur se reposer.

— Mais, mon père, monsieur a peut-être besoin de quelque chose, dit Eugénie.

— Il a une langue, répondit sévèrement le vigneron.

L'inconnu fut seul surpris de cette scène. Les autres personnes étaient faites aux façons despotiques du bon- 10 homme. Néanmoins, quand ces deux demandes et ces deux réponses furent échangées, l'inconnu se leva, présenta le dos au feu, leva l'un de ses pieds pour chauffer la semelle de ses bottes, et dit à Eugénie :

— Ma cousine, je vous remercie, j'ai dîné à Tours. Et, ajouta-t-il en regardant Grandet, je n'ai besoin de rien, je ne suis même point fatigué.

— Monsieur vient de la capitale ? demanda madame des Grassins.

Monsieur Charles, ainsi se nommait le fils de monsieur 20 Grandet de Paris, en s'entendant interpellé, prit un petit lorgnon suspendu par une chaîne à son col, l'appliqua sur son œil droit pour examiner et ce qu'il y avait sur la table et les personnes qui y étaient assises, lorgna fort impertinemment madame des Grassins, et lui dit après avoir tout vu :

— Oui, madame. Vous jouez au loto, ma tante, ajouta-t-il, je vous en prie, continuez votre jeu, il est trop amusant pour le quitter !

— J'étais sûre que c'était le cousin, pensait madame des 30 Grassins en lui jetant de petites œillades.

— Quarante-sept ! cria le vieil abbé. Marquez donc, madame des Grassins ; n'est-ce pas votre numéro ?

Monsieur des Grassins mit un jeton sur le carton de sa femme, qui, saisie par de tristes pressentiments, observa

tour à tour le cousin de Paris et Eugénie, sans songer au loto. De temps en temps, la jeune héritière lança de furtifs regards à son cousin, et la femme du banquier put facilement y découvrir un *crescendo* d'étonnement ou de curiosité.

Monsieur Charles Grandet, beau jeune homme de vingt-deux ans, produisait en ce moment un singulier contraste avec les bons provinciaux que déjà ses manières aristocratiques révoltaient passablement, et que tous
10 étudiaient pour se moquer de lui. Ceci veut une explication. A vingt-deux ans, les jeunes gens sont encore assez voisins de l'enfance pour se laisser aller à des enfantillages. Aussi, peut-être, sur cent d'entre eux, s'en rencontrerait-il bien quatre-vingt-dix-neuf qui se seraient conduits comme se conduisait Charles Grandet.

Quelques jours avant cette soirée, son père lui avait dit d'aller pour quelques mois chez son frère de Saumur. Peut-être monsieur Grandet de Paris pensait-il à Eugénie? Charles, qui tombait en province pour la première fois,
20 eut la pensée d'y paraître avec la supériorité d'un jeune homme à la mode, de désespérer l'arrondissement par son luxe, d'y faire époque, et d'y importer les inventions de la vie parisienne. Enfin, pour tout expliquer d'un mot, il voulait passer à Saumur plus de temps qu'à Paris à se brosser les ongles, et y affecter l'excessive recherche de mise que parfois un jeune homme élégant abandonne pour une négligence qui ne manque pas de grâce.

Charles emporta donc le plus joli costume de chasse, le plus joli fusil, le plus joli couteau, la plus jolie gaine de Paris. Il emporta sa collection de gilets les plus ingénieux : il en avait de gris, de blancs, de noirs, de couleur scarabée, à reflets d'or, de pailletés, de chinés, de doubles, à châle ou droits de col, à col renversé, de boutonnés jusqu'en haut, à boutons d'or. Il emporta deux habits de chez Buisson et son linge le plus fin. Il

emporta sa jolie toilette d'or, présent de sa mère. Il'emporta ses colifichets de dandy, sans oublier une ravissante petite écritoire donnée par la plus aimable des femmes, par une grande dame, une jeune veuve du grand monde, qu'il nommait Annette, qu'il désirait épouser et qui voyageait alors en Écosse; puis force joli papier pour lui écrire une lettre par quinzaine.

Ce fut, enfin, une cargaison de futilités parisiennes aussi complète qu'il était possible de la faire, et où, depuis la cravache qui sert à commencer un duel, 10 jusqu'aux beaux pistolets ciselés qui le terminent, se trouvaient tous les instruments aratoires dont se sert un jeune oisif pour labourer la vie. Son père lui ayant dit de voyager seul et modestement, il était venu dans le coupé de la diligence retenu pour lui seul, assez content de ne pas gâter une délicieuse voiture de voyage commandée pour aller au-devant de son Annette, qu'il devait rejoindre, en juin prochain, aux eaux de Baden.

Charles comptait rencontrer cent personnes chez son oncle, chasser à courre dans les forêts de son oncle, y 20 vivre enfin de la vie de château; il ne savait pas le trouver à Saumur, où il ne s'était informé de lui que pour demander le chemin de Froidfond; mais, en le sachant en ville, il crut l'y voir dans un grand hôtel.

Afin de débiter convenablement chez son oncle, soit à Saumur, soit à Froidfond, il avait fait la toilette de voyage la plus coquette, la plus simplement recherchée, la plus adorable, pour employer le mot qui, dans ce temps, résumait les perfections spéciales d'une chose ou d'un homme. A Tours, un coiffeur venait de lui refriser 30 ses beaux cheveux châtons; il y avait changé de linge, et mis une cravate de satin noir combinée avec un col rond, de manière à encadrer agréablement sa blanche et riieuse figure. Une redingote de voyage à demi boutonnée lui pinçait la taille, et laissait voir un gilet de

cachemire à châle sous lequel était un second gilet blanc. Sa montre, négligemment abandonnée au hasard dans une poche, se rattachait par une courte chaîne d'or à l'une des boutonsnières. Son pantalon gris boutonnait sur les côtés, où des dessins, brodés, en soie noire, enjolivaient les coutures. Il maniait agréablement une canne dont la pomme d'or sculptée n'altérait point la fraîcheur de ses gants gris. Enfin, sa casquette était d'un goût excellent.

- 15 Un Parisien, un Parisien de la sphère la plus élevée, pouvait seul et s'agencer ainsi sans paraître ridicule, et donner une harmonie de fatuité à toutes ces niaiseries, que soutenait d'ailleurs un air brave, l'air d'un jeune homme qui a de beaux pistolets et le coup sûr. Maintenant, si vous voulez bien comprendre la surprise respectueuse des Saumurois et du jeune Parisien, voir parfaitement le vif éclat que l'élégance du voyageur jetait au milieu des ombres grises de la salle et des figures qui composaient le tableau de famille, essayez de vous re-
- 20 présenter les Cruchot. Tous les trois prenaient du tabac, et ne songeaient plus, depuis longtemps, à éviter ni les roupies, ni les petites galettes noires qui parsemaient le jabot de leurs chemises rousses, à cols recroquevillés et à plis jaunâtres. Leurs cravates molles se roulaient en corde aussitôt qu'ils se les étaient attachées au cou. L'énorme quantité de linge qui leur permettait de ne faire la lessive que tous les six mois, et de le garder au fond de leurs armoires, laissait le temps y imprimer ses teintes grises et vieilles. Il y avait en eux
- 30 une parfaite entente de mauvaise grâce et de sénilité. Leurs figures, aussi flétries que l'étaient leurs habits râpés, aussi plissées que leurs pantalons, semblaient usées, racornies et grimaçaient.

La négligence générale des autres costumes, tous incomplets, sans fraîcheur, comme le sont les toilettes

de province, où l'on arrive insensiblement à ne plus s'habiller les uns pour les autres, et à prendre garde au prix d'une paire de gants, s'accordait avec l'insouciance des Cruchot. L'horreur de la mode était le seul point sur lequel les grassinistes et les cruchotins s'entendissent parfaitement. Le Parisien prenait-il son lorgnon pour examiner les singuliers accessoires de la salle, les solives du plancher, le ton des boiseries ou les points que les mouches y avaient imprimés, et dont le nombre aurait suffi pour ponctuer l'*Encyclopédie méthodique* et 10 le *Moniteur*, aussitôt les joueurs de loto levaient le nez et le considéraient avec autant de curiosité qu'ils en eussent manifesté pour une girafe. Monsieur des Grassins et son fils, auxquels la figure d'un homme à la mode n'était pas inconnue, s'associèrent néanmoins à l'étonnement de leurs voisins, soit qu'ils éprouvassent l'indéfinissable influence d'un sentiment général, soit qu'ils l'approuvassent, en disant à leurs compatriotes par des œillades pleines d'ironie :—“Voilà comme *ils* sont à Paris !” 20

Tous pouvaient d'ailleurs observer Charles à loisir, sans craindre de déplaire au maître du logis. Grandet était absorbé dans la longue lettre qu'il tenait, et il avait pris pour la lire l'unique flambeau de la table, sans se soucier de ses hôtes ni de leur plaisir.

Eugénie, à qui le type d'une perfection semblable, soit dans la mise, soit dans la personne, était entièrement inconnu, crut voir en son cousin une créature descendue de quelque région séraphique. Elle respirait avec délices les parfums exhalés par cette chevelure si 30 brillante, si gracieusement bouclée. Elle aurait voulu pouvoir toucher la peau blanche de ces jolis gants fins. Elle enviait les petites mains de Charles, son teint, la fraîcheur et la délicatesse de ses traits. Enfin, si toutefois cette image peut résumer les impressions que le

jeune élégant produisit sur une ignorante fille sans cesse occupée à rapetasser des bas, à ravauder la garde-robe de son père, et dont la vie s'était écoulée sous ces crasseux lambris sans voir dans cette rue silencieuse plus d'un passant par heure, la vue de son cousin fit sourdre en son cœur les émotions de fine volupté que causent à un jeune homme les fantastiques figures de femmes, dessinées par Westall, dans les keepsakes anglais, et gravées par les Finden d'un burin si habile, qu'on a
10 peur, en soufflant sur le vélin, de faire envoler ces apparitions célestes.

Charles tira de sa poche un mouchoir brodé par la grande dame qui voyageait en Écosse. En voyant ce joli ouvrage fait avec amour, Eugénie regarda son cousin pour savoir s'il allait bien réellement s'en servir. Les manières de Charles, ses gestes, la façon dont il prenait son lorgnon, son impertinence affectée, son mépris pour le coffret qui venait de faire tant de plaisir à la riche héritière, et qu'il trouvait évidemment ou sans valeur ou
20 ridicule ; enfin, tout ce qui choquait les Cruchot et les des Grassins lui plaisait si fort, qu'avant de s'endormir elle dut rêver longtemps à ce phénix des cousins.

Les numéros se tiraient fort lentement, mais bientôt le loto fut arrêté. La Grande Nanon entra et dit tout haut : — " Madame, il va falloir me donner des draps pour faire le lit à ce monsieur. "

Madame Grandet suivit Nanon. Madame des Grassins dit alors à voix basse : — " Gardons nos sous et laissons le loto. " Chacun reprit ses deux sous dans la vieille
30 soucoupe écornée où il les avait mis ; puis l'assemblée se remua en masse et fit un quart de conversion vers le feu.

— Vous avez donc fini ? dit Grandet sans quitter sa lettre.

— Oui, oui, répondit madame des Grassins en venant prendre place près de Charles.

Eugénie, mue par une de ces pensées qui naissent au

cœur des jeunes filles quand un sentiment s'y loge pour la première fois, quitta la salle pour aller aider sa mère et Nanon. Si elle avait été questionnée par un confesseur habile, elle lui eût sans doute avoué qu'elle ne songeait ni à sa mère ni à Nanon, mais qu'elle était travaillée par un poignant désir d'inspecter la chambre de son cousin pour s'y occuper de son cousin, pour y placer quoi que ce fût, pour obvier à un oubli, pour y tout prévoir, afin de la rendre, autant que possible, élégante et propre. Eugénie se croyait déjà seule capable de comprendre les 10 goûts et les idées de son cousin.

En effet, elle arriva fort heureusement pour prouver à sa mère et à Nanon, qui revenaient pensant avoir tout fait, que tout était à faire. Elle donna l'idée à la Grande Nanon de bassiner les draps avec la braise du feu ; elle couvrit elle-même la vieille table d'un napperon, et recommanda bien à Nanon de changer le napperon tous les matins. Elle convainquit sa mère de la nécessité d'allumer un bon feu dans la cheminée, et détermina Nanon à monter, sans en rien dire à son père, un gros 20 tas de bois dans le corridor. Elle courut chercher dans une des encoignures de la salle un plateau de vieux laque qui venait de la succession de feu le vieux monsieur de la Bertellière, y prit également un verre de cristal à six pans, une petite cuiller dédorée, un flacon antique où étaient gravés des amours, et mit triomphalement le tout sur un coin de la cheminée. Il lui avait plus surgi d'idées, en un quart d'heure, qu'elle n'en avait eu depuis qu'elle était au monde.

— Maman, dit-elle, jamais mon cousin ne supportera 30 l'odeur d'une chandelle. Si nous achetions de la bougie?... Elle alla, légère comme un oiseau, tirer de sa bourse l'écu de cent sous qu'elle avait reçu pour ses dépenses du mois. Tiens, Nanon, dit-elle, va vite.

— Mais que dira ton père ? Cette objection terrible

fut proposée par madame Grandet en voyant sa fille armée d'un sucrier de vieux Sèvres rapporté du château de Froidfond par Grandet. Et où prendras-tu donc du sucre ? est-tu folle ?

— Maman, Nanon achètera aussi bien du sucre que de la bougie.

— Mais ton père ?

— Serait-il convenable que son neveu ne pût boire un verre d'eau sucrée ? D'ailleurs, il n'y fera pas attention.

10 — Ton père voit tout, dit madame Grandet en hochant la tête.

Nanon hésitait, elle connaissait son maître.

— Mais va donc, Nanon, puisque c'est ma fête !

Nanon laissa échapper un gros rire en entendant la première plaisanterie que sa jeune maîtresse eût jamais faite, et lui obéit. Pendant qu'Eugénie et sa mère s'efforçaient d'embellir la chambre destinée par monsieur Grandet à son neveu, Charles se trouvait l'objet des attentions de madame des Grassins, qui lui faisait des agaceries.

20 — Vous êtes bien courageux, monsieur, lui dit-elle, de quitter les plaisirs de la capitale, pendant l'hiver, pour venir habiter Saumur. Mais, si nous ne vous faisons pas trop peur, vous verrez que l'on peut encore s'y amuser.

Charles se trouvait si dépaysé dans cette salle, si loin du vaste château et de la fastueuse existence qu'il supposait à son oncle, qu'en regardant madame des Grassins, il aperçut enfin une image à demi effacée des figures parisiennes.

30 Il répondit avec grâce à l'espèce d'invitation qui lui était adressée, et il s'engagea naturellement une conversation dans laquelle madame des Grassins baissa graduellement sa voix pour la mettre en harmonie avec la nature de ses confidences. Il existait chez elle et chez Charles un même besoin de confiance. Aussi, après

quelques moments de causerie coquette et de plaisanteries sérieuses, l'adroite provinciale put-elle lui dire sans se croire entendue des autres personnes qui parlaient de la vente des vins, dont s'occupait en ce moment tout le Saumurois :—“ Monsieur, si vous voulez nous faire l'honneur de venir nous voir, vous ferez très certainement autant de plaisir à mon mari qu'à moi. Notre salon est le seul dans Saumur où vous trouverez réunis le haut commerce et la noblesse : nous appartenons aux deux sociétés, qui ne veulent se rencontrer que là, parce que 10 l'on s'y amuse. Mon mari, je le dis avec orgueil, est également considéré par les uns et par les autres. Ainsi nous tâcherons de faire diversion à l'ennui de votre séjour ici. Si vous restiez chez monsieur Grandet, que deviendriez-vous, bon Dieu ! Votre oncle est un grigou qui ne pense qu'à ses provins, votre tante est une dévote qui ne sait pas coudre deux idées, et votre cousine est une petite sottie, sans éducation, commune, sans dot, et qui passe sa vie à raccommoder des torchons.”

— Elle est très bien, cette femme, se dit en lui-même 20 Charles Grandet, en répondant aux minauderies de madame des Grassins.

— Il me semble, ma femme, que tu veux accaparer monsieur, dit en riant le gros et grand banquier.

A cette observation, le notaire et le président dirent des mots plus ou moins malicieux ; mais l'abbé les regarda d'un air fin, et résuma leurs pensées en prenant une pincée de tabac et offrant sa tabatière à la ronde :—“ Qui mieux que madame, dit-il, pourrait faire à monsieur les honneurs de Saumur ?” 30

Sans paraître y prêter la moindre attention, l'abbé Cruchot avait su deviner la conversation de Charles et de madame des Grassins.

— Monsieur, dit enfin Adolphe à Charles d'un air qu'il aurait voulu rendre dégagé, je ne sais si vous avez

conservé quelque souvenir de moi ; j'ai eu le plaisir d'être votre vis-à-vis à un bal donné par monsieur le baron de Nucingen, et...

— Parfaitement, monsieur, parfaitement, répondit Charles, surpris de se voir l'objet des attentions de tout le monde.

— Monsieur est votre fils ? demanda-t-il à madame des Grassins.

— Oui, monsieur, dit-elle.

10 — Vous étiez donc bien jeune à Paris ? reprit Charles en s'adressant à Adolphe.

— Que voulez-vous, monsieur, dit l'abbé, nous les envoyons à Babylone aussitôt qu'ils sont sevrés.

Madame des Grassins interrogea l'abbé par un regard d'une étonnante profondeur.

— Il faut venir en province, dit-il en continuant, pour trouver des femmes de trente et quelques années aussi fraîches que l'est madame, après avoir eu des fils bientôt licenciés en droit. Il me semble être encore au jour
20 où les jeunes gens et les dames montaient sur des chaises pour vous voir danser au bal, madame, ajouta l'abbé en se tournant vers son adversaire femelle. Pour moi, vos succès sont d'hier...

— Oh ! le vieux scélérat ! se dit en elle-même madame des Grassins, me devinerait-il donc ?

— Il paraît que j'aurai beaucoup de succès à Saumur, se disait Charles en déboutonnant sa redingote, se mettant la main dans son gilet, et jetant son regard à travers les espaces pour imiter la pose donnée à lord
30 Byron par Chantrey.

CHAPITRE VII.

La lettre fatale.

L'inattention du père Grandet, ou, pour mieux dire, la préoccupation dans laquelle le plongeait la lecture de sa lettre n'échappèrent ni au notaire ni au président, qui tâchaient d'en conjecturer le contenu par les imperceptibles mouvements de la figure du bonhomme, alors fortement éclairée par la chandelle. Le vigneron maintenait difficilement le calme habituel de sa physionomie. D'ailleurs, chacun pourra se peindre la contenance 10 affectée par cet homme en lisant la fatale lettre que voici :

“ Mon frère, voici bientôt vingt-trois ans que nous ne nous sommes vus. Mon mariage a été l'objet de notre dernière entrevue, après laquelle nous nous sommes quittés joyeux l'un et l'autre. Certes, je ne pouvais guère prévoir que tu serais un jour le soutien de la famille, à la prospérité de laquelle tu applaudissais alors. Quand tu tiendras cette lettre en tes mains, je n'existerai plus.

“ Dans la position où j'étais, je n'ai pas voulu survivre 20 à la honte d'une faillite. Je me suis tenu sur le bord du gouffre jusqu'au dernier moment, espérant surnager toujours. Il faut y tomber. Les banqueroutes réunies de mon agent de change et de Roguin, mon notaire, m'emportent mes dernières ressources et ne me laissent rien. J'ai la douleur de devoir près de quatre millions sans pouvoir offrir plus de vingt-cinq pour cent d'actif. Mes vins emmagasinés éprouvent en ce moment la baisse ruineuse que causent l'abondance et la qualité de vos récoltes. Dans trois jours, Paris dira : — “ Monsieur 30

Grandet était un fripon ! ” Je me coucherai, moi probe, dans un linceul d'infamie.

“ Je ravis à mon fils et son nom que j'entache et la fortune de sa mère. Il ne sait rien de cela, ce malheureux enfant que j'idolâtre. Nous nous sommes dit adieu tendrement. Il ignorait, par bonheur, que les derniers flots de ma vie s'épanchaient dans cet adieu. Ne me maudira-t-il pas un jour ? Mon frère, mon frère, la malédiction de nos enfants est épouvantable : ils peuvent
10 appeler de la nôtre, mais la leur est irrévocable. Grandet, tu es mon aîné, tu me dois ta protection : fais que Charles ne jette aucune parole amère sur ma tombe ! Mon frère, si je t'écrivais avec mon sang et mes larmes, il n'y aurait pas autant de douleurs que j'en mets dans cette lettre : car je pleurerais, je saignerais, je serais mort, je ne souffrirais plus ; mais je souffre et vois la mort d'un œil sec. Te voilà donc le père de Charles ! il n'a point de parents du côté maternel, tu sais pourquoi. Pourquoi n'ai-je pas obéi aux préjugés sociaux ? Pourquoi ai-je
20 cédé à l'amour ? Pourquoi ai-je épousé la fille naturelle d'un grand seigneur ? Charles n'a plus de famille. O mon malheureux fils ! mon fils !

“ Écoute, Grandet, je ne suis pas venu t'implorer pour moi ; d'ailleurs, tes biens ne sont peut-être pas assez considérables pour supporter une hypothèque de trois millions ; mais pour mon fils ! Sache-le bien, mon frère, mes mains suppliantes se sont jointes en pensant à toi. Grandet, je te confie Charles en mourant. Enfin je regarde mes pistolets sans douleur en pensant que tu lui
30 serviras de père. Il m'aimait bien, Charles ; j'étais si bon pour lui, je ne le contrariais jamais ; il ne me maudira pas. D'ailleurs, tu verras ; il est doux, il tient de sa mère, il ne te donnera jamais de chagrin. Pauvre enfant ! accoutumé aux jouissances du luxe, il ne connaît aucune des privations auxquelles nous a condamnés l'un et l'autre notre première misère...

“ Et le voilà ruiné, seul. Oui, tous mes amis le fuiront et c'est moi qui serai la cause de ses humiliations. Ah ! je voudrais avoir le bras assez fort pour l'envoyer d'un seul coup dans les cieux près de sa mère. Folie !... je reviens à mon malheur, à celui de Charles. Je te l'ai donc envoyé pour que tu lui apprennes convenablement et ma mort et son sort à venir. Sois un père pour lui, mais un bon père. Ne l'arrache pas tout à coup à sa vie oisive, tu le tuerais.

“ Je lui demande à genoux de renoncer aux créances 10 qu'en qualité d'héritier de sa mère il pourrait exercer contre moi. Mais c'est une prière superflue ; il a de l'honneur, et sentira bien qu'il ne doit pas se joindre à mes créanciers. Fais-le renoncer à ma succession en temps utile. Révèle-lui les dures conditions de la vie que je lui fais ; et, s'il me conserve sa tendresse, dis-lui bien en mon nom que tout n'est pas perdu pour lui. Oui, le travail, qui nous a sauvés tous deux, peut lui rendre la fortune que je lui emporte, et, s'il veut écouter la voix de son père, qui, pour lui, voudrait sortir un 20 moment du tombeau, qu'il parte, qu'il aille aux Indes.

“ Mon frère, Charles est un jeune homme probe et courageux : tu lui feras une pacotille ; il mourrait plutôt que de ne pas te rendre les premiers fonds que tu lui prêteras, car tu lui en prêteras, Grandet ! sinon tu te créerais des remords. Ah ! si mon enfant ne trouvait ni secours ni tendresse en toi, je demanderais éternellement vengeance à Dieu de ta dureté. Si j'avais pu sauver quelques valeurs, j'avais bien le droit de lui remettre une somme sur le bien de sa mère ; mais les paiements de 30 ma fin du mois avaient absorbé toutes mes ressources.

“ Je n'aurais pas voulu mourir dans le doute sur le sort de mon enfant ; j'aurais voulu sentir de saintes promesses dans la chaleur de ta main, qui m'eût réchauffé... mais le temps me manque !... Pendant que

Charles voyage, je suis obligé de dresser mon bilan. Je tâche de prouver, par la bonne foi qui préside à mes affaires qu'il n'y a, dans mes désastres, ni faute ni improbité. N'est-ce pas m'occuper de Charles? Adieu, mon frère. Que toutes les bénédictions de Dieu te soient acquises pour la généreuse tutelle que je te confie, et que tu acceptes, je n'en doute pas. Il y aura sans cesse une voix qui priera pour toi dans le monde où nous devons aller tous un jour et où je suis déjà."

10

"VICTOR-ANGE-GUILLAUME GRANDET."

— Vous causez donc ? dit le père Grandet en pliant avec exactitude la lettre dans les mêmes plis et la mettant dans la poche de son gilet. Il regarda son neveu d'un air humble et craintif, sous lequel il cacha ses émotions et ses calculs.—Vous êtes-vous réchauffé?

— Très bien, mon cher oncle.

— Eh bien, où sont donc nos femmes ? dit l'oncle oubliant déjà que son neveu couchait chez lui. En ce moment Eugénie et madame Grandet rentrèrent.

20 — Tout est-il arrangé là-haut ? leur demanda le bonhomme en retrouvant son calme.

— Oui, mon père.

— Eh bien, mon neveu, si vous êtes fatigué, Nannon va vous conduire à votre chambre. Dame ! ce ne sera pas un appartement de *mirriflor* ! mais vous excuserez de pauvres vigneron qui n'ont jamais le sou. Les impôts nous avalent tout.

— Nous ne voulons pas être indiscrets, Grandet, dit le banquier. Vous pouvez avoir à jaser avec
30 votre neveu, nous vous souhaitons le bonsoir. A demain.

A ces mots, l'assemblée se leva, et chacun fit la révérence suivant son caractère. Le vieux notaire alla chercher sous la porte sa lanterne, et vint l'allumer

en offrant aux des Grassins de les reconduire. Madame des Grassins n'avait pas prévu l'incident qui devait faire finir prématurément la soirée, et son domestique n'était pas arrivé.

— Voulez-vous me faire l'honneur d'accepter mon bras, madame ? dit l'abbé Cruchot à madame des Grassins.

— Merci, monsieur l'abbé ; j'ai mon fils, répondit-elle sèchement.

— Les dames ne sauraient se compromettre avec ¹⁸ moi, dit l'abbé.

— Donne donc le bras à monsieur Cruchot, lui dit son mari.

L'abbé emmena la jolie dame assez lestement pour se trouver à quelques pas en avant de la caravane.

— Il est très bien, ce jeune homme, madame, lui dit-il en lui prenant le bras. *Adieu, paniers, vendanges sont faites !* Il vous faut dire adieu à mademoiselle Grandet ; Eugénie sera pour le Parisien. A moins que ce cousin ne soit amouraché d'une Parisienne, votre fils Adolphe ²⁰ va rencontrer en lui le rival le plus...

— Laissez donc, monsieur l'abbé. Ce jeune homme ne tardera pas à s'apercevoir qu'Eugénie est une niaise, une fille sans fraîcheur. L'avez-vous examinée ? elle était, ce soir, jaune comme un coing.

— Vous l'avez peut-être déjà fait remarquer au cousin ?

— Et je ne m'en suis pas gênée...

— Mettez-vous toujours auprès d'Eugénie, madame, et vous n'aurez pas grand'chose à dire à ce jeune homme ³⁰ contre sa cousine ; il fera de lui-même une comparaison qui...

— D'abord, il m'a promis de venir dîner après-demain chez moi...

— Il est clair, disait, de son côté, le président, de sa

grosse voix, que monsieur Grandet de Paris envoie son fils à Saumur dans des intentions extrêmement matrimoniales...

— Mais, alors, le cousin ne serait pas tombé comme une bombe ! répliquait le notaire.

— Cela ne dirait rien, répondit monsieur des Grassins, le bonhomme est *cachotier*.

— Des Grassins, mon ami, je l'ai invité à dîner, ce jeune homme. Il faudra que tu ailles prier monsieur et
10 madame de Larsonnière, et les du Hautoy, avec la belle demoiselle du Hautoy, bien entendu. Pourvu qu'elle se mette bien ce jour-là ! Par jalousie, sa mère la fagote si mal ! J'espère, messieurs, que vous nous ferez l'honneur de venir, ajouta-t-elle en arrêtant le cortège pour se retourner vers les deux Cruchot.

— Vous voilà chez vous, madame, dit le notaire.

Après avoir salué les trois des Grassins, les trois Cruchot s'en retournèrent chez eux, en se servant de ce génie d'analyse que possèdent les provinciaux pour étudier
20 sous toutes ses faces le grand événement de cette soirée, qui changeait les positions respectives des cruchotins et des grassinistes.

L'admirable bon sens qui dirigeait les actions de ces grands calculateurs leur fit sentir aux uns et aux autres la nécessité d'une alliance momentanée contre l'ennemi commun. Ne devaient-ils pas mutuellement empêcher Eugénie d'aimer son cousin, et Charles de penser à sa cousine ? Le Parisien pourrait-il résister aux insinuations perfides, aux calomnies doucereuses, aux médisances
30 pleines d'éloges, aux dénégations naïves qui allaient constamment tourner autour de lui, et l'engluer, comme les abeilles enveloppent de cire le colimaçon tombé dans leur ruche ?

CHAPITRE VIII.

Scènes d'intérieur.—Le "laboratoire" du père Grandet.

Lorsque les quatre parents se trouvèrent seuls dans la salle, monsieur Grandet dit à son neveu :—Il faut se coucher. Il est trop tard pour causer des affaires qui vous amènent ici ; nous prendrons demain un moment convenable. Ici, nous déjeunons à huit heures. A midi, nous mangeons un fruit, un rien de pain sur le pouce, et nous buvons un verre de vin blanc ; puis nous dînons, ¹⁰ comme les Parisiens, à cinq heures. Voilà l'ordre. Si vous voulez voir la ville ou les environs, vous serez libre comme l'air. Vous m'excuserez si mes affaires ne me permettent pas toujours de vous accompagner. Vous les entendrez peut-être tous dire ici, en insinuant que je suis riche :—" monsieur Grandet par-ci, monsieur Grandet par-là !" Je les laisse dire : leurs bavardages ne nuisent point à mon crédit. Mais je n'ai pas le sou, et je travaille à mon âge comme un jeune compagnon, qui n'a pour tout bien qu'une mauvaise plane et deux bons bras. ²⁰ Vous verrez peut-être bientôt par vous-même ce que coûte un écu quand il faut le suer. Allons, Nanon, les chandelles !

— J'espère, mon neveu, que vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin, dit madame Grandet ; mais, s'il vous manquait quelque chose, vous pourrez appeler Nanon.

— Ma chère tante, ce serait difficile ; j'ai, je crois, emporté toutes mes affaires. Permettez-moi de vous souhaiter une bonne nuit, ainsi qu'à ma jeune cousine. ³⁰

Charles prit des mains de Nanon une bougie allumée, une bougie d'Anjou, bien jaune de ton, vieille en boutique et si pareille à de la chandelle, que monsieur Grandet, incapable d'en soupçonner l'existence au logis, ne s'aperçut pas de cette magnificence.

— Je vais vous montrer le chemin, dit le bonhomme.

Au lieu de sortir par la porte de la salle qui donnait sous la voûte, Grandet fit la cérémonie de passer par le
10 couloir qui séparait la salle de la cuisine. Une porte battante, garnie d'un grand carreau de verre ovale, fermait ce couloir du côté de l'escalier, afin de tempérer le froid qui s'y engouffrait. Mais en hiver la bise n'en sifflait pas moins par là très rudement, et, malgré les bourrelets mis aux portes de la salle, à peine la chaleur s'y maintenait-elle à un degré convenable.

Nanon alla verrouiller la grande porte, ferma la salle et détacha, dans l'écurie, un chien-loup dont la voix était cassée comme s'il avait une laryngite. Cet animal,
20 d'une notable férocité, ne connaissait que Nanon. Ces deux créatures champêtres s'entendaient.

Quand Charles vit les murs jaunâtres et enfumés de la cage où l'escalier à rampe vermoulue tremblait sous le pas pesant de son oncle, son dégrisement alla *rinforzando*. Il se croyait dans un juchoir à poules. Sa tante et sa cousine, vers lesquelles il se retourna pour interroger leurs figures, étaient si bien façonnées à cet escalier, que, ne devinant pas la cause de son étonnement, elles le prirent pour une expression amicale, et y
30 répondirent par un sourire agréable qui le désespéra :—
“Que diantre mon père m'envoie-t-il faire ici ?” se disait-il.

Arrivé sur le premier palier, il aperçut trois portes peintes en rouge étrusque et sans chambranles, des portes perdues dans la muraille poudreuse et garnies de bandes

en fer boulonnées, apparentes, terminées en façon de flammes comme l'était, à chaque bout, la longue entrée de la serrure.

Celle de ces portes qui se trouvait au haut de l'escalier, et qui donnait entrée dans la pièce située au-dessus de la cuisine, était évidemment murée. On n'y pénétrait en effet que par la chambre de Grandet, à qui cette pièce servait de cabinet. L'unique croisée d'où elle tirait son jour était défendue, sur la cour, par d'énormes barreaux en fer grillagés. Personne, pas même madame 10 Grandet, n'avait la permission d'y venir : le bonhomme voulait y rester seul, comme un alchimiste à son fourneau.

Là, sans doute, quelque cachette avait été très habilement pratiquée ; là s'emmagasinaient les titres de propriété, là pendaient les balances à peser les louis, là se faisaient nuitamment et en secret les quittances, les reçus, les calculs, de manière que les gens d'affaires, voyant toujours Grandet prêt à tout, pouvaient imaginer qu'il avait à ses ordres une fée ou un démon. 20

Là, sans doute, quand Nanon ronflait à ébranler les planchers, quand le chien-loup veillait et bâillait dans la cour, quand madame et mademoiselle Grandet étaient bien endormies, venait le vieux tonnelier choyer, caresser, couvrir, cercler son or. Les murs étaient épais, les contrevents discrets. Lui seul avait la clef de ce laboratoire, où, disait-on, il consultait des plans sur lesquels ses arbres à fruit étaient désignés, et où il chiffrait ses produits à un provin, à une bourrée près.

L'entrée de la chambre d'Eugénie faisait face à cette 30 porte murée. Puis, au bout du palier, était l'appartement des deux époux, qui occupaient tout le devant de la maison. Madame Grandet avait une chambre contiguë à celle d'Eugénie, chez qui l'on entrait par une porte vitrée. La chambre du maître était séparée

de celle de sa femme par une cloison, et, du mystérieux cabinet par un gros mur.

Le père Grandet avait logé son neveu au second étage, dans la haute mansarde située au-dessus de sa chambre, de manière à pouvoir l'entendre, s'il lui prenait fantaisie d'aller et de venir. Quand Eugénie et sa mère arrivèrent au milieu du palier, elles se donnèrent le baiser du soir ; puis, après avoir dit à Charles quelques mots d'adieu, froids sur les lèvres, mais certes chaleureux
10 au cœur de la fille, elles rentrèrent dans leurs chambres.

— Vous voilà chez vous, mon neveu, dit le père Grandet à Charles en lui ouvrant sa porte. Si vous aviez besoin de sortir, vous appelleriez Nanon. Sans elle, votre serviteur ! Le chien vous mangerait sans vous dire un seul mot. Dormez bien. Bonsoir. Ha ! ha ! ces dames vous ont fait du feu, reprit-il. En ce moment la grande Nanon apparut, armée d'une bassinoire. — En voilà bien d'une autre ! dit monsieur
20 Grandet. Prenez-vous mon neveu pour une femmelette ? Veux-tu bien remporter ta braise, Nanon !

— Mais, monsieur, les draps sont humides, et ce monsieur est vraiment mignon comme une femme.

— Allons, va, puisque tu l'as dans la tête, dit Grandet en la poussant par les épaules ; mais prends garde de mettre le feu. Puis l'avare descendit en grommelant de vagues paroles.

Charles demeura pantois au milieu de ses malles.
30 Après avoir jeté les yeux sur les murs d'une chambre en mansarde tendue de ce papier jaune à bouquets de fleurs qui tapisse les guinguettes, sur une cheminée en pierre de liais cannelée, dont le seul aspect donnait froid, sur des chaises de bois jaune garnies en canne vernissée, et qui semblaient avoir plus de

quatre angles, sur le magnifique tapis de lisière placé au bas d'un lit à ciel dont les pentes en drap tremblaient comme si elles allaient tomber, achevées par les vers, il regarda sérieusement la grande Nanon et lui dit :

— Ah ça ! ma chère enfant, suis-je bien chez monsieur Grandet, l'ancien maire de Saumur, frère de monsieur Grandet de Paris ?

— Oui, monsieur, chez un bien aimable, un bien doux, un bien parfait monsieur. Faut-il que je vous aide à défaire vos malles ? 10

— Ma foi, je le veux bien, mon vieux troupier ! N'avez-vous pas servi dans les marins de la garde impériale ?

— Oh ! oh ! oh ! oh ! dit Nanon, qu'est-ce que c'est que ça, les marins de la garde ?

— Tenez, cherchez ma robe de chambre qui est dans cette valise. En voici la clef.

Nanon fut tout émerveillée de voir une robe de chambre en soie verte à fleurs d'or et à dessins antiques.

— Vous allez mettre ça pour vous coucher ? dit-elle. 20

— Oui.

Bonté divine ! le beau devant d'autel que ça ferait pour la paroisse ! Mais, mon cher mignon monsieur, donnez donc ça à l'église, vous sauverez votre âme, tandis que ça vous la fera perdre. Oh ! que vous êtes donc gentil comme ça ! Je vais appeler mademoiselle pour qu'elle vous regarde.

— Allons, Nanon, puisque Nanon il y a, voulez-vous vous taire ! Laissez-moi me coucher, j'arrangerai mes affaires demain ; et si ma robe vous plaît tant, vous 30 sauverez votre âme. Je suis trop bon chrétien pour vous la refuser en m'en allant, et vous pourrez en faire ce que vous voudrez.

Nanon resta plantée sur ses pieds, contemplant Charles, sans pouvoir ajouter foi à ses paroles.

— Me donner ce bel atour ! dit-elle en s'en allant. Il rêve déjà, ce monsieur. Bonsoir.

— Bonsoir, Nanon.

— Qu'est-ce que je suis venu faire ici ? se dit Charles en s'endormant. Mon père n'est pas un niais, mon voyage doit avoir un but. Psch ! à demain les affaires sérieuses, disait je ne sais quelle ganache grecque.

— Sainte Vierge ! qu'il est gentil, mon cousin ! se dit Eugénie en interrompant ses prières, qui ce soir-là ne
10 furent pas finies.

Madame Grandet n'eut aucune pensée en se couchant. Elle entendait, par la porte de communication qui se trouvait au milieu de la cloison, l'avare se promenant de long en long dans sa chambre. Semblable à toutes les femmes timides, elle avait étudié le caractère de son seigneur. De même que la mouette prévoit l'orage, elle avait, à d'imperceptibles signes, pressenti la tempête intérieure qui agitait Grandet, et, pour employer l'expression dont elle se servait, elle faisait alors la morte.
20 Grandet regardait la porte intérieurement doublée en tôle qu'il avait fait mettre à son cabinet et se disait : — " Quelle idée bizarre a eue mon frère de me léguer son enfant ? Jolie succession ! Je n'ai pas vingt écus à donner. Mais qu'est-ce que vingt écus pour ce mirliflor qui lorgnait mon baromètre comme s'il avait voulu en faire du feu ? "

En songeant aux conséquences de ce testament de douleur, Grandet était peut-être plus agité que ne l'était son frère au moment où il le traça.

30 — J'aurais cette robe d'or ? disait Nanon, qui s'endormit habillée de son devant d'autel, rêvant de fleurs, de tapis, de damas, pour la première fois de sa vie, comme Eugénie rêva d'amour.

CHAPITRE IX.

Premier amour.—Paysage d'automne.— Portrait d'Eugénie.

Dans la pure et monotone vie des jeunes filles, il vient une heure délicieuse où le soleil leur épanche ses rayons dans l'âme, où la fleur leur exprime des pensées, où les palpitations du cœur communiquent au cerveau leur chaude fécondance, et fondent les idées en un vague désir ; jour d'innocente mélancolie et de suaves joyeusetés ! Quand les enfants commencent à voir, ils 10 sourient ; quand une fille entrevoit le sentiment dans la nature, elle sourit comme elle souriait enfant. Si la lumière est le premier amour de la vie, l'amour n'est-il pas la lumière du cœur ? Le moment de voir clair aux choses d'ici-bas était arrivé pour Eugénie.

Matinale comme toutes les filles de province, elle se leva de bonne heure, fit sa prière, et commença l'œuvre de sa toilette, occupation qui désormais allait avoir un sens. Elle lissa d'abord ses cheveux châtons, tordit leurs grosses nattes au-dessus de sa tête avec le plus 20 grand soin, en évitant que les cheveux ne s'échappassent de leurs tresses et introduisit dans sa coiffure une symétrie qui rehaussa la timide candeur de son visage, en accordant la simplicité des accessoires à la naïveté des lignes.

En se lavant plusieurs fois les mains dans de l'eau pure qui lui durcissait et rougissait la peau, elle regarda ses beaux bras ronds, et se demanda ce que faisait son cousin pour avoir les mains si mollement blanches, les ongles si bien façonnés. Elle mit des bas neufs et ses 30

plus jolis souliers. Elle se laça droit, sans passer d'œillelets. Enfin, souhaitant, pour la première fois de sa vie, de paraître à son avantage, elle connut le bonheur d'avoir une robe fraîche, bien faite, et qui la rendait attrayante.

Quand sa toilette fut achevée, elle entendit sonner l'horloge de la paroisse, et s'étonna de ne compter que sept heures. Le désir d'avoir tout le temps nécessaire pour se bien habiller l'avait fait lever trop tôt. Ignorant
10 l'art de remanier dix fois une boucle de cheveux et d'en étudier l'effet, Eugénie se croisa tout bonnement les bras, s'assit à sa fenêtre, contempla la cour, le jardin étroit et les hautes terrasses qui le dominaient ; vue mélancolique, bornée, mais qui n'était pas dépourvue des mystérieuses beautés particulières aux endroits solitaires ou à la nature inculte.

Auprès de la cuisine se trouvait un puits entouré d'une margelle, et à poulie maintenue dans une branche de fer courbée, qu'embrassait une vigne aux pampres flétris,
20 rougis, brouis par la saison. De là, le tortueux sarment gagnait le mur, s'y attachait, courait le long de la maison, et finissait par un bûcher où le bois était rangé avec autant d'exactitude que peuvent l'être les livres d'un bibliophile. Le pavé de la cour offrait ces teintes noirâtres produites avec le temps par les mousses, par les herbes, par le défaut de mouvement. Les murs épais présentaient leur chemise verte, ondée de longues traces brunes. Enfin les huit marches qui régnaient au fond de la cour et menaient à la porte du jardin, étaient dis-
30 jointes et ensevelies sous de hautes plantes, comme le tombeau d'un chevalier enterré par sa veuve au temps des croisades.

Au-dessus d'une assise de pierres toutes rongées s'élevait une grille de bois pourri, à moitié tombée de vétusté, mais à laquelle se mariaient, à leur gré, des

plantes grimpantes. De chaque côté de la porte à claire-voie s'avançaient les rameaux tortus de deux pommiers rabougris. Trois allées parallèles, sablées et séparées par des carrés dont les terres étaient maintenues au moyen d'une bordure en buis, composaient ce jardin que terminait, au bas de la terrasse, un couvert de tilleuls. A un bout, des framboisiers ; à l'autre, un immense noyer qui inclinait ses branches jusque sur le cabinet du tonnelier.

Un jour pur et le beau soleil des automnes naturels ¹⁰ aux rives de la Loire commençaient à dissiper le glaci imprimé par la nuit aux pittoresques objets, aux murs, aux plantes qui meublaient ce jardin et la cour. Eugénie trouva des charmes tout nouveaux dans l'aspect de ces choses, auparavant si ordinaires pour elle. Mille pensées confuses naissaient dans son âme, et y croissaient à mesure que croissaient au dehors les rayons du soleil. Elle eut enfin ce mouvement de plaisir vague, inexplicable, qui enveloppe l'être moral, comme un nuage envelopperait l'être physique. Ses réflexions s'accordaient avec les ²⁰ détails de ce singulier paysage, et les harmonies de son cœur firent alliance avec les harmonies de la nature.

Quand le soleil atteignit un pan de mur, d'où tombaient des cheveux de Vénus aux feuilles épaisses à couleurs changeantes comme la gorge des pigeons, de célestes rayons d'espérance illuminèrent l'avenir pour Eugénie, qui désormais se plut à regarder ce pan de mur, ses fleurs pâles, ses clochettes bleues et ses herbes fanées, auxquelles se mêla un souvenir gracieux comme ceux de l'enfance. Le bruit que chaque feuille produisait dans ³⁰ cette cour sonore, en se détachant de son rameau, donnait une réponse aux secrètes interrogations de la jeune fille, qui serait restée là pendant toute la journée sans s'apercevoir de la fuite des heures. Puis vinrent de tumultueux mouvements d'âme. Elle se leva fréquemment, se mit

devant son miroir, et s'y regarda comme un auteur de bonne foi contemple son œuvre pour se critiquer et se dire des injures à lui-même.

“ Je ne suis pas assez belle pour lui ! ” Telle était la pensée d'Eugénie, pensée humble et fertile en souffrances. La pauvre fille ne se rendait pas justice, mais la modestie ou mieux la crainte, est une des premières vertus de l'amour. Eugénie appartenait bien à ce type d'enfants fortement constitués, comme ils le sont dans la petite
10 bourgeoisie, et dont les beautés paraissent vulgaires ; mais si elle ressemblait à la Venus de Milo, ses formes étaient ennoblies par cette suavité du sentiment chrétien, qui purifie la femme et lui donne une distinction inconnue aux sculpteurs anciens.

Elle avait une tête énorme, le front masculin mais délicat du Jupiter de Phidias, et des yeux gris auxquels sa chaste vie, en s'y portant tout entière, imprimait une lumière jaillissante. Les traits de son visage rond, jadis
20 frais et rose, avaient été grossis par une petite vérole, assez clément pour n'y point laisser de traces, mais qui avait détruit le velouté de la peau, néanmoins si douce et si fine encore que le pur baiser de sa mère y traçait passagèrement une marque rouge. Son nez était un peu trop fort, mais il s'harmoniait avec une bouche d'un rouge de minium, dont les lèvres à mille raies étaient pleines d'amour et de bonté. Le col avait une rondeur parfaite. Il manquait sans doute un peu de grâce due à la toilette ; mais, pour les connaisseurs, la non-flexibilité de cette haute taille devait être un charme.

30 Eugénie, grande et forte, n'avait donc rien du joli qui plaît aux masses ; mais elle était belle de cette beauté si facile à reconnaître, et dont s'éprennent seulement les artistes. Le peintre qui cherche ici-bas un type à la céleste pureté de Marie, qui demande à toute la nature féminine ces yeux modestement fiers devinés par

Raphaël, ces lignes vierges, souvent dues au hasard, mais qu'une vie chrétienne et pudique peut seule conserver ou faire acquérir ; ce peintre, amoureux d'un si rare modèle, eût trouvé tout à coup, dans le visage d'Eugénie, la noblesse innée qui s'ignore ; il eût vu sous un front calme un monde d'amour, et, dans la coupe des yeux, dans l'habitude des paupières, le je ne sais quoi de divin.

Ses traits, les contours de sa tête, que l'expression du plaisir n'avait jamais ni altérés ni fatigués, ressemblaient ¹⁰ aux lignes d'horizon si doucement tranchées dans le lointain des lacs tranquilles. Cette physionomie calme, colorée, bordée de leur comme une jolie fleur éclore, reposait l'âme, communiquait le charme de la conscience qui s'y reflétait, et commandait le regard. Eugénie était encore sur la rive de la vie où fleurissent les illusions enfantines, où se cueillent les marguerites avec des délices plus tard inconnues. Aussi se dit-elle en se mirant, sans savoir encore ce qu'était l'amour : — “ Je suis trop laide, il ne fera pas attention à moi.” ²⁰

Puis elle ouvrit la porte de sa chambre qui donnait sur l'escalier, et tendit le cou pour écouter les bruits de la maison : — “ Il ne se lève pas ! ” pensa-t-elle en entendant la tousserie matinale de Nanon, et la bonne fille allant, venant, balayant la salle, allumant son feu, enchaînant le chien et parlant à ses bêtes dans l'écurie. Aussitôt Eugénie descendit, et courut à Nanon qui trayait la vache.

— Nanon, ma bonne Nanon, fais donc de la crème pour le café de mon cousin. ³⁰

— Mais, mademoiselle, il aurait fallu s'y prendre hier, dit Nanon qui partit d'un gros éclat de rire. Je ne peux pas faire de la crème. Votre cousin est mignon, mignon, mais vraiment mignon. Vous ne l'avez pas vu dans sa *chambrelouque* de soie et d'or. Je l'ai vu, moi. Il

porte du linge fin comme celui du surplis à monsieur le curé.

— Nanon, fais-nous donc de la galette.

— Et qui me donnera du bois pour le four, et de la farine, et du beurre ? dit Nanon, laquelle, en sa qualité de premier ministre de Grandet, prenait parfois une importance énorme aux yeux d'Eugénie et de sa mère. Faut-il pas le voler, cet homme, pour fêter votre cousin ? Demandez-lui du beurre, de la farine, du bois ; il est
10 votre père, il peut vous en donner. Tenez, le voilà qui descend pour voir aux provisions...

Eugénie se sauva dans le jardin, tout épouvantée en entendant trembler l'escalier sous le pas de son père. Elle éprouvait déjà les effets de cette profonde pudeur et de cette conscience particulière de notre bonheur qui nous fait croire, non sans raison peut-être, que nos pensées sont gravées sur notre front et sautent aux yeux d'autrui.

En s'apercevant enfin du froid dénûment de la maison
20 paternelle, la pauvre fille concevait une sorte de dépit de ne pouvoir la mettre en harmonie avec l'élégance de son cousin. Elle éprouva un besoin passionné de faire quelque chose pour lui : quoi ? elle n'en savait rien. Naïve et vraie, elle se laissait aller à sa nature angélique sans se défier ni de ses impressions ni de ses sentiments. Le seul aspect de son cousin avait éveillé chez elle les penchants naturels de la femme, et ils durent se déployer d'autant plus vivement, qu'ayant atteint sa vingt-troisième année, elle se trouvait dans la plénitude de son in-
30 telligence.

Pour la première fois, elle eut dans le cœur de la terreur à l'aspect de son père, vit en lui le maître de son sort, et se crut coupable d'une faute en lui taisant quelques pensées. Elle se mit à marcher à pas précipités, en s'étonnant de respirer un air plus pur, de sentir les rayons

du soleil plus vivifiants, et d'y puiser une chaleur morale, une vie nouvelle. Pendant qu'elle cherchait un artifice pour obtenir la galette, il s'élevait entre la Grande Nanon et Grandet une de ces querelles aussi rares entre eux que les hirondelles en hiver. Muni de ses clefs, le bonhomme était venu pour mesurer les vivres nécessaires à la consommation de la journée.

— Reste-t-il du pain d'hier ? dit-il à Nanon.

— Pas une miette, monsieur.

Grandet prit un gros pain rond, bien enfariné, 10 moulé dans un de ces paniers plats qui servent à boullanger en Anjou, et il allait le couper, quand Nanon lui dit :

— Nous sommes cinq, aujourd'hui, monsieur.

— C'est vrai, répondit Grandet ; mais ton pain pèse six livres, il en restera. D'ailleurs, ces jeunes gens de Paris, tu verras que ça ne mange point de pain.

— Ça mangera donc de la *frippe* ? dit Nanon.

En Anjou, la frippe, mot du lexique populaire, exprime l'accompagnement du pain, depuis le beurre étendu sur 20 la tartine, frippe vulgaire, jusqu'aux confitures d'alberge, la plus distinguée des frippes ; et tous ceux qui, dans leur enfance, ont léché la frippe et laissé le pain, comprendront la portée de cette locution.

— Non, répondit Grandet, ça ne mange ni frippe ni pain. Ils sont quasiment comme des filles à marier.

Enfin, après avoir parcimonieusement ordonné le menu quotidien, le bonhomme allait se diriger vers son fruitier, en fermant néanmoins les armoires de sa *dépense*, lorsque Nanon l'arrêta pour lui dire :

30

— Monsieur, donnez-moi donc alors de la farine et du beurre ; je ferai une galette aux enfants.

— Ne vas-tu pas mettre la maison au pillage à cause de mon neveu ?

— Je ne pensais pas plus à votre neveu qu'à votre

chien, pas plus que vous n'y pensez vous-même. Ne voilà-t-il pas que vous ne m'avez *aveint* que six morceaux de sucre ! Il m'en faut huit.

— Ah ! ça, Nanon, je ne t'ai jamais vue comme ça ! Qu'est-ce qui te passe donc par la tête ? Es-tu la maîtresse ici ? Tu n'auras que six morceaux de sucre.

— Eh bien, votre neveu, avec quoi sucrera-t-il donc son café ?

— Avec deux morceaux, je m'en passerai, moi.

10 — Vous vous passerez de sucre, à votre âge ! J'aimerais mieux vous en acheter de ma poche.

— Mêlé-toi de ce qui te regarde.

Malgré la baisse du prix, le sucre était toujours, aux yeux du tonnelier, la plus précieuse des denrées coloniales ; il valait toujours six francs la livre pour lui. L'obligation de le ménager, prise sous l'Empire, était devenue la plus indélébile de ses habitudes. Toutes les femmes, même la plus niaise, savent ruser pour arriver à leurs fins ; Nanon abandonna la question du sucre pour
20 obtenir la galette.

— Mademoiselle, cria-t-elle par la croisée, est-ce que vous voulez de la galette ?

— Non, non, répondit Eugénie.

— Allons, Nanon, dit Grandet en entendant la voix de sa fille, tiens. Il ouvrit la *mette* où était la farine, lui en donna une mesure, et ajouta quelques onces de beurre au morceau qu'il avait déjà coupé.

— Il faudra du bois pour chauffer le four, dit l'implacable Nanon.

30 — Eh ! bien, tu en prendras à ta suffisance, répondit-il mélancoliquement ; mais alors tu nous feras une tarte aux fruits, et tu nous cuiras au four tout le dîner ; par ainsi, tu n'allumeras pas deux feux.

— Tiens ! s'écria Nanon, vous n'avez pas besoin de me le dire. Grandet jeta sur son fidèle ministre un

coup d'œil presque paternel :— “ Mademoiselle, cria la cuisinière, nous aurons une galette ! ” Le père Grandet revint chargé de ses fruits, et en rangea une première assiettée sur la table de cuisine.

— Voyez donc, monsieur, lui dit Nanon, les jolies bottes qu'a votre neveu. Quel cuir, et qui sent bon ! Avec quoi ça se nettoie-t-il donc ? Faut-il y mettre de votre cirage à l'œuf ?

— Nanon, je crois que l'œuf gâterait ce cuir-là. D'ailleurs, dis-lui que tu ne connais pas la manière 10 de cirer le maroquin ; oui, c'est du maroquin. Il achètera lui-même à Saumur et t'apportera de quoi lustrer ses bottes. J'ai entendu dire qu'on fourre du sucre dans leur cirage pour le rendre brillant.

— C'est donc bon à manger ? dit la servante en portant les bottes à son nez. Tiens, tiens, elles sentent l'eau de Cologne de madame ! Ah ! est-ce drôle !

— Drôle ! dit le maître ; tu trouves drôle de mettre à des bottes plus d'argent que n'en vaut celui qui les porte ? 20

— Monsieur, dit-elle, au second voyage de son maître, qui avait fermé le fruitier, est-ce que vous ne mettrez pas une ou deux fois le pot-au-feu par semaine à cause de votre... ?

— Oui.

— Faudra que j'aille à la boucherie.

— Pas du tout ; tu nous feras du bouillon de volaille : les fermiers ne t'en laisseront pas chômer. Mais je vais dire à Cornoiller de me tuer des corbeaux. Ce gibier-là donne le meilleur bouillon de la terre. 30

— C'est-y vrai, monsieur, que ça mange les morts ?

— Tu es bête, Nanon ! ils mangent comme tout le monde ce qu'ils trouvent. Est-ce que nous ne vivons pas de morts ? Qu'est-ce donc que les successions ?

CHAPITRE X.

Promenade matinale.—La nouvelle du suicide de monsieur Grandet de Paris.

Le père Grandet, n'ayant plus d'ordres à donner, tira sa montre ; et, voyant qu'il pouvait encore disposer d'une demi-heure avant le déjeuner, il prit son chapeau, vint embrasser sa fille, et lui dit :— "Veux-tu te promener au bord de la Loire sur mes prairies ? J'ai quelque chose à y voir."

10 Eugénie alla mettre son chapeau de paille cousue, doublé de taffetas rose ; puis le père et la fille descendirent la rue tortueuse jusqu'à la place.

— Où dévalez-vous donc si matin ? dit le notaire Cruchot, qui rencontra Grandet.

— Voir quelque chose, répondit le bonhomme, sans être la dupe de la promenade matinale de son ami.

Quand le père Grandet allait voir quelque chose, le notaire savait par expérience qu'il y avait toujours
20 quelque chose à gagner avec lui. Donc il l'accompagna.

— Venez, Cruchot, dit Grandet au notaire. Vous êtes de mes amis ; je vais vous démontrer comme quoi c'est une bêtise de planter des peupliers dans de bonnes terres...

— Vous comptez donc pour rien les soixante mille francs que vous avez palpés pour ceux qui étaient dans vos prairies de la Loire ? dit maître Cruchot en ouvrant des yeux hébétés. Avez-vous eu du bon-
30 heur !... Couper vos arbres au moment où l'on man-

quait de bois blanc à Nantes, et le vendre trente francs !

Eugénie écoutait sans savoir qu'elle touchait au moment le plus solennel de sa vie, et que le notaire allait faire prononcer sur elle un arrêt paternel et scuverain. Grandet était arrivé aux magnifiques prairies qu'il possédait au bord de la Loire, et où trente ouvriers s'occupaient à déblayer, combler, niveler les emplacements autrefois pris par les peupliers. 10

— Maître Cruchot, voyez ce qu'un peuplier prend de terrain, dit-il au notaire. Jean, cria-t-il à un ouvrier, me... me... mesure avec ta toise dans tou... tou... tous les sens.

— Quatre fois huit pieds, répondit l'ouvrier après avoir fini.

— Trente-deux pieds de perte, dit Grandet à Cruchot. J'avais sur cette ligne trois cents peupliers, pas vrai ? Or... trois ce... ce... ce... cent fois trente-d... eux pie... pieds me man... man... man... mangeaient 20 cinq... inq cents de foin ; ajoutez deux fois autant sur les côtés, quinze cents ; les rangées du milieu autant. Alors, mé... mé... mettons mille bottes de foin.

— Eh bien, dit Cruchot, pour aider son ami, mille bottes de ce foin-là valent environ six cents francs.

— Di... di... dites dou... ou... ouze cents à cause des trois à quatre cents francs de regain. Eh bien, ca... ca... ca .. calculez ce que que que dou... ouze cents francs par an pen... pen... pendant quarante ans 30 do... donnent a... a... avec les in... in... intérêts com... com... composés que que que vouous saavez.

— Va pour soixante mille francs, dit le notaire.

— Je le veux bien ! ça ne... ne... ne fera que... que... que soixante mille francs. Eh bien ! reprit le vigneron

sans bégayer, deux mille peupliers de quarante ans ne me donneraient pas cinquante mille francs. Il y a perte. J'ai trouvé ça, moi, dit Grandet en se dressant sur ses ergots. Jean, reprit-il, tu combleras les trous, excepté du côté de la Loire, où tu planteras les peupliers que j'ai achetés. En les mettant dans la rivière, ils se nourriront aux frais du gouvernement, ajouta-t-il en se tournant vers Cruchot et imprimant à la loupe de son nez un léger mouvement qui valait le plus ironique des sourires.

10 — Cela est clair : les peupliers ne doivent se planter que sur les terres maigres, dit Cruchot, stupéfait par les calculs de Grandet.

— *O-u-i, monsieur*, répondit ironiquement le tonnelier.

Eugénie, qui regardait le sublime paysage de la Loire sans écouter les calculs de son père, prêta bientôt l'oreille aux discours de Cruchot en l'entendant dire à son client :

— Eh bien ! vous avez fait venir un gendre de Paris, il n'est question que de votre neveu dans tout Saumur.
20 Je vais bientôt avoir un contrat à dresser, père Grandet ?

— Vous... oui .. vous êtes so... so... orti de bo... bonne heure pour me dire ça, reprit Grandet, en accompagnant cette réflexion d'un mouvement de sa loupe. Eh bien, mon vieux caaaaamarade, je serai franc, et je vous dirai ce que vooous voooulez sa... savoir. J'aimerais mieux, voyez-vooous, je... jeter ma fi... fi... fille dans la Loire que de la dooonner à son cououousin : vous pou... pou... ouvez aaannoncer ça. Mais non, laissez jaaser le mon... onde.

30 Cette réponse causa des éblouissements à Eugénie. Les lointaines espérances qui pour elle commençaient à poindre dans son cœur fleurirent soudain, se réalisèrent et formèrent un faisceau de fleurs qu'elle vit coupées et gisant à terre. Depuis la veille, elle s'attachait à Charles par tous les liens de bonheur qui unissent les âmes ;

désormais la souffrance allait donc les corroborer. N'est-il pas dans la noble destinée de la femme d'être plus touchée des pompes de la misère que des splendeurs de la fortune? Comment le sentiment paternel avait-il pu s'éteindre au fond du cœur de son père? de quel crime Charles était-il donc coupable? Questions mystérieuses! Déjà son amour naissant, mystère si profond, s'enveloppait de mystères.

Elle revint, tremblant sur ses jambes, et, en arrivant à la vieille rue sombre, si joyeuse pour elle, elle la trouva 10 d'un aspect triste, elle y respira la mélancolie que les temps et les choses y avaient imprimée. Aucun des enseignements de l'amour ne lui manquaient. A quelques pas du logis, elle devança son père, et l'attendit à la porte après y avoir frappé. Mais Grandet, qui voyait dans la main du notaire un journal encore sous bande, lui avait dit :— "Où en sont les fonds?"

— Vous ne voulez pas m'écouter, Grandet, lui répondit Cruchot. Achetez-en vite, il y a encore vingt pour cent à gagner en deux ans, outre les intérêts à un 20 excellent taux, cinq mille livres de rente pour quatre-vingt mille francs cinquante centimes.

— Nous verrons cela, répondit Grandet en se frottant le menton.

— Mon Dieu! dit le notaire.

— Eh bien! quoi? s'écria Grandet au moment où Cruchot lui mettait le journal sous les yeux, en lui disant :— "Lisez cet article!"

"Monsieur Grandet, l'un des négociants les plus estimés de Paris, s'est brûlé la cervelle hier, après avoir 30 fait son apparition accoutumée à la Bourse. Il avait envoyé au président de la Chambre des Députés sa démission, et s'était également démis de ses fonctions de juge au Tribunal de Commerce. Les faillites de messieurs Roguin et Souchet, son agent de change et son notaire,

l'ont ruiné. La considération dont jouissait monsieur Grandet et son crédit étaient néanmoins tels, qu'il eût sans doute trouvé des secours sur la place de Paris. Il est à regretter que cet homme honorable ait cédé à un premier moment de désespoir, etc."

— Je le savais, dit le vieux vigneron au notaire.

Ce mot glaça maître Cruchot, qui, malgré son impassibilité de notaire, se sentit froid dans le dos en pensant que le Grandet de Paris avait peut-être imploré vaine-
10 ment les millions du Grandet de Saumur.

— Et son fils, si joyeux hier...

— Il ne sait rien encore, répondit Grandet avec le même calme.

— Adieu, monsieur Grandet, dit Cruchot, qui comprit tout et alla rassurer le président de Bonfons.

En rentrant, Grandet trouva le déjeuner prêt. Madame Grandet, au cou de laquelle Eugénie sauta pour l'embrasser avec cette vive effusion de cœur que nous cause un chagrin secret, était déjà sur son siège à patins,
20 et se tricotait des manches pour l'hiver.

— Vous pouvez manger, dit Nanon qui descendit les escaliers quatre à quatre, l'enfant dort comme un chérubin. Qu'il est gentil les yeux fermés ! Je suis entrée, je l'ai appelé. Ah bien oui ! personne.

— Laisse-le dormir, dit Grandet, il s'éveillera toujours assez tôt aujourd'hui pour apprendre de mauvaises nouvelles.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Eugénie en mettant dans son café les deux petits morceaux de sucre, pesant
30 on ne sait combien de grammes, que le bonhomme s'amusait à couper lui-même à ses heures perdues. Madame Grandet, qui n'avait pas osé faire cette question, regarda son mari.

— Son père s'est brûlé la cervelle.

— Mon oncle ?... dit Eugénie.

— Le pauvre jeune homme ! s'écria madame Grandet.

— Oui, pauvre, reprit Grandet ; il ne possède pas un sou.

— Eh bien, il dort comme s'il était le roi de la terre, dit Nanon d'un accent doux.

Eugénie cessa de manger. Son cœur se serra, comme il se serre quand, pour la première fois, la compassion, excitée par le malheur de celui qu'elle aime, s'épanche dans le corps entier d'une femme. La pauvre fille pleura. 10

— Tu ne connaissais pas ton oncle, pourquoi pleures-tu ? lui dit son père en lui lançant un de ces regards de tigre affamé qu'il jetait sans doute à ses tas d'or.

— Mais monsieur, dit la servante, qui ne se sentirait pas de pitié pour ce pauvre jeune homme qui dort comme un sabot sans savoir son sort ?

— Je ne te parle pas, Nanon ! tiens ta langue.

Eugénie apprit en ce moment que la femme qui aime doit toujours dissimuler ses sentiments. Elle ne répondit pas. 20

— Jusqu'à mon retour vous ne lui parlerez de rien, j'espère, m'ame Grandet, dit le vieillard en continuant. Je suis obligé d'aller faire aligner le fossé de mes prés sur la route. Je serai revenu à midi pour le second déjeuner, et je causerai avec mon neveu de ses affaires. Quant à toi, mademoiselle Eugénie, si c'est pour ce mirliflor que tu pleures, assez comme cela, mon enfant. Il partira, dare dare, pour les grandes Indes. Tu ne le verras plus...

Le père prit ses gants au bord de son chapeau, les mit 30 avec son calme habituel, les assujettit en s'emmortaisant les doigts les uns dans les autres, et sortit.

— Ah ! maman, j'étouffe ! s'écria Eugénie quand elle fut seule avec sa mère. Je n'ai jamais souffert ainsi. Madame Grandet, voyant sa fille pâlir, ouvrit la croisée

et lui fit respirer le grand air.— Je suis mieux, dit Eugénie après un moment.

Cette émotion nerveuse, chez une nature jusqu'alors en apparence calme et froide, réagit sur madame Grandet, qui regarda sa fille avec cette intuition sympathique dont sont douées les mères pour l'objet de leur tendresse, et devina tout. Mais, à la vérité, la vie des célèbres sœurs hongroises, attachées l'une à l'autre par une erreur de la nature, n'avait pas été plus intime que ne l'était celle
10 d'Eugénie et de sa mère, toujours ensemble dans cette embrasure de croisée, ensemble à l'église, et dormant ensemble dans le même air.

— Ma pauvre enfant ! dit madame Grandet en prenant la tête d'Eugénie pour l'appuyer contre son sein.

A ces mots, la jeune fille releva la tête, interrogea sa mère par un regard, en scruta les secrètes pensées, et lui dit :

— Pourquoi l'envoyer aux Indes ? S'il est malheureux, ne doit-il pas rester ici, n'est-il pas notre plus proche
20 parent ?

— Oui, mon enfant, ce serait bien naturel ; mais ton père a ses raisons, nous devons les respecter.

CHAPITRE XI.

Déjeuner interrompu.

La mère et la fille s'assirent en silence, l'une sur sa chaise à patins, l'autre sur son petit fauteuil ; et toutes deux elles reprirent leur ouvrage. Oppressée de reconnaissance pour l'admirable entente de cœur que lui avait témoignée sa mère, Eugénie lui baisa la main en disant :

— “Combien tu es bonne, ma chère maman !” Ces paroles firent rayonner le vieux visage maternel, flétri par de longues douleurs.

— Le trouves-tu bien ? demanda Eugénie.

Madame Grandet ne répondit que par un sourire ; puis, après un moment de silence, elle dit à voix basse :

— L’aimerais-tu donc déjà ? ce serait mal.

— Mal ! reprit Eugénie ; pourquoi ? Il te plaît, il plaît à Nanon, pourquoi ne me plairait-il pas ? Tiens, maman, mettons la table pour son déjeuner. Elle jeta 10
son ouvrage. La mère en fit autant en lui disant :— “Tu es folle !” Mais elle se plut à justifier la folie de sa fille en la partageant. Eugénie appela Nanon.

— Que voulez-vous encore, mademoiselle ?

— Nanon, tu auras bien de la crème pour midi ?

— Ah ! pour midi, oui, répondit la vieille servante.

— Eh bien, donne-lui du café bien fort, j’ai entendu dire à monsieur des Grassins que le café se faisait bien fort à Paris. Mets-en beaucoup.

— Et où voulez-vous que j’en prenne ?

20

— Achètes-en.

— Et si monsieur me rencontre ?

— Il est à ses prés.

— Je cours. Mais monsieur Fessard m’a déjà demandé si les trois Mages étaient chez nous, en me donnant de la bougie. Toute la ville va savoir nos déplacements.

— Si ton père s’aperçoit de quelque chose, dit madame Grandet, il est capable de nous battre.

— Eh bien ! il nous battra ; nous recevrons ses coups 30
à genoux.

Madame Grandet leva les yeux au ciel pour toute réponse. Nanon prit sa coiffe et sortit. Eugénie donna du linge blanc, elle alla chercher quelques-unes des grappes de raisin qu’elle s’était amusée à étendre sur

des cordes dans le grenier ; elle marcha légèrement le long du corridor pour ne point éveiller son cousin, et ne put s'empêcher d'écouter à sa porte la respiration qui s'échappait en temps égaux de ses lèvres.— “ Le malheur veille pendant qu'il dort,” se dit-elle. Elle prit les plus vertes feuilles de la vigne, arrangea son raisin aussi coquettement que l'aurait pu dresser un vieux chef d'office et l'apporta triomphalement sur la table. Elle fit main basse, dans la cuisine, sur les poires comptées
10 par son père, et les disposa en pyramide parmi les feuilles. Elle allait, venait, trottait, sautait. Elle aurait bien voulu mettre à sac toute la maison de son père ; mais il avait les clefs de tout. Nanon revint avec deux œufs frais. En voyant les œufs, Eugénie eut l'envie de lui sauter au cou.

— Le fermier de la Lande en avait dans son panier, je les lui ai demandés, et il me les a donnés pour m'être agréable, le mignon.

Après deux heures de soins, pendant lesquelles
20 Eugénie quitta vingt fois son ouvrage pour aller voir bouillir le café, pour aller écouter le bruit que faisait son cousin en se levant, elle réussit à préparer un déjeuner très simple, peu coûteux, mais qui dérogeait terriblement aux habitudes invétérées de la maison. Le déjeuner de midi s'y faisait debout. Chacun prenait un peu de pain, un fruit ou du beurre et un verre de vin.

En voyant la table placée auprès du feu, l'un des fauteuils mis devant le couvert de son cousin, en voyant
30 les deux assiettes de fruits, le coquetier, la bouteille de vin blanc, le pain, et le sucre amoncelé dans une soucoupe, Eugénie trembla de tous ses membres en songeant seulement alors aux regards que lui lancerait son père, s'il venait à rentrer en ce moment. Aussi regardait-elle souvent la pendule, afin de calculer si

son cousin pourrait déjeuner avant le retour du bon-homme.

— Sois tranquille, Eugénie, si ton père vient je prendrai tout sur moi ! dit madame Grandet.

Eugénie ne put retenir une larme.

— Oh ! ma bonne mère, s'écria-t-elle, je ne t'ai pas assez aimée !

Charles, après avoir fait mille tours dans sa chambre en chanteronnant, descendit enfin. Heureusement, il n'était encore que onze heures. Le Parisien ! 10 il avait mis autant de coquetterie à sa toilette que s'il se fût trouvé au château de la noble dame qui voyageait en Écosse. Il entra de cet air affable et riant qui sied si bien à la jeunesse, et qui causa une joie triste à Eugénie. Il avait pris en plaisanterie le désastre de ses châteaux en Anjou, et aborda sa tante gaiement.

— Avez-vous bien passé la nuit, ma chère tante ? Et vous, ma cousine ?

— Bien, monsieur ; mais vous ? dit madame Grandet. 20

— Moi ? parfaitement.

— Vous devez avoir faim, mon cousin, dit Eugénie ; mettez-vous à table.

— Mais je ne déjeune pas avant midi, le moment où je me lève. Cependant, j'ai si mal vécu en route, que je me laisserai faire. D'ailleurs... Il tira la plus délicieuse montre plate que Bréguet ait faite. — Tiens ! mais il est onze heures, j'ai été matinal.

— Matinal ?... dit madame Grandet. 30

— Oui, car je voulais ranger mes affaires. Eh bien, je mangerais volontiers quelque chose, un rien, une volaille, un perdreau.

— Sainte Vierge ! cria Nanon en entendant ces paroles.

— Un perdreau ! se disait Eugénie, qui aurait voulu payer un perdreau de tout son pécule.

— Venez vous asseoir, lui dit sa tante.

Le dandy se laissa aller sur le fauteuil comme une jolie femme qui se pose sur son divan. Eugénie et sa mère prirent des chaises et se mirent près de lui devant le feu.

— Vous vivez toujours ici ? leur dit Charles, en trouvant la salle encore plus laide au jour qu'elle ne
10 l'était aux lumières.

— Toujours, répondit Eugénie en le regardant, excepté pendant les vendanges. Nous allons alors aider Nanon, et logeons tous à l'abbaye de Noyers.

— Vous ne vous promenez jamais ?

— Quelquefois le dimanche après vêpres, quand il fait beau, dit madame Grandet, nous allons sur le pont, ou voir les foins quand on les fauche.

— Avez-vous un théâtre ?

— Aller au spectacle ! s'écria madame Grandet, voir
20 des comédiens ! Mais, monsieur, ne savez-vous pas que c'est un péché mortel ?

— Tenez, mon cher monsieur, dit Nanon en apportant les œufs, nous vous donnerons les poulets à la coque.

— Oh ! des œufs frais, dit Charles, qui, semblable aux gens habitués au luxe, ne pensait déjà plus à son perdreau. Mais c'est délicieux ; si vous aviez du beurre, hein, ma chère enfant ?

— Ah ! du beurre ! Vous n'aurez donc pas de ga-
30 lette, dit la servante.

— Mais donne donc du beurre, Nanon ! s'écria Eugénie.

La jeune fille examinait son cousin coupant ses mouillettes, et y prenait plaisir, autant que la plus sensible Parisienne en prend à voir jouer un mélodrame

où triomphe l'innocence. Il est vrai que Charles, élevé par une mère gracieuse, perfectionné par une femme à la mode, avait des mouvements coquets, élégants, menus, comme le sont ceux d'une petite-maîtresse.

La compatissance et la tendresse d'une jeune fille possèdent une influence vraiment magnétique. Aussi Charles, en se voyant l'objet des attentions de sa cousine et de sa tante, ne put-il se soustraire à l'influence des sentiments qui se dirigeaient vers lui en l'inondant, pour ainsi dire. 10 Il jeta sur Eugénie un de ces regards brillants de bonté, de caresses, un regard qui semblait sourire. Il s'aperçut, en contemplant Eugénie, de l'exquise harmonie des traits de ce pur visage, de son innocente attitude, de la clarté magique de ses yeux où scintillaient de jeunes pensées d'amour.

— Ma foi, ma chère cousine, si vous étiez en grande loge et en grande toilette à l'Opéra, je vous garantis que ma tante aurait bien raison, vous y feriez faire bien des péchés d'envie aux hommes et de jalousie aux 20 femmes.

Ce compliment étreignit le cœur d'Eugénie et le fit palpiter de joie, quoiqu'elle n'y comprit rien.

— Oh ! mon cousin, vous voulez vous moquer d'une pauvre petite provinciale.

— Si vous me connaissiez, ma cousine, vous sauriez que j'abhorre la raillerie ; elle flétrit le cœur, froisse tous les sentiments... Et il goba fort agréablement sa mouillette beurrée. — Non, je n'ai probablement pas assez d'esprit pour me moquer des autres, et ce défaut 30 me fait beaucoup de tort. A Paris, on trouve moyen de vous assassiner un homme en disant : " Il a bon cœur." Cette phrase veut dire : " Le pauvre garçon est bête comme un rhinocéros !" Mais comme je suis riche, et connu pour abattre une poupée du premier coup à trente

pas, avec toute espèce de pistolet, et en plein champ, la raillerie me respecte.

— Ce que vous dites, mon neveu, annonce un bon cœur.

— Vous avez une bien jolie bague, dit Eugénie ; est-ce mal de vous demander à la voir ?

Charles tendit la main en défaisant son anneau, et Eugénie rougit en effleurant du bout de ses doigts les ongles roses de son cousin.

— Voyez, ma mère, le beau travail !

10 — Oh ! il y a gros d'or, dit Nanon en apportant le café.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? demanda Charles en riant.

Et il montrait un pot oblong, en terre brune, verni, faïencé à l'intérieur, bordé d'une frange de cendre, et au fond duquel tombait le café en revenant à la surface du liquide bouillonnant.

— C'est du café bouilli, dit Nanon.

— Ah ! ma chère tante, je laisserai du moins quelque trace bienfaisante de mon passage ici. Vous êtes bien
20 arriérées ! Je vous apprendrai à faire du bon café dans une cafetière à la Chaptal.

Il tenta d'expliquer le système de la cafetière à la Chaptal.

— Ah ! bien, s'il y a tant d'affaires que ça, dit Nanon, il faudrait bien y passer sa vie. Jamais je ne ferai de café comme ça. Ah ! bien oui ! Et qui est-ce qui ferait de l'herbe pour notre vache pendant que je ferais le café ?

— C'est moi qui le ferai, dit Eugénie.

— Enfant ! dit madame Grandet en regardant sa fille.

30 A ce mot, qui rappelait le chagrin près de fondre sur ce malheureux jeune homme, les trois femmes se turent et le contemplèrent d'un air de commisération qui le frappa.

— Qu'avez-vous donc, ma cousine ?

— Chut ! dit madame Grandet à Eugénie qui allait

parler. Tu sais, ma fille, que ton père s'est chargé de causer avec monsieur...

— Dites Charles, interrompit le jeune Grandet.

— Ah ! vous vous nommez Charles ? C'est un beau nom, s'écria Eugénie.

Les malheurs pressentis arrivent presque toujours. Là, Nanon, madame Grandet et Eugénie, qui ne pensaient pas sans frisson au retour du vieux tonnelier, entendirent un coup de marteau dont le retentissement leur était bien connu.

10

— Voilà papa ! dit Eugénie.

Elle ôta la soucoupe au sucre, en en laissant quelques morceaux sur la nappe. Nanon emporta l'assiette aux œufs. Madame Grandet se dressa comme une biche effrayée. Ce fut une peur panique, de laquelle Charles dut s'étonner.

— Eh ! bien, qu'avez-vous donc ? leur demanda-t-il.

— Mais voilà mon père, dit Eugénie.

— Eh ! bien ?...

Monsieur Grandet entra, jeta son regard clair sur la 20 table, sur Charles ; il vit tout.

— Ah ! ah ! vous avez fait fête à votre neveu ; c'est bien, très bien, c'est fort bien ! dit-il sans bégayer. Quand le chat court sur les toits, les souris dansent sur les planchers.

— Fête ?... se dit Charles, incapable de soupçonner le régime et les mœurs de cette maison.

— Donne-moi mon verre, Nanon ! dit le bonhomme.

Eugénie apporta le verre. Grandet tira de son 30 gousset un couteau de corne à grosse lame, coupa une tartine, prit un peu de beurre, l'étendit soigneusement, et se mit à manger debout. En ce moment, Charles suçait son café. Le père Grandet aperçut les morceaux de sucre, examina sa femme qui pâlit,

et fit trois pas ; il se pencha vers l'oreille de la pauvre vieille, et lui dit :

— Où donc avez-vous pris tout ce sucre ?

— Nanon est allée en chercher chez l'épicier, il n'y en avait pas ici.

Il est impossible de se figurer l'intérêt profond que cette scène muette offrait à ces trois femmes : Nanon avait quitté sa cuisine et regardait dans la salle pour voir comment les choses s'y passeraient. Charles, ayant goûté
10 son café, le trouva trop amer, et chercha le sucre que Grandet avait déjà serré.

— Que voulez-vous, mon neveu ? lui dit le bonhomme.

— Le sucre.

— Mettez du lait, répondit le maître de la maison, votre café s'adoucir.

Eugénie reprit la soucoupe au sucre que Grandet avait déjà serrée, et la mit sur la table en contemplant son père d'un air calme. Charles ne devait
20 jamais être dans le secret des profondes agitations qui brisaient le cœur de sa courageuse cousine, alors foudroyée par le regard du vieux tonnelier.

— Tu ne manges pas, ma femme ?

La pauvre ilote s'avança, coupa piteusement un morceau de pain, et prit une poire. Eugénie offrit audacieusement à son père du raisin, en lui disant :

— Goûte donc à ma conserve, papa ! Mon cousin, vous en mangerez, n'est-ce pas ? Je suis allée chercher ces jolies grappes-là pour vous.

30 — Oh ! si on ne les arrête, elles mettront Saumur au pillage pour vous, mon neveu. Quand vous aurez fini, nous irons ensemble dans le jardin ; j'ai à vous dire des choses qui ne sont pas sucrées.

Eugénie et sa mère lancèrent un regard sur Charles, à l'expression duquel le jeune homme ne put se tromper.

— Qu'est-ce que ces mots signifient, mon oncle? Depuis la mort de ma pauvre mère... (à ces deux mots, sa voix mollit) il n'y a pas de malheur possible pour moi.

— Mon neveu, qui peut connaître les afflictions par lesquelles Dieu veut nous éprouver? lui dit sa tante.

— Ta! ta! ta! ta! dit Grandet, voilà les bêtises qui commencent. Je vois avec peine, mon neveu, vos jolies mains blanches. Il lui montra les espèces d'épaules de mouton que la nature lui avait mises au bout des bras.— 10
Voilà des mains faites pour ramasser des écus! Vous avez été élevé à mettre vos pieds dans la peau avec laquelle se fabriquent les portefeuilles où nous serrons les billets de commerce. Mauvais! mauvais!

— Que voulez-vous dire, mon oncle? Je veux être pendu si je comprends un seul mot.

— Venez, dit Grandet.

L'avare fit claquer la lame de son couteau, but le reste de son vin blanc et ouvrit la porte.

— Mon cousin, ayez du courage!... murmura 20
Eugénie.

CHAPITRE XII.

Douleurs filiales.—Un bon frère.—Une spéculation sur les vins.

L'accent de la jeune fille avait glacé Charles, qui suivit son terrible parent en proie à de mortelles inquiétudes. Eugénie, sa mère et Nanon vinrent dans la cuisine, excitées par une invincible curiosité à épier les deux acteurs de la scène qui allait se passer dans le petit jardin humide, où l'oncle marcha d'abord silencieusement avec
10 le neveu.

Grandet n'était pas embarrassé pour apprendre à Charles la mort de son père, mais il éprouvait une sorte de compassion en le sachant sans un sou, et il cherchait des formules pour adoucir l'expression de cette cruelle vérité. "Vous avez perdu votre père !" Ce n'était rien à dire. Les pères meurent avant les enfants. Mais : "Vous êtes sans aucune espèce de fortune !" Tous les malheurs de la terre étaient réunis dans ces paroles. Et le bonhomme de faire, pour la troisième fois, le tour
20 de l'allée du milieu, dont le sable craquait sous les pieds.

Dans les grandes circonstances de la vie, notre âme s'attache fortement aux lieux où les plaisirs et les chagrins fondent sur nous. Aussi Charles examinait-il avec une attention particulière les buis de ce petit jardin, les feuilles pâles qui tombaient, les dégradations des murs, les bizarreries des arbres fruitiers, détails pittoresques qui devaient rester gravés dans son souvenir, éternellement mêlés à cette heure suprême,
30 par une mnémotechnie particulière aux passions.

— Il fait bien chaud, bien beau ! dit Grandet en aspirant une forte partie d'air.

— Oui, mon oncle ; mais pourquoi...

— Eh bien, mon garçon, reprit l'oncle, j'ai de mauvaises nouvelles à t'apprendre. Ton père est bien mal ..

— Pourquoi suis-je ici ? dit Charles. Nanon ! cria-t-il, des chevaux de poste. Je trouverai bien une voiture dans le pays, ajouta-t-il en se tournant vers son oncle qui demeurerait immobile.

— Les chevaux et la voiture sont inutiles, répondit 10 Grandet en regardant Charles qui resta muet, et dont les yeux devinrent fixes. Oui, mon pauvre garçon, tu devines. Il est mort. Mais ce n'est rien. Il y a quelque chose de plus grave, il s'est brûlé la cervelle...

— Mon père !...

— Oui, mais ce n'est rien. Les journaux glosent de cela comme s'ils en avaient le droit. Tiens, lis.

Grandet qui avait emprunté le journal de Cruchot mit le fatal article sous les yeux de Charles. En ce moment le pauvre jeune homme, encore enfant, encore dans l'âge 20 où les sentiments se produisent avec naïveté, fondit en larmes.

— Allons, bien, se dit Grandet. Ses yeux m'effrayaient. Il pleure, le voilà sauvé. Ce n'est encore rien, mon pauvre neveu, reprit Grandet à haute voix, sans savoir si Charles l'écoutait, ce n'est rien, tu te consoleras ! mais...

— Jamais ! jamais ! mon père ! mon père !

— Il t'a ruiné, tu es sans argent.

— Qu'est-ce que cela me fait ? Où est mon père ? mon 30 père !...

Les pleurs et les sanglots retentissaient entre ces murailles d'une horrible façon, et se répercutaient dans les échos. Les trois femmes, saisies de pitié, pleuraient : les larmes sont aussi contagieuses que peut l'être le rire.

Charles, sans écouter son oncle, se sauva dans la cour, trouva l'escalier, monta dans sa chambre, et se jeta en travers sur son lit, en se mettant la face dans les draps pour pleurer à son aise loin de ses parents.

— Il faut laisser passer la première averse, dit Grandet en rentrant dans la salle où Eugénie et sa mère avaient brusquement repris leurs places, et travaillaient d'une main tremblante après s'être essuyé les yeux. Mais ce jeune homme n'est bon à rien, il s'occupe plus des morts
10 que de l'argent.

Eugénie frissonna en entendant son père s'exprimant ainsi sur la plus sainte des douleurs. Dès ce moment, elle commença à juger son père. Quoique assourdis, les sanglots de Charles retentissaient dans cette sonore maison ; et sa plainte profonde, qui semblait sortir de dessous terre, ne cessa que vers le soir, après s'être graduellement affaiblie.

— Pauvre jeune homme ! dit madame Grandet.

Fatale exclamation ! Le père Grandet regarda sa
20 femme, Eugénie et le sucrier ; il se souvint du déjeuner extraordinaire apprêté pour le parent malheureux, et se posa au milieu de la salle.

— Ah ça, j'espère, dit-il avec son calme habituel, que vous n'allez pas continuer vos prodigalités, madame Grandet. Je ne vous donne pas MON argent pour nourrir de sucre ce jeune drôle.

— Ma mère n'y est pour rien, dit Eugénie. C'est moi qui...

— Est-ce parce que tu es majeure, reprit Grandet en
30 interrompant sa fille, que tu voudrais me contrarier ? Songe, Eugénie...

— Mon père, le fils de votre frère ne devait pas manquer chez vous de...

— Ta ! ta ! ta ! ta ! dit le tonnelier sûr quatre tons chromatiques, le fils de mon frère par-ci, mon neveu par-là !

Charles ne nous est de rien. il n'a ni sou ni maille, son père a fait faillite ; et, quand ce mirliflor aura pleuré son souf, il décampera d'ici ; je ne veux pas qu'il révolutionne ma maison.

— Qu'est-ce que c'est, mon père, que de faire faillite ? demanda Eugénie.

— Faire faillite, reprit le père, est commettre l'action la plus déshonorante entre toutes celles qui peuvent déshonorer l'homme.

— Ce doit être un bien grand péché ! dit madame ¹⁰ Grandet.

— Allons, voilà tes litanies, dit-il à sa femme en haussant les épaules. Faire faillite, Eugénie, reprit-il, est un vol que la loi prend malheureusement sous sa protection. Des gens ont donné leurs denrées à Guillaume Grandet sur sa réputation d'honneur et de probité, puis il a tout pris, et ne leur laisse que les yeux pour pleurer. Le voleur de grand chemin est préférable au banqueroutier : celui-là vous attaque, vous pouvez vous défendre, il risque sa tête ; mais l'autre... Enfin Charles ²⁰ est déshonoré.

Ces mots retentirent dans le cœur de la pauvre fille et y pesèrent de tout leur poids. Probe autant qu'une fleur née au fond d'une forêt est délicate, elle ne connaissait ni les maximes du monde, ni ses raisonnements captieux, ni ses sophismes : elle accepta donc l'atroce explication que son père lui donnait à dessein de la faillite, sans lui faire connaître la distinction qui existe entre une faillite involontaire et une faillite calculée.

³⁰

— Eh ! bien, mon père, vous n'avez donc pu empêcher ce malheur ?

— Mon frère ne m'a pas consulté. D'ailleurs, il doit quatre millions.

— Qu'est-ce que c'est donc qu'un million, mon père ?

demanda-t-elle avec la naïveté d'un enfant qui croit pouvoir trouver promptement ce qu'il désire.

— Deux millions ? dit Grandet ; mais c'est deux millions de pièces de vingt sous, et il faut cinq pièces de vingt sous pour faire cinq francs.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Eugénie, comment mon oncle avait-il eu à lui quatre millions ? Y a-t-il quelque autre personne en France qui puisse avoir autant de millions ? (Le père Grandet se caressait le menton,
10 souriait, et sa loupe semblait se dilater.)—Mais que va devenir mon cousin Charles ?

— Il va partir pour les grandes Indes, où, selon le vœu de son père, il tâchera de faire fortune.

— Mais a-t-il de l'argent pour aller là-bas ?

— Je lui payerai son voyage... jusqu'à... oui, jusqu'à Nantes.

Eugénie sauta d'un bond au cou de son père.

— Ah ! mon père, vous êtes bon, vous !

Elle embrassait Grandet de manière à le rendre
20 presque honteux, car sa conscience le harcelait un peu.

— Faut-il beaucoup de temps pour amasser un million ? lui demanda-t-elle.

— Dame ! dit le tonnelier, tu sais ce que c'est qu'un napoléon. En bien, il en faut cinquante mille pour faire un million.

— Maman, nous dirons des neuvaines pour lui.

— J'y pensais, répondit la mère.

— C'est cela, toujours dépenser de l'argent ! s'écria le père. Ah ! ça, croyez-vous donc qu'il y ait des mille et
30 des cents ici ?

En ce moment une plainte sourde, plus lugubre que toutes les autres, retentit dans les greniers et glaça Eugénie et sa mère.

— Nanon, va voir là-haut s'il ne se tue pas, dit Grandet. Ah ! ça, reprit-il en se tournant vers sa femme

et sa fille, que son mot avait rendues pâles, pas de bêtises, vous deux. Je vous laisse, je vais tourner autour de nos Hollandais, qui s'en vont aujourd'hui. Puis j'irai voir Cruchot, et causer avec lui de tout ça.

Il partit. Quand Grandet eut tiré la porte, Eugénie et sa mère respirèrent à leur aise. Avant cette matinée, jamais la fille n'avait senti de contrainte en présence de son père ; mais, depuis quelques heures, elle changeait à tous moments et de sentiments et d'idées.

— Maman, combien de louis a-t-on d'une pièce de 10 vin ?

— Ton père vend les siennes entre cent et cent cinquante francs, quelquefois deux cents, à ce que j'ai entendu dire.

— Quand il récolte quatorze cents pièces de vin ?...

— Ma foi, mon enfant, je ne sais pas ce que cela fait ; ton père ne me dit jamais ses affaires.

— Mais alors papa doit être riche ?

— Peut-être. Mais monsieur Cruchot m'a dit qu'il avait acheté Froidfond il y a deux ans. Ça l'aura 20 gêné.

Eugénie, ne comprenant plus rien à la fortune de son père, en resta là de ses calculs.

— Il ne m'a seulement point vue ! le cher enfant ! dit Nanon en revenant. Il est étendu comme un veau sur son lit, et pleure comme une Madeleine ; c'est une vraie bénédiction ! Quel chagrin a donc ce pauvre gentil jeune homme ?

— Allons donc le consoler bien vite, maman ; et si l'on frappe, nous descendrons.

30

Madame Grandet fut sans défense contre les harmonies de la voix de sa fille. Eugénie était sublime, elle était femme. Toutes deux, le cœur palpitant, montèrent à la chambre de Charles. La porte était ouverte. Le jeune homme ne voyait ni n'entendait

rien. Plongé dans les larmes, il poussait des plaintes inarticulées.

— Comme il aime son père ! dit Eugénie à voix basse.

Il était impossible de méconnaître dans l'accent de ces paroles les espérances d'un cœur à son insu passionné. Aussi madame Grandet jeta-t-elle à sa fille un regard empreint de maternité, puis tout bas à l'oreille :

— Prends garde, tu l'aimerais, dit-elle.

— L'aimer ! reprit Eugénie. Ah ! si tu savais ce que
10 mon père a dit !

Charles se retourna, aperçut sa tante et sa cousine.

— J'ai perdu mon père, mon pauvre père ! S'il m'avait confié le secret de son malheur, nous aurions travaillé tous deux à le réparer. Mon Dieu ! mon bon père ! je comptais si bien le revoir que je l'ai, je crois, froidement embrassé.

Les sanglots lui coupèrent la parole.

Nous prierons bien pour lui, dit madame Grandet. Résignez-vous à la volonté de Dieu.

20 — Mon cousin, dit Eugénie, prenez courage ! Votre perte est irréparable : ainsi songez maintenant à sauver votre honneur...

Avec cet instinct, cette finesse de la femme qui a de l'esprit en toute chose, même quand elle console, Eugénie voulait tromper la douleur de son cousin en l'occupant de lui-même.

— Mon honneur ?... cria le jeune homme en chassant ses cheveux par un mouvement brusque ; puis il s'assit sur son lit en se croisant les bras.—Ah ! c'est vrai. Mon
30 père, disait mon oncle, a fait faillite. Il poussa un cri déchirant et se cacha le visage dans ses mains.—Laissez-moi, ma cousine, laissez-moi ! Mon Dieu ! mon Dieu ! pardonnez à mon père, il a dû bien souffrir !...

Il y avait quelque chose d'horriblement attachant à voir l'expression de cette douleur jeune, vraie sans calcul,

sans arrière-pensée. C'était une pudique douleur que les cœurs simples d'Eugénie et de sa mère comprirent, quand Charles fit un geste pour leur demander de l'abandonner à lui-même. Elles descendirent, reprirent en silence leurs places près de la croisée, et travaillèrent pendant une heure environ sans se dire un mot. Eugénie avait aperçu, par le regard furtif qu'elle jeta sur le ménage du jeune homme, ce regard des jeunes filles qui voient tout en un clin d'œil, les jolies bagatelles de sa toilette, ses ciseaux, ses rasoirs enrichis d'or. Cette échappée 10 d'un luxe vu à travers la douleur lui rendit Charles encore plus intéressant, par contraste peut-être. Jamais un événement si grave, jamais un spectacle si dramatique n'avait frappé l'imagination de ces deux créatures, incessamment plongées dans le calme et la solitude.

— Maman, dit Eugénie, nous porterons le deuil de mon oncle.

— Ton père décidera de cela, répondit madame Grandet.

Elles restèrent de nouveau silencieuses. Eugénie 20 tirait ses points avec une régularité de mouvement qui eût dévoilé à un observateur les fécondes pensées de sa méditation. Le premier désir de cette adorable fille était de partager le deuil de son cousin. Vers quatre heures, un coup de marteau brusque retentit au cœur de madame Grandet.

— Qu'a donc ton père ? dit-elle à sa fille.

Le vigneron entra joyeux. Après avoir ôté ses gants, il se frotta les mains à s'en emporter la peau, si l'épiderme n'en eût pas été tanné comme du cuir de 30 Russie, sauf l'odeur des mélèzes et de l'encens. Il se promenait, il regardait le temps. Enfin son secret lui échappa.

— Ma femme, dit-il sans bégayer, je les ai tous attrapés. Notre vin est vendu ! Les Hollandais et les

Belges partaient ce matin, je me suis promené sur la place, devant leur auberge, en ayant l'air de bêtiser. Chose, que tu connais, est venu à moi. Les propriétaires de tous les bons vignobles gardent leur récolte et veulent attendre, je ne les en ai pas empêchés. Notre Belge était désespéré. J'ai vu cela. Affaire faite, il prend notre récolte à deux cents francs la pièce, moitié comptant. Je suis payé en or. Les billets sont faits ; voilà six louis pour toi. Dans trois mois les vins
10 baisseront.

Ces derniers mots furent prononcés d'un ton calme, mais si profondément ironique, que les gens de Saumur, groupés en ce moment sur la place, et anéantis par la nouvelle de la vente que venait de faire Grandet, en auraient frémi s'ils les eussent entendus. Une peur panique eût fait tomber les vins de cinquante pour cent.

— Vous avez mille pièces cette année, mon père ? dit Eugénie.

— Oui, *fille*.

20 Ce mot était l'expression superlative de la joie du vieux tonnelier.

— Cela fait deux cent mille pièces de vingt sous.

— Oui, mademoiselle Grandet.

— Eh ! bien, mon père, vous pouvez facilement secourir Charles.

L'étonnement, la colère, la stupéfaction de Balthazar en apercevant le *Mane-Tekel-Pharès*, ne sauraient se comparer au froid courroux de Grandet, qui, ne pensant plus à son neveu, le retrouvait logé au cœur et dans
30 les calculs de sa fille.

— Ah ! ça, depuis que ce mirliflor a mis le pied dans *ma* maison, tout y va de travers. Vous vous donnez des airs d'acheter des dragées, de faire des noces et des festins. Je ne veux pas de ces choses-là. Je sais à mon âge, comment je dois me conduire, peut-être ! D'ailleurs

je n'ai de leçons à prendre ni de ma fille ni de personne. Je ferai pour mon neveu ce qu'il sera convenable de faire ; vous n'avez pas à y fourrer le nez. Quant à toi, Eugénie, ajouta-t-il en se tournant vers elle, ne m'en parle plus, sinon je t'envoie à l'abbaye de Noyers avec Nanon voir si j'y suis ; et pas plus tard que demain, si tu bronches. Où est-il donc, ce garçon ? est-il descendu ?

— Non, mon ami, répondit madame Grandet.

— Eh bien, que fait-il donc ?

— Il pleure son père, répondit Eugénie.

10

Grandet regarda sa fille sans trouver un mot à dire. Il était un peu père, lui. Après avoir fait un ou deux tours dans la salle, il monta promptement à son cabinet pour y méditer un placement dans les fonds publics. Ses deux mille arpents de forêts, coupés à blanc, lui avaient donné six cent mille francs : en joignant cette somme à l'argent de ses peupliers, ses revenus de l'année dernière et de l'année courante, outre les deux cent mille francs du marché qu'il venait de conclure, il pouvait faire une masse de neuf cent mille francs. Les vingt pour 20 cent à gagner en peu de temps sur les rentes, qui étaient à soixante-dix francs, le tentaient. Il chiffrâ sa spéculation sur le journal où la mort de son frère était annoncée, en entendant, sans les écouter, les gémissements de son neveu. Nanon vint cogner au mur pour inviter son maître à descendre : le dîner était servi. Sous la voûte et à la dernière marche de l'escalier, Grandet disait en lui-même :—Puisque je toucherai mes intérêts à huit, je ferai cette affaire. En deux ans, j'aurai quinze cent mille francs que je retirerai de Paris en bon or.

30

— Eh bien ! où donc est mon neveu ?

— Il dit qu'il ne veut pas manger, répondit Nanon.

Ça n'est pas sain.

-- Autant d'économisé, lui répliqua son maître.

— Dame, *voui*, dit-elle.

— Bah ! il ne pleurera pas toujours. La faim chasse le loup hors du bois.

Le dîner fut étrangement silencieux.

— Mon bon ami, dit madame Grandet lorsque la nappe fut ôtée, il faut que nous prenions le deuil.

— En vérité, madame Grandet, vous ne savez quoi inventer pour dépenser de l'argent. Le deuil est dans le cœur et non dans les habits.

10 — Mais le deuil d'un frère est indispensable, et l'Église nous ordonne de...

— Achetez votre deuil sur vos six louis. Vous me donnerez un crêpe, cela me suffira.

Eugénie leva les yeux au ciel sans mot dire. Pour la première fois dans sa vie, ses généreux penchants endormis, comprimés, mais subitement éveillés, étaient à tout moment froissés. Cette soirée fut semblable en apparence à mille soirées de leur existence monotone, mais ce fut certes la plus horrible. Eugénie travailla sans
20 lever la tête, et ne se servit point du nécessaire que Charles avait dédaigné la veille. Madame Grandet tricota ses manches. Grandet tourna ses pouces pendant quatre heures, abîmé dans des calculs dont les résultats devaient le lendemain, étonner Saumur.

Personne ne vint, ce jour-là, visiter la famille. En ce moment, la ville entière retentissait du tour de force de Grandet, de la faillite de son frère et de l'arrivée de son neveu. Pour obéir au besoin de bavarder sur leurs intérêts communs, tous les propriétaires de vignobles
30 des hautes et moyennes sociétés de Saumur étaient chez monsieur des Grassins, où se fulminèrent de terribles imprécations contre l'ancien maire. Nanon filait, et le bruit de son rouet fut la seule voix qui se fit entendre sous les planchers grisâtres de la salle.

— Nous n'usons point nos langues, dit-elle en mon-

trant ses dents blanches et grosses comme des amandes pelées.

— Il ne faut rien user, répondit Grandet en se réveillant de ses méditations.—Il se voyait en perspective huit millions dans trois ans, et voguait sur cette longue nappe d'or.—Couchons-nous. J'irai dire bonsoir à mon neveu pour tout le monde, et voir s'il veut prendre quelque chose.

Madame Grandet resta sur le palier du premier étage pour entendre la conversation qui allait avoir lieu entre 10 Charles et le bonhomme Eugénie, plus hardie que sa mère, monta deux marches.

— Eh ! bien, mon neveu, vous avez du chagrin. Oui, pleurez, c'est naturel. Un père est un père. Mais il faut prendre notre mal en patience. Je m'occupe de vous pendant que vous pleurez. Je suis un bon parent, voyez-vous. Allons, du courage. Voulez-vous boire un petit verre de vin ? Le vin ne coûte rien à Saumur, on y offre du vin comme dans les Indes une tasse de thé. Mais, dit Grandet en continuant, vous êtes sans lumière. 20 Mauvais ! mauvais ! faut voir clair à ce que l'on fait. Grandet marcha vers la cheminée.—Tiens ! s'écria-t-il, voilà de la bougie. Où on't-elles bien pêché de la bougie ? Les folles démoliraient le plancher de ma maison pour cuire des œufs à ce garçon-là.

En entendant ces mots, la mère et la fille rentrèrent dans leurs chambres et se fourrèrent dans leurs lits avec la célérité des souris effrayées qui rentrent dans leurs trous.

— Madame Grandet, vous avez donc un trésor ? dit 30 l'homme en entrant dans la chambre de sa femme.

— Mon ami, je fais mes prières, attendez, répondit d'une voix altérée la pauvre mère.

— Ça m'est bien égal ! répliqua Grandet en grommelant.

Les avares croient rarement à une vie à venir, le présent est tout pour eux. Cette réflexion jette une horrible clarté sur l'époque actuelle, où, plus qu'en aucun autre temps, l'argent domine les lois, la politique et les mœurs. Institutions, livres, hommes et doctrine, tout conspire à miner la croyance d'une vie future, sur laquelle l'édifice social est appuyé depuis dix-huit cents ans. Maintenant le cercueil est une transition peu redoutée. L'avenir, qui nous attendait par delà le *requiem*, a été
10 transporté dans le présent. Arriver, *per fas et nefas*, au paradis terrestre du luxe et des jouissances vaniteuses, pétrifier son cœur et se macérer le corps en vue de possessions passagères, comme on souffrait jadis le martyr de la vie en vue des biens éternels, est la pensée générale ! pensée d'ailleurs écrite partout, jusque dans les lois, qui demandent au législateur : Que payes-tu ? au lieu de lui dire : Que penses-tu ? Quand cette abominable doctrine aura passé de la bourgeoisie au peuple, que deviendra le pays ?

20 — Madame Grandet, as-tu fini ? dit le vieux tonnelier.

— Mon ami, je prie pour toi.

— Très bien ! bonsoir. Demain matin, nous causons.

La pauvre femme s'endormit comme l'écolier qui, n'ayant pas appris ses leçons, craint de trouver à son réveil le visage irrité du maître. Au moment où, par frayeur, elle se roulait dans ses draps pour ne rien entendre, Eugénie se coula près d'elle, pieds nus, et vint la baiser au front.

30 — Oh ! bonne mère, dit-elle, demain je lui dirai que c'est moi.

— Non, il t'enverrait à Noyers. Laisse-moi faire, il ne me mangera pas.

— Entends-tu, maman ?

— Quoi ?

— Eh bien, *il* pleure toujours.

— Va donc te coucher, ma fille. Tu gagneras froid aux pieds : le carreau est humide.

CHAPITRE XIII.

La générosité de Grandet.

Ainsi se passa la journée solennelle qui devait peser sur toute la vie de la riche et pauvre héritière, dont le sommeil ne fut plus aussi complet ni aussi calme qu'il l'avait été jusqu'alors. Assez souvent certaines actions de la vie humaine paraissent, littéralement parlant, 10 invraisemblables, quoique vraies. Mais ne serait-ce pas qu'on omet presque toujours de répandre sur nos déterminations spontanées une sorte de lumière psychologique, en n'expliquant pas les raisons mystérieusement conçues qui les ont nécessitées ? Peut-être la profonde passion d'Eugénie devrait-elle être analysée dans ses fibrilles les plus délicates ; car elle devint, diraient quelques railleurs, une maladie et influenza toute son existence. Beaucoup de gens aiment mieux nier les dénoûments que de mesurer la force des liens, des nœuds, 20 des attaches qui soudent secrètement un fait à un autre dans l'ordre moral.

Ici donc le passé d'Eugénie servira, pour les observateurs de la nature humaine, de garantie à la naïveté de son irréflexion et à la soudaineté des effusions de son âme. Plus sa vie avait été tranquille, plus vivement la pitié féminine, le plus ingénieux des sentiments, se déploya dans son âme.

Aussi, troublée par les événements de la journée, s'éveilla-t-elle à plusieurs reprises pour écouter son cousin, 30

croyant en avoir entendu les soupirs qui depuis la veille lui retentissaient au cœur. Tantôt elle le voyait expirant de chagrin, tantôt elle rêvait à lui mourant de faim. Vers le matin, elle entendit certainement une terrible exclamation. Aussitôt elle se vêtit, et accourut au petit jour, d'un pied léger, auprès de son cousin, qui avait laissé sa porte ouverte.

La bougie avait brûlé dans la bobèche du flambeau. Charles, vaincu par la nature, dormait habillé, assis dans
10 un fauteuil, la tête renversée sur le lit ; il rêvait comme rêvent les gens qui ont l'estomac vide. Eugénie put pleurer à son aise ; elle put admirer ce jeune et beau visage, marbré par la douleur, ces yeux gonflés par les larmes, et qui tout endormis semblaient encore verser des pleurs. Charles devina sympathiquement la présence d'Eugénie. Il ouvrit les yeux et la vit attendrie.

— Pardon, ma cousine, dit-il, ne sachant évidemment ni l'heure qu'il était, ni le lieu où il se trouvait.

— Il y a des cœurs qui vous entendent ici, mon
20 cousin, et *nous* avons cru que vous aviez besoin de quelque chose. Vous devriez vous coucher, vous vous fatiguez en restant ainsi.

— Cela est vrai.

— Eh bien, adieu

Elle se sauva, honteuse et heureuse d'être venue. L'innocence ose seule de telles hardiesses. Instruite, la vertu calcule aussi bien que le vice. Eugénie, qui près de son cousin n'avait pas tremblé, put à peine se tenir sur ses jambes quand elle fut dans sa chambre.
30 Son ignorante vie avait cessé tout à coup ; elle raisonna, se fit mille reproches :

— “ Quelle idée va-t-il prendre de moi ? Il croira que je l'aime ! ”

C'était précisément ce qu'elle désirait le plus de lui voir croire. L'amour franc a sa prescience et sait que l'amour

excite l'amour. N'y a-t-il pas des pensées, qui, en amour, équivalent, pour certaines âmes, à de saintes fiançailles ?

Une heure après elle entra chez sa mère, et l'habilla suivant son habitude. Puis toutes deux vinrent s'asseoir à leurs places devant la fenêtre, et attendirent Grandet avec cette anxiété qui glace le cœur ou l'échauffe, le serre ou le dilate, suivant les caractères, alors que l'on redoute une scène, une punition ; sentiment d'ailleurs si naturel, que les animaux domestiques l'éprouvent au point de crier pour le faible mal d'une correction, eux 10 qui se taisent quand ils se blessent par inadvertance. Le bonhomme descendit, mais il parla d'un air distrait à sa femme, embrassa Eugénie, et se mit à table sans paraître penser à ses menaces de la veille.

— Que devient mon neveu ? l'enfant n'est pas gênant.

— Monsieur, il dort, répondit Nanon.

— Tant mieux, il n'a pas besoin de bougie, dit Grandet d'un ton goguenard.

Cette clémence insolite, cette amère gaieté frap-
pèrent madame Grandet, qui regarda son mari fort 20
attentivement. Le bonhomme... Ici, peut-être est-il
convenable de faire observer qu'en Touraine, en Anjou,
en Poitou, dans la Bretagne, le mot bonhomme, déjà
souvent employé pour désigner Grandet, est décerné
aux hommes les plus cruels comme aux plus bonasses,
aussitôt qu'ils sont arrivés à un certain âge. Ce titre
ne préjuge rien sur la mansuétude individuelle. Le
bonhomme donc prit son chapeau, ses gants, et dit :

— Je vais muser sur la place pour rencontrer nos
Cruchot.

30

— Eugénie, ton père a décidément quelque chose.

En effet, peu dormeur, Grandet employait la moitié
de ses nuits aux calculs préliminaires qui donnaient à ses
vues, à ses observations, à ses plans leur étonnante
justesse, et leur assuraient cette constante réussite de

laquelle s'émerveillaient les Saumurois. Tout pouvoir humain est un composé de patience et de temps. Les gens puissants veulent et veillent. La vie de l'avare est un constant exercice de la puissance humaine mise au service de la personnalité. Il ne s'appuie que sur deux sentiments : l'amour-propre et l'intérêt ; mais l'intérêt étant en quelque sorte l'amour-propre solide et bien entendu, l'attestation continue d'une supériorité réelle, l'amour-propre et l'intérêt sont deux parties d'un même
10 tout, l'égoïsme. De là vient, peut-être, la prodigieuse curiosité qu'excitent les avares habilement mis en scène. Chacun tient par un fil à ces personnages qui s'attaquent à tous les sentiments humains en les résumant tous. Où est l'homme sans désir, et quel désir social se résoudra sans argent ?

Grandet avait bien réellement "quelque chose," suivant l'expression de sa femme. Il se rencontrait en lui, comme chez tous les avares, un persistant besoin de jouer une partie avec les autres hommes, de leur gagner
20 légalement leurs écus. Imposer autrui, n'est-ce pas faire acte de pouvoir, se donner perpétuellement le droit de mépriser ceux qui, trop faibles, se laissent ici-bas dévorer ? Oh ! qui a bien compris l'agneau paisiblement couché aux pieds de Dieu, le plus touchant emblème de toutes les victimes terrestres, celui de leur avenir, enfin la Souffrance et la Faiblesse glorifiées ? Cet agneau, l'avare le laisse s'engraisser, il le parque, le tue, le cuit, le mange et le méprise. La pâture des avares se compose d'argent et de dédain.

30 Pendant la nuit les idées du bonhomme avaient pris un autre cours : de là sa clémence. Il avait ourdi une trame pour se moquer des Parisiens, pour les tordre, les rouler, les pétrir, les faire aller, venir, suer, espérer, pâlir ; pour s'amuser d'eux, lui, ancien tonnelier, au fond de sa salle grise, en montant l'escalier verroulu de sa maison

de Saumur. Son neveu l'avait occupé. Il voulait sauver l'honneur de son frère mort sans qu'il en coûtât un sou ni à son neveu ni à lui. Ses fonds allaient être placés pour trois ans, il n'avait plus qu'à gérer ses biens ; il fallait donc un aliment à son activité malicieuse, et il l'avait trouvé dans la faillite de son frère.

Ne se sentant rien entre les pattes à pressurer, il voulait concasser les Parisiens au profit de Charles, et se montrer excellent frère à bon marché. L'honneur de la famille entraînait pour si peu de chose dans son projet, que sa bonne volonté doit être comparée au besoin qu'éprouvent les joueurs de voir bien jouer une partie dans laquelle ils n'ont pas d'enjeu. Et les Cruchot lui étaient nécessaires, et il ne voulait pas les aller chercher ; et il avait décidé de les faire arriver chez lui, et d'y commencer, ce soir même, la comédie dont le plan venait d'être conçu, afin d'être, le lendemain, sans qu'il lui en coûtât un denier, l'objet de l'admiration de sa ville.

En l'absence de son père, Eugénie eut le bonheur de pouvoir s'occuper ouvertement de son bien-aimé cousin, d'épancher sur lui sans crainte les trésors de sa pitié, l'une des sublimes supériorités de la femme, la seule qu'elle veuille faire sentir, la seule qu'elle pardonne à l'homme de lui laisser prendre sur lui. Trois ou quatre fois, Eugénie alla écouter la respiration de son cousin ; savoir s'il dormait, s'il se réveillait ; puis, quand il se leva, la crème, le café, les œufs, les fruits, les assiettes, le verre, tout ce qui faisait partie du déjeuner, fut pour elle l'objet de quelque soin. Elle grimpa lestement dans le vieil escalier pour écouter le bruit que faisait son cousin. S'habillait-il ? pleurait-il encore ? Elle vint jusqu'à la porte.

— Mon cousin ?

— Ma cousine ?

— Voulez-vous déjeuner dans la salle ou dans votre chambre ?

— Où vous voudrez.

— Comment vous trouvez-vous ?

— Ma chère cousine, j'ai honte d'avoir faim.

Cette conversation à travers la porte était pour Eugénie tout un épisode de roman.

— Eh bien, nous vous apporterons à déjeuner dans votre chambre, afin de ne pas contrarier mon père.

10 Elle descendit dans la cuisine avec la légèreté d'un oiseau : — "Nanon, dit-elle, va donc faire sa chambre."

Cet escalier si souvent monté, descendu, où retentissait le moindre bruit, semblait à Eugénie avoir perdu son caractère de vétusté ; elle le voyait lumineux, il parlait, il était jeune comme son amour auquel il servait. Enfin sa mère, sa bonne et indulgente mère, voulut bien se prêter aux fantaisies de son amour, et, lorsque la chambre de Charles fut faite, elles allèrent toutes deux tenir compagnie au malheureux : la charité chrétienne n'ordonnait-elle pas de consoler ? Ces deux femmes
20 puisèrent dans la religion bon nombre de petits sophismes pour se justifier leur désobéissance. Charles Grandet se vit donc l'objet des soins les plus affectueux et les plus tendres. Son cœur endolori sentit vivement la douceur de cette amitié veloutée, de cette exquise sympathie que ces deux âmes, toujours contraintes, surent déployer en se trouvant libres un moment dans la région des souffrances, leur sphère naturelle.

Autorisée par la parenté, Eugénie se mit à ranger
30 le linge, les objets de toilette que son cousin avait apportés, et put s'émerveiller à son aise de chaque luxueuse babiole, des colifichets d'argent, d'or travaillé qui lui tombaient sous la main, et qu'elle tenait longtemps sous prétexte de les examiner. Charles ne vit pas sans un attendrissement profond l'intérêt généreux que lui

portaient sa tante et sa cousine ; il connaissait assez la société de Paris pour savoir que, dans sa position, il n'y eût trouvé que des cœurs indifférents ou froids. Eugénie lui apparut alors dans toute la splendeur de sa beauté spéciale, et il admira dès lors l'innocence de ces mœurs dont il se moquait la veille. Aussi, quand Eugénie prit des mains de Nanon le bol de faïence plein de café à la crème pour le servir à son cousin avec toute l'ingénuité du sentiment, en lui jetant un bon regard, les yeux du Parisien se mouillèrent-ils de larmes ; il lui prit la main 10 et la baisa.

— Eh bien, qu'avez-vous encore ? demanda-t-elle.

— Oh ! c'est des larmes de reconnaissance, répondit-il.

Eugénie se tourna brusquement vers la cheminée pour prendre les flambeaux.

— Nanon, tenez, emportez ! dit-elle.

Quand elle regarda son cousin, elle était bien rouge encore, mais au moins ses regards purent mentir et ne pas peindre la joie excessive qui lui inondait le cœur ; 20 mais leurs yeux exprimèrent un même sentiment, comme leurs âmes se fondirent dans une même pensée : l'avenir était à eux. Cette douce émotion fut d'autant plus précieuse pour Charles au milieu de son immense chagrin, qu'elle était moins attendue.

Un coup de marteau rappela les deux femmes à leurs places. Par bonheur, elles purent redescendre assez rapidement l'escalier pour se trouver à l'ouvrage quand Grandet entra ; s'il les eût rencontrées sous la voûte, il n'en aurait pas fallu davantage pour exciter ses soupçons. 30 Après le déjeuner, que le bonhomme fit sur le pouce, le garde, auquel l'indemnité promise n'avait pas encore été donnée, arriva de Froidfond, d'où il apportait un lièvre, des perdreaux tués dans le parc, des anguilles et deux brochets dûs par les meuniers.

— Eh ! eh ! ce pauvre Cornoiller, il vient comme marée en carême. Est-ce bon à manger, ça ?

— Oui, mon cher généreux monsieur, c'est tué depuis deux jours.

— Allons, Nanon, haut le pied ! dit le bonhomme. Prends-moi cela, ce sera pour le dîner ; je régale deux Cruchot.

Nanon ouvrit des yeux bêtes et regarda tout le monde.

10 — Eh bien ! dit-elle, où trouverai-je du lard et des épices ?

— Ma femme, dit Grandet, donne six francs à Nanon, et fais-moi souvenir d'aller à la cave chercher du bon vin.

— Eh bien ! donc, monsieur Grandet, reprit le garde qui avait préparé sa harangue afin de faire décider la question de ses appointements, monsieur Grandet...

— Ta ! ta ! ta ! ta ! dit Grandet, je sais ce que tu veux dire ; tu es un bon garçon : nous verrons cela demain, je suis trop pressé aujourd'hui. — Ma femme, donne-lui
20 cent sous, dit-il à madame Grandet.

Il décampa. La pauvre femme fut trop heureuse d'acheter la paix pour onze francs. Elle savait que Grandet se taisait pendant quinze jours, après avoir ainsi repris, pièce à pièce, l'argent qu'il lui donnait.

— Tiens, Cornoiller, dit-elle en lui glissant dix francs dans la main, quelque jour nous reconnaitrons tes services.

Cornoiller n'eut rien à dire. Il partit.

— Madame, dit Nanon, qui avait mis sa coiffe noire
30 et pris son panier, je n'ai besoin que de trois francs, gardez le reste. Allez, ça ira tout de même.

— Fais un bon dîner, Nanon, mon cousin descendra, dit Eugénie.

— Décidément, il se passe ici quelque chose d'extraordinaire, dit madame Grandet. Voici la troisième

fois que, depuis notre mariage, ton père donne à dîner.

Vers quatre heures, au moment où Eugénie et sa mère avaient fini de mettre un couvert pour six personnes, et où le maître du logis avait monté quelques bouteilles de ces vins exquis que conservent les provinciaux avec amour, Charles vint dans la salle. Le jeune homme était pâle. Ses gestes, sa contenance, ses regards et le son de sa voix eurent une tristesse pleine de grâce. Il ne jouait pas la douleur, il souffrait véritablement, et le 10 voile étendu sur ses traits par la peine lui donnait cet air intéressant qui plaît tant aux femmes. Eugénie l'en aimait bien davantage.

Peut-être aussi le malheur l'avait-il rapproché d'elle. Charles n'était plus ce riche et beau jeune homme placé dans une sphère inabordable pour elle, mais un parent plongé dans une effroyable misère. La misère enfante l'égalité. La femme a cela de commun avec l'ange, que les êtres souffrants lui appartiennent. Charles et Eugénie s'entendirent et se parlèrent des yeux seulement ; car le 20 pauvre dandy déchu, l'orphelin se mit dans un coin, s'y tint muet, calme et fier ; mais, de moment en moment, le regard doux et caressant de sa cousine venait luire sur lui, le contraignant à quitter ses tristes pensées, à s'élancer avec elle dans les champs de l'Espérance et de l'Avenir où elle aimait à s'engager avec lui.

En ce moment, la ville de Saumur était plus émue du dîner offert par Grandet aux Cruchot qu'elle ne l'avait été, la veille, par la vente de sa récolte, ce qui constituait un crime de haute trahison envers le vignoble. Si le 30 politique vigneron eût donné son dîner dans la même pensée qui coûta la queue au chien d'Alcibiade, il aurait été peut-être un grand homme ; mais, trop supérieur à une ville de laquelle il se jouait sans cesse, il ne faisait aucun cas de Saumur.

Les des Grassins apprirent bientôt la mort violente et la faillite probable du père de Charles ; ils résolurent d'aller, dès le soir même, chez leur client, afin de prendre part à son malheur et de lui donner des signes d'amitié, tout en s'informant des motifs qui pouvaient l'avoir déterminé à inviter, en semblable occurrence, les Cruchot à dîner.

A cinq heures précises, le président C. de Bonfons et son oncle le notaire arrivèrent endimanchés jusqu'aux
10 dents. Les convives se mirent à table et commencèrent par manger notablement bien. Grandet était grave, Charles silencieux, Eugénie muette, madame Grandet ne parla pas plus que de coutume, en sorte que ce dîner fut un véritable repas de condoléance. Quand on se leva de table, Charles dit à sa tante et à son oncle :

— Permettez-moi de me retirer. Je suis obligé de m'occuper d'une longue et triste correspondance.

— Faites, mon neveu.

Lorsque, après son départ, le bonhomme put pré-
20 sumer que Charles ne pouvait rien entendre, et devait être plongé dans ses écritures, il regarda sournellement sa femme.

— Madame Grandet, ce que nous avons à dire serait du latin pour vous ; il est sept heures et demie, vous devriez aller vous *serrer dans votre portefeuille*. Bonne nuit, ma fille.

Il embrassa Eugénie, et les deux femmes sortirent.

CHAPITRE XIV.

La Comédie du bégaiement.—Diplomatie du vieux vigneron.

Là commença la scène où le père Grandet, plus qu'en aucun autre moment de sa vie, employa l'adresse qu'il avait acquise dans le commerce des hommes, et qui lui valait souvent, de la part de ceux dont il mordait un peu trop rudement la peau, le surnom de *vieux chien*. Si le maire de Saumur eût porté son ambition plus haut, si d'heureuses circonstances, en le faisant arriver vers les 10 sphères supérieures de la société, l'eussent envoyé dans les congrès où se traitaient les affaires des nations, et qu'il s'y fût servi du génie dont l'avait doté son intérêt personnel, nul doute qu'il n'y eût été glorieusement utile à la France. Néanmoins, peut-être aussi serait-il également probable que, sorti de Saumur, le bonhomme n'aurait fait qu'une pauvre figure. Peut-être en est-il des esprits comme de certains animaux, qui n'engendrent plus transplantés hors des climats où ils naissent.

— Mon... on... on .. on...sieur le pré... pré... pré... 20
président, vououous di ... di ... di ... disiiez que la
faaaaiiillite...

Le bredouillement affecté depuis si longtemps par le bonhomme, et qui passait pour naturel, aussi bien que la surdité dont il se plaignait par les temps de pluie, devint, en cette conjoncture, si fatigant pour les deux Cruchot qu'en écoutant le vigneron ils grimaçaient à leur insu, en faisant des efforts comme s'ils voulaient achever les mots dans lesquels il s'empêtrait à plaisir.

Ici, peut-être, devient-il nécessaire de donner l'histoire du bégayement et de la surdité de Grandet. Personne, dans l'Anjou, n'entendait mieux et ne pouvait prononcer plus nettement le français angevin que le rusé vigneron. Jadis, malgré toute sa finesse, il avait été dupé par un Israélite qui, dans la discussion, appliquait sa main à son oreille en guise de cornet, sous prétexte de mieux entendre, et baragouinait si bien en cherchant ses mots, que Grandet, victime de son humanité, se crut obligé de
10 suggérer à ce malin juif les mots et les idées que paraissait chercher le juif, d'achever lui-même les raisonnements du dit juif, de parler comme devait parler le maudit juif, d'être enfin le juif et non Grandet. Le tonnelier sortit de ce combat bizarre ayant conclu le seul marché dont il ait eu à se plaindre pendant le cours de sa vie commerciale. Mais s'il y perdit, pécuniairement parlant, il y gagna moralement une bonne leçon, et plus tard il en recueillit les fruits. Aussi le bonhomme finit-il par bénir le juif qui lui avait appris l'art d'impa-
20 tienter son adversaire commercial, et, en l'occupant à exprimer sa pensée, de lui faire constamment perdre de vue la sienne.

Or, aucune affaire n'exigea, plus que celle dont il s'agissait, l'emploi de la surdité, du bredouillement et des ambages incompréhensibles dans lesquels Grandet enveloppait ses idées. D'abord, il ne voulait pas endosser la responsabilité de ses idées ; puis, il voulait rester maître de sa parole, et laisser en doute ses véritables intentions.

— Mon...sieur de Bon...Bon...Bonfons...(Pour la
30 seconde fois depuis trois ans, Grandet nommait Cruchot neveu "monsieur de Bonfons." Le président put se croire choisi pour gendre par l'artificieux bonhomme.)
Vouous di...di...di...disiez donc, que les faiiiiiillites peu...peu...peu...peuvent, dandans ce...certains cas, être empê...pê...pê...chées pa...par...

— Par les tribunaux de commerce eux-mêmes. Cela se voit tous les jours, dit monsieur C. de Bonfons, en fourchant l'idée du père Grandet, ou croyant la deviner et voulant affectueusement la lui expliquer. Écoutez !

— J'écou...coute, répondit humblement le bonhomme en prenant la malicieuse contenance d'un enfant qui rit intérieurement de son professeur, tout en paraissant lui prêter la plus grande attention.

— Quand un homme considérable et considéré, comme l'était, par exemple, défunt monsieur votre frère 10 à Paris...

— Mon...on frère, oui.

— Est menacé d'une déconfiture...

— Çaaaa s'aappelle dé...dé. .déconfiture ?

— Oui, que sa faillite devient imminente, le tribunal de commerce, dont il est justiciable (suivez bien), a la faculté, par un jugement, de nommer à sa maison de commerce des liquidateurs. Liquidier n'est pas faire faillite, comprenez-vous ? En faisant faillite, un homme est déshonoré ; mais en liquidant, il reste honnête 20 homme.

— C'est bien di...di ..di ..différent, si çaaaa ne coût... où... où... où .. oùte pas. . pas... pas... plus cher, dit Grandet.

— Mais une liquidation peut encore se faire, même sans le secours du tribunal de commerce Car, dit le président en humant sa prise de tabac, comment se déclare une faillite ?

— Oui, je n'y ai jamais pen. .pen...pen...pensé, répondit Grandet. 30

— Premièrement, reprit le magistrat, par le dépôt du bilan au greffe du tribunal, que fait le négociant lui-même ou son fondé de pouvoir, dûment enregistré. Deuxièmement à la requête des créanciers. Or, si le négociant ne dépose pas de bilan, si aucun créancier ne requiert du

tribunal un jugement qui déclare le susdit négociant en faillite, qu'arriverait-il ?

— Oui...i...i..., voy...voy...ons.

— Alors la famille du décédé, ses représentants, son hoirie ; ou le négociant, s'il n'est pas mort ; ou ses amis, s'il est caché, liquident. Peut-être voulez-vous liquider les affaires de votre frère ? demanda le président.

— Ah ! Grandet, s'écria le notaire, ce serait bien. Il y a de l'honneur au fond de nos provinces. Si vous
10 sauvez votre nom, car c'est votre nom, vous seriez un homme...

— Sublime, dit le président en interrompant son oncle.

— Certainement, répliqua le vieux vigneron, mon... mon ffr...fre...frère se no...no...no...nommait Grandet tou...out comme moi. Cé...cé... c'est... c'est sûr et certain. Je...je...je...ne...ne dis pas...pas non. Et... et...et cette li...li...li.. liquidation pou.. pou...pourrait, dans tooous lles cas, être soooous tous lles ra...ra... rapports très avantageuse aux in...in...intérêts de mon
20 ne...ne...neveu, que j'ai...j'ai...j'aime. Mais il faut voir. Je ne co...co...connais pas lles malins de Paris. Je... suis à Sau...au...aumur, moi, voyez-vous ! Mes prooovins, mes fooossés,... et en...enfin j'ai mes aaaffaires. Je n'ai jamais fait de bi...bi...billets. Qu'est-ce qu'un billet ? J'en... j'en... j'en... ai beau...beaucoup reçu, je n'en ai jamais si...si... signé. Çaaaa se ssse touche. ça s'esss-cooompte. Voilllà tooout ce qu...qu...que je sais. J'ai en...en...entendu di...di...dire qu'onooon pou...ou... ouvait rachechecheter les bi...bi...bi...

30 — Oui, dit le président. L'on peut acquérir les billets sur la place, moyennant tant pour cent. Comprenez-vous ?

Grandet se fit un cornet de sa main, l'appliqua sur son oreille, et le président lui répéta sa phrase

— Mais, répondit le vigneron, il y a ddddonc à boire et

à manger dandans tout cela. Je...je...je ne sais rien, à mon âââge, de toooutes ce...ce...ces chooses-là. Je doi...dois... re...ester i...i...ici pour ve...ve... veiller au grain. Le grain s'aama...masse, et c'e... c'est aaavec le grain qu'on pai...paye. Aavant tout, faut ve...ve... veiller aux... aux ré...ré... récoltes. J'ai des aaaffaires ma...ma...majeures à Froidfond et très inté...té... téressantes. Je ne puis pas a...a... abandonner ma... ma...maimaison pooour des *em...em...embrrrrouilllllaminigentes* où je ne coompr... prends rien. Voous dites que, 10 que je devrais, pour li...li...liquider, pour arrêter la déclaration de faillite, être à Paris. On ne peut pas se troou...ouver à la fois en...en...en deux endroits, à moins d'être pe...pe...pe...petit oiseau... Et...

— Et je vous entends, s'écria le notaire. Eh bien, mon vieil ami, vous avez des amis, de vieux amis, capables de dévouement pour vous.

— Allons donc ! pensait en lui-même le vigneron, décidez-vous donc !

— Et si quelqu'un partait pour Paris, y cherchait le 20 plus fort créancier de votre frère Guillaume, lui disait...

— Mi...min.. minute, ici, reprit le bonhomme ; lui disait quoi ? Quelque.. que cho...chooo .. chose co... co...comme ça . — “Monsieur Grandet... det de Saumur pa...pa...par-ci ; monsieur Grandet...det de Saumur par-là. Il aime son frère, il aime son ne...ne ..neveu, Grandet est un bon pa...pa...parent et il a de très bonnes intentions. Il a bien vendu sa ré...ré...récolte. Ne déclarez pas la fa . fa...fa...fa...faillite, aaassemblez-vous, no .no...nommez des li...li...liquidateurs. Aaalors 30 Grandet ve...ver...erra. Voooks au...au...aurez...ez bien davantage en liquidant qu'en lai...lai...laissant les gens de justice y mettre le né...né...nez !...” Hein ! pas vrai ?

— Juste ! dit le président.

— Parce que, voyez-vous, monsieur de Bon...Bon

Bon...fons, faut voir avant de se dé...décider. Qui ne... ne...ne... peut, ne... ne peut. En toute af...af... affaire ooonéreuse, pootur ne pas se ru.. ru ..rui...ruiner, il faut connaître les ressources et les charges. Hein ! pas vrai ?

— Certainement, dit le président. Je suis d'avis, moi, qu'en quelques mois de temps l'on pourra racheter les créances pour une somme de...et payer intégralement par arrangement. Ah ! ah ! l'on mène les chiens bien loin en leur montrant un morceau de lard. Quand il
10 n'y a pas eu de déclaration de faillite et que vous tenez les titres de créances, vous devenez blanc comme neige.

— Comme nei...nei...neige, répéta Grandet en refaisant un cornet de sa main. Je ne comprends pas la nei...nei...neige.

— Mais, cria le président, écoutez-moi donc alors.

— J'é...j'é. .j'écoute.

— Un effet de commerce est une marchandise qui peut avoir sa hausse et sa baisse. Ceci est une déduction du principe de Jérémie Bentham sur l'usure. Ce publi-
20 ciste a prouvé que le préjugé qui frappait de réprobation les usuriers était une sottise.

— Ouais ! fit le bonhomme.

— Attendu qu'en principe, selon Bentham, l'argent est une marchandise, et que ce qui représente l'argent devient également marchandise, reprit le président ; attendu qu'il est notoire que, soumise aux variations habituelles qui régissent les choses commerciales, la marchandise-billet, portant telle ou telle signature, comme tel ou tel article, abonde ou manque sur la place, qu'elle
30 est chère ou tombe à rien, le tribunal ordonne... (tiens ! que je suis bête ! pardon), je suis d'avis que vous pourrez racheter votre frère pour vingt-cinq du cent.

— Voooous le no...no ..no...nommez Jé...Jé ..Jé... Jérémie Ben...

— Bentham, un Anglais.

— Ce Jérémie-là nous fera éviter bien des lamentations dans les affaires, dit le notaire en riant.

— Ces Anglais ont quel... quel... quelquefois du bon... on sens, dit Grandet. Ainsi, se...se...se...selon Ben... Ben...Ben...Bentham, si les effets de mon frère va...va... va... va...valent... ne valent pas... Si. Je...je...je dis bien, n'est-ce pas ? Cela me paraît clair...Les créanciers seraient... Non, ne seraient pas... Je m'en... entends.

— Laissez-moi vous expliquer tout ceci, dit le président. En droit, si vous possédez les titres de toutes les créances dues par la maison Grandet, votre frère ou ses hoirs ne doivent rien à personne. Bien.

— Bien, répéta le bonhomme.

— En équité, si les effets de votre frère se négocient (négocient, entendez-vous bien ce terme ?) sur la place à tant pour cent de perte ; si l'un de vos amis a passé par là, s'il les a rachetés, les créanciers n'ayant été contraints par aucune violence à les donner, la succession de feu Grandet de Paris se trouve loyalement quitte.

— C'est vrai, les a...a...a...affaires sont les affaires, dit le tonnelier. Cela pooooosé... Mais, néanmoins, vous compre...ne...ne...ne...nez, que c'est di...di...di...difficile. Je...je...je n'ai pas d'aaargent, ni...ni...ni le temps, ni le temps, ni...

— Oui, vous ne pouvez pas vous déranger. Eh bien ! je vous offre d'aller à Paris (vous me tiendriez compte du voyage, c'est une misère). J'y vois les créanciers, je leur parle, j'atermoie, et tout s'arrange avec un supplément de paiement que vous ajoutez aux valeurs de la liquidation, afin de rentrer dans les titres de créance.

— Mais noouous verrons cela, je ne...ne... ne peux pas, je... je... ne veux pas m'en...en...en... engager, sans que...Qui... qui... qui ne, ne peut, ne peut. Vooouous comprenez ?

— Cela est juste.

— J'ai la tête ca... ca... cassée de ce que... que vooous... vous m'a... a... a... avez dé... dé... décliqué là. Voilà la... la .. la première fois de ma vie que je... je suis fooorcé de son... songer à de...

— Oui, vous n'êtes pas jurisconsulte.

— Je... je suis un pau... pau... pauvre vigneron, et ne sais rien de ce que vous... vous... vous venez de dire ; il fau...fau...faut que j'é... j'é... j'étudie ççça.

— Eh bien ! reprit le président en se posant comme
10 pour résumer la discussion.

— Mon neveu ?...fit le notaire d'un ton de reproche en l'interrompant.

— Eh bien, mon oncle ? répondit le président.

— Laisse donc monsieur Grandet t'expliquer ses intentions. Il s'agit en ce moment d'un mandat important. Notre cher ami doit le définir congrûment...

Un coup de marteau qui annonça l'arrivée de la famille des Grassins, leur entrée et leurs salutations empêchèrent Cruchot d'achever sa phrase. Le notaire fut con-
20 tent de cette interruption ; déjà Grandet le regardait de travers, et sa loupe indiquait un orage intérieur.

Mais d'abord le prudent notaire ne trouvait pas convenable à un président de tribunal de première instance d'aller à Paris pour y faire capituler des créanciers et y prêter les mains à un tripotage qui froissait les lois de la stricte probité ; puis, n'ayant pas encore entendu le père Grandet exprimant la moindre velléité de payer quoi que ce fût, il tremblait instinctivement de voir son neveu engagé dans cette affaire. Il profita donc du moment
30 où les des Grassins entraient pour prendre le président par le bras et l'attirer dans l'embrassure de la fenêtre.

— Tu t'es bien suffisamment montré, mon neveu ; mais assez de dévouement comme ça. L'envie d'avoir la fille t'aveugle. Du calme ! il n'y faut pas aller comme une corneille qui abat des noix. Laisse-moi maintenant

conduire la barque, aide seulement à la manœuvre. Est-ce bien ton rôle de compromettre ta dignité de magistrat dans une pareille...

Il n'acheva pas : il entendait monsieur des Grassins disant au vieux tonnelier en lui tendant la main :

— Grandet, nous avons appris l'affreux malheur arrivé dans votre famille, le désastre de la maison Guillaume Grandet et la mort de votre frère ; nous venons vous exprimer toute la part que nous prenons à ce triste événement.

10

— Il n'y a d'autre malheur, dit le notaire en interrompant le banquier, que la mort de monsieur Grandet junior. Encore ne se serait-il pas tué s'il avait eu l'idée d'appeler son frère à son secours. Notre vicil ami, qui a de l'honneur jusqu'au bout des ongles, compte liquider les dettes de la maison Grandet de Paris. Mon neveu le président, pour lui éviter les tracas d'une affaire toute judiciaire, lui offre de partir sur-le-champ pour Paris, afin de transiger avec les créanciers et les satisfaire convenablement.

20

Ces paroles, confirmées par l'attitude du vigneron, qui se caressait le menton, surprirent étrangement les trois des Grassins, qui pendant le chemin avaient médité tout à loisir de l'avarice de Grandet, en l'accusant presque d'un fratricide.

— Ah ! je le savais bien, s'écria le banquier en regardant sa femme. Que te disais-je en route, madame des Grassins ? Grandet a de l'honneur jusqu'au bout des cheveux, et ne souffrira pas que son nom reçoive la plus légère atteinte ! L'argent sans l'honneur est une maladie. 30 Il y a de l'honneur dans nos provinces ! Cela est bien, très bien, Grandet. Je suis un vieux militaire, je ne sais pas déguiser ma pensée ; je la dis rudement : cela est, mille tonnerres ! sublime.

— Aaalors lle su...su...sub...sublime est bi...bi...

bien cher, répondit le bonhomme, pendant que le banquier lui secouait chaleureusement la main.

— Mais ceci, mon brave Grandet, n'en déplaît à monsieur le président, reprit des Grassins, est une affaire purement commerciale, et veut un négociant consommé. Ne faut-il pas se connaître aux comptes de retour, débours, calculs d'intérêts ? Je dois aller à Paris pour mes affaires, et je pourrais alors me charger de...

— Nous verrions donc à tâ...tâ... tâcher de nous
10 aaaaranger tou...tous deux dans les po...po...po... possibilités relatives et sans m'en...m'en...m'engager à quelque chose que je...je...je ne voou...oudrais pas faire, dit Grandet en bégayant, parce que, voyez-vous, monsieur le président me demandait naturellement des frais de voyage.

Le bonhomme ne bredouilla plus ces derniers mots.

— Eh ! dit madame des Grassins, mais c'est un plaisir que d'être à Paris. Je paierais volontiers pour y aller, moi.

20 Et elle fit un signe à son mari comme pour l'encourager à souffler cette commission à leurs adversaires, coûte que coûte ; puis elle regarda fort ironiquement les deux Cruchot, qui prirent une mine piteuse. Grandet saisit alors le banquier par un des boutons de son habit, l'attira dans un coin.

— J'aurais bien plus de confiance en vous que dans le président, lui dit-il. Puis il y a des anguilles sous roche, ajouta-t-il en remuant sa loupe. Je veux me mettre dans la rente ; j'ai quelques milliers de francs de
30 rente à faire acheter, et je ne veux placer qu'à quatre-vingts francs. Cette mécanique baisse, dit-on à la fin des mois. Vous vous connaissez à ça, pas vrai ?

— Parbleu ! Eh bien, j'aurais donc quelques mille livres de rente à lever pour vous ?

— Pas grand'chose pour commencer. *Motus !* Je veux

jouer ce jeu-là sans qu'on en sache rien. Vous me concluriez un marché pour la fin du mois ; mais n'en dites rien aux Cruchot, ça les taquinerait. Puisque vous allez à Paris, nous y verrons en même temps pour mon pauvre neveu, de quelle couleur sont les atouts.

— Voilà qui est entendu. Je partirai demain en poste, dit à haute voix des Grassins, et je viendrai prendre vos dernières instructions à... A quelle heure ?

— A cinq heures, avant le dîner, dit le vigneron en se frottant les mains.

10

Les deux partis restèrent encore quelques instants en présence. Des Grassins dit après une pause, en frappant sur l'épaule de Grandet :

— Il fait bon avoir de bons parents comme ça.

— Oui, oui, sans que ça paraisse, répondit Grandet, je suis un bon pa...parent. J'aimais mon frère, et je le prouverai bien, si . si... ça ne...ne coûte pas...

— Nous allons vous quitter, Grandet, lui dit le banquier en l'interrompant heureusement avant qu'il achevât sa phrase. Si j'avance mon départ, il faut mettre en 20 ordre quelques affaires.

— Bien, bien. Moi-même, raa...apport à ce que vou... vous savez, je...je vais me re .re ..retirer dans ma cham...ambre des délibérations, comme dit le président Cruchot.

— Peste ! je ne suis plus monsieur de Bonfons, pensa tristement le magistrat, dont la figure prit l'expression de celle d'un juge ennuyé par une plaidoirie.

Les chefs des deux familles rivales s'en allèrent ensemble. Ni les uns ni les autres ne songeaient plus à 30 la trahison dont Grandet s'était rendu coupable le matin envers le pays vignoble, et se sondèrent mutuellement, mais en vain, pour connaître ce qu'ils pensaient sur les intentions réelles du bonhomme en cette nouvelle affaire.

— Venez-vous chez madame Dorsonval avec nous ? dit des Grassins au notaire.

— Nous irons plus tard, répondit le président. Si mon oncle le permet, j'ai promis à mademoiselle de Gribeaucourt de lui dire un petit bonsoir, et nous nous y rendrons d'abord.

— Au revoir donc, messieurs, dit madame des Grassins. Et, quand les des Grassins furent à quelques pas des deux Cruchot, Adolphe dit à son père :

10 — Ils *fument* joliment, hein ?

— Tais-toi donc, mon fils, lui répliqua sa mère, ils peuvent encore nous entendre. D'ailleurs, ce que tu dis n'est pas de bon goût et sent l'École de droit.

— Eh bien, mon oncle, s'écria le magistrat quand il vit les des Grassins éloignés, j'ai commencé par être le président de Bonfons, et j'ai fini par être tout simplement un Cruchot.

— J'ai bien vu que ça te contrariait ; mais le vent était aux des Grassins. Es-tu bête, avec tout ton esprit !...
20 Laisse-les s'embarquer sur un *nous verrons* du père Grandet, et tiens-toi tranquille, mon petit : Eugénie n'en sera pas moins ta femme.

En quelques instants, la nouvelle de la magnanime résolution de Grandet se répandit dans trois maisons à la fois, et il ne fut plus question dans toute la ville que de dévouement fraternel. Chacun pardonnait à Grandet sa vente faite au mépris de la foi jurée entre les propriétaires, en admirant son honneur, en vantant une générosité dont on ne le croyait pas capable. Il est dans le
30 caractère français de s'enthousiasmer, de se colérer, de se passionner pour le météore du moment, pour les bâtons flottants de l'actualité. Les êtres collectifs, les peuples, seraient-ils donc sans mémoire ?

CHAPITRE XV.

Expédition nocturne.—La correspondance de Charles.

Quand le père Grandet eut fermé sa porte, il appela Nanon.

— Ne lâche pas le chien et ne dors pas, nous avons à travailler ensemble. A onze heures, Cornoiller doit se trouver à ma porte avec le berlingot de Froidfond. Écoute-le venir, afin de l'empêcher de cogner, et dis-lui d'entrer tout bellement. Les lois de police défendent le tapage nocturne. D'ailleurs le quartier n'a pas besoin de savoir que je vais me mettre en route. 10

Ayant dit, Grandet remonta dans son "laboratoire," où Nanon l'entendit remuant, fouillant, allant, venant, mais avec précaution. Il ne voulait évidemment réveiller ni sa femme ni sa fille, et surtout ne point exciter l'attention de son neveu qu'il avait commencé par maudire en apercevant de la lumière dans sa chambre. Au milieu de la nuit Eugénie, préoccupée de son cousin, crut avoir entendu la voix d'un mourant, et pour elle ce mourant était Charles : elle l'avait quitté si pâle, si désespéré ! peut-être s'était-il tué !... Soudain elle s'enveloppa d'une coiffe, espèce de pelisse à capuchon, et voulut sortir. D'abord une vive lumière qui passait par les fentes de sa porte lui donna peur du feu ! puis elle se rassura bientôt en entendant les pas pesants de Nanon et sa voix mêlée au hennissement de plusieurs chevaux. 20

— Mon père enlèverait-il mon cousin ? se dit-elle en entr'ouvrant sa porte avec assez de précaution pour l'em-

pêcher de crier, mais de manière à voir ce qui se passait dans le corridor.

Tout à coup son œil rencontra celui de son père, dont le regard, quelque vague et insouciant qu'il fût, la glaça de terreur. Le bonhomme et Nanon étaient accouplés par un gros gourdin dont chaque bout reposait sur leur épaule droite, et soutenait un câble auquel était attaché un barillet semblable à ceux que le père Grandet s'amusait à faire dans son fournil à ses moments perdus.

10 — Bonté divine ! monsieur, comme ça pèse ! dit à voix basse Nanon.

— Quel malheur que ce ne soit que des gros sous ! répondit le bonhomme. Prends garde de heurter le chandelier.

Cette scène était éclairée par une seule chandelle placée entre deux barreaux de la rampe.

— Cornoiller, dit Grandet à son garde *in partibus*, as-tu pris tes pistolets ?

— Non, monsieur. Pardieu ! qu'y a-t-il donc à craindre
20 pour vos gros sous ?...

— Oh ! rien, dit le père Grandet.

— D'ailleurs nous irons vite, reprit le garde ; vos fermiers ont choisi pour vous leurs meilleurs chevaux.

— Bien, bien. Tu ne leur as pas dit où j'allais ?

— Je ne le savais point.

— Bien. La voiture est solide ?

— Ça, notre maître ? ah bien, ça porterait trois mille livres. Qu'est-ce que ça pèse donc vos méchants barils ?

— Tiens, dit Nanon, nous le savons bien ? Il y a bien
30 près de dix-huit cents.

— Veux-tu te taire, Nanon ! Tu diras à ma femme que je suis allé à la campagne. Je serai revenu pour dîner. Va bon train, Cornoiller ; il faut être à Angers avant neuf heures.

La voiture partit. Nanon verrouilla la grande porte,

lâcha le chien, se coucha l'épaule meurtrie, et personne dans le quartier ne soupçonna ni le départ de Grandet ni l'objet de son voyage. La discrétion du bonhomme était complète. Personne ne voyait jamais un sou dans cette maison pleine d'or.

Après avoir appris, dans la matinée, par les causeries du port, que l'or avait doublé de prix par suite de nombreux armements entrepris à Nantes, et que des spéculateurs étaient arrivés à Angers pour en acheter, le vieux vigneron, par un simple emprunt de chevaux fait à ses 10 fermiers, se mit en mesure d'aller y vendre le sien et d'en rapporter, en valeurs du receveur général sur le trésor, la somme nécessaire à l'achat de ses rentes, après l'avoir grossie de l'agio.

— Mon père s'en va, dit Eugénie, qui du haut de l'escalier avait tout entendu.

Le silence était rétabli dans la maison, et le lointain roulement de la voiture, qui cessa par degrés, ne retentissait déjà plus dans Saumur endormi.

En ce moment, Eugénie entendit en son cœur, avant 20 de l'écouter par l'oreille, une plainte qui perça les cloisons, et qui venait de la chambre de son cousin. Une bande lumineuse, fine autant que le tranchant d'un sabre, passait par la fente de la porte, et coupait horizontalement les balustres du vieil escalier — "Il souffre !" dit-elle en grimpant deux marches. Un second gémissément la fit arriver sur le palier de la chambre. La porte était entr'ouverte, elle la poussa. Charles dormait la tête penchée en dehors du vieux fauteuil ; sa main avait laissé tomber la plume et touchait presque à terre. La 30 respiration saccadée que nécessitait la posture du jeune homme effraya soudain Eugénie, qui entra promptement. — "Il doit être bien fatigué !" se dit-elle, en regardant une dizaine de lettres cachetées ; elle en lut les adresses : "A messieurs Farry, Breilman et C^e, carrossiers" ; "A

monsieur Buisson, tailleur ;” etc.—“ Il a sans doute arrangé toutes ses affaires pour pouvoir bientôt quitter la France ! ” pensa-t-elle.

Ses yeux tombèrent sur deux lettres ouvertes. Ces mots, qui en commençaient une : “ Ma chère Annette...” lui causèrent un éblouissement. Son cœur palpita, ses pieds se clouèrent sur le carreau.—Sa chère Annette ! il aime, il est aimé ! Plus d’espoir ! Que lui dit-il ?... Ces idées lui traversèrent la tête et le cœur. Elle lisait ces
10 mots partout, même sur les carreaux, en traits de flamme. —Déjà renoncer à lui ! Non, je ne lirai pas cette lettre ; je dois m’en aller. Si je la lisais, cependant ?...

Elle regarda Charles, lui prit doucement la tête, la posa sur le dos du fauteuil, et il se laissa faire comme un enfant, qui même en dormant, connaît encore sa mère, et reçoit sans s’éveiller ses soins et ses baisers.

Comme une mère, Eugénie releva la main pendante, et, comme une mère, elle lui baisa doucement les cheveux. “ Chère Annette ! ” Un démon lui criait ces
20 deux mots aux oreilles.—Je sais que je fais peut-être mal, mais je la lirai, la lettre, dit-elle. Eugénie détourna la tête, car sa noble probité gronda. Pour la première fois de sa vie, le bien et le mal étaient en présence dans son cœur. Jusque-là elle n’avait eu à rougir d’aucune action. La passion, la curiosité l’emportèrent. A chaque phrase, son cœur se gonfla davantage, et l’ardeur piquante qui anima sa vie pendant cette lecture lui rendit encore plus friandes les douces émotions du premier amour.

“ Ma chère Annette, rien ne devait nous séparer, si ce
30 n’est le malheur qui m’accable, et qu’aucune prudence humaine n’aurait su prévoir. Mon père s’est tué ; sa fortune et la mienne sont entièrement perdues. Je suis orphelin à un âge où, par la nature de mon éducation, je puis passer pour un enfant, et je dois néanmoins me

relever homme de l'abîme où je suis tombé. Je viens d'employer une partie de cette nuit à faire mes calculs. Si je veux quitter la France en honnête homme, et ce n'est pas un doute, je n'ai pas cent francs à moi pour aller tenter le sort aux Indes ou en Amérique.

“Oui, ma pauvre Anna, j'irai chercher la fortune sous les climats les plus meurtriers. Sous de tels cieus, elle est sûre et prompte, m'a-t-on dit. Quant à rester à Paris, je ne saurais. Ni mon âme ni mon visage ne sont faits à supporter les affronts, la froideur, le dédain qui 10 attendent l'homme ruiné, le fils du failli ! Bon Dieu ! devoir deux millions !... J'y serais tué en duel dans la première semaine. Aussi n'y retournerai-je point. Ton amour, le plus tendre et le plus dévoué qui jamais ait ennobli le cœur d'un homme, ne saurait m'y attirer. Hélas ! ma bien-aimée, je n'ai point assez d'argent pour aller où tu es, donner, recevoir un dernier baiser où je puiserais la force nécessaire à mon entreprise...”

— Pauvre Charles, j'ai bien fait de lire ! J'ai de l'or, je le lui donnerai, dit Eugénie.

20

Elle reprit sa lecture après avoir essuyé ses pleurs.

“Je n'avais point encore songé aux malheurs de la misère. Si j'ai les cent louis indispensables au passage, je n'aurai pas un sou pour me faire une pacotille. Mais non, je n'aurai ni cent louis ni un louis, je ne connaîtrai ce qui me restera d'argent qu'après le règlement de mes dettes à Paris. Si je n'ai rien, j'irai tranquillement à Nantes, je m'y embarquerai simple matelot, et je commencerai là-bas comme ont commencé les hommes d'énergie qui, jeunes, n'avaient pas un sou, et sont 30 revenus riches des Indes.

“Depuis ce matin, j'ai froidement envisagé mon avenir. Il est plus horrible pour moi que pour tout autre, moi choyé par une mère qui m'adorait, chéri par le meilleur

des pères, et qui, à mon début dans le monde, ai rencontré l'amour d'une Anna ! Je n'ai connu que les fleurs de la vie : ce bonheur ne pouvait par durer.

“ J'ai néanmoins, ma chère Annette, plus de courage qu'il n'était permis à un insouciant jeune homme d'en avoir, surtout à un jeune homme bercé dans les joies de la famille, à qui tout souriait au logis, et dont les désirs étaient des lois pour un père... Oh ! mon père, Annette, il est mort... Eh bien ! j'ai réfléchi à ma position, j'ai réfléchi à la tienne aussi. J'ai bien vieilli en vingt-quatre heures. Chère Anna, si, pour me garder près de toi dans Paris, tu sacrifiais toutes les jouissances de ton luxe, ta toilette, ta loge à l'Opéra, nous n'arriverions pas encore au chiffre des dépenses nécessaires à ma vie dissipée ; puis je ne saurais accepter tant de sacrifices. Nous nous quittons donc aujourd'hui pour toujours...”

— Il la quitte, sainte Vierge ! O bonheur !...

Eugénie sauta de joie. Charles fit un mouvement, elle en eut froid de terreur ; mais, heureusement pour elle, il ne s'éveilla pas. Elle reprit :

“ Quand reviendrai-je ? je ne sais. Le climat des Indes vieillit promptement un Européen, et surtout un Européen qui travaille. Mettons-nous à dix ans d'ici. Garde au fond de ton âme comme je le garderai moi-même le souvenir de notre amour, et sois fidèle, si tu peux, à ton pauvre ami. Je ne saurais toutefois l'exiger, parce que, vois-tu, ma chère Annette, je dois me conformer à ma position, voir bourgeoisement la vie, et la chiffrer au plus vrai. Donc je dois penser à un autre mariage, qui devient une des nécessités de ma nouvelle existence, et je t'avouerai que j'ai trouvé ici, à Saumur, chez mon oncle, une cousine dont les manières, la figure,

l'esprit et le cœur te plairaient, et qui, en outre, me paraît avoir..."

— Il devait être bien fatigué, pour avoir cessé de lui écrire, se dit Eugénie en voyant la lettre arrêtée au milieu de cette phrase.

Elle le justifiait ! N'était-il pas impossible alors que cette innocente fille s'aperçût de la froideur empreinte dans cette lettre ? Aux jeunes filles religieusement élevées, ignorantes et pures, tout est amour dès qu'elles mettent le pied dans les régions enchantées de l'amour. 10 Elles y marchent entourées de la céleste lumière que leur âme projette, et qui rejaillit en rayons sur celui qu'elles aiment ; elles le colorent des feux de leur propre sentiment, et lui prêtent leurs belles pensées.

Les erreurs de la femme viennent presque toujours de sa croyance au bien ou de sa confiance dans le vrai. Pour Eugénie, ces mots : " Ma chère Annette, ma bien-aimée," lui résonnaient au cœur comme le plus joli langage de l'amour, et lui caressaient l'âme, comme, dans son enfance, les notes divines du *Venite adoremus*, 20 redites par l'orgue, lui caressèrent l'oreille. D'ailleurs, les larmes qui baignaient encore les yeux de Charles lui accusaient toutes les noblesses de cœur par lesquelles une jeune fille doit être enthousiasmée.

Pouvait-elle savoir que, si Charles aimait tant son père et le pleurait si véritablement, cette tendresse venait moins de la bonté de son cœur que des bontés paternelles ? Monsieur et madame Guillaume Grandet, en satisfaisant toujours les fantaisies de leur fils, en lui donnant tous les plaisirs de la fortune, l'avaient empêché de faire les horribles 30 calculs dont sont plus ou moins coupables, à Paris, la plupart des enfants, quand, au milieu du tourbillon parisien ils conçoivent des plans qu'ils voient avec chagrin incessamment ajournés et retardés par la vie de leurs parents.

La prodigalité du père alla donc jusqu'à semer dans le cœur de son fils un amour filial vrai, sans arrière-pensée. Néanmoins, Charles était un enfant de Paris, habitué par les mœurs de Paris à tout calculer, déjà vieillard sous le masque du jeune homme. Il avait reçu l'épouvantable éducation de ce monde où, dans une soirée, il se commet en pensées, en paroles, plus de crimes que la justice n'en punit aux cours d'assises, où les bons mots assassinent les plus grandes idées, où l'on
10 ne passe pour fort qu'autant que l'on voit juste ; et là, voir juste, c'est ne croire à rien, ni aux sentiments, ni aux hommes, ni même aux événements : on y fait de faux événements.

Là, pour voir juste, il faut peser chaque matin la bourse d'un ami, savoir se mettre politiquement au-dessus de tout ce qui arrive ; provisoirement, ne rien admirer, ni les œuvres d'art, ni les nobles actions, et donner pour mobile à toute chose l'intérêt personnel. Après mille dépenses, la grande dame, la belle veuve Annette, forçait
20 Charles à penser gravement ; elle lui parlait de sa position future, elle lui faisait calculer la vie :

— Vous êtes niais, Charles, lui disait-elle. J'aurai bien de la peine à vous apprendre le monde. Vous avez été très mal pour monsieur des Lupeaulx ; Je sais bien que c'est un homme peu honorable ; mais attendez qu'il soit sans pouvoir, alors vous le mépriserez à votre aise. Savez-vous ce que madame Campan nous disait ?—“ Mes enfants, tant qu'un homme est au ministère, adorez-le ; tombe-t-il, aidez à le traîner à la voirie. Puissant, il est
30 une espèce de dieu ; détruit, il est au-dessous de Marat dans son égoût, parce qu'il vit et que Marat était mort. La vie est une suite de combinaisons, et il faut les étudier, les suivre, pour arriver à se maintenir toujours en bonne position.”

Charles était un homme trop à la mode, il avait été

trop constamment heureux par ses parents, trop adulé par le monde pour avoir de grands sentiments. Le grain d'or que sa mère lui avait jeté au cœur s'était étendu dans la filière parisienne ; il l'avait employé en superficie et devait l'user par le frottement. Mais Charles n'avait alors que vingt et un ans. A cet âge la fraîcheur de la vie semble inséparable de la candeur de l'âme. La voix, le regard, la figure paraissent en harmonie avec les sentiments. Aussi le juge le plus dur, l'avoué le plus incrédule, l'usurier le moins facile hési- 10 tent-ils toujours à croire à la vieillesse du cœur, à la corruption des calculs, quand les yeux nagent encore dans un fluide pur, et qu'il n'y a point de rides sur le front.

Charles n'avait j'amaïs eu l'occasion d'appliquer les maximes de la morale parisienne, et jusqu'à ce jour il était beau d'inexpérience. Mais, à son insu, l'égoïsme lui avait été inoculé. Les germes de l'économie politique à l'usage du Parisien, latents en son cœur, ne devaient pas tarder à y fleurir, aussitôt que, de specta- 20 teur oisif, il deviendrait acteur dans le drame de la vie réelle. Presque toutes les jeunes filles s'abandonnent aux douces promesses de ces dehors ; mais, Eugénie eût-elle été prudente et observatrice autant que le sont certaines filles en province, aurait-elle pu se défier de son cousin, quand chez lui les manières, les paroles et les actions s'accordaient encore avec les aspirations du cœur ?

Un hasard, fatal pour elle, lui fit essuyer les dernières effusions de sensibilité vraie qui fût en ce jeune cœur, et entendre pour ainsi dire les derniers soupirs de la 30 conscience. Elle laissa donc cette lettre, pour elle pleine d'amour, et se mit complaisamment à contempler son cousin endormi : les fraîches illusions de la vie jouaient encore pour elle sur ce visage ; elle se jura d'abord à elle-même de l'aimer toujours. Puis elle jeta les yeux sur

l'autre lettre, sans attacher beaucoup d'importance à cette indiscretion ; et, si elle commença de la lire, ce fut pour acquérir de nouvelles preuves des nobles qualités que, semblable à toutes les femmes, elle prêtait à celui qu'elle choisissait.

“ Mon cher Alphonse, au moment où tu liras cette lettre, je n'aurai plus d'amis ; mais je t'avoue qu'en doutant de ces gens du monde habitués à prodiguer ce mot, je n'ai pas douté de ton amitié. Je te charge donc
10 d'arranger mes affaires, et je compte sur toi pour tirer un bon parti de tout ce que je possède. Tu dois maintenant connaître ma position. Je n'ai plus rien, et je veux partir pour les Indes. Je viens d'écrire à toutes les personnes auxquelles je crois devoir quelque argent, et tu en trouveras, ci-joint, la liste aussi exacte qu'il m'est possible de la donner de mémoire. Ma bibliothèque, mes meubles, mes voitures, mes chevaux, etc., suffiront, je crois, à payer mes dettes. Je ne veux me réserver que les babioles sans valeur qui seront susceptibles de
20 me faire un commencement de pacotille...

“ Mon cher Alphonse, je t'enverrai d'ici, pour cette vente, une procuration régulière, en cas de contestations. Tu m'adresseras toutes mes armes. Puis, tu garderas pour toi mon cheval Briton. Personne ne voudrait donner le prix de cette admirable bête ; j'aime mieux te l'offrir, comme la bague d'usage que lègue un mourant à son exécuteur testamentaire. On m'a fait une très confortable voiture de voyage chez les Farry, Breilman et C^{ie}, mais ils ne l'ont pas livrée : obtiens d'eux qu'ils la gardent
30 sans me demander d'indemnité ; s'ils se refusaient à cet arrangement, évite tout ce qui pourrait entacher ma loyauté, dans les circonstances où je me trouve. Je dois six louis à l'insulaire, perdus au jeu, ne manque pas de les lui rembourser...”

CHAPITRE XVI.

L'inventaire de la petite fortune
d'Eugénie. — Cousin et cousine. —
Échange de trésors.

— Cher cousin !...dit Eugénie en laissant la lettre, et elle se sauva à petits pas chez elle avec une des bougies allumées. Là ce ne fut pas sans une vive émotion de plaisir qu'elle ouvrit le tiroir d'un vieux meuble en chêne, l'un des plus beaux ouvrages de l'époque nommée la Renaissance, et sur lequel se voyait encore, à demi effacée, 10 la fameuse Salamandre Royale.

Elle y prit une grosse bourse en velours rouge à glands d'or, et bordée de cannetille usée, provenant de la succession de sa grand'mère. Puis elle pesa fort orgueilleusement cette bourse, et se plut à vérifier le compte oublié de son petit pécule.

Elle sépara d'abord vingt portugaises encore neuves, frappées sous le règne de Jean V, en 1725, valant réellement au change cinq lisbonnines, ou chacune cent soixante-huit francs soixante-quatre centimes, lui disait 20 son père, mais dont la valeur conventionnelle était de cent quatre-vingts francs, attendu la rareté, la beauté des dites pièces, qui reluisaient comme des soleils. ITEM, cinq génovines ou pièces de cent livres de Gênes, autre monnaie rare et valant quatre-vingt-sept francs au change, mais cent francs pour les amateurs d'or. Elle lui venait du vieux monsieur la Bertellière. ITEM, trois quadruples d'or espagnols de Phillippe V, frappés en 1729, donnés par madame Gentillet, qui, en les lui offrant, lui disait toujours la même phrase : "Ce cher serin-là, ce 30

petit jaunet, vaut quatre-vingt-dix-huit livres ! Gardez-le bien, ma mignonne, ce sera la fleur de votre trésor."

ITEM, ce que son père estimait le plus (l'or de ces pièces était à vingt-trois carats et une fraction), cent ducats de Hollande, fabriqués en l'an 1756, et valant près de treize francs. ITEM, une grande curiosité !... des espèces de médailles précieuses aux avarés, trois roupies au signe de la Balance, et cinq roupies au signe de la Vierge, toutes d'or pur à vingt-quatre carats, la magni-
10 fique monnaie du Grand Mogol, et dont chacune valait trente-sept francs quarante centimes au poids, mais au moins cinquante francs pour les connaisseurs qui aiment à manier l'or. ITEM, le napoléon de quarante francs reçu l'avant-veille, et qu'elle avait négligemment mis dans sa bourse rouge.

Ce trésor contenait des pièces neuves et vierges, de véritables morceaux d'art desquels le père Grandet s'informait parfois et qu'il voulait revoir, afin de détailler à sa fille les vertus intrinsèques, comme la beauté du
20 cordon, la clarté du plat, la richesse des lettres dont les vives arêtes n'étaient pas encore rayées. Mais elle ne pensait ni à ces raretés, ni à la manie de son père, ni au danger qu'il y avait pour elle de se démunir d'un trésor si cher à son père ; non, elle songeait à son cousin, et parvint enfin à comprendre, après quelques fautes de calcul, qu'elle possédait environ cinq mille huit cents francs en valeurs réelles, qui, conventionnellement, pouvaient se vendre près de deux mille écus. A la vue de ses richesses, elle se mit à applaudir en battant des
30 mains, comme un enfant forcé de perdre son trop-plein de joie dans les naïfs mouvements du corps.

Ainsi le père et la fille avaient compté chacun leur fortune : lui, pour aller vendre son or ; Eugénie, pour jeter le sien dans un océan d'affection. Elle remit les pièces dans la vieille bourse, la prit et remonta sans hé-

situation. La misère secrète de son cousin lui faisait oublier la nuit, les convenances ; puis, elle était forte de sa conscience, de son dévouement, de son bonheur.

Au moment où elle se montra sur le seuil de la porte, en tenant d'une main la bougie, de l'autre sa bourse, Charles se réveilla, vit sa cousine et resta béant de surprise. Eugénie s'avança, posa le flambeau sur la table, et dit d'une voix émue :

— Mon cousin, j'ai à vous demander pardon d'une faute grave que j'ai commise envers vous ; mais Dieu 10 me le pardonnera, ce péché, si vous voulez l'effacer.

— Qu'est-ce donc ? dit Charles en se frottant les yeux.

— J'ai lu ces deux lettres.

Charles rougit.

— Comment cela s'est-il fait ? reprit-elle, pourquoi suis-je montée ? En vérité, maintenant je ne le sais plus. Mais je suis tentée de ne pas trop me repentir d'avoir lu ces lettres, puisqu'elles m'ont fait connaître votre cœur, votre âme et...

— Et quoi ? demanda Charles.

20

— Et vos projets, la nécessité où vous êtes d'avoir une somme...

— Ma chère cousine...

— Chut ! chut ! mon cousin, pas si haut, n'éveillons personne. Voici, dit-elle en ouvrant sa bourse, les économies d'une pauvre fille qui n'a besoin de rien. Charles, acceptez-les. Ce matin, j'ignorais ce qu'était l'argent, vous me l'avez appris ; ce n'est qu'un moyen, voilà tout. Un cousin est presque un frère ; vous pouvez bien emprunter la bourse de votre sœur.

30

Eugénie, autant femme que jeune fille, n'avait pas prévu des refus, et son cousin restait muet.

— Eh bien, vous refuseriez ? demanda Eugénie, dont les palpitations retentirent au milieu du profond silence.

L'hésitation de son cousin l'humilia ; mais la nécessité dans laquelle il se trouvait se représenta plus vivement à son esprit, et elle plia le genou.

— Je ne me relèverai pas que vous n'ayez pris cet or ! dit-elle. Mon cousin, de grâce, une réponse?... que je sache si vous m'honorez, si vous êtes généreux, si ...

En entendant le cri d'un noble désespoir, Charles laissa tomber des larmes sur les mains de sa cousine, qu'il
10 saisit afin de l'empêcher de s'agenouiller. En recevant ces larmes chaudes, Eugénie sauta sur la bourse, la lui versa sur la table.

— Eh bien ! oui, n'est-ce pas ? dit-elle en pleurant de joie. Ne craignez rien, mon cousin, vous serez riche. Cet or vous portera bonheur ; un jour vous me le rendrez ; d'ailleurs, nous nous associerons : enfin, je passerai par toutes les conditions que vous m'imposerez. Mais vous devriez ne pas donner tant de prix à ce don.

20 Charles put enfin exprimer ses sentiments.

— Oui, Eugénie, j'aurais l'âme bien petite si je n'acceptais pas. Cependant, rien pour rien, confiance pour confiance.

— Que voulez-vous ? dit-elle effrayée.

— Écoutez, ma chère cousine, j'ai là... Il s'interrompit pour montrer sur la commode une caisse carrée enveloppée d'un surtout de cuir.—Là, voyez-vous, une chose qui m'est aussi précieuse que la vie. Cette
boîte est un présent de ma mère. Depuis ce matin je
30 pensais que, si elle pouvait sortir de sa tombe, elle vendrait elle-même l'or que sa tendresse lui a fait prodiguer dans ce nécessaire ; mais, accomplie par moi, cette action me paraîtrait un sacrilège.

Eugénie serra convulsivement la main de son cousin en entendant ces derniers mots.—Non, reprit-il après une

légère pause, pendant laquelle tous deux ils se jetèrent un regard humide, non, je ne veux ni le détruire, ni le risquer dans mes voyages. Chère Eugénie, vous en serez dépositaire. Jamais ami n'aura confié quelque chose de plus sacré à son ami. Soyez-en juge. Il alla prendre la boîte, la sortit du fourreau, l'ouvrit et montra tristement à sa cousine émerveillée un nécessaire où le travail donnait à l'or un prix bien supérieur à celui de son poids.—Ce que vous admirez n'est rien, dit-il en poussant un ressort qui fit partir un double fond. Voilà 10 ce qui, pour moi, vaut la terre entière. Il tira deux portraits, deux chefs-d'œuvre de madame de Mirbel, richement entourés de perles.

— Oh ! la belle personne ! n'est-ce pas cette dame à qui vous écriv...

— Non, dit-il en souriant, cette femme est ma mère, et voici mon père, qui sont votre tante et votre oncle. Eugénie, je devrais vous supplier à genoux de me garder ce trésor. Si je périssais en perdant votre petite fortune, cet or vous dédommagerait, et à vous seule je 20 puis laisser les deux portraits. Vous êtes digne de les conserver ; mais détruisez-les, afin qu'après vous ils n'aillent pas en d'autres mains... Eugénie se taisait.—Eh bien ! oui, n'est-ce pas ? ajouta-t-il avec grâce.

En entendant les mots qu'elle venait de dire à son cousin, elle lui jeta son premier regard de femme aimante, un de ces regards où il y a presque autant de coquetterie que de profondeur ; il lui prit la main et la baisa.

— Ange de pureté ! entre nous, n'est-ce pas, l'argent 30 ne sera jamais rien ? Le sentiment, qui en fait quelque chose, sera tout désormais.

— Vous ressemblez à votre mère. Avait-elle la voix aussi douce que la vôtre ?

— Oh ! bien plus douce...

— Oui, pour vous, dit-elle en abaissant ses paupières. Allons, Charles, couchez-vous, je le veux, vous êtes fatigué. A demain.

Elle dégagea doucement sa main d'entre celles de son cousin, qui la reconduisit en l'éclairant. Quand ils furent tous deux sur le seuil de la porte :

— Ah ! pourquoi suis-je ruiné ? dit-il.

— Bah ! mon père est riche, je le crois, répondit-elle.

10 — Pauvre enfant, reprit Charles en avançant un pied dans la chambre et s'appuyant le dos au mur, il n'aurait pas laissé mourir le mien, il ne vous laisserait pas dans ce dénûment, enfin il vivrait autrement...

— Mais il a Froidfond.

— Et que vaut Froidfond ?

— Je ne sais pas ; mais il a Noyers.

— Quelque mauvaise ferme !

— Il a des vignes et des prés...

— Des misères ! dit Charles d'un air dédaigneux. Si
20 votre père avait seulement vingt-quatre mille livres de rente, habiteriez-vous cette chambre froide et nue ? ajouta-t-il en avançant le pied gauche. Là seront donc mes trésors, dit-il, en montrant le vieux bahut pour voiler sa pensée.

— Allez dormir, dit-elle, en l'empêchant d'entrer dans une chambre en désordre.

Charles se retira, et ils se dirent bonsoir par un mutuel sourire.

Tous deux ils s'endormirent dans le même rêve, et
30 Charles commença dès lors à jeter quelques roses sur son deuil.

Le lendemain matin, madame Grandet trouva sa fille se promenant avant le déjeuner, en compagnie de Charles. Le jeune homme était encore triste, comme devait l'être un malheureux descendu, pour ainsi dire,

au fond de ses chagrins, et qu'en mesurant la profondeur de l'abîme où il était tombé, avait senti tout le poids de sa vie future.

— Mon père ne reviendra que pour le dîner, dit Eugénie, en voyant l'inquiétude peinte sur le visage de sa mère.

CHAPITRE XVII.

Grandet content de lui.

Il était facile de voir, dans les manières, sur la figure d'Eugénie et dans la singulière douceur qui contracta sa 10 voix, une conformité de pensée entre elle et son cousin. Leurs âmes s'étaient ardemment épousées avant peut-être même d'avoir bien éprouvé la force des sentiments par lesquels ils s'unissaient l'un à l'autre. Charles resta dans la salle, et sa mélancolie y fut respectée.

Chacune des trois femmes eut à s'occuper. Grandet ayant oublié ses affaires, il vint un assez grand nombre de personnes : le couvreur, le plombier, le maçon, les terrassiers, le charpentier, des closiers, des fermiers, les uns pour conclure des marchés relatifs à des réparations, 20 les autres pour payer des fermages ou recevoir de l'argent. Madame Grandet et Eugénie furent donc obligées d'aller et de venir, de répondre aux interminables discours des ouvriers et des gens de la campagne. Nanon encaissait les redevances dans sa cuisine. Elle attendait toujours les ordres de son maître pour savoir ce qui devait être gardé pour la maison ou vendu au marché. L'habitude du bonhomme était, comme celle d'un grand nombre de gentilshommes campagnards, de boire son mauvais vin et de manger ses fruits gâtés.

Vers cinq heures du soir, Grandet revint d'Angers, ayant eu quatorze mille francs de son or, et tenant dans son portefeuille des Bons Royaux qui lui portaient intérêt jusqu'au jour où il aurait à payer ses rentes. Il avait laissé Cornoiller à Angers, pour y soigner les chevaux à demi fourbus, et les ramener lentement après les avoir bien fait reposer.

— Je reviens d'Angers, ma femme, dit-il ; j'ai faim. Nanon lui cria de la cuisine :

10 — Est-ce que vous n'avez rien mangé depuis hier ?

— Rien, répondit le bonhomme.

Nanon apporta la soupe. Des Grassins vint prendre les ordres de son client au moment où la famille était à table. Le père Grandet n'avait seulement pas vu son neveu.

— Mangez tranquillement, Grandet, dit le banquier. Nous causerons. Savez-vous ce que vaut l'or à Angers, où l'on en est venu chercher pour Nantes ? je vais en envoyer.

20 — N'en envoyez pas, répondit le bonhomme, il y en a déjà suffisamment. Nous sommes trop bons amis pour que je ne vous évite pas une perte de temps.

— Mais l'or y vaut treize francs cinquante centimes.

— Dites donc valait.

— De quel endroit en serait-il venu ?

— Je suis allé cette nuit à Angers, lui répondit Grandet à voix basse.

Le banquier tressaillit de surprise. Puis une conversation s'établit entre eux d'oreille à oreille, pendant
30 laquelle des Grassins et Grandet regardèrent Charles à plusieurs reprises. Au moment où sans doute l'ancien tonnelier dit au banquier de lui acheter cent mille livres de rente, des Grassins laissa derechef échapper un geste d'étonnement.

— Monsieur Grandet, dit-il à Charles, je pars pour

Paris ; et, si vous aviez des commissions à me donner...

— Aucune, monsieur. Je vous remercie, répondit Charles.

— Remerciez-le mieux que ça, mon neveu. Monsieur va à Paris pour y arranger les affaires de la maison Guillaume Grandet.

— Y aurait-il donc quelque espoir ? demanda Charles.

— Mais, s'écria le tonnelier avec un orgueil bien joué, n'êtes-vous pas mon neveu ? Votre honneur est 10
le nôtre. Ne vous nommez-vous pas Grandet ?

Charles se leva, saisit le père Grandet, l'embrassa, pâlit et sortit. Eugénie contemplait son père avec admiration.

— Allons, adieu, mon bon des Grassins, tout à vous, et emboisez-moi bien ces gens-là ! Les deux diplomates se donnèrent une poignée de main ; l'ancien tonnelier reconduisit le banquier jusqu'à la porte ; puis, après l'avoir fermée, il revint et dit à Nanon en se plongeant dans son fauteuil : — “ Donne-moi du cassis ! ” Mais, 20
trop ému pour rester en place, il se leva, regarda le portrait de monsieur de la Bertellière, et se mit à chanter, en faisant ce que Nanon appelait “ des pas de danse ” :

Dans les gardes françaises
J'avais un bon papa...

Nanon, madame Grandet, Eugénie s'examinèrent mutuellement et en silence. La joie du vigneron les épouvantait toujours quand elle arrivait à son apogée. La soirée fut bientôt finie. D'abord le père Grandet 30
voulut se coucher de bonne heure ; et, lorsqu'il se couchait, chez lui tout devait dormir, de même que, “ quand Auguste buvait, la Pologne était ivre. ” Puis Nanon, Charles et Eugénie n'étaient pas moins las que le maître. Quant à madame Grandet, elle dormait,

mangeait, buvait, marchait suivant les désirs de son mari. Néanmoins, pendant les deux heures accordées à la digestion, le tonnelier, plus facétieux qu'il ne l'avait jamais été, dit beaucoup de ses apophthegmes particuliers, dont un seul donnera la mesure de son esprit. Quand il eut avalé son cassis, il regarda le verre.

— On n'a pas plus tôt mis les lèvres à un verre qu'il est déjà vide ! Voilà notre histoire. On ne peut pas être et avoir été. Les écus ne peuvent pas rouler et
10 rester dans votre bourse ; autrement, la vie serait trop belle.

Il fut jovial et clément. Lorsque Nanon vint avec son rouet :

— Tu dois être lasse, lui dit-il. Laisse ton chanvre.

— Ah non !... car je m'ennuierais, répondit la servante.

— Pauvre Nanon ! Veux-tu du cassis ?

— Ah ! pour du cassis, je ne dis pas non ; madame le fait bien mieux que tous les apothicaires. Celui qu'ils
20 vendent est de la drogue.

— Ils y mettent trop de sucre, ça ne sent plus rien ! dit le bonhomme.

CHAPITRE XVIII.

Épanouissement de deux cœurs.— Distribution de souvenirs.

Le lendemain, la famille, réunie à huit heures pour le déjeuner, offrit le tableau de la première scène d'une intimité bien réelle. Le malheur avait promptement mis en rapport madame Grandet, Eugénie et Charles ;

Nanon elle-même sympathisait avec eux sans le savoir. Tous quatre commencèrent à faire une même famille.

Quant au vieux vigneron, son avarice satisfaite, et la certitude de voir bientôt partir le mirliflor sans avoir à lui payer autre chose que son voyage à Nantes, le rendirent presque indifférent à sa présence au logis. Il laissa les deux enfants, ainsi qu'il nommait Charles et Eugénie, libres de se comporter comme bon leur semblerait sous l'œil de madame Grandet, en laquelle il avait 10
d'ailleurs une entière confiance en ce qui concernait la morale publique et religieuse. L'alignement de ses prés et des fossés jouxtant la route, ses plantations de peupliers en Loire, et les travaux d'hiver dans ses clos et à Froidfond l'occupèrent exclusivement.

Dès lors commença pour Eugénie le primevère de l'amour. Depuis la scène de nuit pendant laquelle la cousine donna son or au cousin, son cœur avait suivi le trésor. Complices tous deux du même secret, ils se regardaient en s'exprimant une mutuelle intelligence qui approfondissait leurs sentiments et les leur rendait mieux 20
communs, plus intimes, en les mettant, pour ainsi dire, tous deux en dehors de la vie ordinaire. La parenté n'autorisait-elle pas une certaine douceur dans l'accent, une tendresse dans les regards ? Aussi Eugénie se plût-elle à endormir les souffrances de son cousin dans les joies enfantines d'un naissant amour.

N'y a-t-il pas de gracieuses similitudes entre les commencements de l'amour et ceux de la vie ? Ne berce-t-on pas l'enfant par de doux chants et de gentils regards ? Ne lui dit-on pas de merveilleuses histoires 30
qui lui dorent l'avenir ? Pour lui, l'espérance ne déploie-t-elle pas incessamment ses ailes radieuses ? Ne verse-t-il pas tour à tour des larmes de joie et de douleur ? Ne se querelle-t-il pas pour des riens, pour des cailloux avec lesquels il essaye de se bâtir un mobile palais, pour des

bouquets aussitôt oubliés que coupés ? N'est-il pas avide de saisir le temps, d'avancer dans la vie ?

L'amour est notre seconde transformation. L'enfance et l'amour furent même chose entre Eugénie et Charles : ce fut la passion première avec tous ses enfantillages, d'autant plus caressants pour leurs cœurs qu'ils étaient enveloppés de mélancolie. En se débattant à sa naissance, sous les crêpes du deuil, cet amour n'en était d'ailleurs que mieux en harmonie avec la simplicité
10 provinciale de cette maison en ruines. En échangeant quelques mots avec sa cousine au bord du puits, dans cette cour muette ; en restant dans ce jardinet, assis sur un banc moussu jusqu'à l'heure où le soleil se couchait, occupés à se dire de grands riens ou recueillis dans le calme qui régnait entre le rempart et la maison, comme on l'est sous les arcades d'une église, Charles comprit toute la sainteté de l'amour ; car la grande dame, qu'il voulait épouser, ne lui en avait fait connaître que les orages. Il quittait en ce moment la passion parisienne,
20 coquette, vaniteuse, éclatante, pour l'amour pur et vrai.

Il aimait cette maison, dont les mœurs ne lui semblèrent plus si ridicules. Il descendait dès le matin, afin de pouvoir causer avec Eugénie quelques moments avant que Grandet vînt donner les provisions ; et, quand les pas du bonhomme retentissaient dans les escaliers, il se sauvait au jardin. La petite complicité de ce rendez-vous matinal, secret même pour la mère d'Eugénie, et que Nanon faisait semblant de ne pas apercevoir, imprimait à l'amour le plus innocent du monde quelque
30 chose de romanesque.

Puis, quand, après le déjeuner, le père Grandet était parti pour aller voir ses propriétés et ses exploitations, Charles demeurait entre la mère et la fille, éprouvant des délices inconnues à leur prêter les mains pour dévider du fil, à les voir travaillant, à les entendre jaser.

La simplicité de cette vie presque monastique, qui lui révéla les beautés de ces âmes auxquelles le monde était inconnu, le toucha vivement. Il avait cru ces mœurs impossibles en France, et n'avait admis leur existence qu'en Allemagne : encore n'était-ce que fabuleusement, et dans les romans d'Auguste Lafontaine. Bientôt, pour lui, Eugénie fut l'idéal de la Marguerite de Goethe, au commencement du poème. Enfin, de jour en jour, ses regards, ses paroles ravirent la pauvre fille, qui saisisait sa félicité comme un nageur saisit la branche 10 de saule pour se tirer du fleuve et se reposer sur la rive. Les chagrins d'une prochaine absence n'attristaient-ils pas déjà les heures les plus joyeuses de ces fuyardes journées ?

Chaque jour un petit événement leur rappelait la prochaine séparation. Ainsi, trois jours après le départ de des Grassins, Charles fut emmené par Grandet au Tribunal de Première Instance, avec la solennité que les gens de province attachent à de tels actes, pour y signer une renonciation à la succession de son père. Répudia- 20 tion terrible ! espèce d'apostasie domestique. Il alla chez maître Cruchot faire faire deux procurations, l'une pour des Grassins, l'autre pour l'ami chargé de vendre son mobilier. Puis il fallut remplir les formalités nécessaires pour obtenir un passe-port à l'étranger. Enfin, quand arrivèrent les simples vêtements de deuil que Charles avait demandés à Paris, il fit venir un tailleur de Saumur, et lui vendit sa garde-robe inutile. Cet acte plut singulièrement au père Grandet :

— Ah ! vous voilà comme un homme qui doit s'em- 30 barquer et qui veut faire fortune, lui dit-il en le voyant vêtu d'une redingote de gros drap noir. Bien ! très bien !

— Je vous prie de croire, monsieur, lui répondit Charles, que je saurai bien avoir l'esprit de ma situation.

— Qu'est-ce que c'est 'que cela ? dit le bonhomme, dont les yeux s'animent à la vue d'une poignée d'or que lui montra Charles.

— Monsieur, j'ai réuni mes boutons, mes anneaux, toutes les superfluités que je possède et qui pouvaient avoir quelque valeur ; mais ne connaissant personne à Saumur, je voulais vous prier ce matin de...

— De vous acheter cela ? dit Grandet en l'interrompant.

10 — Non, mon oncle, de m'indiquer un honnête homme qui...

— Donnez-moi cela, mon neveu ; j'irai vous estimer cela là-haut, et je reviendrai vous dire ce que cela vaut, à un centime près. Or de bijou, dit-il en examinant une longue chaîne, dix-huit à dix-neuf carats.

Le bonhomme tendit sa large main et emporta la masse d'or.

— Ma cousine, dit Charles, permettez-moi de vous offrir ces deux boutons de diamant, qui pourront vous
20 servir à attacher des rubans à vos poignets. Cela fait un bracelet fort à la mode en ce moment.

— J'accepte sans hésiter, mon cousin, dit-elle en lui jetant un regard d'intelligence.

— Ma tante, voici le dé de ma mère ; je le gardais précieusement dans ma toilette de voyage, dit Charles en présentant un joli dé d'or à madame Grandet, qui depuis dix ans en désirait un.

— Il n'y a pas de remerciements possibles, mon neveu, dit la vieille mère, dont les yeux se mouillèrent de
30 larmes. Soir et matin dans mes prières j'ajouterai la plus pressante de toutes pour vous, en disant celle des voyageurs. Si je mourais, Eugénie vous conserverait ce bijou.

— Cela vaut neuf cent quatre-vingt-neuf francs soixante-quinze centimes, mon neveu, dit Grandet en ouvrant la

porte. Mais, pour éviter la peine de vendre cela, je vous en compterais l'argent... en livres.

Le mot *en livres* signifie sur le littoral de la Loire que les écus de six livres doivent être acceptés pour six francs, sans déduction.

— Je n'osais vous le proposer, répondit Charles ; mais il me répugnait de brocanter mes bijoux dans la ville que vous habitez. Il faut laver son linge sale en famille, disait Napoléon. Je vous remercie donc de votre complaisance. Grandet se gratta l'oreille, et il y eut un moment de silence. — Mon cher oncle, reprit Charles en le regardant d'un air inquiet, comme s'il eût craint de blesser sa susceptibilité, ma cousine et ma tante ont bien voulu accepter un faible souvenir de moi ; veuillez à votre tour agréer des boutons de manchettes qui me deviennent inutiles : ils vous rappelleront un pauvre garçon qui, loin de vous, pensera certes à ceux qui désormais seront toute sa famille.

— Mon garçon, mon garçon, il ne faut pas te dénuer comme ça... Qu'as-tu donc, ma femme ? dit-il en se tournant avec avidité vers elle ; ah ! un dé d'or. Et toi, fille ? tiens ! des agrafes de diamants ! Allons, je prends tes boutons, mon garçon, reprit-il en serrant la main de Charles. Mais... tu me permettras de... te payer... ton, oui... ton passage aux Indes. Oui, je veux te payer ton passage. D'autant, vois-tu, mon garçon, qu'en estimant tes bijoux, je n'en ai compté que l'or brut ; il y a peut-être quelque chose à gagner sur les façons. Ainsi, voilà qui est dit, je te donnerai quinze cents francs... en livres, que Cruchot me prêtera ; car je n'ai pas un rouge liard ici à moins que Perrotet, qui est en retard de son fermage, ne me paye. Tiens, tiens, je vais l'aller voir !...

Il prit son chapeau, mit ses gants et sortit.

CHAPITRE XIX.

Le départ de Charles.

— Vous vous en irez donc ? dit Eugénie en lui jetant un regard de tristesse mêlée d'admiration.

— Il le faut, dit-il en baissant la tête.

Depuis quelques jours, le maintien, les manières, les paroles de Charles étaient devenus ceux d'un homme profondément affligé, mais qui, sentant peser sur lui d'immenses obligations, puise un nouveau courage dans
10 son malheur. Il ne soupirait plus, il s'était fait homme. Aussi jamais Eugénie ne présuma-t-elle mieux du caractère de son cousin qu'en le voyant descendre dans ses habits de gros drap noir, qui allaient bien à sa figure pâlie et à sa sombre contenance. Ce jour-là, le deuil fut pris par les deux femmes, qui assistèrent avec Charles à un *Requiem* célébré à la paroisse pour l'âme de feu Guillaume Grandet.

Au second déjeuner, Charles reçut des lettres de Paris, et les lut.

20 -- Eh bien, mon cousin, êtes-vous content de vos affaires ? dit Eugénie à voix basse.

— Ne fais donc jamais de ces questions-là, ma fille, répondit Grandet. Tu sais bien que je ne te dis pas les miennes ; pourquoi fourres-tu le nez dans celles de ton cousin ? Laisse-le donc ce garçon.

— Oh ! je n'ai point de secrets, dit Charles.

— Ta ! ta ! ta ! mon neveu, tu sauras qu'il faut tenir sa langue en bride dans le commerce.

Quand les deux jeunes gens furent seuls dans le jardin, Charles dit à Eugénie en l'attirant sur le vieux banc où ils s'assirent sous le noyer :

— J'avais bien présumé d'Alphonse, il s'est conduit à merveille. Il a fait mes affaires avec prudence et loyauté. Je ne dois rien à Paris ; tous mes meubles sont bien vendus, et il m'annonce avoir, d'après les conseils d'un capitaine au long cours, employé trois mille francs qui lui restaient en une pacotille composée de curiosités européennes, desquelles on tire un excellent parti aux 10 Indes. Il a dirigé mes colis sur Nantes, où se trouve un navire en charge pour Java. Dans cinq jours, Eugénie, il faudra nous dire adieu, pas pour toujours peut-être, mais au moins pour longtemps. Ma pacotille et dix mille francs que m'envoient deux de mes amis sont un bien petit commencement. Je ne puis songer à mon retour avant plusieurs années. Ma chère cousine, ne mettez pas en balance ma vie et la vôtre : je puis périr ; peut-être se présentera-t-il pour vous un riche établissement...

— Vous m'aimez ?... dit-elle.

20.

— Oh ! oui, bien ! répondit-il avec une profondeur d'accent qui révélait une égale profondeur dans le sentiment.

— J'attendrai, Charles. Dieu ! mon père est à sa fenêtre, dit-elle en repoussant son cousin qui s'approchait pour l'embrasser.

Elle se sauva sous la voûte, Charles l'y suivit ; en le voyant, elle se retira au pied de l'escalier et ouvrit la porte battante ; puis sans trop savoir où elle allait, Eugénie se trouva près du bouge de Nanon, à l'endroit 30 le moins clair du couloir : là Charles, lui prit la main et l'attira sur son cœur ; Eugénie ne résista plus : elle reçut et donna le plus pur de tous les baisers.

— Chère Eugénie, un cousin est mieux qu'un frère, il peut t'épouser, lui dit Charles.

— Ainsi soit-il ! cria Nanon en ouvrant la porte de son taudis.

Les deux amants, effrayés, se sauvèrent dans la salle, où Eugénie reprit son ouvrage, et où Charles se mit à lire les litanies de la Vierge dans le paroissien de madame Grandet.

— Tiens ! dit Nanon, nous faisons tous nos prières.

Dès que Charles eut annoncé son départ, Grandet se mit en mouvement pour faire croire qu'il lui portait
10 beaucoup d'intérêt ; il se montra libéral de tout ce qui ne coûtait rien, s'occupa de lui trouver un emballeur, et dit que cet homme prétendait vendre ses caisses trop cher ; il voulut alors à toute force les faire lui-même, et y employa de vieilles planches ; il se leva dès le matin pour raboter, ajuster, planer, clouer ses voliges et en confectionner de très belles caisses, dans lesquelles il emballa tous les effets de Charles ; il se chargea de les faire descendre, par bateau, sur la Loire, de les assurer, et de les expédier en temps utile à Nantes.

20 Depuis la scène du couloir, les heures s'enfuyaient pour Eugénie avec une effrayante rapidité. Parfois elle voulait suivre son cousin. Celui qui a connu la plus attachante des passions, celle dont la durée est chaque jour abrégée par l'âge, par le temps, par une maladie mortelle, par quelques-unes des fatalités humaines, celui-là comprendra les tourments d'Eugénie. Elle pleurait souvent en se promenant dans ce jardin, maintenant trop étroit pour elle, ainsi que la cour, la maison, la ville : elle s'élançait par avance sur la vaste
30 étendue des mers.

Enfin, la veille du départ arriva. Le matin, en l'absence de Grandet et de Nanon, le précieux coffret où se trouvaient les deux portraits fut solennellement installé dans le seul tiroir du bahut qui fermait à clef, et où était la bourse maintenant vide. Le dépôt de ce trésor n'alla

pas sans bon nombre de soupirs et de larmes. Quand Eugénie mit la clef dans son sein, elle n'eut pas le courage de défendre à Charles de cueillir un chaste baiser.

— Elle ne sortira pas de là, mon ami.

Eh bien, mon cœur y sera toujours aussi.

— Ah ! Charles, ce n'est pas bien, dit-elle d'un accent un peu grondeur.

— Ne sommes-nous pas fiancés ? répondit-il ; j'ai ta parole, prends la mienne.

— A toi, pour jamais ! fut dit deux fois de part et d'autre. 10

Aucune promesse faite sur cette terre ne fut plus pure. La candeur d'Eugénie avait momentanément sanctifié l'amour de Charles. Le lendemain matin le déjeuner fut triste. Malgré la robe d'or et une croix à la Jeannette que lui donna Charles, Nanon elle-même, libre d'exprimer ses sentiments, eut la larme à l'œil.

— Ce pauvre mignon monsieur, qui s'en va sur mer ! Que Dieu le conduise !

A dix heures et demie, la famille se mit en route pour accompagner Charles à la diligence de Nantes. Nanon 20 avait lâché le chien, fermé la porte, et voulut porter le sac de nuit de Charles. Tous les marchands de la vieille rue étaient sur le seuil de leurs boutiques pour voir passer ce cortège, auquel se joignit, sur la place, maître Cruchot.

— Ne va pas pleurer, Eugénie ! lui dit sa mère.

— Mon neveu, dit Grandet sous la porte de l'auberge, en embrassant Charles sur les deux joues, partez pauvre, revenez riche, vous trouverez l'honneur de votre père 30 sauf. Je vous en réponds, moi, Grandet ; car, alors, il ne tiendra qu'à vous de...

— Ah ! mon oncle, vous adoucissez l'amertume de mon départ. N'est-ce pas le plus beau présent que vous puissiez me faire ?

Ne comprenant pas les pâtoles de vieux tonnelier qu'il avait ininterrompu, Charles répandit sur le visage tanné de son oncle des larmes de reconnaissance, tandis qu'Eugénie serrait de toutes ses forces la main de son cousin et celle de son père. Le notaire seul souriait en admirant la finesse de Grandet, car lui seul avait bien compris l'hypocrisie du bonhomme.

Les quatre Saumurois, environnés de plusieurs personnes, restèrent devant la voiture jusqu'à ce qu'elle
10 partît : puis quand elle disparut sur le pont et ne retentit plus que dans le lointain :

— Bon voyage !... dit le vigneron

Heureusement maître Cruchot fut le seul qui entendit cette exclamation. Eugénie et sa mère étaient allées à un endroit du quai d'où elles pouvaient encore voir la diligence, et agitaient leurs mouchoirs blancs, signe auquel répondit Charles en déployant le sien

— Ma mère, je voudrais avoir, pour un moment, la puissance de Dieu !... dit Eugénie au moment où elle ne
20 vit plus le mouchoir de Charles

CHAPITRE XX.

Des Grassins à Paris.— Les créanciers du père de Charles bernés par le tonnelier. — Eugénie rêve à l'absent.

Pour ne point interrompre le cours des événements qui se passèrent au sein de la famille Grandet, il est nécessaire de jeter, par anticipation, un coup d'œil sur les

opérations que le bonhomme fit à Paris par l'entremise de des Grassins. Un mois après le départ du banquier, Grandet possédait une inscription de cent mille livres de rente achetée à quatre-vingts francs net. Les renseignements donnés à sa mort par son inventaire n'ont jamais fourni la moindre lumière sur les moyens que sa défiance lui suggéra pour échanger le prix de l'inscription contre l'inscription elle-même. Maître Cruchot pensa que Nanon fut, à son insu, l'instrument fidèle du transport des fonds. Vers cette époque, la servante fit une absence 10 de cinq jours, sous prétexte d'aller ranger quelque chose à Froidfond, comme si Grandet était capable de laisser traîner quelque chose.

En ce qui concerne les affaires de la maison Guillaume Grandet, toutes les prévisions du tonnelier se réalisèrent.

A la Banque de France se trouvent, comme chacun sait, les renseignements les plus exacts sur les grandes fortunes de Paris et des départements. Les noms de des Grassins et de Félix Grandet de Saumur y étaient connus, et y jouissaient de l'estime accordée aux célé- 20 brités financières qui s'appuient sur d'immenses propriétés territoriales libres d'hypothèques. L'arrivée du banquier de Saumur, chargé, disait-on, de liquider par honneur la maison Grandet de Paris, suffit donc pour éviter à l'ombre du négociant la honte des protêts. La levée des scellés se fit en présence des créanciers, et le notaire de la famille se mit à procéder régulièrement à l'inventaire de la succession.

Bientôt des Grassins réunit les créanciers qui, d'une voix unanime, élurent pour liquidateurs le banquier de 30 Saumur conjointement avec François Keller, chef d'une riche maison, l'un des principaux intéressés, et leur confièrent tous les pouvoirs nécessaires pour sauver à la fois l'honneur de la famille et les créances. Le crédit du Grandet de Saumur, l'espérance qu'il répandit au cœur

des créanciers par l'organe de des Grassins, facilitèrent les transactions ; il ne se rencontra pas un seul récalcitrant parmi les créanciers. Personne ne pensait à passer sa créance au compte de profits et pertes, et chacun se disait : — Grandet de Saumur paiera !

Six mois s'écoulèrent. Les Parisiens avaient remboursé les effets en circulation et les conservaient au fond de leurs portefeuilles. Premier résultat que voulait obtenir le tonnelier. Neuf mois après la première assemblée,
10 les deux liquidateurs distribuèrent quarante-sept pour cent à chaque créancier. Cette somme fut produite par la vente des valeurs, possessions, biens et choses généralement quelconques appartenant à feu Guillaume Grandet, et qui fut faite avec une fidélité scrupuleuse. La plus exacte probité présidait à cette liquidation. Les créanciers se plurent à reconnaître l'admirable et incontestable honneur des Grandet. Quand ces louanges eurent circulé convenablement, les créanciers demandèrent le reste de leur argent. Il leur fallut écrire une lettre collective à
20 Grandet.

— Nous y voilà ! dit l'ancien tonnelier en jetant la lettre au feu ; patience, mes petits amis.

En réponse aux propositions contenues dans cette lettre, Grandet de Saumur demanda le dépôt, chez un notaire, de tous les titres de créance existants contre la succession de son frère, en les accompagnant d'une quittance des paiements déjà faits, sous prétexte d'apurer les comptes, et de correctement établir l'état de la succession.

30 Ce dépôt souleva mille difficultés. Généralement, le créancier est une sorte de maniaque. Aujourd'hui il est prêt à conclure, demain il veut tout mettre à feu et à sang ; plus tard il se fait ultra-débonnaire. Aujourd'hui sa femme est de bonne humeur, son petit dernier a fait ses dents, tout va bien au logis, il ne veut pas perdre un

sou ; demain il pleut, il ne peut pas sortir, il est mélancolique, il dit oui à toutes les propositions qui peuvent terminer une affaire ; le surlendemain, il lui faut des garanties ; à la fin du mois, il prétend vous exécuter, le bourreau !

Le créancier ressemble à ce moineau franc à la queue duquel on engage les petits enfants à tâcher de poser un grain de sel ; mais le créancier rétorque cette image contre sa créance, de laquelle il ne peut rien saisir. Grandet avait observé les variations atmosphériques des 10 créanciers, et ceux de son frère obéirent à tous ses calculs. Les uns se fâchèrent et se refusèrent *net* au dépôt. — Bon ! ça va bien, disait Grandet en se frottant les mains à la lecture des lettres que lui écrivait à ce sujet des Grassins. Quelques autres ne consentirent au dit dépôt que sous la condition de faire bien constater leurs droits, ne renoncer à aucun, et se réserver même celui de faire déclarer la faillite. Nouvelle correspondance, après laquelle Grandet de Saumur consentit à toutes les réserves demandées. Moyennant cette 20 concession, les créanciers bénins firent entendre raison aux créanciers durs.

Le dépôt eut lieu, non sans quelques plaintes — Ce bonhomme, dit-on à des Grassins, se moque de nous ! Vingt-trois mois après la mort de Guillaume Grandet, beaucoup de commerçants, entraînés par le mouvement des affaires de Paris, avaient oublié leurs recouvrements sur Grandet, ou n'y pensaient que pour se dire : — Je commence à croire que les quarante-sept pour cent sont tout ce que je tirerai de cela. 30

Le tonnelier avait calculé sur la puissance du temps, qui, disait-il, est un bon diable. A la fin de la troisième année, des Grassins écrivit à Grandet que, moyennant dix pour cent des deux millions quatre cent mille francs restant dus par la maison Grandet, il avait amené les

créanciers à lui rendre leurs titres. Grandet répondit que le notaire et l'agent de change dont les épouvantables faillites avaient causé la mort de son frère, vivaient, *eux* ; pouvaient être devenus bons, et qu'il fallait les actionner afin d'en tirer quelque chose et diminuer le chiffre du déficit.

A la fin de la quatrième année, le déficit fut bien et dûment arrêté à la somme de douze cent mille francs. Il y eut des pourparlers qui durèrent six mois entre les
10 liquidateurs et les créanciers, entre Grandet et les liquidateurs. Bref, vivement pressé de s'exécuter, Grandet de Saumur répondit aux deux liquidateurs, vers le neuvième mois de ladite année, que son neveu, qui avait fait fortune aux Indes, lui avait manifesté l'intention de payer intégralement les dettes de son père ; il ne pouvait pas prendre sur lui de les solder frauduleusement sans l'avoir consulté ; il attendait une réponse.

Les créanciers, vers le milieu de la cinquième année, étaient encore tenus en échec avec le mot *intégralement*,
20 de temps en temps lâché par le sublime tonnelier, qui riait dans sa barbe, et ne disait jamais, sans laisser échapper un fin sourire et un juron, le mot : "Ces PARISIENS !" Mais les créanciers furent réservés à un sort inouï dans les fastes du commerce. Ils se retrouveront dans la position où les avait maintenus Grandet au moment où les événements de cette histoire les obligeront à y reparaître.

Quand les rentes atteignirent 115, le père Grandet vendit, retira de Paris environ deux millions quatre cent
30 mille francs en or, qui rejoignirent, dans ses barillets, les six cent mille francs d'intérêts composés que lui avaient donnés ses inscriptions. Des Grassins demeurait à Paris. Voici pourquoi : D'abord il fut nommé député ; puis, ennuyé par l'ennuyeuse vie saumuroise, il se lança, corps perdu, dans les folles distractions de la capitale.

Il est inutile de parler de sa conduite ; elle fut jugée, à Saumur, profondément immorale. Sa femme se trouva très heureuse d'être séparée de biens et d'avoir assez de tête pour mener la maison de Saumur, dont les affaires se continuèrent sous son nom, afin de réparer les brèches faites à sa fortune par les folies de monsieur des Grassins. Les Cruchotins empiraient si bien la situation fausse de la quasi veuve, qu'elle maria fort mal sa fille, et dut renoncer à l'alliance d'Eugénie Grandet pour son fils. Adolphe rejoignit des Grassins à Paris, et y devint, dit-
on, un fort mauvais sujet. Les Cruchot triomphèrent.

— Votre mari n'a pas de bon sens, disait Grandet en prêtant une somme à madame des Grassins, moyennant sûretés. Je vous plains beaucoup, vous êtes une bonne petite femme.

— Ah ! monsieur, répondit la pauvre dame, qui pouvait croire que le jour où il partit de chez vous pour aller à Paris, il courait à sa ruine ?

— Le ciel m'est témoin, madame, que j'ai tout fait jusqu'au dernier moment pour l'empêcher d'y aller. 20 Monsieur le président voulait à toute force l'y remplacer ; et, s'il tenait tant à s'y rendre, nous savons maintenant pourquoi.

Ainsi Grandet n'avait aucune obligation à des Grassins !

En toute situation, les femmes ont plus de causes de douleur que n'en a l'homme, et souffrent plus que lui. L'homme a sa force et l'exercice de sa puissance : il agit, il va, il s'occupe, il pense, il embrasse l'avenir et y trouve des consolations. Ainsi faisait Charles. Mais la femme demeure : elle reste face à face avec le chagrin dont 30 rien ne la distrait, elle descend jusqu'au fond de l'abîme qu'elle a ouvert, le mesure et souvent le comble de ses vœux et de ses larmes. Ainsi faisait Eugénie. Elle s'initiait à sa destinée. Sentir, aimer, souffrir, se dévouer sera toujours le texte de la vie des femmes. Eugénie

devait être toute la femme, moins ce qui la console. Son bonheur, amassé comme les clous semés sur la muraille, suivant la sublime expression de Bossuet, ne devait pas un jour lui remplir le creux de la main. Les chagrins ne se font jamais attendre, et pour elle ils arrivèrent bientôt.

Le lendemain du départ de Charles, la maison Grandet reprit sa physionomie pour tout le monde, excepté pour Eugénie, qui la trouva tout à coup bien vide. A l'insu
10 de son père, elle voulut que la chambre de Charles restât dans l'état où il l'avait laissée. Madame Grandet et Nanon furent volontiers complices de ce *statu quo*.

— Qui sait s'il ne reviendra pas plus tôt que nous ne le croyons ? dit-elle.

— Ah ! je le voudrais voir ici, répondit Nanon. Je m'accoutumais bien à lui ! C'était un bien doux, un bien parfait monsieur, quasiment joli, moutonné comme une fille. Eugénie regarda Nanon. — Ah ciel ! mademoi-
10 selle, que vous avez de beaux yeux ! Ne regardez donc pas le monde comme ça.

Depuis ce jour, la beauté de mademoiselle Grandet prit un nouveau caractère. Les graves pensées d'amour par lesquelles son âme était lentement envahie, la dignité de la femme aimée donnèrent à ses traits cette espèce d'éclat que les peintres figurent par l'auréole. Eugénie pouvait être comparée à la Vierge Marie, si bien représentée par quelques peintres espagnols et constituant l'une des plus brillantes figures qui abondent dans le christianisme.

30 En revenant de la messe, où elle alla le lendemain du départ de Charles, et où elle avait fait vœu d'aller tous les jours, elle prit, chez le libraire de la ville, une mappemonde qu'elle cloua près de son miroir, afin de suivre son cousin dans sa route vers les Indes, afin de pouvoir se mettre un peu, soir et matin, dans le vaisseau qui l'y

transportait, de le voir, de lui adresser mille questions, de lui dire : — “Es-tu bien ? ne souffres-tu pas ? penses-tu bien à moi, en voyant cette étoile dont tu m’as appris à connaître les beautés et l’usage ?”

Puis, le matin, elle restait pensive sous le noyer, assise sur le banc de bois, mangé par les vers et garni de mousses grises, où ils s’étaient dit tant de bonnes choses, de niaiseries, où ils avaient bâti les châteaux en Espagne de leur joli ménage. Elle pensait à l’avenir en regardant le ciel par le petit espace que les murs lui permet- 10 taient d’embrasser ; puis le vieux pan de muraille, et le toit sous lequel était la chambre de Charles. Enfin ce fut l’amour du cœur, l’amour vrai qui persiste, qui se glisse dans toutes les pensées, et devient la substance, ou, comme eussent dit nos pères, l’étoffe de la vie.

Quand les soi-disant amis du père Grandet venaient faire la partie, le soir, elle était gaie, elle dissimulait ; mais, pendant toute la matinée, elle causait de Charles avec sa mère et Nanon. Nanon avait compris qu’elle pouvait compatir aux souffrances de sa jeune maîtresse 20 sans manquer à ses devoirs envers son vieux patron, elle qui disait à Eugénie :

— “ Si j’avais eu un mari à moi, je l’aurais... suivi au bout du monde... Enfin, j’aurais voulu m’exterminer pour lui ; mais .. rien ! Je mourrai sans savoir ce que c’est que la vie. Croiriez-vous, mademoiselle, que ce vieux Cornoiller, qui est un bon homme tout de même, veut m’épouser à cause de mes rentes, tout comme ceux qui viennent ici flairer le magot de monsieur en vous faisant la cour ? Je vois ça, parce que 30 je suis encore fine, quoique je sois bâtie comme une tour : eh bien ! mamz’elle, ça me fait plaisir quoique ce ne soit pas de l’amour ! ”

Deux mois se passèrent ainsi. Cette vie domestique, jadis si monotone, s’était animée par l’immense intérêt

du secret qui liait plus étroitement ces trois femmes. Pour elles, sous les planchers grisâtres de cette salle, Charles vivait, allait, venait encore. Soir et matin, Eugénie ouvrait la toilette et contemplait le portrait de sa tante. Un dimanche matin, elle fut surprise par sa mère au moment où elle était occupée à chercher les traits de Charles dans ceux du portrait. Madame Grandet fut alors initiée au terrible secret de l'échange fait par le voyageur contre le trésor d'Eugénie.

10 — Tu lui as tout donné ! dit la mère épouvantée. Que diras-tu donc à ton père, au jour de l'an, quand il voudra voir ton or ?

Les yeux d'Eugénie devinrent fixes, et ces deux femmes demeurèrent dans un effroi mortel pendant la moitié de la matinée. Elles furent assez troublées pour manquer la grand'messe, et n'allèrent qu'à la messe militaire, qui a lieu à midi.

Dans trois jours, l'année 1819 finissait. Dans trois jours devait commencer une terrible action, une tragédie
20 bourgeoise sans poison, ni poignard, ni sang répandu ; mais, relativement aux acteurs, plus cruelle que tous les drames accomplis dans l'illustre famille des Atrides.

— Qu'allons-nous devenir ? dit madame Grandet à sa fille, en laissant son tricot sur ses genoux.

La pauvre mère subissait de tels troubles depuis deux mois, que les manches de laine dont elle avait besoin pour son hiver n'étaient pas encore finies. Ce fait domestique, minime en apparence, eut de tristes résultats pour elle. Faute de manches, le froid la saisit d'une
30 façon fâcheuse au milieu d'une sueur causée par une épouvantable colère de son mari.

— Je pensais, ma pauvre enfant, que, si tu m'avais confié ton secret, nous aurions eu le temps d'écrire à Paris à monsieur des Grassins. Il aurait pu nous envoyer des pièces d'or semblables aux tiennes ; et, quoique Grandet les connaisse bien, peut-être.. :

— Mais où donc aurions-nous pris tant d'argent ?

— J'aurais engagé mes biens propres. D'ailleurs monsieur des Grassins nous eût bien...

— Il n'est plus temps, répondit Eugénie d'une voix sourde et altérée en interrompant sa mère. Demain matin ne devons-nous pas aller *lui* souhaiter la bonne année dans sa chambre ?

— Mais, ma fille, pourquoi n'irais-je donc pas voir les Cruchot ?

— Non, non, ce serait me livrer à eux et nous mettre 10 sous leur dépendance. D'ailleurs, j'ai pris mon parti. J'ai bien fait, je ne me repens de rien. Dieu me protégera. Que sa sainte volonté se fasse ! Ah ! si vous aviez lu sa lettre, vous n'auriez pensé qu'à lui, ma mère !

CHAPITRE XXI.

La fièvre d'or. — La grande colère du père Grandet. — Imprécations. — Eugénie au pain sec

Le lendemain matin, premier janvier 1820, la terreur flagrante, à laquelle la mère et la fille étaient en proie, 20 leur suggéra la plus naturelle des excuses pour ne pas venir solennellement dans la chambre de Grandet. L'hiver de 1819 à 1820 fut un des plus rigoureux de l'époque. La neige encombrait les toits.

Madame Grandet dit à son mari, dès qu'elle l'entendit se remuant dans sa chambre :

— Grandet, fais donc allumer par Nanon un peu de feu chez moi ; le froid est si vif que je gèle sous ma couverture. Je suis arrivée à un âge où j'ai besoin de ménagements. D'ailleurs, reprit-elle 30

après une légère pause, Eugénie viendra s'habiller là : cette pauvre fille pourrait gagner une maladie à faire sa toilette chez elle par un temps pareil. Puis, nous irons te souhaiter le bon an près du feu, dans la salle.

— Ta ! ta ! ta ! ta ! quelle langue ! comme tu commences l'année, madame Grandet ! Tu n'as jamais tant parlé. Cependant tu n'as pas mangé de pain trempé dans du vin, je pense. Il y eut un moment de silence.

— Eh bien ! reprit le bonhomme, que sans doute la position de sa femme arrangeait, je vais faire ce que vous
10 voulez, madame Grandet. Tu es vraiment une bonne femme, et je ne veux pas qu'il t'arrive malheur dans tes vieux jours, quoique, en général, les La Bertellière soient faits de vieux ciment. Hein ! pas vrai ? cria-t-il après une pause. Enfin, nous en avons hérité, je leur pardonne. Et il toussa.

— Vous êtes gai ce matin, monsieur, dit gravement la pauvre femme.

— Toujours gai, moi...

20

Gai, gai, gai, le tonnelier,
Raccommodez votre cuvier !

ajouta-t-il en entrant chez sa femme tout habillé. Oui, nom d'un petit bonhomme ! il fait joliment froid tout de même. Nous déjeunerons bien, ma femme. Des Grassins m'a envoyé un pâté de foies gras truffés ! Je vais aller le chercher à la diligence. Il doit y avoir joint un double napoléon pour Eugénie, vint lui dire le tonnelier à l'oreille. Je n'ai plus d'or, ma femme. J'avais bien encore quelques vieilles pièces, je puis te dire cela à toi ;
30 mais il a fallu les lâcher pour les affaires. Et, pour célébrer le premier jour de l'an, il l'embrassa sur le front.

— Eugénie, cria la bonne mère, je ne sais sur quel côté ton père a dormi ; mais il est bon homme ce matin. Bah ! nous nous en tirerons !

— Qu'a-t-il donc, notre maître? dit Nanon en entrant chez sa maîtresse pour allumer du feu. D'abord, il m'a dit :—“ Bon jour, bon an, grosse bête ! Va faire du feu chez ma femme, elle a froid.” Ai-je été sotte quand je l'ai vu me tendant la main pour me donner un écu de six francs qui n'est quasi point rogné du tout ! Tenez, madame, regardez-le donc ! Oh ! le brave homme ! C'est un digne homme, tout de même. Il y en a qui, plus ils deviennent vieux, plus ils durcissent ; mais lui, il se fait doux comme votre cassis, et il *rabonit*. C'est un 10 bien parfait, un bien bon homme !...

Le secret de cette joie était dans une entière réussite de la spéculation de Grandet. Monsieur des Grassins, après avoir déduit les sommes que lui devait le tonnelier pour l'escompte des cent cinquante mille francs d'effets hollandais, et pour le surplus qu'il lui avait avancé afin de compléter l'argent nécessaire à l'achat des cent mille livres de rente, lui envoyait, par la diligence, trente mille francs en écus, restant sur le semestre de ses intérêts, et lui avait annoncé la hausse des fonds publics. Ils 20 étaient alors à 89 ; les plus célèbres capitalistes en achetaient, fin janvier, à 92. Grandet gagnait, depuis deux mois, douze pour cent sur ses capitaux ; il avait apuré ses comptes, et allait, désormais, toucher cinquante mille francs, tous les six mois, sans avoir à payer ni impositions, ni réparations.

Il concevait enfin la rente, placement pour lequel les gens de province manifestent une répugnance invincible, et il se voyait, avant cinq ans, maître d'un capital de six millions grossi sans beaucoup de soins, et qui, joint à la 30 valeur territoriale de ses propriétés, composerait une fortune colossale. Les six francs donnés à Nanon étaient peut-être le solde d'un immense service que la servante avait, à son insu, rendu à son maître.

— Oh ! oh ! où va donc le père Grandet, qu'il court

dès le matin comme au feu ? se dirent les marchands occupés à ouvrir leurs boutiques. Puis, quand ils le virent revenant du quai suivi d'un facteur des messageries transportant sur une brouette des sacs pleins :—L'eau va toujours à la rivière ; le bonhomme allait à ses écus, disait l'un.—Il lui en vient de Paris, de Froidfond, de Hollande ! disait un autre.—Il finira par acheter Saumur ! s'écriait un troisième.—Il se moque du froid, il est toujours à son affaire, disait une femme à son mari.—
10 Eh ! eh ! monsieur Grandet, si ça vous gênait, lui dit un marchand de drap, son plus proche voisin, je vous en débarrasserais.

— Ouin ! répondit le vigneron, ce sont des sous.

— D'argent, dit le facteur à voix basse.

— Si tu veux que je te soigne, mets une bride à ta *margoulette*, dit le bonhomme au facteur en ouvrant sa porte.

— Ah ! le vieux renard, je le croyais sourd ! pensa le facteur ; il paraît que quand il fait froid il entend.

20 — Voilà vingt sous pour tes étrennes, et *motus* ! lui dit Grandet. Nanon te portera ta brouette. Nanon, les linottes sont-elles à la messe ?

— Oui, monsieur.

— Allons, haut la patte ! à l'ouvrage, cria-t-il en la chargeant de sacs. En un moment, les écus furent transportés dans sa chambre où il s'enferma.—Quant le déjeuner sera prêt, tu me cogneras au mur. Reporte la brouette aux messageries.

La famille ne déjeuna qu'à dix heures.

30 — Ici ton père ne demandera pas à voir ton or, dit madame Grandet à sa fille en rentrant de la messe. D'ailleurs tu feras la frileuse. Puis nous aurons le temps de remplir ton trésor pour le jour de ta naissance...

Grandet descendit l'escalier en pensant à métamorphoser promptement ses écus parisiens en bon or et à son

admirable spéculation des rentes sur l'État. Il était décidé à placer ainsi ses revenus jusqu'à ce que la rente atteignît le taux de cent francs. Méditation funeste à Eugénie. Aussitôt qu'il entra, les deux femmes lui souhaitèrent une bonne année, sa fille en lui sautant au cou et le câlinant, madame Grandet gravement et avec dignité.

— Ah ! ah ! mon enfant, dit-il en baisant sa fille sur les joues, je travaille pour toi, vois-tu ? je veux ton bonheur. Il faut de l'argent pour être heureux. Sans 10 argent, bernique ! Tiens, voilà un napoléon tout neuf, je l'ai fait venir de Paris. Nom d'un petit bonhomme ! il n'y a pas un grain d'or ici. Il n'y a que toi qui as de l'or. Montre-moi ton or, fille.

— Bah ! il fait trop froid ; déjeunons, lui répondit Eugénie.

— Eh bien ! après, hein ? ça nous aidera tous à digérer. Ce gros des Grassins, il nous a envoyé ça tout de même, reprit-il. Ainsi mangez, mes enfants, ça ne nous coûte rien. Il va bien, des Grassins, je suis content 20 de lui. Il rend service à Charles, et gratis encore. Il arrange très bien les affaires de ce pauvre défunt Grandet.—Ououh ! ououh ! fit-il, la bouche pleine, après une pause, cela est bon ! Manges-en donc, ma femme ! ça nourrit au moins pour deux jours.

— Je n'ai pas faim, je suis toute malingre, tu le sais bien.

— Ah ! ouin ! Tu peux te bourrer sans crainte ; tu es une La Bertellière, une femme solide. Tu es bien un petit brin jaunette, mais j'aime le jaune. 30

L'attente d'une mort ignominieuse et publique est moins horrible peut-être pour un condamné que ne l'était pour madame Grandet et pour sa fille l'attente des événements qui devaient terminer ce déjeuner de famille. Plus gaiement parlait et mangeait le vieux vigneron, plus

le cœur de ces deux femmes se serrait. La fille avait néanmoins un appui dans cette conjoncture : elle puisait de la force en son amour.

— Pour lui, pour lui, se disait-elle, je souffrirais mille morts.

A cette pensée, elle jetait à sa mère des regards flamboyants de courage.

— Ôte tout cela, dit Grandet à Nanon, quand, vers onze heures, le déjeuner fut achevé ; mais laisse-nous la
10 table. Nous serons plus à l'aise pour voir ton petit trésor, dit-il en regardant Eugénie. Petit ! ma foi, non. Tu possèdes, valeur intrinsèque, cinq mille neuf cent cinquante-neuf francs, et quarante, de ce matin, cela fait six mille francs moins un. Eh bien ! je te donnerai, moi, ce franc pour compléter la somme, parce que, vois-tu, fille... Eh bien ? pourquoi nous écoutes-tu ? Montre-moi tes talons, Nanon, et va faire ton ouvrage ! dit le bonhomme.

Nanon disparut.

20 — Écoute, Eugénie, il faut que tu me donnes ton or. Tu ne le refuseras pas à ton père, ma petite fille, hein ?

Les deux femmes étaient muettes.

— Je n'ai plus d'or, moi. J'en avais, je n'en ai plus. Je te rendrai six mille francs en livres, et tu vas les placer comme je vais te le dire. Il ne faut plus penser au douzain. Quand je te marierai, ce qui sera bientôt, je te trouverai un futur qui pourra t'offrir le plus beau douzain dont on aura jamais parlé dans la province.
30 Écoute donc, fille. Il se présente une belle occasion : tu peux mettre tes six mille francs dans le gouvernement, et tu en auras tous les six mois près de deux cents francs d'intérêt, sans impôt, ni réparations, ni grêle, ni gelée, ni marée, ni rien de ce qui tracasse les revenus. Tu répugnes, peut-être, à te séparer de ton or, hein, fille ?

Apporte-le-moi tout de même. Je te ramasserai des pièces d'or, des hollandaises, des portugaises, des roupies du Mogol, des génovines ; et, avec celles que je te donnerai à tes fêtes, en trois ans du auras rétabli la moitié de ton joli petit trésor en or. Que dis-tu, fille ? Lève donc le nez. Allons, va le chercher, le mignon. Tu devrais me baiser sur les yeux pour te dire ainsi des secrets et des mystères de vie et de mort pour les écus. Vraiment les écus vivent et grouillent comme des hommes : ça va, ça vient, ça sue, ça produit... 10

Eugénie se leva ; mais, après avoir fait quelques pas vers la porte, elle se retourna brusquement, regarda son père en face et lui dit :

— Je n'ai plus *mon* or.

— Tu n'as plus ton or ! s'écria Grandet en se dressant sur ses jarrets comme un cheval qui entend tirer le canon à dix pas de lui.

— Non, je ne l'ai plus.

— Tu te trompes, Eugénie.

— Non. 20

— Par la serpette de mon père !

Quand le tonnelier jurait ainsi, les planchers tremblaient.

— Bon saint bon Dieu ! Voilà madame qui pâlit, cria Nanon.

— Grandet, ta colère me fera mourir ! dit la pauvre femme.

— Ta ! ta ! ta ! ta ! vous autres, vous ne mourez jamais dans votre famille ! — Eugénie, qu'avez-vous fait de vos pièces ? cria-t-il en fondant sur elle. 30

— Monsieur, dit la fille aux genoux de madame Grandet, ma mère souffre beaucoup. Voyez, ne la tuez pas.

Grandet, fut épouvanté de la pâleur répandue sur le teint de sa femme, naguère si jaune.

— Nanon, venez m'aider à me coucher, dit la mère d'une voix faible. Je meurs...

Aussitôt Nanon donna le bras à sa maîtresse ; autant en fit Eugénie, et ce ne fut pas sans des peines infinies qu'elles purent la monter chez elle, car elle tombait en défaillance de marche en marche. Grandet resta seul. Néanmoins, quelques moments après il monta sept ou huit marches, et cria :

— Eugénie, quand votre mère sera couchée, vous
10 descendrez.

— Oui, mon père.

Elle ne tarda pas à revenir, après avoir rassuré sa mère.

— Ma fille, lui dit Grandet, vous allez me dire où est votre trésor.

— Mon père, si vous me faites des présents dont je ne sois pas entièrement maîtresse, reprenez-les, répondit froidement Eugénie en cherchant le napoléon sur la cheminée et le lui présentant.

Grandet saisit vivement le napoléon et le coula dans
20 son gousset.

— Je crois bien que je ne te donnerai plus rien. Pas seulement ça ! dit-il en faisant claquer l'ongle de son pouce sous sa maîtresse dent. Vous méprisez donc votre père, vous n'avez donc pas confiance en lui, vous ne savez donc pas ce que c'est qu'un père ? S'il n'est pas tout pour vous, il n'est rien. Où est votre or ?

— Mon père, je vous aime et vous respecte, malgré votre colère ; mais je vous ferai fort humblement observer que j'ai vingt-deux ans. Vous m'avez assez
30 souvent dit que je suis majeure pour que je le sache. J'ai fait de mon argent ce qu'il m'a plu d'en faire, et soyez sûr qu'il est bien placé...

— Où ?

— C'est un secret inviolable, dit-elle. N'avez-vous pas vos secrets ?

— Ne suis-je pas le chef de ma famille ? Ne puis-je avoir mes affaires ?

— C'est aussi mon affaire.

— Cette affaire doit être mauvaise, si vous ne pouvez pas la dire à votre père, mademoiselle Grandet.

— Elle est excellente, et je ne puis pas la dire à mon père.

— Au moins, quand avez-vous donné votre or ? Eugénie fit un signe de tête négatif — Vous l'aviez encore le jour de votre fête, hein ? Eugénie, devenue aussi rusée par amour que son père l'était par avarice, réitéra le même signe de tête. — Mais on n'a jamais vu pareil entêtement, ni vol pareil, dit Grandet d'une voix qui alla *crescendo* et qui fit graduellement retentir la maison. Comment ! ici dans ma propre maison, chez moi, quelqu'un aura pris ton or ! le seul or qu'il y avait ! et je ne saurai pas qui ! L'or est une chose chère. Les plus honnêtes filles peuvent faire des fautes : cela se voit chez les grands seigneurs et même chez les bourgeois ; mais donner de l'or, car vous l'avez donné à quelqu'un, hein ? Eugénie fut impassible. — A-t-on vu pareille fille ! Est-ce moi qui suis votre père ? Si vous l'avez placé, vous en avez un reçu...

— Étais-je libre, oui ou non, d'en faire ce que bon me semblait ? Était-ce à moi ?

— Mais tu es une enfant !

— Majeure.

Abasourdi par la logique de sa fille, Grandet pâlit, trépigna, jura ! puis trouvant enfin des paroles, il cria : — “ Maudit serpent de fille ! Ah ! mauvaise graine, tu sais bien que je t'aime, et tu en abuses Elle égorge son père ! Pardieu, tu auras jeté notre fortune aux pieds de ce va-nu-pieds qui a des bottes de maroquin. Par la serpette de mon père ! je ne peux pas te déshériter, nom d'un tonneau ! mais je te maudis, toi, ton cousin et tes

futurs enfants ! Tu ne verras rien arriver de bon de tout cela, entends-tu ? Si c'était à Charles que... Mais, non, ce n'est pas possible. Quoi ! ce méchant mirliflor m'aurait dévalisé ! "... Il regarda sa fille qui restait muette et froide. — " Elle ne bougera pas, elle ne sourcillera pas ! elle est plus Grandet que je ne suis Grandet ! Tu n'as pas donné ton or pour rien, au moins ? Voyons, dis ? " Eugénie regarda son père, en lui jetant un regard ironique qui l'offensa. — " Eugénie vous êtes chez moi, chez votre
10 père. Vous devez, pour y rester, vous soumettre à ses ordres. Les prêtres vous ordonnent de m'obéir !..." Eugénie baissa la tête. " Vous m'offensez dans ce que j'ai de plus cher, reprit-il, je ne veux vous voir que soumise. Allez dans votre chambre. Vous y demeurerez jusqu'à ce que je vous permette d'en sortir. Nanon vous y portera du pain et de l'eau. Vous m'avez entendu, marchez ! "

Eugénie fondit en larmes et se sauva près de sa mère. Après avoir fait un certain nombre de fois le tour de
20 son jardin dans la neige, sans s'apercevoir du froid, Grandet se douta que sa fille devait être chez sa femme ; et, charmé de la prendre en contravention à ses ordres, il grimpa les escaliers avec l'agilité d'un chat, et apparut dans la chambre de madame Grandet au moment où elle caressait les cheveux d'Eugénie, dont le visage était plongé dans le sein maternel.

— Console-toi, ma pauvre enfant, ton père s'apaisera...

— Elle n'a plus de père ! dit le tonnelier. Est-ce
30 bien de vous ou de moi, madame Grandet, que tient une fille désobéissante comme l'est celle-là ? Jolie éducation, que vous lui avez donnée là ! Eh bien ! vous n'êtes pas dans votre chambre ? Allons, en prison, en prison, mademoiselle.

— Voulez-vous me priver de ma fille, monsieur ? dit

madame Grandet en montrant un visage rougi par la fièvre.

— Si vous la voulez garder, emportez-la, videz-moi toutes deux la maison. Tonnerre ! où est l'or ? qu'est devenu l'or ?

Eugénie se leva, lança un regard d'orgueil sur son père, et rentra dans sa chambre, à laquelle le bonhomme donna un tour de clef.

— Nanon, cria-t-il, éteins le feu de la salle. Et il vint s'asseoir sur un fauteuil au coin de la cheminée de sa 10 femme, en lui disant : — “ Elle l'a donné sans doute à ce misérable Charles qui n'en voulait sûrement qu'à notre argent ! ”

Madame Grandet trouva, dans le danger qui menaçait sa fille et dans son sentiment pour elle, assez de force pour demeurer en apparence froide, muette et sourde.

— Je ne savais rien de tout cela, répondit-elle en se tournant du côté de la ruelle du lit pour ne pas subir les regards étincelants de son mari. Je souffre tant de 20 votre violence, que, si j'en crois mes pressentiments, je ne sortirai d'ici que les pieds en avant. Vous auriez dû m'épargner en ce moment, monsieur, moi qui ne vous ai jamais causé de chagrin, du moins je le pense. Votre fille vous aime, je la crois innocente autant que l'enfant qui naît ! ainsi ne lui faites pas de peine, révoquez votre arrêt. Le froid est bien vif ; vous pouvez être cause de quelque grave maladie.

— Je ne la verrai ni ne lui parlerai. Elle restera dans sa chambre au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'elle ait 30 satisfait son père. Morbleu ! un chef de famille doit savoir où va l'or de sa maison. Elle possédait les seules roupies qui fussent en France peut-être, puis des génovines, des ducats de Hollande...

— Monsieur, Eugénie est notre unique enfant et quand même elle les aurait jetés à l'eau...

— A l'eau ? cria le bonhomme, à l'eau ! Vous êtes folle, Madame Grandet. Ce que j'ai dit est dit, vous le savez. Si vous voulez avoir la paix au logis, confessez votre fille, tirez-lui les vers du nez. Les femmes s'entendent mieux entre elles à ça que nous autres. Quoi qu'elle ait pu faire, je ne la mangerai point. A-t-elle peur de moi ? Quand elle aurait doré son cousin de la tête au pieds, il est en pleine mer, hein ! nous ne pouvons pas courir après...

10 — Eh bien ! monsieur... Excitée par la crise nerveuse où elle se trouvait, ou par le malheur de sa fille qui développait sa tendresse et son intelligence, la perspicacité de Madame Grandet lui fit apercevoir un mouvement terrible dans la loupe de son mari, au moment où elle répondait ; elle changea d'idée sans changer de ton.—Eh bien ! monsieur, ai-je plus d'empire sur elle que vous n'en avez ? Elle ne m'a rien dit, elle tient de vous !...

— Morbleu ! comme vous avez la langue pendue ce matin ! Ta ! ta ! ta ! ta ! vous me narguez, je crois ! Vous
20 vous entendez peut-être avec elle.

Il regarda sa femme fixement.

— En vérité, monsieur Grandet, si vous voulez me tuer, vous n'avez qu'à continuer ainsi. Je vous le dis, monsieur, et, dût-il m'en coûter la vie, je vous le répéterais encore : vous avez tort envers votre fille, elle est plus raisonnable que vous ne l'êtes. Cet argent lui appartenait, elle n'a pu qu'en faire un bel usage, et Dieu seul a le droit de connaître nos bonnes œuvres. Mon-
sieur, je vous en supplie, rendez vos bonnes grâces à Eu-
30 génie... Vous amoindrirez ainsi l'effet du coup que m'a porté votre colère, et vous me sauverez peut-être la vie. Ma fille, monsieur, rendez-moi ma fille !

— Je décampe, dit-il. Ma maison n'est pas tenable ; la mère et la fille raisonnent et parlent comme si... Brooooouh ! Pouah ! Vous m'avez donné de cruelles

étrennes, Eugénie, cria-t-il. *¶* Oui, oui, pleurez ! Ce que vous faites vous causera des remords, entendez-vous. A quoi donc vous sert de communier six fois tous les trois mois, si vous donnez l'or de votre père, en cachette, à un fainéant qui vous dévorera votre cœur, quand vous n'aurez plus que ça à lui prêter ? Vous verrez ce que vaut votre Charles avec ses bottes de maroquin et son air de n'y pas toucher. Il n'a ni cœur ni âme, puisqu'il ose emporter le trésor d'une pauvre fille sans l'agrément des parents.

10

Quand la porte de la rue fut fermée, Nanon ouvrit la porte de la chambre d'Eugénie qui accourut près de sa mère.

— Vous avez eu bien du courage pour votre fille, lui dit-elle.

— Vois-tu, mon enfant, où nous mènent les choses illicites ?... Tu m'as fait faire un mensonge.

— Oh ! je demanderai à Dieu de m'en punir seule.

— Est-ce vrai, dit Nanon effarée en arrivant, que voilà mademoiselle au pain et à l'eau pour le reste de ses 20 jours ?

— Qu'est-ce que cela fait, Nanon ? dit tranquillement Eugénie.

— Ah ! ce n'est pas moi qui mangerai de la frippe quand la fille de la maison mange du pain sec ! Non, non !

— Pas un mot de tout ça, Nanon, dit Eugénie.

— Je ne dirai rien ; mais vous verrez !

Grandet dina seul pour la première fois depuis vingt-quatre ans.

— Vous voilà donc veuf, monsieur ? lui dit Nanon. 30 C'est bien désagréable d'être seul quand il y a deux femmes dans la maison !

— Je ne te parle pas à toi. Tiens ta margoulette, ou je te chasse. Qu'est-ce que tu as dans ta casserole que j'entends bouilloter sur le fourneau ?

— Ce sont des graisses que je fonds.

— Il viendra du monde ce soir, rallume le feu.

— Les Cruchot, madame des Grassins et son fils arrivèrent à huit heures et s'étonnèrent de ne voir ni madame Grandet ni sa fille.

— Ma femme est un peu indisposée ; Eugénie est auprès d'elle, répondit le vieux vigneron, dont la figure ne trahit aucune émotion.

Au bout d'une heure employée en conversations insignifiantes, madame des Grassins, qui était montée faire sa visite à madame Grandet, descendit, et chacun lui demanda : — " Comment va madame Grandet ? "

— Mais, pas bien du tout, du tout, dit-elle. L'état de sa santé me paraît vraiment inquiétant. A son âge, il faut prendre les plus grandes précautions, papa Grandet.

— Nous verrons cela, répondit le vigneron d'un air distrait.

Chacun lui souhaite le bonsoir. Quand les Cruchot furent dans la rue, madame des Grassins leur dit :

— Il y a quelque chose de nouveau chez les Grandet. La mère est très mal sans seulement qu'elle s'en doute. La fille a les yeux rouges comme quelqu'un qui a pleuré longtemps. Voudraient-ils la marier contre son gré ?

Lorsque le vigneron fut couché, Nanon vint en chaussons, à pas muets, chez Eugénie, et lui découvrit un pâté fait à la casserole.

— Tenez, mademoiselle, dit la bonne fille, Cornoiller m'a donné un lièvre. Vous mangez si peu, que ce pâté vous durera bien huit jours ; et, par la gelée, il ne risquera point de se gâter. Au moins, vous ne demeurerez pas au pain sec. C'est que cela n'est point sain du tout.

— Pauvre Nanon, dit Eugénie en lui serrant la main.

— Je l'ai fait bien bon, bien délicat et *il* ne s'en est point aperçu. J'ai pris le lard, le laurier, tout sur mes six francs ! j'en suis bien la maîtresse !

Puis la servante se sauva, croyant entendre Grandet.

CHAPITRE XXII.

Un monstre.— Le martyre de Madame Grandet.—Où maître Cruchot intervient.
— Le Shylock saumurois se radoucit.

Pendant quelques mois, le vigneron vint voir constamment sa femme à des heures différentes dans la 10 journée, sans prononcer le nom de sa fille, sans la voir, ni faire la moindre allusion à elle. Madame Grandet ne quitta point sa chambre, et, de jour en jour, son état empira. Rien ne fit plier le vieux tonnelier. Il restait inébranlable, âpre et froid comme une pile de granit. Il continua d'aller et venir selon ses habitudes ; mais il ne bégaya plus, causa moins, et se montra dans les affaires plus dur qu'il ne l'avait jamais été. Souvent il lui échappait quelque erreur dans ses chiffres.— Il s'est passé quelque chose chez les Grandet, disaient les Cruchotins 20 et les Grassinistes. — Qu'est-il donc arrivé dans la maison Grandet ? fut une question convenue que l'on s'adressait généralement dans toutes les soirées à Saumur.

Eugénie allait aux offices sous la conduite de Nanon. Au sortir de l'église, si madame des Grassins lui adressait quelques paroles, elle y répondait d'une manière évasive et sans satisfaire sa curiosité. Néanmoins il fut impossible, au bout de deux mois, de cacher, soit aux

trois Cruchot, soit à madame des Grassins, le secret de la réclusion d'Eugénie. Il y eut un moment où les prétextes manquèrent pour justifier sa perpétuelle absence. Puis, sans qu'il fût possible de savoir par qui le secret avait été trahi, toute la ville apprit que, depuis le premier jour de l'an, mademoiselle Grandet était, par l'ordre de son père, enfermée dans sa chambre, au pain et à l'eau, sans feu ; que Nanon lui faisait des friandises, les lui apportait pendant la nuit ; et l'on savait
10 même que la jeune personne ne pouvait voir et soigner sa mère que pendant le temps où son père était absent de logis.

La conduite de Grandet fut alors jugée très sévèrement. La ville entière le mit pour ainsi dire hors la loi, se souvint de ses trahisons, de ses duretés, et l'excommunia. Quand il passait, chacun se le montrait en chuchotant. Lorsque sa fille descendait la rue tortueuse pour aller à la messe ou à vêpres, accompagnée de Nanon, tous les habitants se mettaient aux fenêtres pour examiner avec
20 curiosité la contenance de la riche héritière, et son visage où se peignaient une mélancolie et une douceur angéliques.

Sa réclusion, la disgrâce de son père, n'étaient rien pour elle. Ne voyait-elle pas la mappemonde, le petit banc, le jardin, le pan de mur, et n'avait-elle pas des trésors d'amour plein le cœur ? Elle ignorait pendant quelque temps les conversations dont elle était l'objet en ville, tout aussi bien que les ignorait son père. Religieuse et pure devant Dieu, sa conscience
30 et l'amour l'aidaient à supporter patiemment la colère et la vengeance paternelles.

Mais une douleur profonde faisait taire toutes les autres douleurs. Chaque jour sa mère, douce et tendre créature qui s'embellissait de l'éclat que jetait son âme en approchant de la tombe, sa mère dépérissait de jour

en jour. Souvent Eugénie se reprochait d'avoir été la cause innocente de la cruelle, de la lente maladie qui la dévorait. Ces remords, quoique calmés par sa mère, l'attachaient encore plus étroitement à son amour. Tous les matins, aussitôt que son père était sorti, elle venait au chevet du lit de sa mère, et là Nanon lui apportait son déjeuner. Mais la pauvre Eugénie, triste et souffrante des souffrances de sa mère, en montrait le visage à Nanon par un geste muet, pleurait et n'osait parler de son cousin. Madame Grandet, la première, était 10 forcée de lui dire :—“ Où est-il ? pourquoi n'écrit-il pas ? ”

— Pensons à lui, ma mère, répondait Eugénie, et n'en parlons pas. Vous souffrez ; vous avant tout.

Tout, c'était lui.

Mes enfants, disait madame Grandet, je ne regrette point la vie. Dieu m'a protégée en me faisant envisager avec joie le terme de mes misères.

Les paroles de cette femme étaient constamment saintes et chrétiennes. Quand, au moment de déjeuner près d'elle, son mari venait se promener dans sa chambre, elle lui dit, pendant les premiers mois de l'année, les mêmes discours, répétés avec une douceur angélique, mais avec la fermeté d'une femme à qui une mort prochaine donnait le courage qui lui avait manqué pendant sa vie.

— Monsieur, je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ma santé, lui répondait-elle quand il lui avait fait la plus banale des demandes ; mais, si vous voulez rendre mes derniers moments moins amers et alléger mes 30 douleurs, rendez vos bonnes grâces à notre fille ; montrez-vous chrétien, époux et père.

En entendant ces mots, Grandet s'asseyait près du lit et agissait comme un homme qui, voyant venir une averse se met tranquillement à l'abri sous une porte

cochère : il écoutait silencieusement sa femme et ne répondait rien. Quand les plus touchantes, les plus tendres, les plus religieuses supplications lui avaient été adressées, il disait : — “ Tu es un peu pâlotte aujourd'hui, ma pauvre femme ! ” L'oubli le plus complet de sa fille semblait être gravé sur son front de grès, sur ses lèvres serrées. Il n'était même pas ému par les larmes que ses vagues réponses, dont les termes étaient à peine variés, faisaient couler le long du blanc visage de
 10 sa femme.

— Que Dieu vous pardonne, monsieur, disait-elle, comme je vous pardonne moi-même. Vous aurez un jour besoin d'indulgence !

Depuis la maladie de sa femme, il n'avait plus osé se servir de son terrible : Ta ! ta ! ta ! ta ! Mais aussi son despotisme n'était-il pas désarmé par cet ange de douceur, dont la laideur disparaissait de jour en jour, chassée par l'expression des qualités morales qui venaient fleurir sur sa face. Elle était tout âme. Le génie de
 20 la prière semblait purifier, amoindrir les traits les plus grossiers de sa figure, et la faisait resplendir. Qui n'a pas observé le phénomène de cette transfiguration sur de saints visages où les habitudes de l'âme finissent par triompher des traits les plus rudement contournés, en leur imprimant l'animation particulière due à la noblesse et à la pureté des pensées élevées ?

Le spectacle de cette transformation accomplie par les souffrances, qui consumaient les lambeaux de l'être humain dans cette femme, agissait, quoique faiblement, sur le vieux tonnelier, dont le caractère resta de bronze.
 30 Si sa parole ne fut plus dédaigneuse, un imperturbable silence, qui sauvait sa supériorité de père de famille, domina sa conduite. Sa fidèle Nanon paraissait-elle au marché, soudain quelques lazzis, quelques plaintes sur son maître lui sifflaient aux oreilles ; mais quoique l'opi-

nion publique condamnât hautement le père Grandet, la servante le défendait par orgueil pour la maison :

— Eh bien, disait-elle aux détracteurs du bonhomme, est-ce que nous ne devenons pas tous plus durs en vieillissant ? Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il se racornisse un peu, cet homme ? Taisez donc vos menteries. Mademoiselle vit comme une reine. Elle est seule, eh bien ! c'est son goût. D'ailleurs, mes maîtres ont des raisons majeures...

Enfin, un soir, vers la fin du printemps, madame 10 Grandet, dévorée par le chagrin encore plus que par la maladie, n'ayant pas réussi, malgré ses prières à réconcilier Eugénie avec son père, confia ses peines secrètes aux Cruchot.

— Mettre une fille de vingt-trois ans au pain et à l'eau !...s'écria le président de Bonfons, et sans motifs ! mais cela constitue *des sévices tortionnaires ; elle peut protester contre, et tant dans que sur...*

— Allons, mon neveu, dit le notaire, laissez votre baragouin de palais. Soyez tranquille, madame, je ferai 20 finir cette réclusion dès demain.

En entendant parler d'elle, Eugénie sortit de sa chambre.

— Messieurs, dit-elle en s'avançant par un mouvement plein de fierté, je vous prie de ne pas vous occuper de cette affaire. Mon père est maître chez lui. Tant que j'habiterai sa maison, je dois lui obéir. Sa conduite ne saurait être soumise à l'approbation ni à la désapprobation du monde ; il n'en est comptable qu'à Dieu. Je réclame de votre amitié le plus profond silence à cet 30 égard. Blâmer mon père serait attaquer notre propre considération. Je vous sais gré, messieurs, de l'intérêt que vous me témoignez ; mais vous m'obligeriez davantage si vous vouliez faire cesser les bruits offensants qui courent par la ville, et desquels j'ai été instruite par hasard.

— Elle a raison, dit madame Grandet.

— Mademoiselle, la meilleure manière d'empêcher le monde de jaser est de vous faire rendre la liberté, lui répondit respectueusement le vieux notaire, frappé de la beauté que la retraite, la mélancolie et l'amour avaient imprimée à Eugénie.

— Eh bien ! ma fille, laisse à monsieur Cruchot le soin d'arranger cette affaire, puisqu'il répond du succès. Il connaît ton père et sait comment il faut le prendre.
10 Si tu veux me voir heureuse pendant le peu de temps qui me reste à vivre, il faut, à tout prix, que ton père et toi vous soyez réconciliés.

Le lendemain, suivant une habitude prise par Grandet depuis la reclusion d'Eugénie, il vint faire un certain nombre de tours dans son petit jardin : il avait pris pour cette promenade le moment où Eugénie se peignait. Quand le bonhomme arrivait au gros noyer, il se cachait derrière le tronc de l'arbre, restait pendant quelques instants à contempler les longs cheveux de sa fille, et
20 flottait sans doute entre les pensées que lui suggérait la ténacité de son caractère et le désir d'embrasser son enfant.

Souvent il demeurait assis sur le petit banc de bois pourri où Charles et Eugénie s'étaient juré un éternel amour, pendant qu'elle regardait aussi son père à la dérobée ou dans son miroir. S'il se levait et recommençait sa promenade, elle s'asseyait complaisamment à la fenêtre et se mettait à examiner le pan de mur où pendaient les plus jolies fleurs, d'où sortaient, d'entre
30 les crevasses, des cheveux de Vénus, des liserons et une plante grasse, jaune ou blanche, un *sedum* très abondant dans les vignes de Saumur et à Tours.

Maître Cruchot vint de bonne heure, et trouva le vieux vigneron assis par un beau jour de juin sur le petit banc, le dos appuyé au mur mitoyen, occupé à voir sa fille.

— Qu'y a-t-il pour votre service, maître Cruchot ?
dit-il en apercevant le notaire.

— Je viens vous parler d'affaires.

— Ah ! ah ! avez-vous un peu d'or à me donner contre des écus ?

— Non, non, il ne s'agit pas d'argent, mais de votre fille Eugénie. Tout le monde parle d'elle et de vous.

— De quoi se mêle-t-on ? Charbonnier est maître chez lui.

— D'accord ; le charbonnier est maître de se tuer 10 aussi, ou, ce qui est pis, de jeter son argent par les fenêtres

— Comment cela ?

— Eh ! mais votre femme est très malade, mon ami. Vous devriez même consulter monsieur Bergerin ; elle est en danger de mort. Si elle venait à mourir sans avoir été soignée comme il faut, vous ne seriez pas tranquille, je le crois.

— Ta ! ta ! ta ! ta ! vous savez ce qu'a ma femme ! Ces médecins, une fois qu'ils ont mis le pied chez vous, ils 20 viennent des cinq à six fois par jour...

— Enfin, Grandet, vous ferez comme vous l'entendrez. Nous sommes de vrais amis ; il n'y a pas, dans tout Saumur, un homme qui prenne plus que moi d'intérêt à ce qui vous concerne ; j'ai donc dû vous dire cela. Maintenant, arrive qui plante, vous êtes majeur, vous savez vous conduire, allez. Ceci n'est d'ailleurs pas l'affaire qui m'amène. Il s'agit de quelque chose de plus grave pour vous, peut-être. Après tout, vous n'avez pas envie de tuer votre femme, elle vous est trop utile. 30 Songez donc à la situation où vous seriez vis-à-vis de votre fille si madame Grandet mourait. Vous devriez des comptes à Eugénie, puisque vous êtes commun en biens avec votre femme. Votre fille sera en droit de réclamer le partage de votre fortune, de faire vendre

Froidfond. Enfin, elle succède à sa mère, de qui vous ne pouvez pas hériter.

Ces paroles furent un coup de foudre pour le bonhomme qui n'était pas aussi fort en législation qu'il pouvait l'être en commerce. Il n'avait jamais pensé à une licitation.

— Ainsi je vous engage à la traiter avec douceur, dit Cruchot en terminant.

— Mais savez-vous ce qu'elle a fait, Cruchot ?

10 — Quoi ? dit le notaire curieux de recevoir une confiance du père Grandet et de connaître la cause de la querelle.

— Elle a donné son or.

— Eh bien ! était-il à elle ? demanda le notaire

— Ils me disent tous cela ! dit le bonhomme en laissant tomber ses bras par un mouvement tragique.

— Allez-vous, pour une misère, reprit Cruchot, mettre des entraves aux concessions que vous lui demanderez de vous faire à la mort de sa mère ?

20 — Ah ! vous appelez six mille francs d'or une misère !...

— Eh ! mon vieil ami, savez-vous ce que coûteront l'inventaire et le partage de la succession de votre femme, si Eugénie l'exige ?

— Quoi ?

— Deux, ou trois, quatre cent mille francs peut-être ! Ne faudra-t-il pas liciter, et vendre pour connaître la véritable valeur ? au lieu qu'en vous entendant...

— Par la serpette de mon père ! s'écria le vigneron qui s'assit en pâissant, nous verrons ça, Cruchot.

30 Après un moment de silence ou d'agonie, le bonhomme regarda le notaire en lui disant :

— La vie est bien dure ! Il s'y trouve bien des douleurs !... Cruchot, reprit-il solennellement, vous ne voulez pas me tromper ; jurez-moi sur l'honneur que ce que vous me chantez là est fondé en droit. Montrez-moi le code, je veux voir le code !

— Mon pauvre ami, répondit le notaire, ne sais-je pas mon métier ?

— Cela est donc bien vrai ? Je serai dépouillé, trahi, tué, dévoré, par ma fille !

— Elle hérite de sa mère.

— A quoi servent donc les enfants ? Ah ! ma femme, je l'aime. Elle est solide, heureusement : c'est une La Bertellière.

— Elle n'a pas un mois à vivre.

Le tonnelier se frappa le front, marcha, revint, et, jetant un regard effrayant à Cruchot :

— Comment faire ? lui dit-il.

— Eugénie pourra renoncer purement et simplement à la succession de sa mère. Vous ne voulez pas la déshériter, n'est-ce pas ? Mais, pour obtenir un partage de ce genre, ne la rudoyez pas. Ce que je vous dis là, mon vieux, est contre mon intérêt. Qu'ai-je à faire, moi ?... des liquidations, des inventaires, des ventes, des partages...

— Nous verrons, nous verrons. Ne parlons plus de cela, Cruchot. Vous me déchirez les entrailles. Avez-vous reçu de l'or ?

— Non ; mais j'ai quelques vieux louis, une dizaine, je vous les donnerai. Mon bon ami, faites la paix avec Eugénie. Voyez-vous, tout Saumur vous jette la pierre.

— Les drôles !

— Allons, les rentes sont à 99. Soyez donc content une fois dans la vie.

— A 99, Cruchot ?

— Oui

30

— Eh ! eh ! 99, dit le bonhomme en reconduisant le vieux notaire jusqu'à la porte de la rue. Puis, trop agité par ce qu'il venait d'entendre pour rester au logis, il monta chez sa femme et lui dit : — Allons, la mère, tu peux passer la journée avec ta fille, je vais à Froidfond.

Soyez gentilles toutes deux. C'est le jour de notre mariage, ma bonne femme : tiens, voilà dix écus pour ton reposoir de la Fête-Dieu. Il y a assez longtemps que tu veux en faire un, régale-toi ! Amusez-vous, soyez joyeuses, portez-vous bien. Vive la joie !... Il jeta dix écus de six francs sur le lit de sa femme et lui prit la tête pour la baiser au front. — Bonne femme, tu vas mieux, n'est-ce pas ?

— Comment pouvez-vous penser à recevoir dans votre
10 maison le Dieu qui pardonne, en tenant votre fille exilée de votre cœur ? dit-elle avec émotion.

— Ta ! ta ! ta ! ta ! dit le père d'une voix caressante, nous verrons cela.

— Bonté du ciel ! Eugénie, cria la mère en rougissant de joie, viens embrasser ton père, il te pardonne !

CHAPITRE XXIII.

Le coffret mystérieux de l'absent.—La
vue de l'or. — Grandet fait venir un
médecin pour sa femme.

20 Mais le bonhomme avait disparu. Il se sauvait à toutes jambes vers ses closieries en tâchant de mettre en ordre ses idées renversées. Grandet commençait alors sa soixante-seizième année. Depuis deux ans principalement, son avarice s'était accrue comme s'accroissent toutes les passions persistantes de l'homme. Suivant une observation faite sur les avares, sur les ambitieux, sur tous les gens dont la vie a été consacrée à une pensée dominante, son sentiment avait affectionné plus particulièrement un symbole de sa passion. La

vue de l'or, la possession de l'or était devenue sa monomanie

Son esprit de despotisme avait grandi en proportion de son avarice, et abandonner la direction de la moindre partie de ses biens, à la mort de sa femme, lui paraissait une chose *contre nature*. Déclarer sa fortune à sa fille, inventorier l'universalité de ses biens meubles et immeubles pour les liciter?... — Ce serait à se couper la gorge, dit-il tout haut au milieu d'un clos en examinant les ceps.

10

Enfin il prit son parti, revint à Saumur à l'heure du dîner, résolu de plier devant Eugénie, de la cajoler, de l'amadouer, afin de pouvoir mourir royalement en tenant jusqu'au dernier soupir les rênes de ses millions. Au moment où le bonhomme, qui par hasard avait pris son passe-partout, montait l'escalier à pas de loup pour venir chez sa femme, Eugénie avait apporté sur le lit de sa mère le beau nécessaire. Toutes deux, en l'absence de Grandet, se donnaient le plaisir de voir le portrait de Charles en examinant celui de sa mère.

20

— C'est tout à fait son front et sa bouche ! disait Eugénie au moment où le vigneron ouvrit la porte. Au regard que jeta son mari sur l'or, madame Grandet cria : — “ Mon Dieu, ayez pitié de nous ! ”

Le bonhomme sauta sur le nécessaire comme un tigre fond sur un enfant endormi. — Qu'est-ce que c'est que cela ? dit-il en emportant le trésor et allant se placer à la fenêtre. De bon or ! de l'or ! s'écria-t-il. Beaucoup d'or ! ça pèse deux livres. Ah ! ah ! Charles t'a donné cela contre tes belles pièces. Hein ! pourquoi ne me l'avoir pas dit ? C'est une bonne affaire, fille ! Tu es ma fille, je te reconnais. Eugénie tremblait de tous ses membres. N'est-ce pas, ceci est à Charles ? reprit le bonhomme.

— Oui, mon père, ce n'est pas à moi. Ce meuble est un dépôt sacré.

— Ta! ta! ta! il a pris ta fortune, il faut rétablir ton petit trésor.

— Mon père !...

Le bonhomme voulut prendre son couteau pour faire sauter une plaque d'or, et fut obligé de poser le nécessaire sur une chaise. Eugénie s'élança pour le ressaisir ; mais le tonnelier, qui avait tout à la fois l'œil à sa fille et au coffret, la repoussa si violemment en étendant les bras, qu'elle alla tomber sur le lit de sa mère.

10 — Monsieur ! monsieur ! cria la mère en se dressant sur son lit.

Grandet avait tiré son couteau et s'apprêtait à soulever l'or.

— Mon père ! cria Eugénie en se jetant à genoux et marchant ainsi pour arriver plus près du bonhomme et lever les mains vers lui, mon père, au nom de tous les saints et de la Vierge, au nom du Christ, qui est mort sur la croix, au nom de votre salut éternel, mon père, au nom de ma vie, ne touchez pas à ceci ! Cette toilette n'est ni
20 à vous ni à moi ; elle est à un malheureux parent qui me l'a confiée, et je dois la lui rendre intacte

— Pourquoi la regardais-tu, si c'est un dépôt ? Voir, c'est pis que toucher.

— Mon père, ne la détruisez pas, ou vous me déshonorez ! Mon père, entendez-vous ?

— Monsieur, grâce ! dit la mère.

— Mon père !... cria Eugénie d'une voix si éclatante que Nanon effrayée monta. Eugénie sauta sur un couteau qui était à sa portée et s'en arma.

30 — Eh bien ? lui dit froidement Grandet en souriant à froid.

— Monsieur, monsieur, vous m'assassinez ! dit la mère.

— Mon père, si votre couteau entame seulement une parcelle de cet or, je me perce de celui-ci. Vous avez déjà rendu ma mère mortellement malade ; vous tuerez

encore votre fille. Allez maintenant ; blessure pour blessure !

Grandet tint son couteau sur le nécessaire, et regarda sa fille en hésitant.

— En serais-tu donc capable, Eugénie ? dit-il.

— Oui, monsieur, dit la mère.

— Elle le ferait comme elle le dit ! cria Nanon. Soyez donc raisonnable, monsieur, une fois dans votre vie. Le tonnelier regarda l'or et sa fille alternativement pendant un instant. Madame Grandet s'évanouit.— Là, 10 voyez-vous, mon cher monsieur ? madame se meurt ! cria Nanon

— Tiens, ma fille, ne nous brouillons pas pour un coffre. Prends donc ! s'écria vivement le tonnelier en jetant la toilette sur le lit. Toi, Nanon, va chercher monsieur Bergerin. Allons, la mère, dit-il en baisant la main de sa femme, ce n'est rien, va : nous avons fait la paix. Pas vrai, fille ? Plus de pain sec, tu mangeras tout ce que tu voudras. Ah ! elle ouvre les yeux. Eh bien ! la mère, mémère, timère, allons donc ! Tiens, 20 vois, j'embrasse Eugénie. Elle aime son cousin, elle l'épousera si elle veut, elle lui gardera le petit coffre. Mais vis longtemps, ma pauvre femme. Allons, remue donc ! Écoute, tu auras le plus beau reposoir qui se soit jamais fait à Saumur.

— Mon Dieu, pouvez-vous traiter ainsi votre femme et votre enfant ? dit d'une voix faible madame Grandet.

— Je ne le ferai plus, plus, cria le tonnelier. Tu vas voir, ma pauvre femme. Il alla à son cabinet, et revint avec une poignée de louis qu'il éparpilla sur le lit.— 30 Tiens, Eugénie, tiens, ma femme, voilà pour vous, dit-il en maniant les louis. Allons, égaie-toi, ma femme ; porte-toi bien ; tu ne manqueras de rien, ni Eugénie non plus. Voilà cent louis d'or pour elle. Tu ne les donneras pas, Eugénie, ceux-là, hein ?

Madame Grandet et sa fille se regardèrent étonnées.

— Reprenez-les, mon père ; nous n'avons besoin que de votre tendresse.

— Eh bien, c'est ça, dit-il en empochant les louis, vivons comme de bons amis. Descendons tous dans la salle pour dîner, pour jouer au loto tous les soirs à deux sous. Faites vos farces ! Hein, ma femme ?

— Hélas ! je le voudrais bien, puisque cela peut vous être agréable, dit la mourante : mais je ne saurais me lever.

— Pauvre mère, dit le tonnelier, tu ne sais pas combien je t'aime. Et toi, ma fille ! Il la serra, l'embrassa. Oh ! comme c'est bon d'embrasser sa fille après une brouille ! ma fille ! Tiens, vois-tu, mémère, nous ne faisons qu'un maintenant. Va donc serrer cela, dit-il à Eugénie en lui montrant le coffret. Va, ne crains rien. Je ne t'en parlerai plus, jamais.

Monsieur Bergerin, le plus célèbre médecin de Saumur, arriva bientôt. La consultation finie, il déclara positivement à Grandet que sa femme était bien mal, mais qu'un
20 grand calme d'esprit, un régime doux et des soins minutieux pourraient reculer l'époque de sa mort vers la fin de l'automne.

— Ça coûtera-t-il cher ? dit le bonhomme ; faut-il des des drogues ?

— Peu de drogues, mais beaucoup de soins, répondit le médecin qui ne put retenir un sourire.

— Enfin, monsieur Bergerin, répondit Grandet, vous êtes un homme d'honneur, pas vrai ? Je me fie à vous,
30 venez voir ma femme toutes et quantes fois vous le jugerez convenable. Conservez-moi ma bonne femme ; je l'aime beaucoup, voyez-vous, sans que ça paraisse, parce que, chez moi, tout se passe en dedans et me torture l'âme. J'ai du chagrin. Le chagrin est entré chez moi avec la mort de mon frère, pour lequel je

dépense, à Paris, des sommes... les yeux de la tête, enfin ! et cela ne finit point. Adieu, monsieur ; si l'on peut sauver ma femme, sauvez-la, quand même il faudrait dépenser pour ça cent ou deux cents francs.

CHAPITRE XXIV.

Mort de madame Grandet.—Eugénie renonce à la succession en faveur de son père.

Malgré les souhaits fervents que Grandet faisait pour la santé de sa femme, dont la succession ouverte était 10 une première mort pour lui ; malgré la complaisance qu'il manifestait, en toute occasion, pour les moindres volontés de la mère et de la fille étonnées ; malgré les soins les plus tendres prodigués par Eugénie, madame Grandet marcha rapidement vers la mort.

Chaque jour elle s'affaiblissait et dépérissait, comme dépérissent la plupart des femmes atteintes, à cet âge, par la maladie. Elle était frêle autant que les feuilles des arbres en automne. Les rayons du ciel la faisaient resplendir comme ces feuilles que le soleil traverse et 20 dore. Ce fut une mort digne de sa vie, une mort toute chrétienne, n'est-ce pas dire sublime ?

Au mois d'octobre 1822 éclatèrent particulièrement ses vertus, sa patience d'ange et son amour pour sa fille ; elle s'éteignit sans avoir laissé échapper la moindre plainte. Agneau sans tache, elle allait au ciel, et ne regrettait, ici-bas, que la douce compagne de sa froide vie, à laquelle ses derniers regards semblaient prédire mille maux. Elle tremblait de laisser cette brebis, blanche

comme elle, seule au milieu d'un monde égoïste qui voulait lui arracher sa toison, ses trésors.

— Mon enfant, lui dit-elle avant d'expirer, il n'y a de bonheur que dans le ciel ; tu le sauras un jour

Le lendemain de cette mort, Eugénie trouva de nouveaux motifs de s'attacher à cette maison où elle était née, où elle avait tant souffert, où sa mère venait de mourir. Elle ne pouvait contempler la croisée et la chaise à patins dans la salle sans verser des pleurs.

- 10 Elle crut avoir méconnu l'âme de son vieux père en se voyant l'objet de ses soins les plus tendres ; il venait lui donner le bras pour descendre au déjeuner ; il la regardait d'un œil presque bon pendant des heures entières ; enfin il la couvait comme si elle eût été d'or. Le vieux tonnelier se ressemblait si peu à lui-même, il tremblait tellement devant sa fille, que Nanon et les Cruchotins, témoins de sa faiblesse, l'attribuèrent à son grand âge, et craignirent ainsi quelque affaiblissement dans ses facultés ; mais le jour où la famille prit le deuil,
- 20 après le dîner où fut convié maître Cruchot, qui seul connaissait le secret de son client, la conduite du bonhomme s'expliqua.

— Ma chère enfant, dit-il à Eugénie lorsque la table fut ôtée et les portes soigneusement closes, te voilà héritière de ta mère, et nous avons de petites affaires à régler entre nous deux. Pas vrai, Cruchot ?

— Oui.

— Est-il donc si nécessaire de s'en occuper aujourd'hui, mon père ?

- 30 — Oui, oui, fille. Je ne pourrais pas vivre dans l'incertitude où je suis. Je ne crois pas que tu veuilles me faire de la peine.

— Oh ! mon père...

— Eh bien ! il faut arranger tout cela ce soir.

— Que voulez-vous donc que je fasse ?

— Mais, fille, ça ne me regarde pas. Dites-lui donc, Cruchot...

— Mademoiselle, monsieur votre père ne voudrait ni partager, ni vendre ses biens, ni payer des droits énormes pour l'argent comptant qu'il peut posséder. Donc, pour cela, il faudrait se dispenser de faire l'inventaire de toute la fortune qui aujourd'hui se trouve indivise entre vous et monsieur votre père...

— Cruchot, êtes-vous bien sûr de cela, pour en parler ainsi devant un enfant ?

10

— Laissez-moi dire, Grandet.

— Oui, oui, mon ami. Ni vous ni ma fille ne voulez me dépouiller. N'est-ce pas, fille ?

— Mais, monsieur Cruchot, que faut-il que je fasse ? demanda Eugénie impatientée.

— Eh bien, dit le notaire, il faudrait signer cet acte, par lequel vous renonceriez à la succession de madame votre mère, et laisseriez à votre père l'usufruit de tous les biens indivis entre vous, et dont il vous assure la nue propriété.

20

— Je ne comprends rien à tout ce que vous me dites, répondit Eugénie ; donnez-moi l'acte, et montrez-moi la place où je dois signer.

Le père Grandet regardait alternativement l'acte et sa fille, sa fille et l'acte, en éprouvant de si violentes émotions qu'il s'essuya quelques gouttes de sueur venues sur son front.

— Fille, dit-il, au lieu de signer cet acte qui coûtera gros à faire enregistrer, si tu voulais renoncer purement et simplement à la succession de ta pauvre chère mère 30 défunte, et t'en rapporter à moi pour l'avenir, j'aimerais mieux ça. Je te ferais alors tous les mois une bonne grosse rente de cent francs. Vois, tu pourrais payer autant de messes que tu voudrais à ceux pour lesquels tu en fais dire... Hein ! cent francs par mois, en livres ?

— Je ferai tout ce qu'il vous plaira, mon père.

— Mademoiselle, dit le notaire, il est de mon devoir de vous faire observer que vous vous dépouillez...

— Eh ! mon Dieu, dit-elle, qu'est-ce que cela me fait ?

— Tais-toi, Cruchot. C'est dit, c'est dit, s'écria Grandet en prenant la main de sa fille et y frappant avec la sienne. Eugénie, tu ne te dédiras point, tu es une honnête fille, hein ?

— Oh ! mon père...

10 Il l'embrassa avec effusion, la serra dans ses bras à l'étouffer.

— Va, mon enfant, tu donnes la vie à ton père ; mais tu lui rends ce qu'il t'a donné : nous sommes quittes. Voilà comment doivent se faire les affaires. La vie est une affaire. Je te bénis ! Tu es une vertueuse fille, qui aime bien son papa. Fais ce que tu voudras maintenant. A demain donc, Cruchot, dit-il en regardant le notaire épouvanté. Vous verrez à bien préparer l'acte de renonciation au greffe du tribunal.

20 Le lendemain, vers midi, fut signée la déclaration par laquelle Eugénie accomplissait elle-même sa spoliation. Cependant, malgré sa parole, à la fin de la première année, le vieux tonnelier n'avait pas encore donné un sou des cent francs par mois si solennellement promis à sa fille. Aussi, quand Eugénie lui en parla plaisamment, ne put-il s'empêcher de rougir : il monta vivement à son cabinet, revint, et lui présenta environ le tiers des bijoux qu'il avait pris à son neveu.

— Tiens, petite, dit-il d'un accent plein d'ironie,
30 veux-tu ça pour tes douze cents francs ?

— Je t'en rendrai autant l'année prochaine, dit-il en les lui jetant dans son tablier. Ainsi en peu de temps tu auras toutes ses breloques, ajouta-t-il en se frottant les mains, heureux de pouvoir spéculer sur le sentiment de sa fille.

Néanmoins le vieillard, quoique robuste encore, sentit la nécessité d'initier sa fille aux secrets du ménage. Pendant deux années consécutives il lui fit ordonner en sa présence le menu de la maison, et recevoir les redevances. Il lui apprit lentement et successivement les noms, la contenance de ses clos, de ses fermes. Vers la troisième année, il l'avait si bien accoutumée à toutes ses façons d'avarice, il les avait si véritablement tournées chez elle en habitude, qu'il lui laissa sans crainte les clefs de la dépense et l'institua la maîtresse 10 au logis.

CHAPITRE XXV.

L'agonie de l'avare.

Cinq ans se passèrent sans qu'aucun événement marquât dans l'existence monotone d'Eugénie et de son père. Ce furent les mêmes actes constamment accomplis avec la régularité chronométrique des mouvement de la vieille pendule. La profonde mélancolie de mademoiselle Grandet n'était un secret pour personne ; mais, si chacun put en pressentir la cause, jamais un mot prononcé par 20 elle ne justifia les soupçons que toutes les sociétés de Saumur formaient sur l'état du cœur de la riche héritière.

Sa seule compagnie se composait des trois Cruchot et de quelques-uns de leurs amis, qu'ils avaient insensiblement introduits au logis. Ils lui avaient appris à jouer au whist, et venaient tous les soirs faire la partie.

Dans l'année 1827, son père, sentant le poids des infirmités, fut forcé de l'initier aux secrets de sa fortune territoriale, et lui disait, en cas de difficultés, de s'en rapporter à Cruchot le notaire, dont la probité lui était

connue. Puis, vers la fin de cette année, le bonhomme fut enfin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, pris par une paralysie qui fit de rapides progrès... Grandet fut condamné par monsieur Bergerin. En pensant qu'elle allait bientôt se trouver seule dans le monde, Eugénie se tint, pour ainsi dire, plus près de son père, et serra plus fortement ce dernier anneau d'affection. Dans sa pensée, comme dans celle de toutes les femmes aimantes, l'amour était le monde entier, et Charles n'était pas là.

10 Elle fut sublime de soins et d'attentions pour son vieux père, dont les facultés commençaient à baisser, mais dont l'avarice se soutenait instinctivement. Aussi la mort de cet homme ne contrasta-t-elle point avec sa vie.

Dès le matin il se faisait rouler entre la cheminée de sa chambre et la porte de son cabinet, sans doute plein d'or. Il restait là sans mouvement ; mais il regardait, tour à tour, avec anxiété ceux qui venaient le voir et la porte doublée de fer. Il se faisait rendre compte des moindres bruits qu'il entendait ; et, au grand étonnement

20 du notaire, il entendait le bâillement de son chien dans la cour.

Il se réveillait de sa stupeur apparente au jour et à l'heure où il fallait recevoir des fermages, faire des comptes avec les closiers, ou donner des quittances. Il agitait alors son fauteuil à roulettes jusqu'à ce qu'il se trouvât en face de la porte de son cabinet. Il le faisait ouvrir par sa fille, et veillait à ce qu'elle plaçât en secret elle-même les sacs d'argent les uns sur les autres, à ce qu'elle fermât la porte. Puis elle revenait à sa place

30 silencieusement, aussitôt qu'elle lui avait rendu la précieuse clef, toujours placée dans la poche de son gilet, et qu'il tâtait de temps en temps.

D'ailleurs son vieil ami le notaire, sentant que la riche héritière épouserait nécessairement son neveu le président si Charles Grandet ne revenait pas, redoubla de soins et

d'attentions : il venait tous les jours se mettre aux ordres de Grandet, allait à son commandement à Froidfond, aux terres, aux prés, aux vignes, vendait les récoltes, et transmutait tout en or et en argent qui venaient se réunir secrètement aux sacs empilés dans le cabinet.

Enfin arrivèrent les jours d'agonie, pendant lesquels la forte charpente du bonhomme fut aux prises avec la destruction. Il voulut rester assis au coin de son feu, devant la porte de son cabinet. Il attirait à lui et roulait toutes les couvertures que l'on mettait sur lui, et disait à 10 Nanon : — "Serre, serre ça, pour qu'on ne me vole pas !..." Quand il pouvait ouvrir les yeux, où toute sa vie s'était réfugiée, il les tournait aussitôt vers la porte du cabinet où gisaient ses trésors, en disant à sa fille : — "Y sont-ils ? y sont-ils ?" d'un son de voix qui dénotait une sorte de peur panique

— Oui, mon père

— Veille à l'or... mets de l'or devant moi !

Eugénie lui étendait des louis sur une table, et il demeurait des heures entières les yeux attachés sur les 20 louis, comme un enfant qui, au moment où il commence à voir, contemple stupidement le même objet ; et, comme à un enfant, il lui échappait un sourire pénible.

— Ça me réchauffe ! disait-il quelquefois en laissant paraître sur sa figure une expression de béatitude.

Lorsque le curé de la paroisse vint l'administrer, ses yeux, morts en apparence depuis quelques heures, se ranimèrent à la vue de la croix, des chandeliers, du bénitier d'argent qu'il regarda fixement, et sa loupe remua pour la dernière fois. Lorsque le prêtre lui 30 approcha des lèvres le crucifix en vermeil pour lui faire baiser le Christ, il fit un épouvantable geste pour le saisir, et ce dernier effort lui coûta la vie ; il appela Eugénie, qu'il ne voyait pas, quoiqu'elle fût agenouillée devant lui et qu'elle baignât de ses larmes une main déjà froide.

— Mon père, bénissez-moi ! demanda-t-elle.

— Aie bien soin de tout. Tu me rendras compte de ça là-bas, dit-il en prouvant par cette dernière parole que certains avarès croient à une vie future.

CHAPITRE XXVI.

Une richissime héritière.—Nanon devient madame Cornoiller.—La fortune ne fait pas le bonheur.—L'absent toujours présent.

10 Eugénie Grandet se trouva donc seule au monde dans cette maison, n'ayant que Nanon à qui elle pût jeter un regard avec la certitude d'être entendue et comprise, Nanon, le seul être qui l'aimât pour elle et avec qui elle pût causer de ses chagrins. La Grande Nanon était une providence pour Eugénie. Aussi ne fut-elle plus une servante, mais une humble amie.

Après la mort de son père, Eugénie apprit par maître Cruchot qu'elle possédait trois cent mille livres de rente en biens-fonds dans l'arrondissement de Saumur, six
20 millions placés en trois pour cent à soixante francs, et il valait alors soixante-dix-sept francs ; plus deux millions en or et cent mille francs en écus, sans compter les arrérages à recevoir. L'estimation totale de ses biens allait à dix-sept millions de francs.

— Où donc est mon cousin ? se dit-elle.

Le jour où maître Cruchot remit à sa cliente l'état de la succession devenue claire et liquide, Eugénie resta seule avec Nanon, assises, l'une et l'autre, de chaque côté de la cheminée de cette salle si vide, où tout était

souvenir, depuis la chaise à pâtons sur laquelle s'asseyait sa mère jusqu'au verre dans lequel avait bu son cousin.

— Nanon ! nous sommes seules ?...

Oui, mademoiselle ; et, si je savais où il est, ce mignon, j'irais de mon pied le chercher.

— Il y a la mer entre nous, dit-elle.

Pendant que la pauvre héritière pleurait ainsi en compagnie de sa vieille servante, dans cette froide et obscure maison, qui, pour elle, composait tout l'univers, il n'était question, de Nantes à Orléans, que des dix-sept millions de mademoiselle Grandet.

Un de ses premiers actes fut de donner douze cents francs de rente viagère à Nanon, qui, possédant déjà six cents autres francs, devint un riche parti. En moins d'un mois, elle devint la femme d'Antoine Cornoiller, qui fut nommé garde général des terres et propriétés de mademoiselle Grandet.

Madame Cornoiller eut sur ses contemporaines un immense avantage. Quoiqu'elle eût cinquante-neuf ans, elle ne paraissait pas en avoir plus de quarante. Ses gros traits avaient résisté aux attaques du temps. Grâce au régime de sa vie monastique, elle narguait la vieillesse par un teint coloré, par une santé de fer. Peut-être n'avait-elle jamais été aussi bien qu'elle le fut au jour de son mariage. Elle eut les bénéfices de sa laideur, et apparut grosse, grasse, forte, ayant sur sa figure indestructible un air de bonheur qui fit envier par quelques personnes le sort de Cornoiller.—Elle est bon teint, disait le drapier.—Elle a une mine superbe, dit le marchand de sel ; elle s'est conservée comme de la saumure, sauf votre respect.—Elle est riche, et le gars Cornoiller fait une bonne affaire, disait un autre voisin.

En sortant du vieux logis, Nanon, qui était aimée de tout le voisinage, ne reçut que des compliments en descendant la rue tortueuse pour se rendre à la paroisse.

Pour présent de noce, Eugénie, lui donna trois douzaines de couverts d'argent. Cornoiller, surpris d'une telle magnificence, parlait de sa maîtresse les larmes aux yeux; il se serait fait hacher pour elle. Devenue la femme de confiance d'Eugénie, madame Cornoiller eut désormais un bonheur égal pour elle à celui de posséder un mari. Elle avait enfin une dépense à ouvrir, à fermer, des provisions à donner le matin, comme faisait son défunt maître. Puis elle eut à régir deux domestiques, une cuisinière et une
15 femme de chambre chargée de raccommoder le linge de la maison, de faire les robes de mademoiselle. Cornoiller cumula les fonctions de garde et de régisseur.

Il est inutile de dire que la cuisinière et la femme de chambre choisies par Nanon étaient de véritables *perles*. Mademoiselle Grandet eut ainsi quatre serviteurs dont le dévouement était sans bornes. Les fermiers ne s'aperçurent donc pas de la mort du bonhomme, tant il avait sévèrement établi les usages et coutumes de son administration, qui fut soigneusement continuée par mon-
20 sieur et madame Cornoiller

A trente ans, Eugénie ne connaissait encore aucune des félicités de la vie. Sa pâle et triste enfance s'était écoulée auprès d'une mère dont le cœur méconnu, froissé, avait toujours souffert. En quittant avec joie l'existence, cette mère plaignit sa fille d'avoir à vivre, et lui laissa dans l'âme de légers remords et d'éternels regrets. Le premier, le seul amour d'Eugénie, était pour elle un principe de mélancolie. Après avoir entrevu son amant pendant quelques jours, elle lui avait donné son cœur
30 entre deux baisers furtivement acceptés et reçus; puis il était parti, mettant tout un monde entre elle et lui. Cet amour, maudit par son père, lui avait presque coûté sa mère, et ne lui causait que des douleurs mêlées de frêles espérances. Ainsi, jusqu'alors, s'était-elle élancée vers le bonheur en perdant ses forces, sans les échanger.

Dans la vie morale, aussi bien que dans la vie physique, il existe une aspiration et une respiration : l'âme a besoin d'absorber les sentiments d'une autre âme, de se les assimiler pour les lui restituer plus riches. Sans ce beau phénomène humain, point de vie au cœur ; l'air lui manque alors, il souffre et dépérit. Eugénie commençait à souffrir. Pour elle, la fortune n'était ni un pouvoir ni une consolation ; elle ne pouvait exister que par l'amour, par la religion, par sa foi dans l'avenir. L'amour lui expliquait l'éternité. Son cœur et l'Évan- 10 gile lui signalaient deux mondes à atteindre.

Elle se plongeait nuit et jour au sein de deux pensées infinies, qui pour elle, peut-être, n'en faisaient qu'une seule. Elle se retirait en elle-même, aimant et se croyant aimée. Depuis sept ans, sa passion avait tout envahi. Ses trésors n'étaient pas les millions dont les revenus s'entassaient, mais le coffret de Charles, mais les deux portraits suspendus à son lit, mais les bijoux rachetés à son père, étalés orgueilleusement sur une couche de ouate dans un tiroir du bahut ; mais le dé de 20 sa tante, duquel s'était servi sa mère, et que, tous les jours, elle prenait religieusement pour travailler à une broderie, ouvrage de Pénélope, entrepris seulement pour mettre à son doigt ce dé d'or plein de souvenirs.

Il ne paraissait pas vraisemblable que mademoiselle Grandet voulut se marier durant son deuil. Sa piété vraie était connue. Aussi la famille Cruchot, dont la politique était sagement dirigée par le vieil abbé, se contenta-t-elle de cerner l'héritière en l'entourant des soins les plus affectueux. Chez elle, tous les soirs la salle se 30 remplissait d'une société composée des plus chauds et des plus dévoués Cruchotins du pays, qui s'efforçaient de chanter les louanges de la maîtresse du logis sur tous les tons. Elle avait le médecin ordinaire de sa chambre, son grand aumônier, son chambellan, sa première dame

d'atours, son premier ministre, son chancelier surtout, un chancelier qui voulait lui tout dire. L'héritière eût-elle désiré un porte-queue, ou lui en aurait trouvé un. C'était une reine et la plus habilement adulée de toutes les reines.

La flatterie n'émane jamais des grandes âmes ; elle est l'apanage des petits esprits qui réussissent à se rapetisser encore pour mieux entrer dans la sphère vitale de la personne autour de laquelle ils gravitent. La flatterie sous-
10 entend un intérêt. Aussi les personnes qui venaient meubler tous les soirs la salle de mademoiselle Grandet, nommée, par elles, mademoiselle de Froidfond, réussissaient-elles merveilleusement à l'accabler de louanges. Ce concert d'éloges, nouveau pour Eugénie, la fit d'abord rougir ; mais insensiblement, et quelque grossiers que fussent les compliments, son oreille s'accoutuma si bien à entendre vanter sa beauté, que si quelque nouveau venu l'eût trouvée laide, ce reproche lui aurait été beau-
20 coup plus sensible alors qu'il huit ans auparavant. Puis elle finit par aimer les douceurs qu'elle mettait secrètement aux pieds de son idole.

Elle s'habitua donc, par degrés, à se laisser traiter en souveraine et à voir sa cour pleine tous les soirs. Monsieur le président de Bonfons était le héros de ce petit cercle, où son esprit, sa personne, son instruction, son amabilité étaient vantés sans cesse. L'un faisait observer que, depuis sept ans, il avait beaucoup augmenté sa fortune ; que Bonfons valait au moins dix mille francs de rente et se trouvait enclavé, comme tous
30 les biens des Cruchot, dans les vastes domaines de l'héritière. — Savez-vous, mademoiselle, disait un habitué, que les Cruchot ont à eux quarante mille livres de rente ? — Et leurs économies, reprenait une vieille Cruchotine, mademoiselle de Gribeaucourt. Un monsieur de Paris est venu dernièrement offrir à monsieur Cruchot

deux cent mille francs de son étude. Il doit la vendre s'il peut être nommé juge de paix. — Il veut succéder à monsieur de Bonfons dans la présidence du tribunal, et prend ses précautions, répondit madame d'Orsonval ; car monsieur le président deviendra conseiller, puis président à la cour, il a trop de moyens pour ne pas arriver. — Oui, c'est un homme bien distingué, disait un autre. Ne trouvez-vous pas, mademoiselle ?

Monsieur le président avait tâché de se mettre en harmonie avec le rôle qu'il voulait jouer. Malgré ses quarante ans, malgré sa figure brune et rébarbative, flétrie comme le sont presque toutes les physionomies judiciaires, il se mettait en jeune homme, badinait avec un jonc, ne prenait point de tabac chez mademoiselle de Froidfond, y arrivait toujours en cravate blanche et en chemise dont le jabot à gros plis lui donnait un air de famille avec les individus du genre dindon. Il parlait familièrement à la belle héritière, et lui disait : — Notre chère Eugénie ! Enfin, hormis le nombre des personnages, en remplaçant le loto par le whist, et en supprimant les figures de monsieur et de madame Grandet, la scène par laquelle commence cette histoire était à peu près la même que par le passé. La meute poursuivait toujours Eugénie et ses millions ; mais la meute plus nombreuse aboyait mieux, et cernait sa proie avec ensemble.

Si Charles fût arrivé du fond des Indes, il eût donc retrouvé les mêmes personnages et les mêmes intérêts. Madame des Grassins, pour laquelle Eugénie était parfaite de grâce et de bonté, persistait à tourmenter les Cruchot. Mais alors, comme autrefois, la figure d'Eugénie eût dominé le tableau ; comme autrefois, Charles eût encore été là le souverain. Néanmoins, il y avait un progrès. Le bouquet présenté jadis à Eugénie aux jours de sa fête, par le président, était devenu pério-

dique. Tous les soirs, il apportait à la riche héritière un gros et magnifique bouquet que madame Cornoiller mettait ostensiblement dans un bocal, et jetait secrètement dans un coin de la cour aussitôt les visiteurs partis.

Au commencement du printemps, madame des Grassins essaya de troubler le bonheur des Cruchotins en parlant à Eugénie du marquis de Froidfond, dont la maison ruinée pouvait se relever si l'héritière voulait lui
10 rendre sa terre par un contrat de mariage. Madame des Grassins faisait sonner haut la pairie, le titre de marquise, et, prenant le sourire de dédain d'Eugénie pour une approbation, elle allait disant que le mariage de monsieur le président Cruchot n'était pas aussi avancé qu'on le croyait. — Quoique monsieur de Froidfond ait cinquante ans, disait-elle, il ne paraît pas plus âgé que ne l'est monsieur Cruchot ; il est veuf, il a des enfants, c'est vrai ; mais il est marquis, il sera pair de France, et, par le temps qui court, trouvez donc des mariages de
20 cet acabit. Je sais de source certaine que le père Grandet, en réunissant tous ses biens à la terre de Froidfond, avait l'intention de s'enter sur les Froidfond. Il me l'a souvent dit. Il était malin, le bonhomme.

— Comment, Nanon, dit un soir Eugénie en se couchant, *il* ne m'écrit pas une fois en sept ans !...

CHAPITRE XXVII.

Charles fait fortune aux Indes.—Un
 “cœur d’or.”—Son retour.— Il épouse
 mademoiselle d’Aubrion.

Pendant que ces choses se passaient à Saumur, Charles faisait fortune aux Indes. Sa pacotille s’était d’abord très bien vendue. Il avait réalisé promptement une somme de six mille dollars. Le baptême de la Ligne lui fit perdre beaucoup de préjugés : ils s’aperçut que le meilleur moyen d’arriver à la fortune était, dans 10 les régions intertropicales aussi bien qu’en Europe, d’acheter et de vendre des hommes. Il vint donc sur les côtes d’Afrique et fit la traite des nègres, en joignant à son commerce d’hommes celui des marchandises les plus avantageuses à échanger sur les divers marchés où l’amenaient ses intérêts.

Il porta dans les affaires une activité qui ne lui laissait aucun moment de libre. Il était dominé par l’idée de reparaitre à Paris dans tout l’éclat d’une haute fortune, et de ressaisir une position plus brillante encore que 20 celle d’où il était tombé. A force de rouler à travers les hommes et les pays, d’en observer les coutumes contraires, ses idées se modifièrent, et il devint sceptique. Il n’eut plus de notions fixes sur le juste et l’injuste, en voyant taxer de crime dans un pays ce qui était vertu dans un autre.

Au contact perpétuel des intérêts, son cœur se refroidit, se contracta, se sécha. Le sang des Grandet ne faillit point à sa destinée. Charles devint dur, âpre à la

curée. Il vendit des Chinois, des nègres, des nids d'hirondelles, des enfants, des artistes ; il fit l'usure en grand. L'habitude de frauder les droits de douane le rendit moins scrupuleux sur les droits de l'homme. Il allait alors à Saint-Thomas acheter à vil prix les marchandises volées par les pirates, et les portait sur les places où elles manquaient.

Si la noble et pure figure d'Eugénie l'accompagna dans son premier voyage, comme cette image de la Vierge que
10 mettent sur leur vaisseau les marins espagnols, et s'il attribua ses premiers succès à la magique influence des vœux et des prières de cette douce fille, plus tard, les aventures qu'il eut en divers pays effacèrent complètement le souvenir de sa cousine, de Saumur, de la maison, du banc, du baiser pris dans le couloir. Il se souvenait seulement du petit jardin encadré de vieux murs, parce que là sa destinée hasardeuse avait commencé ; mais il reniait sa famille : son oncle était un vieux chien qui lui
avait filouté ses bijoux ; Eugénie n'occupait ni son
20 cœur ni ses pensées, elle occupait une place dans ses affaires comme créancière d'une somme de six mille francs.

Cette conduite et ces idées expliquent le silence de Charles Grandet. Dans les Indes, à Saint-Thomas, à la côte d'Afrique, à Lisbonne et aux États-Unis le spéculateur avait pris, pour ne pas compromettre son nom, le pseudonyme de Shepherd. Carl Shepherd pouvait, sans danger, se montrer partout infatigable, audacieux, avide, en homme qui, résolu de faire fortune *quibuscumque viis*,
30 se dépêche d'en finir avec l'infamie pour rester honnête homme pendant le restant de ses jours. Avec ce système, sa fortune fut rapide et brillante.

En 1827 donc, il revenait à Bordeaux, sur le *Marie-Caroline*, joli brick appartenant à une maison de commerce royaliste. Il possédait dix-neuf cent mille francs

en trois tonneaux de poudre d'or bien cerclés, desquels il comptait tirer sept ou huit pour cent en les monnayant à Paris.

Sur ce brick se trouvait également un gentilhomme ordinaire de S. M. le roi Charles X, monsieur d'Aubrion, bon vieillard qui avait fait la folie d'épouser une femme à la mode, et dont la fortune était aux Iles. Pour réparer les prodigalités de madame d'Aubrion, il était allé réaliser ses propriétés.

Monsieur et madame d'Aubrion, de la maison d'Au-
brion de Buch, dont le dernier Capital mourut avant
1789, réduits à une vingtaine de mille francs de rente,
avaient une fille assez laide que la mère voulait marier
sans dot, sa fortune lui suffisant à peine pour vivre à
Paris. C'était une entreprise dont le succès eût semblé
problématique à tous les gens du monde, malgré l'ha-
bileté qu'ils prêtent aux femmes mondaines. Aussi
madame d'Aubrion elle-même désespérait-elle presque,
en voyant sa fille, d'en embarrasser qui que ce fût,
fût-ce même un homme ivre de noblesse. 20

Mademoiselle d'Aubrion était une "demoiselle"
longue, comme l'insecte son homonyme, maigre, fluette,
à bouche dédaigneuse, sur laquelle descendait un nez
trop long, gros du bout, flavescent à l'état normal, mais
complètement rouge après les repas, espèce de phéno-
mène végétal plus désagréable au milieu d'un visage
pâle et ennuyé que dans tout autre. Enfin, elle était
telle que pouvait la désirer une mère de trente-huit ans,
qui belle encore, avait encore des prétentions. Mais,
pour contre-balancer de tels désavantages, la marquise 30
d'Aubrion avait donné à sa fille un air très distingué,
l'avait soumise à une hygiène qui maintenait provisoire-
ment le nez à un ton de chair raisonnable, lui avait
appris l'art de se mettre avec goût, l'avait dotée de jolies
manières, lui avait enseigné ces regards mélancoliques

qui intéressent un homme et lui font croire qu'il va rencontrer l'ange si vainement cherché. Enfin, elle avait tiré de sa fille un parti très satisfaisant.

Charles se lia beaucoup avec madame d'Aubrion, qui voulait précisément se lier avec lui. La belle madame d'Aubrion ne négligea aucun moyen de capturer un gendre si riche. En débarquant à Bordeaux, au mois de juin 1827, monsieur, madame, mademoiselle d'Aubrion et Charles logèrent ensemble dans le même hôtel et parti-
10 rent ensemble pour Paris. L'hôtel d'Aubrion était criblé d'hypothèques ; Charles devait le libérer. La mère avait déjà parlé du bonheur qu'elle aurait de céder son rez-de-chaussée à son gendre et à sa fille. Ne partageant pas les préjugés de monsieur d'Aubrion sur la noblesse, elle avait promis à Charles Grandet d'obtenir du bon Charles X une ordonnance royale qui l'autoriserait, lui Grandet, à porter le nom d'Aubrion, à en prendre les armes, et à succéder, moyennant la constitution d'un majorat de trente-six mille livres de rente, à Aubrion,
20 dans le titre de Captal de Buch et marquis d'Aubrion

En réunissant leurs fortunes, vivant en bonne intelligence, et moyennant des sinécures, on pourrait réunir cent et quelques mille livres de rente à l'hôtel d'Aubrion. — Et quand on a cent mille livres de rente, un nom, une famille, que l'on va à la cour, car je vous ferai nommer gentilhomme de la chambre, on devient tout ce qu'on veut, disait-elle à Charles. Ainsi vous serez, à votre choix, Maître des Requêtes au Conseil d'État, préfet, secrétaire d'ambassade, ambassadeur. Charles X aime beaucoup
30 d'Aubrion : ils se connaissent depuis l'enfance.

Enivré d'ambition par cette femme, Charles avait caressé, pendant la traversée, toutes ces espérances qui lui furent présentées par une main habile, et sous forme de confidences versées de cœur à cœur. Croyant les affaires de son père arrangées par son oncle, il se

voyait ancré tout à coup dans le faubourg Saint-Germain, où tout le monde voulait alors entrer, et où, à l'ombre du nez bleu de mademoiselle Mathilde, il reparaissait en comte d'Aubrion, comme les Dreux reparurent un jour en Brézé.

Ébloui par la prospérité de la Restauration, qu'il avait laissée chancelante, saisi par l'éclat des idées aristocratiques, son enivrement, commencé sur le vaisseau, se maintint à Paris, où il résolut de tout faire pour arriver à la haute position que son égoïste belle-mère lui 10 faisait entrevoir.

Sa cousine n'était donc plus pour lui qu'un point dans l'espace de cette brillante perspective.

Il revit Annette. Elle venait d'épouser un parvenu. En femme du monde, Annette conseilla vivement à son ancien ami de contracter cette alliance, et lui promit son appui dans toutes ses entreprises ambitieuses. Annette était enchantée de faire épouser une demoiselle laide et ennuyeuse à Charles, que le séjour des Indes avait rendu très séduisant : son teint avait bruni, ses manières étaient 20 devenues décidées, hardies, comme le sont celles des hommes habitués à trancher, à dominer, à réussir. Charles respira plus à l'aise dans Paris, en voyant qu'il pouvait y jouer un rôle.

Des Grassins, apprenant son retour, son mariage prochain, sa fortune, le vint voir pour lui parler des trois cent mille francs moyennant lesquels il pouvait acquitter les dettes de son père. Il trouva Charles en conférence avec le joaillier, auquel il avait commandé des bijoux pour la corbeille de mademoiselle d'Aubrion, 30 et qui lui en montrait les dessins. Malgré les magnifiques diamants que Charles avait rapportés des Indes, les façons, l'argenterie, la joaillerie solide et futile du jeune ménage allaient encore à plus de deux cent mille francs.

Charles reçut des Grassins, qu'il ne reconnut pas, avec l'impertinence d'un jeune homme à la mode qui, dans les Indes, avait tué quatre hommes en différents duels. Monsieur des Grassins était déjà venu trois fois ; Charles l'écouta froidement ; puis il lui répondit sans l'avoir bien compris :

— Les affaires de mon père ne sont pas les miennes. Je vous suis obligé, monsieur, des soins que vous avez bien voulu prendre, et dont je ne saurais profiter. Je
10 n'ai pas ramassé presque deux millions à la sueur de mon front pour aller les flanquer à la tête des créanciers de mon père.

— Et si monsieur votre père était, d'ici à quelques jours, déclaré en faillite ?

— Monsieur, d'ici à quelques jours, je me nommerai le comte d'Aubrion. Vous entendez bien que ce me sera parfaitement indifférent. D'ailleurs, vous savez mieux que moi que quand un homme a cent mille livres de rente, son père n'a jamais faite faillite,
20 ajouta-t-il en poussant poliment le sieur des Grassins vers la porte.

CHAPITRE XXVIII.

Ce que valent les serments d'amour.—
Lettre de monsieur le Comte Charles
d'Aubrion à sa cousine Eugénie Grandet.
Un remboursement délicat.

Au commencement du mois d'août de cette année, Eugénie était assise sur le petit banc de bois où son cousin lui avait juré un éternel amour, et où elle venait déjeuner quand il faisait beau. La pauvre fille se complaisait en ce moment, par la plus fraîche, la plus 10 joyeuse matinée, à repasser dans sa mémoire les grands, les petits événements de son amour, et les catastrophes dont il avait été suivi. Le soleil éclairait le joli pan de mur tout fendillé, presque en ruine, auquel il était défendu de toucher, de par la fantasque héritière, quoique Cornoiller répêât souvent à sa femme qu'on serait écrasé dessous quelque jour. En ce moment, le facteur de la poste frappa, remit une lettre à madame Cornoiller, qui vint au jardin en criant :

— Mademoiselle, une lettre ! Elle la donna à sa 20 maîtresse en lui disant : Est-ce celle que vous attendez ?

Ces mots retentirent aussi fortement au cœur d'Eugénie qu'ils retentirent entre les murailles de la cour et du jardin.

— Paris !... C'est de lui... il est revenu.

Eugénie pâlit, et garda la lettre pendant un moment. Elle palpitait trop vivement pour pouvoir la décacheter et la lire. La grande Nanon resta debout, les deux mains sur les hanches, et la joie semblait s'échapper comme une fumée par les crevasses de son brun visage. 30

— Lisez donc, mademoiselle.

— Ah ! Nanon, pourquoi revient-il par Paris, quand il s'en est allé par Saumur ?

— Lisez, vous le saurez.

Eugénie décacheta la lettre en tremblant. Il en tomba un mandat sur la maison *Madame des Grassins et Corret*, de Saumur. Nanon le ramassa.

“ Ma chère cousine...”

— Je ne suis plus Eugénie, pensa-t-elle Et son cœur
10 se serra.

“ Vous...”

— Il me disait *tu* !

Elle se croisa les bras, n'osa plus lire la lettre, et de grosses larmes lui vinrent aux yeux.

— Est-il mort ? demanda Nanon.

— Il n'écrit pas, dit Eugénie.

Elle lut toute la lettre que voici :

“ Ma chère cousine, vous apprendrez, je le crois, avec plaisir, le succès de mes entreprises. Vous m'avez porté
20 bonheur, je suis revenu riche, et j'ai suivi les conseils de mon oncle, dont la mort et celle de ma tante viennent de m'être apprises par monsieur des Grassins. La mort de nos parents est dans la nature, et nous devons leur succéder. J'espère que vous êtes aujourd'hui consolée. Rien ne résiste au temps, je l'éprouve. Oui, ma chère cousine, malheureusement pour moi le moment des illusions est passé. Que voulez-vous ? en voyageant à travers de nombreux pays, j'ai réfléchi sur la vie. D'enfant que j'étais au départ, je suis devenu homme au
30 retour. Aujourd'hui, je pense à bien des choses auxquelles je ne songeais pas autrefois. Vous êtes libre, ma cousine, et je suis libre encore ; rien n'empêche, en apparence, la réalisation de nos petits projets ; mais j'ai

trop de loyauté dans le caractère pour vous cacher la situation de mes affaires. Je n'ai point oublié que je ne m'appartiens pas ; je me suis toujours souvenu, dans mes longues traversées, du petit banc de bois..."

Eugénie se leva comme si elle eût été sur des charbons ardents, et alla s'asseoir sur une des marches de la cour.

"...du petit banc de bois où nous nous sommes juré de nous aimer toujours, du couloir, de la salle grise, de ma chambre en mansarde, et de la nuit où vous m'avez rendu, par votre délicate obligeance, mon avenir plus 10 facile. Oui, ces souvenirs ont soutenu mon courage, et je me suis dit que vous pensiez toujours à moi comme je pensais souvent à vous, à l'heure convenue entre nous. Avez-vous bien regardé les nuages à neuf heures ? Oui, n'est-ce pas ? Aussi ne veux-je pas trahir une amitié sacrée pour moi ; non, je ne dois point vous tromper. Il s'agit, en ce moment, pour moi, d'une alliance qui satisfait à toutes les idées que je me suis formées sur le mariage. L'amour, dans le mariage, est une chimère. Aujourd'hui mon expérience me dit qu'il faut obéir à 20 toutes les lois sociales, et réunir toutes les convenances voulues par le monde en se mariant.

"Or, déjà se trouve entre nous une différence d'âge qui peut-être influerait plus sur votre avenir, ma chère cousine, que sur le mien. Je ne vous parlerai ni de vos mœurs, ni de votre éducation, ni de vos habitudes, qui ne sont nullement en rapport avec la vie de Paris, et ne cadreraient sans doute point avec mes projets ultérieurs. Il entre dans mes plans de tenir un grand état de maison, de recevoir beaucoup de monde, et je crois me souvenir 30 que vous aimez une vie douce et tranquille. Non, je serai plus franc, et veux vous faire arbitre de ma situation ; il vous appartient de la connaître, et vous avez le droit de la juger. Aujourd'hui je possède quatre-vingt mille

livres de rentes. Cette fortune me permet de m'unir à la famille d'Aubrion, dont l'héritière, jeune personne de dix-neuf ans, m'apporte en mariage son nom, un titre, la place de gentilhomme honoraire de la chambre de Sa Majesté, et une position des plus brillantes.

"Je vous avouerai, ma chère cousine, que je n'aime pas le moins du monde mademoiselle d'Aubrion ; mais, par son alliance, j'assure à mes futurs enfants une situation sociale dont, un jour, les avantages seront incalculables :
 10 de jour en jour les idées monarchiques reprennent faveur. Donc, quelques années plus tard, mon fils, devenu marquis d'Aubrion, ayant un majorat de quarante mille livres de rentes, pourra prendre dans l'État telle place qu'il lui conviendra de choisir. Nous nous devons à nos enfants. Vous voyez, ma cousine, avec quelle bonne foi je vous expose l'état de mon cœur, de mes espérances et de ma fortune.

"Il est possible que, de votre côté, vous ayez oublié nos enfantillages après sept années d'absence ; mais moi,
 20 je n'ai oublié ni votre indulgence ni mes paroles ; je me souviens de toutes, même des plus légèrement données, et auxquelles un jeune homme moins consciencieux que je ne le suis, ayant un cœur moins jeune et moins probe, ne songerait même pas. En vous disant que je ne pense qu'à faire un mariage de convenance, et que je me souviens encore de nos amours d'enfant, n'est-ce pas me mettre entièrement à votre discrétion, vous rendre maîtresse de mon sort, et vous dire que, s'il faut renoncer à mes ambitions sociales, je me contenterai
 30 volontiers de ce simple et pur bonheur duquel vous m'avez offert de si touchantes images ? ..."

— Tan, ta, ta.—Tan, ta ti.—Tinn, ta, ta.—Toûn !—Toûn, ta, ti.—Tinn, ta, ta..., etc., avait chanté Charles Grandet sur l'air de *Non più andrai*, en signant :

"Votre dévoué cousin,

"CHARLES."

— Tonnerre ! c'est y mettre des procédés ! se dit-il. Et il avait cherché le mandat, et il avait ajouté ceci :

“ *P. S.* Je joins à ma lettre un mandat sur la maison des Grassins, de huit mille francs à votre ordre, et payable en or, comprenant intérêts et capital de la somme que vous avez eu la bonté de me prêter. J'attends de Bordeaux une caisse où se trouvent quelques objets que vous me permettrez de vous offrir en témoignage de mon éternelle reconnaissance. Vous pouvez renvoyer, par la diligence, ma toilette à l'hôtel d'Aubrion, rue Hillerin-¹⁰ Bertin.”

— Par la diligence ! dit Eugénie. Une chose pour laquelle j'aurais donné mille fois ma vie !

CHAPITRE XXIX.

La revanche d'Eugénie.

Épouvantable et complet désastre ! Le vaisseau sombrait sans laisser ni un cordage, ni une planche sur le vaste océan des espérances ! En se voyant abandonnées, certaines femmes vont arracher leur amant au bras d'une rivale, la tuent et s'enfuient au bout du monde, sur ²⁰ l'échafaud ou dans la tombe. Cela, sans doute, est beau ; le mobile de ce crime est une sublime passion qui impose à la justice humaine. D'autres femmes baissent la tête et souffrent en silence ; elles vont mourantes et résignées, pleurant et pardonnant, priant et se souvenant jusqu'au dernier soupir. Ceci est de l'amour, l'amour vrai, l'amour des anges, l'amour fier qui vit de sa douleur et qui en meurt.

Ce fut le sentiment d'Eugénie après avoir lu cette

horrible lettre Elle jeta ses regards au ciel, en pensant aux dernières paroles de sa mère, qui, semblable à quelques mourants, avait projeté sur l'avenir un coup d'œil pénétrant, lucide ; puis Eugénie, se souvenant de cette mort et de cette vie prophétiques, mesura d'un regard toute sa destinée. Elle n'avait plus qu'à déployer ses ailes, tendre au ciel, et vivre en prières jusqu'au jour de sa délivrance.

— Ma mère avait raison, dit-elle en pleurant. Souffrir
10 et mourir.

Elle vint à pas lents de son jardin dans la salle. Contre son habitude, elle ne passa point par le couloir ; mais elle retrouva le souvenir de son cousin dans ce vieux salon gris, sur la cheminée duquel était toujours une certaine soucoupe dont elle se servait tous les matins à son déjeuner, ainsi que du sucrier de vieux Sèvres.

Cette matinée devait être solennelle et pleine d'événements pour elle. Nanon lui annonça le curé de la paroisse. Ce curé, parent des Cruchot, était dans les
20 intérêts du président de Bonfons. Depuis quelques jours, le vieil abbé l'avait déterminé à parler à mademoiselle Grandet, dans un sens purement religieux, de l'obligation où elle était de contracter mariage. En voyant son pasteur, Eugénie crut qu'il venait chercher les mille francs qu'elle donnait mensuellement aux pauvres, et dit à Nanon de les aller chercher ; mais le curé se prit à sourire.

— Aujourd'hui, mademoiselle, je viens vous parler d'une pauvre fille à laquelle toute la ville de Saumur
30 s'intéresse, et qui, faute de charité pour elle-même, ne vit pas chrétiennement.

— Mon Dieu ! monsieur le curé, vous me trouvez dans un moment où il m'est impossible de songer à mon prochain, je suis tout occupée de moi. Je suis bien malheureuse, je n'ai d'autre refuge que l'Église ;

elle a un sein assez large pour contenir toutes nos douleurs, et des sentiments assez féconds pour que nous puissions y puiser sans craindre de les tarir.

— Eh bien ! mademoiselle, en nous occupant de cette fille, nous nous occuperons de vous. Écoutez. Si vous voulez faire votre salut, vous n'avez que deux voies à suivre : ou quitter le monde ou en suivre les lois ; obéir à votre destinée terrestre ou à votre destinée céleste.

— Ah ! votre voix me parle au moment où je voulais entendre une voix. Oui, Dieu vous adresse ici, monsieur, ¹⁰ je vais dire adieu au monde et vivre pour Dieu seul, dans le silence et la retraite

— Il est nécessaire, ma fille, de longtemps réfléchir à ce violent parti. Le mariage est une vie, le voile est une mort.

— Eh bien ! la mort, la mort promptement, monsieur le curé ! dit-elle avec une effrayante vivacité.

— La mort ! mais vous avez de grandes obligations à remplir envers la société, mademoiselle. N'êtes-vous donc pas la mère des pauvres auxquels vous donnez des ²⁰ vêtements, du bois en hiver et du travail en été ? Votre grande fortune est un prêt qu'il faut rendre, et vous l'avez saintement acceptée ainsi. Vous ensevelir dans un couvent, ce serait de l'égoïsme ; quant à rester vieille fille, vous ne le devez pas. D'abord, pourriez-vous gérer seule votre immense fortune ? vous la perdriez peut-être. Vous auriez bientôt mille procès, et vous seriez engagée en d'inextricables difficultés. Croyez votre pasteur : un époux est utile ; vous devez conserver ce que Dieu vous a donné. Je vous parle comme à une ³⁰ ouaille chérie. Vous aimez trop sincèrement Dieu pour ne pas faire votre salut au milieu du monde, dont vous êtes un des plus beaux ornements, et auquel vous devez de saints exemples.

En ce moment, madame des Grassins se fit annoncer.

Elle venait amenée par la vengeance et par un grand désespoir.

— Mademoiselle... dit-elle. Ah ! voici monsieur le curé. Je me tais, je venais vous parler d'affaires, et je vois que êtes en grande conférence.

— Madame, dit le curé, je vous laisse le champ libre.

— Oh ! monsieur le curé, dit Eugénie, revenez dans quelques instants, votre appui m'est en ce moment bien nécessaire.

10 — Oui, ma pauvre enfant, dit madame des Grassins.

— Que voulez-vous dire ? demandèrent mademoiselle Grandet et le curé.

— Ne sais-je pas le retour de votre cousin, son mariage avec mademoiselle d'Aubrion ?... Une femme n'a jamais son esprit dans sa poche.

Eugénie rougit et resta muette ; mais elle prit le parti d'affecter à l'avenir l'impassible contenance qu'avait prise son père.

— Eh bien ! mademoiselle, voici ce que des Grassins
20 m'écrit. Lisez.

Eugénie lut la lettre suivante :

“ Ma chère femme, Charles Grandet arrive des Indes, il est à Paris depuis un mois...”

— Un mois ! se dit Eugénie en laissant tomber sa main.

Après une pause, elle reprit la lettre.

“... Il m'a fallu faire antichambre deux fois avant de pouvoir parler à ce futur comte d'Aubrion. Quoique tout Paris parle de son mariage, et que tous les bans
30 soient publiés...”

— Il m'écrivait donc au moment où... se dit Eugénie.
Elle n'acheva pas, elle ne s'écria pas comme une

Parisienne : “le polisson !” Mais pour ne pas être exprimé, le mépris n’en fut pas moins complet.

“... Ce mariage est loin de se faire ; le marquis d'Aubrion ne donnera pas sa fille au fils d'un banqueroutier. Je suis venu lui faire part des soins que son oncle et moi nous avons donnés aux affaires de son père, et des habiles manœuvres par lesquelles nous avons su faire tenir les créanciers tranquilles jusqu'aujourd'hui. Ce petit impertinent n'a-t-il pas eu le front de me répondre, à moi qui, pendant cinq ans, me suis dévoué 10 nuit et jour à ses intérêts et à son honneur, *que les affaires de son père n'étaient pas les siennes !* Un agréé serait en droit de lui demander trente à quarante mille francs d'honoraires, à un pour cent sur la somme des créances. Mais, patience, il est bien légitimement dû douze cent mille francs aux créanciers, et je vais faire déclarer son père en faillite. Je me suis embarqué dans cette affaire sur la parole de ce vieux caïman de Grandet, et j'ai fait des promesses au nom de la famille. Si monsieur le comte d'Aubrion se soucie peu de son honneur, le 20 mien m'intéresse fort. Aussi vais-je expliquer ma position aux créanciers. Néanmoins, j'ai trop de respect pour mademoiselle Eugénie, à l'alliance de laquelle, en des temps plus heureux, nous avions pensé, pour agir sans que tu lui aies parlé de cette affaire...”

Là, Eugénie rendit froidement la lettre sans l'achever.
— Je vous remercie, dit-elle à madame des Grassins.

— En ce moment vous avez toute la voix de défunt votre père, dit madame des Grassins.

— Madame, vous avez huit mille cent francs d'or à 30 nous compter, lui dit Nanon.

— Cela est vrai ; faites-moi l'avantage de venir avec moi, madame Cornoiller.

— Adieu, mademoiselle, je reviendrai demain, dit le pasteur en se retirant.

Le curé partit ; mademoiselle Grandet monta dans le cabinet de son père et y passa la journée seule, sans vouloir descendre à l'heure du dîner, malgré les instances de Nanon. Elle parut le soir, à l'heure où les habitués de son cercle arrivèrent. Jamais le salon des Grandet n'avait été aussi plein qu'il le fut pendant cette soirée. La nouvelle du retour et de la sotte trahison de Charles avait été répandue dans toute la ville. Mais quelque attentive que fût la curiosité des visiteurs, elle ne fut
10 point satisfaite.

Eugénie, qui s'y était attendue, ne laissa percer sur son visage calme aucune des cruelles émotions qui l'agitaient. Elle sut prendre une figure riante pour répondre à ceux qui voulurent lui témoigner de l'intérêt par des regards ou des paroles mélancoliques. Elle sut enfin couvrir son malheur sous les voiles de la politesse. Vers neuf heures, les parties finissaient, et les joueurs quittaient leurs tables, se payaient et discutaient les derniers coups de whist en venant se joindre au cercle
20 des causeurs. Au moment où l'assemblée se leva en masse pour quitter le salon, il y eut un coup de théâtre qui retentit dans Saumur, de là dans l'arrondissement et dans les quatre préfectures environnantes.

— Restez, monsieur le président, dit Eugénie monsieur de Bonfons en lui voyant prendre sa canne.

A cette parole, il n'y eut personne dans cette nombreuse assemblée qui ne se sentît ému. Le président pâlit et fut obligé de s'asseoir.

— Au président les millions, dit mademoiselle de
30 Gribeaucourt.

— C'est clair, le président de Bonfons épouse ma demoiselle Grandet, s'écria madame d'Orsonval.

— Voilà le meilleur coup de la partie, dit l'abbé.

— C'est un beau *schleem*, dit le notaire.

Chacun dit son mot, chacun fit son calembour, tous

voyaient l'héritière montée sur ses millions comme sur un piédestal. Le drame commencé depuis neuf ans se dénouait. Dire, en face de tout Saumur, au président de rester, n'était-ce pas annoncer qu'elle voulait faire de lui son mari ? Dans les petites villes, les convenances sont si sévèrement observées qu'une infraction de ce genre y constitue la plus solennelle des promesses.

— Monsieur le président, lui dit Eugénie d'une voix émue quand ils furent seuls, je sais ce qui vous plaît en moi. Jurez de me laisser libre pendant toute ma vie, 10 de ne me rappeler aucun des droits que le mariage vous donne sur moi, et ma main est à vous. Oh ! reprit-elle en le voyant se mettre à ses genoux, je n'ai pas tout dit. Je ne dois pas vous tromper, monsieur. J'ai dans le cœur un sentiment inextinguible. L'amitié sera le seul sentiment que je puisse accorder à mon mari : je ne veux ni l'offenser, ni contrevenir aux lois de mon cœur. Mais vous ne posséderez ma main et ma fortune qu'au prix d'un immense service.

— Vous me voyez prêt à tout, dit le président. 20

— Voici quinze cent mille francs, monsieur le président, dit-elle en tirant de son sein une reconnaissance de cent actions de la Banque de France. Partez pour Paris, non pas demain, non pas cette nuit, mais à l'instant même. Rendez-vous chez monsieur des Grassins, sachez-y le nom de tous les créanciers de mon oncle, rassemblez-les, payez tout ce que sa succession peut devoir, capital et intérêts à cinq pour cent depuis le jour de la dette jusqu'à celui du remboursement, enfin veillez à faire faire une quittance générale et notariée, bien en 30 forme. Vous êtes magistrat, je ne me fie qu'à vous en cette affaire. Vous êtes un homme loyal, un galant homme ; je m'embarquerai sur la foi de votre parole pour traverser les dangers de la vie à l'abri de votre nom. Nous aurons l'un pour l'autre une mutuelle indulgence.

Nous nous connaissons⁶ depuis si longtemps, nous sommes presque parents ; vous ne voudriez pas me rendre malheureuse.

Le président tomba aux pieds de la riche héritière en palpitant de joie et d'angoisse.

— Je serai votre esclave ! lui dit-il.

— Quand vous aurez la quittance, monsieur, reprit-elle en lui jetant un regard froid, vous la porterez avec tous les titres à mon cousin Grandet, et vous lui remettrez
10 cette lettre. A votre retour, je tiendrai ma parole.

Le président comprit, lui, qu'il devait mademoiselle Grandet à un dépit amoureux ; aussi s'empressa-t-il d'exécuter ses ordres avec la plus grande promptitude, afin qu'il n'arrivât aucune réconciliation entre les deux amants.

Quand monsieur de Bonfons fut parti, Eugénie tomba sur son fauteuil et fondit en larmes. Tout était consommé. Le président prit la poste, et se trouvait à Paris le lendemain soir. Dans la matinée du jour qui suivit
20 son arrivée, il alla chez des Grassins. Le magistrat convoqua les créanciers en l'étude du notaire où étaient déposés les titres, et chez lequel pas un ne faillit à l'appel. Quoique ce fussent des créanciers, il faut leur rendre justice, ils furent exacts. Là, le président de Bonfons, au nom de mademoiselle Grandet, leur paya le capital et les intérêts dus. Le payement des intérêts fut pour le commerce parisien un des événements les plus étonnants de l'époque.

Quand la quittance fut enregistrée et des Grassins payé
30 de ses soins par le don d'une somme de cinquante mille francs que lui avait allouée Eugénie, le président se rendit à l'hôtel d'Aubriou, et y trouva Charles au moment où il rentrait dans son appartement, accablé par son beau-père. Le vieux marquis venait de lui déclarer que sa

filles ne lui appartiendrait qu'autant que tous les créanciers de Guillaume Grandet seraient soldés.

Le président lui remit d'abord la lettre suivante :

“ Mon cousin,

“ Monsieur le président de Bonfons s'est chargé de vous remettre la quittance de toutes les sommes dues par mon oncle et celle par laquelle je reconnais les avoir reçues de vous. On m'a parlé de faillite : j'ai pensé que le fils d'un failli ne pouvait peut-être pas épouser mademoiselle d'Aubrion. Oui, mon cousin, vous avez bien jugé de mon esprit et de mes manières : je n'ai sans doute rien du monde, je n'en connais ni les calculs ni les mœurs, et ne saurais vous y donner les plaisirs que vous voulez y trouver. Soyez heureux, selon les conventions sociales auxquelles vous sacrifiez nos premières amours. Pour rendre votre bonheur complet, je ne puis donc plus vous offrir que l'honneur de votre père. Adieu ; vous aurez toujours une fidèle amie dans votre cousine,
EUGÉNIE.”

Le président sourit de l'exclamation que ne put réprimer cet ambitieux au moment où il reçut l'acte authentique.

— Nous nous annoncerons réciproquement nos mariages, lui dit-il.

— Ah ! vous épousez Eugénie ? Eh bien j'en suis content, c'est une bonne fille. Mais, reprit-il, frappé tout à coup par une réflexion lumineuse, elle est donc riche ?

— Elle avait, répondit le président d'un air goguenard, près de dix-neuf millions il y a quatre jours, mais elle n'en a plus que dix-sept aujourd'hui.

Charles regarda le président d'un air hébété.

— Dix-sept... mil...

— Dix-sept millions, oui, monsieur. Nous réunissons,

mademoiselle Grandet et moi, sept cent cinquante mille livres de rente, en nous mariant.

— Mon cher cousin, dit Charles en retrouvant un peu d'assurance, nous pourrons nous pousser l'un l'autre.

— D'accord, dit le président. Voici de plus, une petite caisse que je dois aussi ne remettre qu'à vous, ajouta-t-il en déposant sur une table le coffret dans lequel était la toilette.

— Eh bien, mon cher ami, dit madame la marquise
10 d'Aubrion en entrant sans faire attention à Cruchot, ne prenez nul souci de ce que vient de vous dire ce pauvre monsieur d'Aubrion, à qui la duchesse de Chaulieu vient de tourner la tête. Je vous le répète, rien n'empêchera votre mariage...

— Bien, madame, répondit Charles. Les trois millions autrefois dus par mon père ont été soldés hier.

— En argent ? dit-elle.

— Intégralement, intérêts et capital, et je vais faire réhabiliter sa mémoire.

20 — Quelle bêtise ! s'écria la belle-mère. — Quel est ce monsieur ? dit-elle à l'oreille de son gendre, en apercevant Cruchot.

— Mon homme d'affaires, lui répondit-il à voix basse.

La marquise salua dédaigneusement monsieur de Bonfons.

— Nous nous poussons déjà, dit le président en prenant son chapeau. Adieu, mon cousin.

— Il se moque de moi, ce *katakoua* de Saumur. J'ai envie de lui donner six pouces de fer dans le
30 ventre ! ..

Mais le président était déjà loin.

CHAPITRE XXX.

Mariage d'Eugénie.—Madame Veuve de Bonfons.—Une sainte femme.

Trois jours après, monsieur de Bonfons, de retour à Saumur, publia son mariage avec Eugénie. Six mois après, il était nommé conseiller à la cour royale d'Angers.

Avant de quitter Saumur, Eugénie fit fondre l'or des bijoux si longtemps précieux à son cœur, et les consacra, ainsi que les huit mille francs de son cousin, à un ostensor d'or, et en fit présent à la paroisse où elle avait tant ¹⁰ prié Dieu pour *lui* !

Elle partagea d'ailleurs son temps entre Angers et Saumur. Son mari, qui montra du dévouement dans une circonstance politique, devint président de chambre, et enfin premier président au bout de quelques années. Il attendit impatiemment la réélection générale afin d'avoir un siège à la chambre. Il convoitait déjà la pairie, et alors...

— Alors le roi sera donc son cousin, disait Nanon, la grande Nanon, madame Cornoiller, bourgeoise de ²⁰ Saumur, à qui sa maîtresse annonçait les grandeurs auxquelles elle était appelée. Néanmoins, monsieur le président de Bonfons (il avait enfin aboli le nom patronymique de Cruchot) ne parvint à réaliser aucune de ses idées ambitieuses. Il mourut huit jours après avoir été nommé député de Saumur. Dieu, qui voit tout et ne frappe jamais à faux, le punissait sans doute de ses calculs et de l'habileté juridique avec laquelle il avait

minuté, *accurante Cruchot*, son contrat de mariage, où les deux futurs époux se donnaient l'un à l'autre, *au cas où ils n'auraient pas d'enfants, l'universalité de leurs biens, meubles et immeubles, sans en rien excepter ni réserver, en toute propriété, se dispensant même de la formalité de l'inventaire, sans que l'omission dudit inventaire puisse être opposée à leurs héritiers ou ayants cause, entendant que ladite donation soit, etc.* Cette clause peut expliquer le profond respect que le président eut constamment pour
10 la volonté, pour la solitude de madame de Bonfons. Les femmes citaient monsieur le premier président comme un des hommes les plus délicats, le plaignaient et allaient jusqu'à souvent accuser la douleur, la passion d'Eugénie, mais comme elles savent accuser une femme, avec les plus cruels ménagements.

— Il faut que madame la présidente de Bonfons soit bien souffrante pour laisser son mari seul. Pauvre petite femme ! Guérira-t-elle bientôt ? Qu'a-t-elle donc ? une gastrite, un cancer ? Pourquoi ne voit-elle pas des
20 médecins ? Elle devient jaune depuis quelque temps ; elle devrait aller consulter les célébrités de Paris. Elle aime beaucoup son mari, dit-on ; quel dommage qu'ils n'aient pas d'enfants ! Pauvre président !

Douée de ce tact fin que le solitaire exerce par ses perpétuelles méditations et par la vue exquise avec laquelle il saisit les choses qui tombent dans sa sphère, Eugénie, habituée par le malheur et par sa dernière éducation à tout deviner, savait que le président désirait sa mort pour se trouver en possession de cette immense
30 fortune, encore augmentée par les successions de son oncle le notaire et de son oncle l'abbé, que Dieu rappela à lui. La pauvre recluse avait pitié du président. La Providence la vengea des culculs et de l'indifférence d'un époux aussi égoïste qu'ambitieux.

Dieu jeta donc des masses d'or à sa prisonnière, pour

qui l'or était indifférent, et qui aspirait au ciel, qui vivait, pieuse et bonne, en de saintes pensées, qui secourait incessamment les malheureux en secret.

Madame de Bonfons fut veuve à trente-six ans, riche de huit cent mille livres de rente, encore belle, mais comme une femme est belle à près de quarante ans. Son visage est blanc, reposé, calme. Sa voix est douce et recueillie, ses manières sont simples. Elle a toutes les noblesses de la douleur, la sainteté d'une personne qui n'a pas souillé son âme au contact du monde, mais aussi 10 la raideur de la vieille fille et les habitudes mesquines que donna l'existence étroite de la province.

Malgré ses huit cent mille livres de rente, elle vit comme avait vécu la pauvre Eugénie Grandet, n'allume le feu de sa chambre qu'aux jours où jadis son père lui permettait d'allumer le foyer de la salle, et l'éteint conformément au programme en vigueur dans ses jeunes années. Elle est toujours vêtue comme l'était sa mère.

La maison de Saumur, maison sans soleil, sans chaleur, 20 sans cesse ombragée, mélancolique, est l'image de sa vie. Elle accumule soigneusement ses revenus, et peut-être semblerait-elle parcimonieuse, si elle ne démentait la médisance par un noble emploi de sa fortune. De pieuses et charitables fondations, un hospice pour la vieillesse et des écoles chrétiennes pour les enfants, une bibliothèque publique richement dotée, témoignent chaque année contre l'avarice que lui reprochent certaines personnes. Les églises de Saumur lui doivent quelques embellissements. 30

Madame de Bonfons inspire généralement un religieux respect. Ce noble cœur, qui ne battait que pour les sentiments les plus tendres, devait donc être soumis aux calculs de l'intérêt humain. L'argent devait communiquer ses teintes froides à cette vie céleste, et donner de la

défiance pour les sentiments à une femme qui était tout sentiment.

— Il n'y a que toi qui m'aimes, disait-elle à Nanon.

La main de cette femme panse les plaies secrètes de toutes les familles. Eugénie marche au ciel accompagnée d'un cortège de bienfaits. La grandeur de son âme amoindrit les petitesesses de son éducation et les coutumes de sa vie première.

Telle est l'histoire de cette femme, qui n'est pas du
10 monde au milieu du monde ; qui, faite pour être magnifiquement épouse et mère, n'a ni mari, ni enfants, ni famille...

Depuis quelques jours, il est question d'un nouveau mariage pour elle. Les gens de Saumur s'occupent d'elle et de monsieur le marquis de Froidfond, dont la famille commence à cerner la riche veuve comme jadis avaient fait les Cruchot.

Nanon et Cornoiller sont, dit-on, dans les intérêts du marquis ; mais rien n'est plus faux. Ni la Grande
20 Nanon ni Cornoiller n'ont assez d'esprit pour comprendre les corruptions du monde !

EXPLANATORY NOTES.

CHAPITRE PREMIER.

Page Line

- 2,** **2** *Saumur* (Lat. *Salmurium*), a town of France (Maine-et-Loire), on the left bank of the Loire, with a handsome bridge and fine quays. The principal street traverses the greater part of the town, and contains several elegant buildings. Saumur has some interesting remains of Roman and Celtic antiquities and many old and curious houses. It possesses a military riding school for the training of officers and non-commissioned officers of cavalry, and it is also the seat of celebrated manufactories of rosaries of cocoa-nut shell, and of beautiful articles in enamel. Its trade is in wines, hemp, and linen. Pop. about 14,500, 34 m. from Angers. Saumur was formerly the capital of the small province of Saumurois.
- 5** *Les landes les plus ternes*, the most dreary waste lands. —The word *lande* is quite the same as the English *land*, but its meaning in French is restricted to waste or barren lands, or moorlands.
- 8** *Les ossements des ruines*, the gauntness, the skeleton of ruins; lit. the bones of ruins.
- 12** *L'appui de la croisée*, the hand-rail of the window, or rather better here: the window-frame.
- 2,** **5** *Rez-de-chaussée*, ground-floor; lit. the part of the house which is on the same level as the causeway.—*Rez* is derived from the Latin *rasus*, and *chaussée* from the Latin *calciata* (*via*).
- 10** *Ligueur ... Henri IV.* *Un Ligueur*, a leaguer, was a member of the Holy League, organized by the Duke of Guise, in 1576, for the maintenance in France of the Roman Catholic religion, or rather the exclusion of Protestant princes of the blood from the succession to the throne. The leaguers were completely defeated, at Ivry, 14th March, 1590, by Henry IV., king of France, who abjured the Protestant faith, in 1593. Henry IV., surnamed the Great, was born in 1558, and died in 1610, assassinated by Ravaillac.
- 12** **A** *à pans hourdés, où l'ouvrier a déifié son rabot*, with wooden angles roughly plastered, which the workman did his best to adorn with his plane. *Déifié son rabot* means literally: deified his plane, that is to say: made a divine (splendid) work with his plane.

Page Line

- 2, 13 *Hôtel*, mansion. Etym. Lat. *hospitale*.—In another sense *hôtel* means also : inn, hotel.
- 13 *Plein cintre de la porte en pierre*, the stone arch above the door.
- 18 *Ni devanture, ni montre, ni vitrages*, neither shop-frontage, nor shop-windows, nor glass at all.
- 21 *En deux parties pleines*, in two halves, an upper and a lower half ;—an arrangement often to be observed in the doors of small shops.
- 23 *Armée d'une sonnette à ressort*, fitted with a spring bell.
- 26 *A hauteur d'appui*, breast-high.
- 35 *Cercles*, wooden hoops (for casks).
- 3, 1 *Rayons*, shelves.
- 2 *Fichu*, neckerchief.
- 4 *Flegmatiquement, complaisamment, arrogamment*. (See grammar, formation of the adverbs of manner from the adjectives.)
- 7 *Un marchand de merrain*, a dealer in stave-wood.
- 10 *Chantier*, wood-yard.
- 11 *Anjou*. (See *Angers*, note on p. 15, l. 14.)
- 12 *Combien il peut de tonneaux*, how many casks he could supply.
- 14 *Poinçons*, puncheons.
- 16 *Touraine* (see *Tours*, note on p. 13, l. 20).
- 19 *Mariniers*, watermen, boatmen.
- 19 *A l'affût d'un rayon de soleil*, on the watch for a ray of sun.
- 26 *Grand'rue*, high street.—*Grand*, followed by a certain number of feminine nouns, takes an apostrophe instead of an *e* : *Grand'mère*, grandmother, *grand'faim*, rabid hunger, *grand'route*, high road, *à grand'peine*, hardly, etc. It is a relic of the old spelling of those adjectives which had only one termination in Latin for the masculine and the feminine, as *grandis*, and had only one formerly in French also. Some grammarians of the 17th century, wrongly believing that the *e* of the feminine had been suppressed for the sake of euphony, decreed that the omission must be noted by an apostrophe.
- 27 *Se chiffrent de porte en porte*, are noted down in every house, passing from door to door.
- 28 *Il pleut des louis*, there is a shower of louis.—The *louis* was a French gold coin worth either 24 or 20 francs, according to the epochs of its currency. The name *louis* owes its origin to the fact of its having first been coined in the reign of Louis XIII., king of France. Under the first and second empire the name of Napoleon was substituted for Louis. In the present day a twenty-franc piece is sometimes called

Page Line

- by the one name, sometimes by the other. A double louis or napoleon has varied in value from 48 to 40 francs, according to the epoch.
3. 32 *Sou* (formerly spelt *sol*, etym. Lat. *solidus*), an old French copper coin worth about a half-penny. Its place is now supplied by the five-centime piece, which is still often called a *sou*.—*N*. *Une pièce de cent sous*, a five-franc piece; *n'avoir pas le sou*, *n'avoir ni sou ni maille*, to be penniless; *cette terre vaut cent mille francs comme un sou*, this estate is worth a hundred thousand francs if it is worth a farthing; *être propre comme un sou*, to be as clean as a pink, or "as neat as a new pin."
- 33 *Closerie*, small garden or vineyard enclosed by walls.
4. 5 *Cuite à point*, done to a turn;—that is to say: neither underdone nor overdone.
- 12 *Étudié*, scrutinized.
- 13 *Gaussé*, bantered, made fun of. The etym. of *gausser* or *se gausser* is the Spanish *gozar*; *gozarse*, same sense.
- 16 *Gentilshommes*, noblemen.—*N*. A gentleman, *un monsieur*.
- 27 *La maison à M. Grandet*, Mr. Grandet's house.—The usual French form would be: *la maison de M. Grandet*, but the preposition *à*, as also the preposition *de*, formerly expressed the relation between the possessor and the thing possessed, with an energy which only now exists in the vernacular of the people, and in the provinces; in its extended sense it also expressed relationship between individuals. Thus: *la sœur à Jérôme*, *le père à Charles*, *la barque à Caron*, *la vache à Colas*. The same peculiarity exists in Old English, and examples of this might be quoted from the works of the older writers

CHAPITRE II.

5. 6 *Peu ou prou*, little or much.—*Prou* (etym. Lat. *probe*) means *beaucoup*, much, and is now-a-days obsolete, except in the aforesaid locution.
- 10 *Très à son aise*, very well off.
- 12 *Arrondissement*. The "arrondissement" is the district of a department. France is divided into departments, the departments into arrondissements, and the arrondissements into communes. The chief town of a department is a *préfecture*, and of the arrondissement a *sous-préfecture*.
- 11 *Biens du clergé*, church property. (See next note: *domaines nationaux*.)

Page Line

- 5, 18 *Domaines nationaux*, national property.—Under the name of *domaines nationaux*, *biens nationaux*, or *patrimoniaux*, were designated two kinds of property placed at the disposal of the State during the Revolution of 1789; first, the property of the clergy, sold by virtue of the decrees issued by the *Assemblée Constituante* of the 13th May and of the 16th July, 1790; secondly, that of the *émigrés*, sold by virtue of the decree pronounced by the *Assemblée Législative*, 2nd September, 1792.
- 19 *Pour un morceau de pain*, for a trifle, for a song; lit. for a bit of bread.
- 24 *Qui donnait dans les nouvelles idées*, who liked the new ideas; or, who subscribed to the new ideas.
- 30 *Les ci-devant*, the ex-nobles.
- 6, 2 *Pièces de vin blanc*, puncheons of white wine.
- 4 *Une communauté de femmes*, a religious community of women.
- 6 *Le bonhomme Grandet*. (See page 99, l. 31, where this appellation is explained.)
- 10 *Le bonnet rouge*, the red cap, the Phrygian cap;—the symbol of revolutionists in 1793.
- 11 *Un homme à particule*, a nobleman,—that is to say, a man having prefixed to his name the particle *de*, which is usually a sign of noble birth.
- 16 *Cadastrés*, surveyed and valued, assessed.
- 21 *La croix de la Légion d'Honneur*, the cross of the Legion of Honour.—The Legion of Honour is an order instituted by Napoleon I., as a reward for merit, both civil and military.
- 7, 7 *Le plus imposé*, paying the highest taxes: hence, the richest man.
- 8 *Arpents*, arpents.—The arpent is an old French land measure, in use before the introduction of the decimal system, and varying in different provinces from 3 roods to 2 acres English.
- 16 *Deux seules personnes*.—Discriminate *deux seules personnes* from *deux personnes seules*. See grammar: adjectives which take a different signification according as they are placed before or after the noun.
- 21 *Vigneron*, wine-grower, and also vine-dresser.
- 27 *D'après la portée de*, by the importance of, or by the amount of.
- 8, 22 *Tenait du tigre et du boa*, partook of the nature of the tiger and of that of the boa-constrictor.
- 25 *Une charge d'écus*, a mass of money; lit., a load of crowns.—The *écu* was a French coin of different value according to the epoch of its currency. In the plural it means money, cash. **N.** *Il a des écus*, he has money.

Page Line

- 8, 34 *Traites*, bills of exchange.
- 9, 11 *Terme moyen*, on an average.
- 14 *Biens-fonds*, landed property.
- 22 *Les Rothschild . . . Monsieur Laffitte*. The Rothschilds are so well-known as a family of wealthy bankers that it would be superfluous to devote to them a notice. The founder of the family was Meyer Anselm Rothschild, a German Jew, b. 1743, d. 1812.
- Laffitte (Jacques)*, b. at Bayonne, 1767; d. at Paris, 1844, was the chief banker of France during the first Empire and the Restoration.
- 24 *Leur jetait en souriant une dédaigneuse affirmation*, smilingly tossed them a disdainful affirmation.
- 29 *Donnèrent prise au ridicule et à la moquerie*, gave grounds for laughter and ridicule.
- 32 *L'autorité de la chose jugée*, the authority of truth. Comp.: *Res judicatæ pro veritate habentur*.
- 10, 9 *Rente*, rent.—*Rente* means here a certain amount of valuable things to be paid in kind by the tenants besides the rent in money. (See note on p. 14, l. 16.)
- 10 *En sus du bail*, over and above his rent.
- 20 *Débité*, cut up.
- 22 *Le pain bénit*, the consecrated bread.—It is customary in France among the Roman Catholics for each family in turn to offer a roll of bread, or more frequently a cake, to be blessed and then distributed on Sunday, at High Mass. It is an emblem of the Agape.
- 26 *Impositions*, taxes.
- 27 *Ses exploitations*, the cutting down of his woods, or the improving of his lands.
- 11, 19 *Le tenir*, to have him, to get the better of him, or to have the advantage over him.
- 22 *Ilotisme*, slavery.
- 22 *Était, en affaires, son paravent le plus commode*, was the most convenient screen to him in business.
- 12, 6 *Blanc et or*, silver and gold.—Hence the *jeu de mots* of the young men, as an allusion to the wealth of Grandet.
- 9 *Loupe*, wen.
- 24 *Bas de laine drapés*, milled woollen stockings.
- 26 *Faunes et puce*, yellow and puce-coloured.—*Puce* is singular, because substantives meaning colour used adjectively remain invariable: *Des rubans cerise, des gants paille*.

CHAPITRE III.

- 13, 2 *Les Cruchotins et les Grassinistes*, a comic allusion to the Guelphs and Ghibellines. (See note on p. 13, l. 24.)

Page Line

13. 7 *Tribunal de première instance*, civil court of first instance.
- 9 *Et travaillait à faire prévaloir Bonfons sur Cruchot* and strove to make Bonfons prevail over (or eclipse) Cruchot.
- 20 *Tours* (Lat., *Cæsarodunum*, *Turonis*), one of the most beautiful towns in France, chief-town of the dep. of Indre-et-Loire, on the Loire and Cher. Pop., 86,000. 65 m. Orléans. Before the division of France into departments Tours was the capital of the old province of Touraine, watered by the Loire, the Cher, and the Vienne. Owing to its fertility and splendid climate Touraine was called "Le jardin de la France."
- 24 *Florence* (Lat., *Florentia*), a town of Italy, formerly the capital of the Grand Duchy of Tuscany, and one of the finest cities of Italy, or indeed, of Europe, 145 m. Rome. It is the birth-place of Dante, Boccaccio, Petrarch, Michael Angelo, Galileo, &c. The republic of Florence was formerly one of the greatest of the Tuscan republics.
- 24 *Medici ... Pazzi ...* The Medici were an ancient and illustrious family of Florence who played an important part in Tuscan affairs, especially in the 15th century, being among the most powerful supporters of the Guelph party. Two of the most celebrated members of this family were Cosmo de Medici (1389-1464) and Lorenzo de Medici (1448-1492).
The *Pazzi* was a celebrated and very wealthy Ghibelline family, the determined enemies of the Medici.
- 27 *Faire la partie de*, to have a game with; to play at cards with.
14. 4 *Le Talleyrand de la famille*,—an allusion to the dexterity and shrewdness of Talleyrand-Perigord (Charles-Maurice de), a celebrated French diplomatist (1754-1838).
- 6 *Ce combat ... dont la main d'Eugénie Grandet était le prix..* This undoubtedly is a reminiscence of the celebrated verse of "The Cid" of Corneille:
"Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix."
- 15 *L'ancien tonnelier*, the retired cooper.—Discriminate: *ancien tonnelier* from *tonnelier ancien*. See grammar: adjectives which take a different signification according as they are placed before or after the noun.
- 15 *Trois cent mille livres de rente*, an income of 300,000 francs.—Before the decimal system, the *livre* was a French money of account of the value of 20 sous. It

Page Line

has been replaced by the *franc*, but the term is still very often used for *franc* in speaking of a yearly income. The Latin etymology of *rente* is *reddita*, a return or revenue. The English *rent* is now to be translated into French by *loyer*, *fermage*, *redevance*, but Shakespeare made use of it in the sense of the French *rente* (revenu): "What are thy *rents*? What are thy comings in?"

Rente, in French, has sometimes also the meaning of things or provisions paid in kind by the tenants. (See note on p. 10, l. 9.)

- 14, 17 *Faire accepter*, to make acceptable.
 20 *Un bien gentil cavalier*, a very prepossessing young gentleman.
 21 *Avoir ... dans sa manche*, to have ... at one's disposal, or more idiomatically: to have ... at one's beck and call.
 23 *Des gens de rien*, people who came from nothing, of low extraction.
 34 *Ils sont manche à manche*, they are even, or "neck and neck."
 35 *Un bel esprit*, a wit; but here it means rather: a wag.
 15, 10 *Garde nationale*, National Guard; a kind of militia.
 —This military body no longer exists in France.
 10 *Tribunal de commerce*, commercial court.
 13 *Lieues*, leagues.—The *lieue* is a French itinerary measure of 4 kilometers or 2·4233 English miles. Etym. Lat. *leuca*.
 14 *Angers* (Lat. *Juliomagus*, *Andegavia*), a town of France, chief-town of the dep. of Maine-et-Loire, situated on both sides of the Mayenne, not far from its junction with the Loire. Lord Chatham and the Duke of Wellington received a portion of their education at the military college which was formerly there, but which is now removed to Saumur. Birth-place of Bermer, the traveller, and of David, the celebrated sculptor. The neighbouring slate quarries employ 3,000 men. Pop., 47,000. 160 m. Paris.
 Angers was in past times the capital of the ancient province and government of Anjou, which now forms the dep. of Maine-et-Loire, and parts of Indre-et-Loire, Sarthe, and Mayenne.
 15 *Blois* (Lat., *Blesæ*, *Blesum*), an ancient city of France, chief-town of the dep. of Loire-et-Cher; on the Loire; 100 m. from Paris; pop. 18,000. The castle, intimately connected with many events in French history, stands on a rock overhanging the river. Louis XII. was born at Blois, and Francis I.,

Page Line

- Charles IX., and Henry III. resided there. The Duke of Guise was assassinated in the Castle of Blois. In 1814 the Empress Marie-Louise retired there, and thence her last decrees were dated.
- 15, 17 *La terre*, the estate.
- 21 *Maître Cruchot*, Mr. Cruchot.—*Maître* is a title given in France to lawyers, notaries, attorneys, counsellors.
- 24 *Un marché d'or*, a good bargain, a capital bargain.
- 30 *Convoyé vers l'œsophage de*, conveyed down the gullet of.
- 33 *Nantes* (Lat., *Namnetes*), an important sea-port town of France, chief-town of the dep. of Loire-Inférieure, situated on the right bank of the Loire, 30 m. from its mouth. Nantes contains several squares and churches, and several districts of the town, especially in the more modern quarters, are nearly equal to the finest parts of Paris in regularity and elegance. Pop., 114,000. 217 m. Paris.
- 34 *Orléans* (Lat., *Genabum*, *Aurelianum*), an important commercial city of France, on the right bank of the Loire, chief-town of the dep. of Loiret, and formerly capital of the old province of Orléanais. *Orléans* was besieged in 1428 by the English, but was delivered from the besiegers by the spirited exertions of Joan of Arc, who, on this account, is also named the "Maid of Orleans." 58 m. Paris. Pop., 48,000.
- 16, 6 *Couper à blanc*, to fell entirely.
- 6 *Exploiter*, the general sense of *exploiter*, in this connection, is: to fell, but, taken in opposition with *couper blanc*, it here means: to thin out.
- 14 *Loire* (Lat., *Liger*, *Ligeris*), a large river of France, rising in the mountains of the Cevennes, at an elevation of 3,940 feet, and, after a course of upwards of 500 m., falling into the Bay of Biscay about 40 m. below Nantes.
- 21 *Régnait*, extended, or simply, ran.
- 35 *Maître clou*, a huge nail.
- 17, 14 *Salle*, hall.
- 17 *Berry*, one of the old provinces of the centre of France, now forming the departments of Indre and of Cher. Having come into the possession of the French Crown it gave a title at various times to French princes, the younger son of Charles X. being the last who held it.
- 22 *Le curé*, the parson, the vicar.—Among the Roman Catholics, the *curé* is a priest or clergyman who has the care of a parish, under the authority of the bishop of the diocese. The assistant of the *curé*, in

Page Line

- English, vicar, is the *vicaire*, in English, curate. According to etymology, the application of these two French words is more rational than that of their English equivalents. *Curé*, Lat. *curatus*, means one who has a cure, or charge; while vicar, Lat. *vicarius*, means a deputy, or substitute.
- 17, 23 *Le sous-préfet*, the sub-prefect.—Under the note on p. 5, l. 12, we have explained the division of France. The prefect is the magistrate invested with the administration of a department, and the sub-prefect with that of an *arrondissement*.
- 24 *Donnaient sur la rue*, looked into the street.
- 27 *Les entre-deux*, the intermediate spaces.
- 28 *Blanc en bourre*, white cement mixed with cow-hair.
- 18, 1 *A deux fins*, for a double purpose.
- 4 *Agencé de vieux cuivre*, tipped with old copper.
- 5 *Petits jours*, small evening parties, ordinary occasions.
- 7 *Fontaine (Jean de la)*, a celebrated poet, chiefly known by his admirable fables; b. 1621, d. 1695.
- 11 *Encoignures*, corner cabinets.
- 13 *Faisait échiquier*, was a chess-board
- 24 *Glands d'église*, tassels in the clerical fashion.
- 31 *Patins*, castors.
- 32 *Travaillouse*, work-table.
- 19, 4 *Leur station d'hiver*, their winter-quarters.
- 14 *Entretenaient*, kept in good order.

CHAPITRE IV.

- 20, 2 *Livres*, francs. (See note on p. 14, l. 16.)
- 15 *En tout il faut ... l'à-propos*, everything should be ... in keeping.
- 20 *Monter son ménage*, to set up housekeeping; arrange his household.
- 23 *Taillée en Hercule*, shaped like a Hercules.
- 34 *L'exploita féodalement*, imposed upon her in a feudal manner; with a feudal authority.
- 21, 4 *Halleboteurs*, grape-gleaners.—The word *halleboteur* is scarcely French; it is a provincialism used in the centre of France, and especially in Anjou, instead of *grappilleur*.
- 21 *Profits hygiéniques*, hygienic advantages.
- 27 *Alleberge*, yellow peach.—The correct French spelling is *alberge*.
- 29 *Régale-toi*; the expressions *tu, toi, te*, as well as *ton, le tien*, etc., are frequently used in familiar language, and when parents address their children, and *vice versa*, and generally when relatives, school boys, and

Page Line

- intimate friends converse or correspond with each other; or when speaking to inferior persons: *Dis-moi, mon petit, as-tu vu mon chien?*
- 22, 17 *Tout en gré*, most gratefully.
- 34 *Serré*, locked up.
- 23, 4 *Un bouge*, a miserable closet.
- 4 *Un jour de souffrance*, a permitted light, borrowed light.
- 8 *Un dogue chargé de la police*, a watch dog.

CHAPITRE V.

- 24, 21 *Élever à la brochette*, to bring up daintily, to foster carefully.—*Brochette* means a stick for feeding birds.
- 33 *Gros sous*, coppers. (See note on p. 3, l. 32.)
- 33 *Issoudun* (Lat., *Auxellodunum*, *Exoldunum*), a manufacturing town of France (Indre), situated on the river Theolle, on the railway from Orleans to Lumages. Pop., 12,000. 18 m. Chateauroux.
- 35 *Portugaises d'or*, Portuguese gold coins.
- 35 *Clement VII.*, pope of Rome, succeeded Adrian VI., in 1523. Henry VIII., king of England, having repudiated Catherine of Aragon and married Anne Boleyn, was excommunicated by Clement, in 1523. This occasioned a schism, and resulted in the separation of England from the Romish Church; d. 1534.
- 25, 1 *Catherine de Medicis*, queen of France, daughter of Lorenzo de Medici; married, in 1533, Henry II., king of France, and was regent of the kingdom during the minority of her son Charles IX. She was principal instigator of the horrible massacre of St. Bartholomew, in 1572; b. 1519, d. 1589.
- 2 *Henri II.*, king of France, succeeded Francis I., his father, in 1547. Under his reign Boulogne was ceded to the French for a large sum; b. 1518, d. 1559.
- 22 *Gauche*, awkward.
- 26 *Fruits cotonneux*, mealy fruits.
- 28 *Son menton affectait la forme dite en galoche*, her chin was of the form designated golosh-shaped, i.e., long and pointed.
- 26, 22 *Des épingles*, pin-money.
- 29 *Quelques sous*, some money, a few coppers. (See note on p. 3, l. 32.)
- 27, 1 *Son gousset*, his pocket, his fob.
- 7 *Des Nanon, des, etc.*, the like of Nanon, of, &c.
- 14 *Grande bête*, stupid girl.
- 20 *Se fouler le pied*, to sprain her ankle.

Page Line

- 27,** 21 *Tiens*, here.
 29 *C'te*, vulgar spelling and pronunciation of *cette*.
 33 *Je me suis retenue en me fichant sur les reins*, I brought myself sharp up on my haunches.
- 28,** 10 *Ça me connaît*, it was my former business, or I am an old hand at it.
 13 *A tue-tête*, with all his might.
 22 *Vous êtes des fêteurs*, you are coming to wish happy returns of the day—the birthday of Eugénie Grandet. *Fêteux* is a provincialism, meaning: *qui souhaite la fête*, who comes a-greeting.
 27 *Charbonnier est maître chez lui*, everybody does as he pleases at home, or a man's house is his castle.
- 29,** 13 *Comme ça nous pousse, ça!* how that makes us look older!
 22 *L'assura*, made it firm.
 26 *A figure de vieille femme joueuse*, with a face like an old female gambler.
- 30,** 11 *Du beau-monde*, fashionable, great people.
 12 *Ils sont de la côte d'Adam tout comme toi*, they are Adam's children, quite the same as you.
 21 *Tenons-nous bien*, let us be firm.
 23 *Serait-il en marché?* Can he be driving a bargain?
 34 *Donnait le ton*, gave the tone to.
- 31,** 2 *Austerlitz*, a small town of Moravia. Pop. 2,500. This town is noted for being the scene of a great battle fought on the 2nd December, 1805, between the French and the allied armies of Austria and Russia, in which the former gained a decisive victory.
 12 *Cap*, Cape of Good Hope.
 19 *Faire son droit*, to study law.
 20 *Sa pension*, his allowance.
 23 *Marchandise de pacotille*, trumpery wares.
- 32,** 5 *Parez-moi cette botte-là!* Parry this thrust.—*Moi* is expletive and is not to be translated.
 22 *Une cruche*, a simpleton, a fool, a blockhead; lit. a jug, a pitcher.
 25 *Quelque petite bêtise qui eût du prix*, some little valuable trifle.
 29 *Nous pouvons deux tables*, we may have two tables. (See note on p. 3, l. 12.)
- 33,** 8 *Va, va ton train*, go on, go on.
 12 *Ont beau faire*, may do what they like.
- 34,** 11 *Exploitant*, speculating upon.
 31 *Ponté*, pooled.
 35 *Sautèrent*, started.
- 35,** 15 *Facteur des messageries*, outside porter from the mail-coach office.
 17 *Sacs de nuit*, carpet-bags.

Page Line

35. 29 *Grand Bureau*. At the period when the events of this story are supposed to have taken place, there were no railways; people travelled by *diligence*. The principal high roads of France were served by two great companies, "les Messageries Royales," called in provincial towns "le Grand Bureau," the Great Office, and "les Messageries Laffitte et Caillard."
- 34 *Kilos*, an abbreviation of kilogrammes.
36. 1 *Parents*, relations.—The word *parents* is applied in French not only to the father and mother, but to all persons related by blood.
- 8 *Faisons les mises*, let us make the stakes. (See note on p. 41, l. 27.)
- 9 *Nucingen*,—the principal character in a novel by Balzac, entitled *La Maison Nucingen*, and forming a part of the *Scènes de la Vie Parisienne*. Nucingen, a German banker, is the modern prototype of Molière's *Géronte*, an old, ill-treated, despised man

CHAPITRE VI.

37. 3 *Voilà bien les femmes!* Just like all women!
38. 22 *D'y faire époque*, to make his visit an era there.
- 30 *Les plus ingénieux*, the most elaborated.
- 35 *Buisson*, the name of a then celebrated tailor.
39. 1 *Toilette d'or*, gold-mounted dressing case.
- 6 *Force*, much.
- 8 *Futilités*, frivolities.
- 13 *Pour labourer la vie*, to till his life; to wear out his life.
- 15 *Retenu*, bespoken.
- 18 *Baden*, usually called Baden-Baden, or Bade, a town of Germany, 22 m. Strasburg. It is noted for its mineral baths, and is a very fashionable watering-place. Pop. 6,400 The medicinal springs of Baden were known to the Romans, and Baden was very early a fashionable place of resort.
- 20 *Chasser à courre*, to hunt;—*courre*, only used in this expression, is the old infinitive of the verb *courir*, to run.
- 35 *Gilet à châle*, a waist-coat with a turned-down collar.
40. 7 *Pomme d'or*, gold knob.
- 21 *Tabac*, snuff.
- 22 *Roupies*, snivels.
- 22 *Les petites galettes noires*, the small round black spots.
- 27 *Faire la lessive*, to wash linen in lye.

Page Line

- 41, 8 *Le ton des boiseries*, the colour of the wood-work.
 8 *Les points*, the specks.
 10 *L'Encyclopédie méthodique et le Moniteur*, — the names of two French journals; the first, a scientific periodical, the second an official paper
 19 *Voilà comme ils sont à Paris*, there is the sort of people you see in Paris
 27 *La mise*, the dress.—For *mise*, in another sense, see note on p 36, l. 3.
 42, 5 *Fit sourdre*, roused.
 6 *De fine volupté*, of delicate pleasure.
 17 *Impertinence*, superciliousness.
 30 *Écornée*, chipped.
 31 *Fit un quart de conversion vers le feu* got nearer the fire
 43, 16 *Un napperon*, a table-cloth.—*Napperon* is quite the same word as the English *apron*, which was formerly spelt *napron*, so that an initial *n* has been lost; an *apron* stands instead of a *napron*, as an *umpire* for a *numpire*, an *adder* for a *nadder*, etc.
 24 *A six pans*, six-sided.
 31 *Chandelle*, tallow candle. *Bougie*, wax candle.—The etym. of *bougie* is *Bougie*, a town of Algeria, in which this kind of candle was first manufactured.
 44, 2 *De vieux Sèvres*, in old Sevres porcelain.—Sevres is a town of France (Seine-et-Oise), 4 m. Paris. It is celebrated for its manufacture of porcelain wares, which are unsurpassed for elegance of design and beauty of painting. The porcelain museum contains a large and curious collection of articles in china and earthenwares from all parts of the globe.
 9 *Eau sucrée*, sugared water.—There is hardly a single Englishman to be found who does not laugh when he hears this delicious and innocent beverage named; a beverage so highly esteemed in France, but which has not yet been naturalized in Great Britain. Let the English but deign to taste of it, especially if a few drops of orange flower water be added, and they will assuredly be cured of their prejudice.
 19 *Qui lui faisait des agaceries*, who was setting her cap at him.
 45, 8 *Le haut commerce*, the high-class business people, the merchants.—*Le petit commerce* means: the tradespeople.
 16 *Ses provins*, his vines.—*Provin* literally means: the layer (of a vine).
 21 *Minauderies*, coquetries.

Page Line

- 45, 24** *Le gros et grand banquier*, the stout and great banker. See grammar : adjectives which take a different signification according as they are placed before or after the substantive.
- 46, 18** *Babylone* means here Paris ; the name of the famous Assyrian town being figuratively given to large capitals considered as places of corruption.

CHAPITRE VII.

- 47, 21** *Faillite*, bankruptcy.—The two French words *faillite* and *banqueroute* are indiscriminately translated into English by the word bankruptcy, but in French they have a widely different meaning. A *faillite* may be induced by a series of misfortunes ; it implies no wish to wrong the creditors, and the person who has failed may eventually retrieve himself by honouring his engagement. The *banqueroute*, on the contrary, always implies more or less culpability. It proceeds, in any case, from imprudence and negligence amounting to fraud, and presupposes deception. The *banqueroutier* comes under the jurisdiction of the penal law, while the *failli* can only be made amenable to commercial jurisdiction. In speaking of his ruin the honest brother of M. Grandet makes use of the word *faillite*, but a few lines lower down he says : “ *les banqueroutes réunies de mon agent de change et de Roguin, mon notaire,*” implying that these two gentlemen were rogues.
- 23** *Banqueroutes*. (See preceding note.)
- 24** *Agent de change*, stock or share broker.—There are in Paris forty stock brokers only. They are licensed by the French Government.
- 27** *Biens*, assets.
- 48, 10** *Appeler de*, appeal against.
- 32** *Il tient de sa mère*, he takes after his mother.
- 49, 10** *De renoncer aux créances qu'en qualité d'héritier de la mère il pourrait avoir contre moi*, to renounce the rights he might have against me as the heir of his mother.
- 14** *Renoncer à ma succession*, renounce his heirship, or his claim to my succession.—In France, the heir has the right of refusing his inheritance, which then lapses, and the natural heir, having renounced everything, is exempt from all liabilities as to debts on the estate.

Page Line

- 49, 23 *Une pacotille*, a private venture, *i.e.*, you will supply him with funds for a private venture.
- 50, 1 *Dresser mon bilan*, to prepare my schedule.
- 25 *Mirliflor*, swell, dandy.
- 28 *Nous ne voulons pas être indiscrets*, we do not wish to intrude.
- 51, 17 *Adieu, paniers, vendanges sont faites*, lit., farewell basket, the grapes are gathered.—This proverbial phrase is applicable to means or implements which have become useless through failure, or from our having been anticipated or disappointed in our views. It signifies that all hope is lost. There is no English equivalent to this saying. Perhaps the nearest approach to it is to be found in the expression: "the play is played out."
- 22 *Laissez donc*, nonsense.
- 52, 7 *Cachotier*, affecting secrecy, making mysteries.
- 12 *La fagote si mal*, dresses her so frightfully, makes such a fright of her; takes as little care in dressing her as a woodman takes in binding a fagot.
- 29 *Calomnies doucereuses*, fair-spoken calumnies.

CHAPITRE VIII.

- 53, 9 *Un rien de pain sur le pouce*, a small bit of bread, a snack.
- 11 *Voilà l'ordre*, there is the order of the day
- 19 *Jeune compagnon*, apprentice.
- 22 *Quand il faut le suer*, when one must sweat to earn it.
- 29 *Toutes mes affaires*, all my things.
- 54, 2 *Anjou*. (See *Angers*, note on p. 15, l. 14.)
- 2 *Vieille en boutique*, shopworn, that had been a long time in stock.
- 24 *Son dégrisement alla rinforzando*, his illusions took a more and more sober tint.
- 31 *Que diantre*, why the dickens (vulgar expression).
- 55, 1 *Terminées en façon de flammes*, ending in tongue-like devices like the flames of a fire.
- 2 *La longue entrée de la serrure*, the long key-hole.
- 15 *Titres de propriété*, title-deeds of property.
- 17 *Là se faisaient*, there were made.—*Se faisaient* stands instead of *étaient faits*, the reflexive form being very often used in French instead of the passives. In the same phrase *s'emmagasinaient* is used instead of *étaient emmagasinés*.

Page Line

- 55, 17 *Les quittances, les reçus*, the discharges, the receipts.—Both these words are used indiscriminately in French in the same sense; *quittance*, however, means rather a receipt in full, and *reçu* a receipt on account.
- 24 *Choyer, caresser, couver, cuver, cercler son or*, to pet, to cuddle, to gloat over his gold, and to put it into a barrel, which he very carefully hooped.—Here Balzac, in order to paint in the most striking colours the avarice of Grandet, has chosen to combine five French verbs, each one very expressive and alliterative to the others, but all of them very difficult to translate literally and correctly into English, especially by five verbs having the same initial letter.
- 28 *Et où il chiffrait ses produits à un provin, à une bourrée près*, and in which he was valuing, in figures, his products to a vine-layer, to a twig.
- 56, 15 *Votre serviteur!* In this sense, an idiom which can only be represented, not translated, by another phrase, as, for example, "A word to the wise."
- 19 *En voilà bien d'une autre!* The above remark applies to this expression. It may be represented by "It is too bad!"
- 23 *Mignon comme un femme*, as delicate as a woman.—*Mignon* means also darling.
- 30 *Chambre en mansarde*, a room with a lean-to roof, a mansard roof, a garret, an attic.—*Mansardes* take their name from François Mansard, a French architect, b. 1598, d. 1662, who invented them.
- 32 *Guinguettes*, low taverns of the suburbs where dancing goes on.—*Guinguette* seems to be intended for *ginguette*, and to come from *ginguer*, a provincial term signifying to kick about; hence, to dance.
- 33 *En pierre de liais cannelée*, in ribbed hard stone.
- 57, 1 *Tapis de lisière*, list-carpet.
2 *Pentes*, curtains.
- 22 *Devant d'autel*, altar cloth, altar frontal.
- 28 *Puisque Nanon il y a*, since Nanon you are.
- 58, 6 *Psh! à demain les affaires sérieuses*, Pshaw! time enough for serious business to-morrow.
- 7 *Ganache grecque*, Greek dunce.—The proper sense of *ganache* is *mâchoire*, lower jaw, from the Italian *ganascia*, same sense. In French *mâchoire* is also used figuratively in the sense of blockhead, dolt, dunce.
- 19 *Elle faisait alors la morte*, she then feigned to be dead.
- 20 *Deublée en*, clad with.

CHAPITRE IX.

Page Line

- 59, 8 *Fécondance*, fertilising power.
- 60, 1 *Sans passer d'œillets*, without skipping a single eyelet.
- 27 *Leur chemise verte ondée de*, their green coating streaked with.
- 33 *Une assise de pierres*, a course of stones.
- 35 *Se mariaient, à leur gré*, were blended at will.
- 61, 6 *Un couvert de tilleuls*, a place shaded with lindens.
- 11 *Glacis*, hoar frost.
- 24 *Cheveux de Vénus*, Venus's hair ;—a sort of plant.
- 62, 11 *Vénus de Milo*.—The figure of Venus was a favourite subject of ancient sculptors. One of the most famous specimens extant is the Venus of Milo, a statue discovered at Melos, by Admiral Dumont d'Urville, and preserved in the gallery of the Louvre, at Paris.
- 16 *Jupiter de Phidias*, a celebrated statue executed by Phidias, the greatest sculptor of ancient Greece ; b. between 500 and 490 B.C., d. about 432 B.C.
- 25 *A mille raies*, creased with many lines.
- 30 *Du joli*, of the prettiness.
- 63, 1 *Raphaël (Sanzio)*, b. 1483, d. 1530 ; the most celebrated of Italian painters. The University of Oxford possesses a fine collection of his drawings.
- 7 *L'habitude des paupières*, the play of the eye-lids.
- 13 *Bordée de leur*, margined with light.
- 35 *Chambrelouque*, a provincial expression, meaning *robe de chambre*, dressing-gown.
- 64, 11 *Voir aux provisions*, to see what provisions we have in stock.
- 65, 29 *Dépense*, pantry.
- 65, 2 *Aveint*, fetched out.
- 25 *Mette*, a provincial spelling and pronounciation of *maie*, a chest for bread, a kneading trough.
- 67, 8 *Cirage à l'œuf*, egg-polish.
- 22 *Est-ce que vous ne mettrez pas une ou deux fois le pot-au-feu ?* will you not have once or twice boiled beef and broth ?

CHAPITRE X.

- 68, 13 *Où dévalez-vous ?* where are you going down to ?
- 27 *Que vous avez palpés*, that you have pocketed.—*Palper* in its proper sense means : to feel, to handle.

Page Line

- 69, 13 *Me...mc...mesure avec la toise dans tou...tou...tous les sens*, m...m...measure with your *toise*, in a...a...all ways.—The *toise* was before the adoption of the decimal system a measure of about two yards.—M. Grandet was a stammerer, or at least affected to be so, in order to disguise his craftiness. (See p. 10, l. 34, and p. 108, l. 1, the explanation about Grandet's stuttering.)
- 20 *Me mangeaient cinq cents de foin*, made me lose five hundred-weight of hay.
- 70, 3 *En se dressant sur ses ergots*, mounting his high horse.
- 71, 16 *Encore sous bande*, still under the wrapper.—In France newspapers are not usually sold by the number, as in England, but sent under cover to the subscribers.
- 17 *Où en sont les fonds?* how go the shares, are they up or down?
- 72, 3 *Sur la place de Paris*, on the Bourse.—*Place*, in this sense, means the financial world, the Stock Exchange.
- 8 *Se sentit froid dans le dos*, felt a chill of horror
- 24 *Ah bien oui ! personne*. Cannot be literally translated. Phrases must be substituted, e.g., "but it was of no use," "the bed might have been empty."
- 73, 15 *Qui dort comme un sabot*, who is sleeping like a top.—*Sabot* means not only; a wooden shoe, but also: a humming-top, *une toupie*. The expression *dormir comme une toupie* is also used in allusion to the *sleeping* of the top when it revolves so rapidly as to seem to be without motion.
- 28 *Dare dare*, hurry skurry.
- 31 *S'emmortaisant les doigts les uns dans les autres*, locking the fingers of one hand in those of the other.
- 74, 7 *Des célèbres sœurs hongroises*,—two Hungarian girls, who were twins, and had their bodies united by a band of flesh like the celebrated Siamese twins.
- 8 *Une erreur de la nature*, a freak of nature, a *lusus naturæ*.

CHAPITRE XI.

- 75, 26 *Nos déportements*, our extravagances.—*Déportements* lit. means misconduct, scandalous behaviour. This is a naïf and comical hyperbole of poor Nanon's.
- 83 *Sa coiffe*, her cap.—The *coiffe* is a head attire now worn only by countrywomen
- 85 *Grappes de raisin*, bunches of grapes
- 85 *Étendre*, to hang.

Page Line

- 76,** 7 *Chef d'office*, house-steward.
 8 *Elle fit main basse*, she pounced upon
 12 *Mettre à sac*, to ransack.
- 77,** 9 *En chanteronnant*, a provincialism for *en chantonnant*, humming, singing in a low voice.
 16 *Le désastre de ses châteaux en Anjou*, the destruction of his castles in Anjou.—A humorous allusion to *châteaux en Espagne*, castles in the air, chimerical projects. (See note on p 155, l. 8)
 26 *J'ai si mal vécu en route que je me laisserai faire*, I fared so badly on the journey that I will yield to your entreaties.
 28 *Breguet (Louis)*, a celebrated French watchmaker, born at Paris, in 1803.
- 78,** 2 *De tout son pécule*, with the whole of her savings, little hoard.
- 79,** 6 *Compatissance*, compassion, commiseration, or rather compassionate sympathy.—*Compatissance* is not French, it is a new word created by Balzac to express the action of "compassionating" more forcibly than by *compassion*, which is the correct French word.
 35 *Abattre une poupée du premier coup*, to strike down a puppet with my first shot.
- 80,** 1 *En plein champ*, in the open air—that is to say, not in a shooting gallery.
 21 *Une cafetière à la Chaptal*, a Chaptal coffee-pot.—The inventor of this coffee-pot was Jean Antoine Chaptal, a distinguished French chemist, one of the first professors of the Polytechnic School; b 1756. d. 1832
 26 *Ah! bien oui! Et qui est-ce qui ferait de l'herbe*, ah, dear me! who would get fodder.
- 82,** 32 *Des choses qui ne sont pas sucrées*, something which is not sweetened, lit., sugared.—A malicious allusion made in irony by the old miser to the pieces of sugar which Charles put into his coffee
- 83.** 9 *Les espèces d'épaules de mouton*, the shoulder-of-mutton-like hands.

CHAPITRE XII.

- 85,** 16 *Glosent de cela*, talk inconsiderately about it.
86. 5 *Il faut laisser passer la première averse*, let the first burst have its way.

Page Line

- 87, 1 *Il n'a ni sou ni maille*, he has not a farthing. (See note on p. 3, l. 32.)—A *maille* was an old copper coin, the twelfth part of a *sou*.
- 2 *Tout son saül*, all his fill.
- 12 *Litanies*, endless stories.—The literal sense of *litanie*, litany, is a solemn form of supplications used in public worship.
- 23 *Y pesèrent de tout leur poids*, and bore down upon it with all their weight.
- 29 *Une faillite involontaire et une faillite calculée*, an involuntary failure or bankruptcy, and a premeditated one. (See note on the difference between *faillite* and *banqueroute*, on p. 47, l. 21.)
- 88, 23 *Un Napoléon*. See note on p. 3, l. 28.
- 26 *Neuvaines*, neuvaines, —so called because they are prayers offered up for nine (*neuf*) successive days.
- 29 *Ah! çà, croyez-vous donc qu'il y ait des mille et des cents ici?* Now then! do you suppose that we are rolling in riches here?
- 89, 26 *Et pleure comme une Madeleine, c'est une vraie bénédiction*, he is crying like the Magdalen.—*C'est une bénédiction* is a vulgar French phrase which often means "much." *Il pleuvait que c'était une bénédiction*, it rained very heavily.
- 90, 34 *Il y avait quelque chose d'horriblement attachant*, there was something awfully attractive.
- 91, 7 *Le ménage du jeune homme*, the young man's things.
- 10 *Cette échappée*, this gleam.
- 21 *Ses points*, her stitches.
- 92, 2 *En ayant l'air de bêtiser*, looking as if I were loitering.
- 3 *Chose*, Mr. What-do-you-call-him.—*Chose*, in French, is often colloquially used instead of a name or term forgotten.
- 19 *Fifille*, girlie, lassie.
- 27 *Mane-Tekel-Pharès*, Belshazzar, the last king of Babylon, besieged by Cyrus in his capital, having committed horrible sacrilege at a feast which he gave to his courtiers, beheld with horror a hand writing upon the wall, in flaming characters, the words: *Mane, mane, tekel, pharès*, which the prophet Daniel interpreted to mean: Thy days are numbered; thou art weighed in the balance and found wanting, &c. That same night the city was taken, Belshazzar put to death, and the city divided between the Persians and Medes.
- 93, 8 *Y fourrer le nez*, to poke your nose in it.
- 6 *Voir si j'y suis*, see if I don't (vulgar expression equivalent to the French, but not a literal translation of it).

Page Line

- 96, 9 *Par delà le requiem*, beyond the requiem that is to say, beyond the death, the *requiem* being a hymn sung for the dead.
- 10 *Per fas et nefas*, by any means, honest or dishonest, by hook or by crook.
- 97, 8 *Le carreau*, the tile floor.

CHAPITRE XIII.

- 19 *Dénoûments*, results.
- 98, 5 *Au petit jour*, at day-break.—*Grand jour* means broad daylight.
- 13 *Marbré par*, blotted with; lit., marbled with.
- 32 *Quelle idée va-t-il prendre de moi?* what opinion will he have of me?
- 99, 23 *Poitou*, the name before the revolution of 1789 of an old province of France, now subdivided among the departments of Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Indre-et-Loire, Charente, and Creuse. Its capital was Poitiers, on the Clain, pop. 38,000, 58 m. Tours. Poitiers, an historical town, which was for three centuries attached to the crown of England, is now the chief-town of the dep. of Vienne.
- 23 *Bretagne*, Brittany, formerly a province of France, now forming the departments of Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, and Loire-Inférieure. It takes its name from the Britons, and is supposed to have been peopled by natives of Great Britain, at the time of the Roman dominion, and after the Saxon invasion.
- 25 *Aux plus bonasses*, to the kindest, most kindly disposed.—*Bonasse* is very seldom, if ever, used in that sense; it generally means silly, foolishly good-natured.
- 29 *Muser*, to loiter.
- 31 *Ton père a décidément quelque chose*, there is something the matter with your father.—*Avoir quelque chose* means: to be not in one's normal condition, to seem preoccupied.
- 100, 11 *Mis en scène*, put before the world, exhibited on the stage.
- 32 *Il avait ourdi une trame*, he had hatched a plot.
- 102, 25 *Amitié veloutée*, delicate and gentle friendship, lit. velvety friendship.
- 103, 26 *Un coup de marteau*, a knock at the door.
- 104, 5 *Haut le pied*, make haste, bestir yourself.
- 6 *Je régale*, I treat.
- 16 *Ses appointements*, his salary, his indemnity.

Page Line

- 104,** 31 *Allez, cela ira tout de même*, well, that will do.—The verb *aller* in the imperative is very often used in French as an expletive, and scarcely needs to be translated into English.
- 105,** 9 *Il ne jouait pas la douleur*, he was not feigning grief.
 29 *Un crime de haute trahison envers le vignoble*, a crime of high treason against the wine growers.—The proprietors of vineyards have an understanding among themselves not to sell their wines independently of each other, or below a certain price. Thence the treachery of Grandet.
- 32 *Qui coûta la queue au chien d'Alcibiade*, which cost the dog of Alcibiades his tail.—An allusion to the act of wild eccentricity perpetrated by Alcibiades, who cut off the tail of a magnificent dog in order to attract to himself the attention of the Athenians. Alcibiades was a Greek philosopher, the friend of Socrates. He was born at Athens in the year 450 B.C., and died at the age of forty-six.
- 106,** 9 *Endimanchés jusqu'aux dents*, dressed up in their finest Sunday clothes; lit., up to the teeth.—*Endimanché* always implies a touch of ridicule. A man who dresses well, never looks *endimanché*.
- 25 *Vous serrer dans votre portefeuille*, slang expression for "go to bed." It has no exact equivalent in English.

CHAPITRE XIV.

- 107,** 8 *Vieux chien*, old dog; but *chien* means also, in vulgar French, miser, curmudgeon. (See note on p. 200, l. 18.)
- 108,** 4 *Le français angevin*, French as spoken in Anjou (with Angevin provincialisms and accent).
- 109,** 2 *Enfourchant l'idée*, grasping (lit. bestriding) the idea.
 13 *Déconfiture*, insolvency.—M. de Bonfons makes use of a very mild expression in speaking of the failure of Grandet's brother.
- 31 *Par le dépôt du bilan au greffe*, by filing the schedule in the Record Office.
- 33 *Son fondé de pouvoir*, his proxy, his representative with a power of attorney.
- 110,** 4 *Son hoirie*, means literally his inheritance, but the sense must be here: his heir.
- 21 *Les malins de Paris*, the cunning fellows of Paris.

Page Line

110. 35 *Il y a à boire et à manger dans cela.*—The nearest equivalent to this phrase would seem to be: "there may be a great deal said for and against that affair."
111. 9 *Des embrouillamini gentes*, some "confusion worse confounded."—*Brouillamini* signifies: confusion, disorder, pother, and is, according to Littré, a corruption of *Bol d'Arménie*, a remedy, the properties of which were entirely uncomprehended by the people. *Embrouillamini* is synonymous with *brouillamini*. As for *gentes* after *embrouillamini*, it is simply "dog Latin," often used in France; *embrouillaverunt gentes et flaverunt*, they have perplexed people and taken to their heels.
- 32 *Les gens de justice*, the lawyers.
112. 4 *Les ressources et les charges*, the assets and debts, or liabilities.
- 7 *Une somme de...*, a sum of..., a certain sum.
- 13 *Un cornet*, an ear-trumpet.
- 17 *Un effet*, a bill, a promissory note.
- 19 *Bentham* (*Jeremy*), a distinguished English economist, b. in London, 1747, d. 1832. The whole aim of his existence was the improvement of legislation and jurisprudence.
- 27 *Marchandise-billet*, commercial note.
- 30 *Le tribunal ordonne...* (*tiens, que je suis bête ! pardon*), the court decides... (ah ! how silly I am ! pardon me).—In the heat of the conversation M. de Bonfons imagines himself to be presiding over his court.
113. 1 *Ce Jérémie-là nous fera éviter bien des lamentations*, that Jeremy will save us many lamentations.—An allusion to the "Lamentations" of the Hebrew prophet Jeremy or Jeremiah. Hence the French and English words *Jérémiade*, *Jeremiad*, lamentation.
- 10 *En droit*, according to the law.
- 15 *Sur la place à tant pour cent de perte*, in the market, at a reduced value of so much per cent.
- 28 *ſ'atermoie*, I compound with the creditors.
114. 1 *De ce que vous m'avez décliqué-là*, of what you just told me.—*Décliquer* is an Angevin provincialism meaning *débiter*, to utter, to tell, to relate.
- 25 *Tripotage*, underhand dealing.
- 34 *Il n'y faut pas aller comme une corneille qui abat des noix*, an expression which cannot be rendered by any precise English equivalent; it means: you must not plunge headlong into such an affair, at hazard, or helter-skelter, or you must not set about it tooth and nail.

Page Line

- 116, 6 *Comptes de retour, débours*, expenses of protested and renewed bills.
- 21 *Souffler cette commission à leurs adversaires, coûte que coûte*, to cut their adversaries out of this commission, at any price.
- 27 *Il y a des anguilles sous roche*, there are some snakes in the grass.
- 28 *Je veux me mettre dans la rente*, I wish to buy some public funds.
- 81 *Cette mécanique baisse*, this sort of thing falls (in value).—*Mécanique* is often used in familiar conversation to designate something with which the speaker is not thoroughly acquainted, and which he feels unable to describe in correct terms. *Machine* is frequently employed in the same way.
- 83 *J'aurais donc quelques mille livres de rente à lever pour vous?* I should have, then, to realise sufficient securities to procure for you an income of a few thousand francs.
- 85 *Motus!* hush! mum!—Some people derive *motus* from *mot*, with a Latin termination. It would thus mean: *pas un mot*, not a word. Others ascribe it to a corruption of the Latin *mutus*, mute; in this case the expression would signify: be mute, or dumb.
- 117, 5 *De quelle couleur sont les atouts*, what suit is trump (card-playing expression), meaning: what are my nephew's best cards, *i.e.*, what may be his chances.
- 14 *Il fait bon avoir*, it is a good thing to have.
- 23 *Ma chambre des délibérations*, an allusion to the language of the law courts; *la chambre des délibérations* being the chamber to which the judges, and, in some cases, the jury retire to consider their verdict. The phrase may be familiarly rendered by the expression: I will put on my considering cap.
- 118, 10 *Ils fument joliment*, they are awfully fuming.—*Fumer*, in the sense of the English, *to fume*, enrage, pester, is a very vulgar expression in French. Madame des Grassins, therefore, observes to Adolph, a few lines further, that his language is not in good taste, and smacks of the law-school, *i.e.*, the language of the young students.
- 81 *Les bâtons flottants*, an allusion to La Fontaine's fable: "Le chameau et les bâtons flottants," in which he says, speaking of the floating sticks:
 "De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien."

CHAPITRE XV.

Page Line

- 119, 10 *Tout bellement*, softly.
 14 *Fouillant*, rummaging.
 29 *Pour l'empêcher de crier*, to prevent it from creaking.
- 120, 17 *Son garde in partibus*, his game-keeper *in partibus*.—
Un évêque in partibus, or *in partibus infidelium*, is a bishop who has been appointed to a bishopric in an uncivilised country occupied by an infidel people, and is only a bishop by name. Cornoiller was likewise a game-keeper only by name.
 20 *Vos gros sous*, your coppers. (See note on p. 3, l. 32.)
 27 *Trois mille livres*, three thousand pounds weight.
 33 *Va bon train*, drive at full speed.
- 121, 8 *Armements*, outfitting of ships.
 12 *En valeurs du receveur général sur le trésor*, in treasury notes.
- 122, 22 *Car sa noble probité gronda*, for her noble sense of honour revolted.
- 124, 32 *Voir bourgeoisement la vie et la chiffrer au plus vrai*, to look upon life from the prosaic point of view, and to perceive what are its solid advantages.
- 125, 20 *Venite adoremus*, "O come let us adore (Him)," 1st line of the chorus of the well-known Christmas hymn: *Adeste fideles*, "O, come all ye faithful."
- 126, 27 *Madame Campan* (*Jeanne-Louise-Henriette-Genest*), b. 1752, d. 1822, after having been first lady of the bed-chamber to the unfortunate queen Marie Antoinette. She, after the Revolution, opened a boarding-school at Saint-Germain-en-Laye, and, subsequently, became superintendent of the establishment at Ecouen, founded by Napoleon I. for the daughters and sisters of the members of the Legion of Honour.
 29 *A le traîner à la voirie*, to drag him into the sewer.
- 30 *Marat* (*Jean-Paul*), a notorious demagogue who, at the outbreak of the Revolution, in 1789, became one of the most violent leaders of the revolutionary factions. He was assassinated in the midst of his career, while taking a bath, by Charlotte Corday. He was interred, in the first instance, in the Pantheon, but after the 9th Thermidor, his bust and his ashes were flung into the sewer at Montmartre; b. 1744, d. 1793.
- 127, 16 *Il était beau d'inexpérience*, he had still the beauty of inexperience.
- 128, 33 *A l'insulaire*, to the English gentleman, British islander.

CHAPITRE XVI.

Page Line

- 129, 9 *La Renaissance*, the Renaissance; the revival of learning and art in the 16th century.
- 11 *Salamandre Royale*.—The Coat of Arms of Francis I., king of France, was a salamander, with the motto: *Nutrisco et extinguo*.
- 17 *Portugaises*, Portuguese coins.
- 18 *Jean V*, John V., successor of Peter II., was crowned king of Portugal in 1706; d. 1750.
- 18 *Valant réellement au change*, really worth by exchange.
- 19 *Lisbonnines*, coins struck at Lisbon, cap. of Portugal.
- 24 *Génovines*, pieces coined at Genoa.
- 24 *Gênes*, Genoa, (Lit., Genua), a fortified maritime city of Italy, at the head of the gulf of Genoa; 79 m. Turin. Pop. 112,000.
- 28 *Philippe V*, Philip V., b. 1683, d. 1746, duke of Anjou, the second son of Louis, dauphin of France, assumed the crown of Spain, in 1700, by virtue of the will of the Spanish king Charles II.
- 30 *Ce cher serin-là, ce petit jaunet*, that dear canary, that little yellow boy.
- 130, 8 *Balance...Vierge*, Balance or Libra, Virgin or Virgo, signs of the Zodiac.
- 20 *Cordon, plat, lettres*, milling, flat, lettering (minting terms.)
- 30 *Trop plein*, overflow.
- 132, 27 *Un surtout*, an outer-case.
- 133, 12 *Madame de Mirbel*, b. 1796, d. 1849. Lizinska-Aimée-Zoë Rue, wife of Charles-François Brisseau de Mirbel, was a celebrated miniature-painter. She became miniature painter to the households of Louis XVIII. and Charles X.
- 134, 19 *Des misères*, mere nothings.
- 23 *En montrant le vieux bahut pour voiler sa pensée*. pointing out the old chest to conceal his thoughts.

CHAPITRE XVII.

- 135, 18 *Closiers*, tenants of enclosed vineyard. (See note on p. 3, l. 33.)
- 25 *Redevances*, rents in kind.
- 136, 8 *Bons royaux*, treasury notes.
- 137, 15 *Tout à vous*, I am faithfully yours.

Page Line

- 137, 16** *Emboisez-moi bien ces gens-là*, wheedle those people as well as you can.
 29 *Son apogée*, its greatest height, climax, acme.
33 *Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre*, when Augustus drank, Poland was drunk.—Allusion is often made to this famous verse, written by Frederic the Great of Prussia, to signify that the habits of monarchs are generally copied by their subjects. The Augustus here spoken of is Augustus II., elector of Saxony and king of Poland, celebrated for his dissolute character; b. 1676, d. 1733.
138, 21 *Ça ne sent plus rien*, it takes away the taste of the drink.

CHAPITRE XVIII.

- 139, 12** *Jouxtant la route*, adjoining the road.—*Jouxtant* is the present participle of a rather antiquated verb *jouxter*, derived from the Latin preposition *juxta*, near, close to. *Joignant*, pres. part. of *joindre*, is, nowadays, used instead of *jouxtant*.
 15 *Le primevère de l'amour*, the spring-time of love.
 19 *Qui approfondissait leurs sentiments et les leur rendait mieux communs*, which deepened and gave a more intimate relation to their mutual feelings.
140, 2 *Saisir le temps*, to forestall the future.
 32 *Ses exploitations*, his agricultural works.
141, 6 *Lafontaine (Henri-Fules-Auguste)*, a German romance-writer, born in 1759 at Brunswick, of a family of French Protestant refugees, died in 1831. All his works inculcate the purest morality.
 7 *La Marguerite de Gæthe*.—The heroine of Gæthe's "Faust." She is supposed to represent the ideal of an innocent maiden, who expiated by her death faults which were foreign to her natural inclination.
 7 *Gæthe (John Wolfgang)*, b. 1749, d. 1832. The most distinguished name in the modern literature of Germany as a prose writer and a poet. The drama of "Faust" is his greatest work.
 19 *Pour y signer la renonciation à la succession de son père*, in order to sign there the renunciation of his rights as heir to his father.
142, 14 *Or de bijou*, jeweller's gold.
143, 8 *En livres*. See note on p. 14, l. 16.
 8 *Il faut laver son linge sale en famille*, a proverb memorable for its use by Napoleon I. It has no

Page Line

- precise equivalent in English, but means that people should keep their own counsel, and not publish their private affairs.
- 143,** 15 *Boutons de manchettes*, sleeve buttons, studs.
 28 *Les façons*, the workmanship.
 31 *Qui est en retard de son fermage*, whose rent is overdue, or, who is behindhand with his rent.

CHAPITRE XIX.

- 144,** 9 *Immenses obligations*, immense responsibilities.
 27 *Il faut tenir sa langue en bride*, one must bridle one's tongue.
- 145,** 12 *En charge pour Java*, loading for Java.—Java is an island of the Indian Archipelago, and the chief seat of the Dutch power in the East.
 19 *Un riche établissement*, a wealthy marriage.
 29 *Porte battante*, swing door, self-shutting door.
 30 *Bouge*, hole, den, miserable room.
- 146,** 18 *De les assurer*, to insure them.
- 147,** 31 *Il ne tiendra qu'à vous*, it will only depend upon you.

CHAPITRE XX.

- 149,** 8 *Une inscription de cent mille livres de rente achetée à quatre vingts francs net*, a "scrip" for 100,000 francs in the funds, bought at 80 francs net.
 7 *Pour échanger le prix de l'inscription contre l'inscription elle-même*, to remit the price of the investment on receiving the "scrip" or certificate.
 22 *Libres d'hypothèques*, unmortgaged.
 25 *La levée des scellés*, the removal of the seals.
- 150,** 7 *Les effets*, the bills, the notes.
 21 *Nous y voilà !* here they come !
 32 *Il veut tout mettre à feu et à sang*, he is raging, he is breathing fire and slaughter.
 33 *Il se fait ultra-débonnaire*, he becomes most accommodating in business matters.
- 151,** 6 *Un moineau franc*, a house-sparrow.
 12 *Se refusèrent net au dépôt*, flatly refused to make the deposit.

Page Line

- 152, 4 *Pouvaient être devenus bons et qu'il fallait les actionner*, might have become solvent and ought to be sued.
 15 *Intégralement*, in full, payment in full.
 20 *Lâché*, uttered.
 33 *Député*, a member of the Chamber of deputies, a French M.P.
 35 *A corps perdu*, rashly.
 153, 3 *D'être séparée de biens*, to have a separate maintenance.
 4 *Pour mener*, to conduct, to keep up.
 7 *Empiraient*, aggravated.
 11 *Un fort mauvais sujet*, a very worthless fellow.
 20 *Demeure*, stays at home.
 154, 2 *Son bonheur, amassé comme les clous semés sur la muraille, ne devait pas un jour lui remplir le creux de la main*, her happiness, gathered together bit by bit, as one collects nails which are driven into the wall here and there, would not suffice at last to fill the hollow of her hand; i.e., the nails, driven into the wall here and there, ought to amount to a great heap when gathered together; yet they make a very poor show, inasmuch as, when collected, they can all be held in the hollow of the hand.
 8 *Bossuet* (*Jacques-Bénigne*), b. 1627, d. 1704, bishop of Meaux, was a most celebrated preacher and writer. His funeral orations are splendid, affecting, and eloquent. His "Discourse on Universal History" is a master-piece.
 155, 3 *Châteaux en Espagne*, castles in the air. (See note on p. 77, l. 16.)
 16 *Soi-disant amis*, pretended friends.
 17 *Faire la partie*, to have a game.
 28 *A cause de mes rentes*, for the sake of my income, my money.
 156, 16 *Messe militaire*, military mass;—a short mass, at 12 noon, for the pupils of the *École militaire*.
 19 *Une tragédie bourgeoise*, a household tragedy.
 22 *Famille des Atrides*, the name under which are designated the descendants of Atreus, king of Mycenæ, father of Agamemnon and of Menelaus. Murder, and even parricide, having conferred upon the Atrides a sanguinary celebrity in history, their name has passed into several languages to characterize a family in which crime has become in a manner hereditary.
 157, 2 *J'aurais engagé mes biens propres*, I would have pledged my own property.

CHAPITRE XX!

Page Line

- 158, 14 *Faits de vieux ciment*, very strong people; as sound as a roach.
 24 *Nom d'un petit bonhomme*, an expletive.
 159, 10 *Il rabetit*, he becomes better, he improves.
 15 *Effets hollandais*, Dutch bills.
 25 *Sans avoir à payer ni impositions ni réparations*, without having to pay any taxes or repairs.—At that period it was only real estate which paid taxes; imposts upon money in the funds have been levied more recently.
 160, 1 *Comme au feu*, as if going to put out a fire.
 8 *Il est toujours à son affaire*, he is a very bustling man.
 13 *Quin! bah!*
 15 *Si tu veux que je te soigne*, if you want me to be kind to you; here it means: if you want me to pay you liberally, or to give you a good tip.
 15 *Mets une bride à ta margoulette*, bridle your tongue.—*Margoulette* is a provincial and very vulgar word, which seems to be derived from Lat. *mala gula*. bad mouth.
 22 *Les linottes*, lit., the linnets.—*Linotte*, *tête de linotte*, means, in French, hare-brained, bird-witted, and it is in this sense that Grandet applies the word to his wife and daughter.
 24 *Haut la patte*, be off; *haut la patte* is a vulgar expression for *haut le pied* (See note on p. 104, l. 5.)
 162, 17 *Montre-moi tes talons*, be off; lit., show me your heels.
 21 *Pépère*, daddy.
 54 *Marée*, floods.
 163, 21 *Par la serpette de mon père*, by the pruning knife of my father.—Grandet's father was a vine-dresser.
 164, 23 *Sa dent*, a molar tooth, lit., a main tooth.
 165, 30 *Mauvaise graine*, bad set.
 83 *Va-nu-pieds*, vagabond, beggar.
 84 *Nom d'un tonneau*, an expletive in use among coopers.
 167, 8 *Videz-moi toutes deux la maison*, clear out of my house, both of you.
 20 *Je ne sortirai d'ici que les pieds en avant*, I shall only leave this house feet forwards, i.e., as a dead person. Coffins are always carried so that the feet of the corpse are in front.

Page Line

- 168, 4 *Tirez-lui les vers du nez*, pump it out of her.
 169, 7 *Son air de ne pas y toucher*, his sneaking airs, as if
 butter would not melt in his mouth.
 24 *Frippe* (or *fripe*), a particular expression meaning any-
 thing eaten on bread, as jam, butter, &c.

CHAPITRE XXII.

- 171, 24 *Aux offices*, to mass and vespers, to church.
 172, 14 *Le mit pour ainsi dire hors la loi*, so to speak outlawed
 him.
 174, 6 *Son front de grès*, his stony brow.
 175, 2 *Par orgueil pour la maison*, for the honour of the family.
 17 *Cela constitue des sévices tortionnaires, elle peut pro-*
tester contre et tant dans que sur, that constitutes
 wrongful and cruel treatment, she can protest
 against, as well in as upon.
 19 *Votre baragouin de palais*, your law-courts' jargon,
 legal quibbling.
 176, 8 *D'empêcher le monde de jaser*, to prevent people from
 gossiping.
 31 *Sedum*, stone-crop, or pine.
 35 *Mur mitoyen*, party-wall.
 177, 26 *Arrive qui plante*, happen what may, or, come what
 come may.
 178, 6 *Une licitation*, a sale by auction of the estate.
 179, 21 *Vous me déchirez les entrailles*, you stir up my vitals.
 180, 2 *Pour ton reposoir de la Fête-Dieu*, for your altar at the
 Corpus Christi day.—*Reposoir* is a temporary altar
 erected in the streets by the faithful during religious
 processions.

CHAPITRE XXIII.

- 181, 8 *Ce serait à se couper la gorge*, it would be as much as
 to cut my throat.
 16 *Passe-partout*, pass-key.
 16 *A pas de loup*, stealthily.
 182, 4 *Pour faire sauter une plaque d'or*, to start a plating
 of gold.
 20 *Mémère, timère*, pet-words for *mère*.

Page Line

- 184, 7 *Faites vos farces*, amuse yourselves well.
 80 *Toutes et quantes fois que vous le jugerez convenable*,
 as often as you deem it proper.—*Toutes et quantes fois* is an antiquated locution.

CHAPITRE XXIV.

- 185, 10 *Dont la succession ouverte*, whose open inheritance.
 186, 14 *Il la couvait comme si elle eût été d'or*, he brooded over
 her as though she had been gold.
 187, 4 *Des droits énormes*, enormous inheritance duties.
 18 *Usufruit*, usufruct.—The right of enjoying the profits
 of the property belonging to another, without im-
 pairing the substance.
 20 *Nue propriété*, bare ownership, reversion.
 188, 3 *Vous vous dépouillez*, you are reducing yourself to
 beggary.
 18 *Préparer l'acte de renonciation au greffe du tribunal*,
 to draw up the deed of renunciation at the record
 office of the court.
 189, 4 *Le menu de la maison*, the household daily expenses.

CHAPITRE XXV.

- 189, 17 *Des mouvements de la vieille pendule*, of the works of
 the old clock.
 23 *Sa fortune territoriale*, his landed property.
 190, 3 *Fut condamné*, was given up.
 11 *A baisser*, to weaken, decline, sink.
 191, 6 *Les jours d'agonie*, the days of death-struggle.
 7 *La forte charpente du bonhomme fut aux prises avec la*
destruction, the strong frame of the old man was
 struggling against dissolution.
 11 *Serre, serre ça*, lock that up, lock that up.
 26 *L'administrer*, to administer the last sacraments to
 him.
 81 *En vermeil*, silver-gilt.

CHAPITRE XXVI.

Page Line

- 192, 19 *Biens-fonds*, landed property.
 19 *Six millions placés en trois pour cent, à soixante francs, et il valait alors soixante-dix-sept francs*, six millions invested in the three per cent. fund, bought at sixty, and having risen then to seventy-seven francs.
 22 *Les arrérages à recevoir*, the interest due.
 24 *Allait à*, amounted to.
 27 *La succession devenue claire et liquide*, the liquidated inheritance.
 193, 5 *De mon pied*, on foot.
 13 *Rente viagère*, life annuity.
 14 *Un riche parti*, a rich match.
 16 *Garde général*, head-keeper.
 22 *Vie monastique*, secluded life.
 22 *Elle narguait la vieillesse*, she set old age at defiance.
 30 *Comme de la saumure, sauf votre respect*, as if pickled in brine, with all due deference to you.
 31 *Le gars Cornoiller a fait une bonne affaire*, the fellow Cornoiller has done a good stroke of business.—*Gars* is, specially in the provinces, familiarly used instead of *garçon*.
 194, 2 *Couverts*, silver spoon and fork.
 3 *Il se serait fait hacher pour elle*, he would have suffered anything on her behalf; lit., he would have been chopped or cut to pieces for her.
 6 *Elle avait enfin une dépense*, she at last had a pantry, or store-room.
 14 *De véritables perles*, the best of servants; or, more lit. real treasures.
 35 *En perdant ses forces sans les échanger*, in losing her strength and receiving nothing in exchange for it.
 195, 19 *Une couche de ouate*, a bed of cotton wool.—The *o* of *ouate* is generally aspirated in French.
 34 *Le médecin ordinaire de sa chambre*, her doctor in ordinary.
 35 *Première dame d'atours*, first lady of the bed-chamber.
 196, 3 *Porte-queue*, train-bearer.
 8 *Dans la sphère vitale de la personne*, into the inner sphere of the person.
 9 *Sous-entend un intérêt*, implies an interest.
 10 *Venaient meubler*, came to assemble ... in.
 20 *Les douceurs*, the blandishments.
 197, 1 *Son étude*, his office.—The offices of notary are sold in France.

Page Line

- 197, 2 *Juge de paix*, justice of the peace.—The *juge de paix* is a magistrate whose duty it is to pronounce summary judgment on matters of slight importance, without costs, and to reconcile the parties at variance, if possible.
- 5 *Conseiller, puis président à la cour*, councillor, then president in the court of appeal.—The courts, or courts of appeal, are superior tribunals in which final judgment is given upon the verdicts of inferior courts, against the decisions of which appeal has been made.
- 6 *Trop de moyens*, too many abilities.
- 12 *Physionomies judiciaires*, judicial faces.
- 13 *Il se mettait en jeune homme, badinait avec un jonc*, he dressed like a young man, flourished a bamboo walking stick.
- 16 *Le jabot à gros plis*, the large plaited frill.
- 16 *Un air de famille avec les individus du genre dindon* a family likeness to a member of the turkey-race.
- 198, 11 *Faisait sonner haut la pairie*, was making a great fuss about the peerage.
- 19 *Par le temps qui court*, now-a-days, as times go.
- 19 *De cet acabit*, of this stamp.
- 22 *S'enter*, to graft himself.

CHAPITRE XXVII.

- 199, 8 *Le baptême de la ligne*, the ducking;—a practical joke performed by sailors on persons who cross the line (the Equator) for the first time.
- La traite des nègres*, the negro slave-trade.
- 200, 1 *Des nids d'hirondelles*, swallow-nests.—A reference to the nests made by the tern, or sea-swallow, of fish-spawn. These nests rank as a delicacy in China and India.
- 2 *En grand*, on a large scale.
- 3 *L'habitude de frauder les droits de la douane*, the habit of smuggling.
- 5 *Saint-Thomas*, one of the Danish West-Indian islands, forms one of the group of the Virgin islands; capital, St. Thomas.
- 18 *Un vieux chien*, an old curmudgeon.—The word *chien* is very often used vulgarly, in the sense of miser, hard-hearted man. (See note on p. 107, l. 8.)
- 25 *Lisbonne*, Lisbon (Lat. *Olisippo*), the capital of Portugal, is situated in the province of Estremadura, on the right bank of the Tagus Pop. 224,000.

Page Line

- 200**, 29 *Quibuscumque viis*, by any ways or means.
 33 *Bordeaux* (Lat., *Burdigala*), a large and fine city of France, formerly capital of the old provinces of Guyenne and Gascony, and now chief town of the depart. of Gironde. Bordeaux belonged to England from 1132 till 1451. Pop. 194,000.
- 201**, 3 *En les monnayant à Paris*, by having them coined at the Paris mint.
 4 *Gentilhomme ordinaire*, gentleman in ordinary.
 5 *Charles X*, succeeded to the throne of France in 1824, on the death of his brother, Louis XVIII, lost his throne in the revolution of 1830, and died in exile at Goritz, in Styria, in 1836; was born in 1757.
 7 *Aux Iles*, beyond the seas. *Les Iles* means literally: the islands, but this term is often used in France among the common people instead of countries beyond the seas.
 11 *Capital*, capital.—*Capital* means chief, and was formerly applied to certain governors of towns in the south of France.
 20 *Ivre de noblesse*, intoxicated with ideas of nobility, craving for connection with nobility
 29 *Avait encore des prétentions*, had still pretensions to be admired.
 33 *Ton de chair*, flesh tint.
- 202**, 10 *L'hôtel d'Aubriou était chargé d'hypothèques*, the Aubriou mansion was hampered with mortgages. (See note on p. 2, l. 13, and note on p. 149, l. 22.)
 28 *Maître des requêtes*, master of requests;—a member of the council of State, next in rank to a councillor, and to whom is entrusted the duty of reporting on petitions.
- 203**, 1 *Faubourg Saint-Germain*.—The *Faubourg Saint-Germain* is an aristocratic quarter of Paris, chiefly inhabited by noble families.
 6 *Restauration*, Restoration.—*La Restauration* means, in France, the re-establishment of the dynasty of the Bourbons, in 1815, after the fall of Napoleon.
 30 *Corbeille*, wedding-presents.—*Corbeille* means also: marriage-outfit, trousseau.
 33 *Les façons*, the setting (of the diamonds).

CHAPITRE XXVIII.

- 205**, 27 *Elle palpitait trop*, her heart was beating too fast.
206, 6 *Un mandat*, a draft.

CHAPITRE XXIX.

Page Line

- 209**, 28 *Qui impose d*, which awes.
210, 7 *Tendre au ciel*, to aim at heaven.
211, 14 *Le voile*, the taking of the vows of a nun.
 30 *Une ouaille chérie*, a dear lamb of my flock.
212, 14 *Une femme n'a jamais son esprit dans sa poche*, a woman is never taken unawares, at a disadvantage.
 27 *Faire antichambre*, to dance attendance.
213, 12 *Agréé*, a lawyer admitted to plead before a French tribunal of commerce.
214, 23 *Les quatre préfectures environnantes*, the four surrounding prefectures. (See note on p. 5, l. 12.)
 34 *Schleem*, better spelt *chelem*, slam;—at whist, *faire chelem*, to gain all the tricks.
215, 22 *Une reconnaissance de cent actions*, a certificate of a hundred shares.
 30 *Une quittance générale et notariée, bien en forme*, a full receipt, drawn up by a notary, in proper form.
216, 18 *Prit la poste*, took the mail-post
 22 *Les titres*, the vouchers.
218, 4 *Nous pourrons nous pousser l'un l'autre*, we shall be able to push each other's fortunes
 28 *Katakoua*, used here as an expression of contempt, is a fanciful spelling of *cacatois* or *catacois*, a *kakato*, a kind of parrot. Alexandre Dumas père, in "*Le Capitaine Pamphile*," spells *cacatois*, *catacoua*. The ordinary English form of the word is *cockatoo*.
 29 *J'ai envie de lui donner six pouces de fer dans le ventre*, I should like to put six inches of cold steel into him.

CHAPITRE XXX.

- 219**, 14 *Président de chambre et enfin premier président*, presiding president of a section of the court, and afterwards first president. (See note on p. 197, l. 5.)
 28 *Il avait minuté, accourante Cruchot*, he had drawn up, with the help of Cruchot, the notary.
222, 9 *Qui n'est pas du monde au milieu du monde*, who is in the world, but not of the world.
 16 *A cerner*, to beset.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
EDITOR'S PREFACE	ix
HONORÉ DE BALZAC... ..	xvi
INTRODUCTION À "EUGÉNIE GRANDET."	xxi
 CHAPITRE I ^{er} .— <i>Un coin du vieux Saumur.</i>	1
CHAPITRE II.— <i>Portrait d'Avare.—La fortune de Monsieur Grandet...</i>	5
CHAPITRE III.— <i>Cruchotins et Grassinistes.—"La Maison à Monsieur Grandet."</i>	13
CHAPITRE IV.— <i>La Grande Nanon.</i>	19
CHAPITRE V.— <i>Madame Grandet.—Le jour de naissance d'Eugénie.—Une soirée chez l'avare.—Contrastes...</i>	23
CHAPITRE VI.— <i>L'arrivée du Cousin Charles.</i>	36
CHAPITRE VII.— <i>La lettre fatale.</i>	47
CHAPITRE VIII.— <i>Scènes d'intérieur.—Le "laboratoire" du père Grandet.</i>	53
CHAPITRE IX.— <i>Premier amour.—Paysage d'automne.—Portrait d'Eugénie.</i>	59
CHAPITRE X.— <i>Promenade matinale.—La nouvelle du suicide de Monsieur Grandet de Paris.</i>	68
CHAPITRE XI.— <i>Déjeuner interrompu.</i>	74
CHAPITRE XII.— <i>Douleurs filiales.—Un bon frère.—Une spéculation sur les vins.</i>	84
CHAPITRE XIII.— <i>La générosité de Grandet.</i>	97
CHAPITRE XIV.— <i>La Comédie du bégaiement.—Diplomatie du vieux vigneron.</i>	107
CHAPITRE XV.— <i>Expédition nocturne.—La correspondance de Charles.</i>	119
CHAPITRE XVI.— <i>L'inventaire de la petite fortune d'Eugénie.—Cousin et cousine.—Échange de trésors.</i> ...	129
CHAPITRE XVII.— <i>Grandet content de lui.</i>	135

	PAGE
CHAPITRE XVIII.— <i>Épanouissement de deux cœurs.—Distribution de souvenirs.</i>	138
CHAPITRE XIX.— <i>Le départ de Charles.</i>	144
CHAPITRE XX.— <i>Des Grassins à Paris.—Les créanciers du père de Charles bernés par le tonnelier.—Eugénie rêve à l'absent.</i>	148
CHAPITRE XXI.— <i>La fièvre d'or.—La grande colère du père Grandet.—Imprécations.—Eugénie au pain sec.</i>	157
CHAPITRE XXII.— <i>Un monstre.—Le martyr de Madame Grandet.—Où Maître Cruchot intervient.—Le Shylock saumurois se radoucit.</i>	171
CHAPITRE XXIII.— <i>Le coffret mystérieux de l'absent.—La vue de l'or.—Grandet fait venir un médecin pour sa femme.</i>	180
CHAPITRE XXIV.— <i>Mort de Madame Grandet.—Eugénie renonce à la succession en faveur de son père.</i>	185
CHAPITRE XXV.— <i>L'agonie de l'avare.</i>	189
CHAPITRE XXVI.— <i>Une richissime héritière.—Nanon devient madame Cornoiller.—La fortune ne fait pas le bonheur.—L'absent toujours présent.</i>	192
CHAPITRE XXVII.— <i>Charles fait fortune aux Indes.—Un "cœur d'or."—Son retour.—Il épouse Mademoiselle d'Aubrion.</i>	199
CHAPITRE XXVIII.— <i>Ce que valent les serments d'amour.—Lettre de Monsieur le Comte Charles d'Aubrion à sa cousine Eugénie Grandet.—Un remboursement délicat</i>	205
CHAPITRE XXIX.— <i>La revanche d'Eugénie.</i>	209
CHAPITRE XXX.— <i>Mariage d'Eugénie.—Madame Veuve de Bonfons.—Une sainte femme.</i>	219
EXPLANATORY NOTES... ..	223

NEW CONVERSATIONAL FRENCH COURSE.

By HENRI BUÉ, B.-ès-L.,

Officier d'Académie; Principal French Master, Christ's Hospital, London; late Examiner in the University of London,

Hachette's Illustrated French Primer, or the Child's First French Lessons. The easiest introduction to the study of French, with numerous wood engravings. New and cheaper Edition. 1 vol., small 8vo, 160 pages, cloth, 1s. 6d.

Early French Lessons. New Edition, 64 pages, cloth, 8d.

The compiler of this little book has had in view to teach the young beginner as many French words as possible in the least tedious manner. He has found by experience that what children dislike most to learn are lists of words, however useful and well chosen, and that they very soon get weary of disconnected sentences, but commit to memory most readily a short nursery rhyme, anecdote, or fable. Hence the selection he has made.

The First French Book. New Edition, 1 vol., 180 pages, cloth, 10d. Grammar, Exercises, Conversation, and Vocabularies, with a Synopsis of the Grammatical Rules. Drawn up according to the requirements of the First stage.

Adopted by the School Board for London, the Minister of Education for Canada, etc., etc.

Every lesson is followed by a short dialogue for conversational practices. The volume comprises the whole Accidence. The rules are stated in the clearest possible manner. A chapter on the Philology of the Language, and some for reading and translation, a complete Index and two complete Vocabularies, follow the Grammatical portion. Its moderate price and its completeness make it one of the best books for use in our Middle-Class and National Schools and other large establishments.

The Second French Book. New Edition, 1 vol., 208 pages, cloth, 1s. Grammar, Exercises, Conversation, and Translation. Complete Vocabularies and a set of Examination Papers. Drawn up according to the requirements of the Second Stage. *Adopted by the School Board for London, the Minister of Education for Canada, etc. etc.*

First Steps in French Idioms. New Edition, 1 vol., 192 pages, cloth, 1s. 6d. Containing an Alphabetical List of Idioms, Explanatory Notes, and Examination Papers.

The Key to the above, together with the Keys to the First and Second Books (for Teachers only), in one vol., 2s. 6d.

One Hundred and Fifteen Supplementary Exercises to the First French Book. Cloth, 10d.

The Elementary Conversational French Reader. A collection of short and interesting pieces written in the form of Conversations or followed by Short Dialogues, Grammatical Questions, with Notes and Answers, and a complete French-English Vocabulary. 80 pages, cloth, 6d.

The New Conversational First French Reader. A collection of interesting narratives adapted for use in Schools, with a List of difficult Words to be learned by heart, Conversation, Examination Questions, and a French-English Vocabulary. 224 pages, cloth, 10d.

Easy French Dialogues. A useful collection of Sentences and practical Conversations on every-day Subjects. Specially compiled for the use of beginners and young pupils of both sexes. 80 pages, cloth, 6d.

A Primer of French Composition. (*In preparation.*)

NEW FRENCH CLASS BOOKS.

By C. A. CHARDENAL, B.A.,

Bachelor des Lettres of the University of France.

THE SERIES CONTAINS THE FOLLOWING VOLUMES:—

The French Primer. For Junior Classes, adapted to Standards IV., V., VI., containing Pronunciation Rules and Exercises on parts of Speech, etc., Practical Exercises on French Conversation, French Reader, with Vocabulary. In three Parts, each 4d., or complete in 1 vol., 168 pages, fcap. 8vo, cloth, 1s. 3d.

First French Course: or Rules and Exercises for Beginners, containing the Accidence, general Principles of Syntax, Complement of Rules and Exceptions, Reading Extracts with French-English and English-French Vocabulary. Used in Taylor's Institution, Oxford; University College, London, etc. 232 pp., fcap. 8vo, cloth, 1s. 6d.

From the *Athenæum*—"The information is well put, and the book as good a First Course as can be had."

Second French Course: or French Syntax and Reader, including the difficulties of the Subjunctive Mood, Exercises on Irregular French Verbs, Extracts from Standard French Authors, and French-English and English-French Vocabulary. 276 pp., fcap. 8vo, cloth, 2s.

From the *Athenæum*—"With the 'First French Course,' by the same Author, it may serve as the means of acquiring a sound knowledge of the language."

Key to the First and Second Courses, fcap. 8vo, cloth, 3s. 6d.

French Exercises for Advanced Pupils. Containing the principal Rules of French Syntax, numerous French and English Exercises on Rules and Idioms, and a Dictionary of nearly 4000 Idiomatical Verbs and Sentences, Familiar Phrases, and Proverbs. 320 pp., fcap. 8vo, cloth, 3s. 6d.

Key to the "French Exercises for Advanced Pupils"; to which are added Explanations of 850 of the most difficult French Idioms, fcap. 8vo, cloth, 3s. 6d.

The Rules of the French Language. Being a Summary, set in Grammatical Order, of the Rules contained in the Author's *First French Course*, *Second French Course*, and *Advanced French Exercises*. 1 vol. fcap. 8vo, 186 pp., cloth. 1s. 6d.

Practical Exercises on French Conversation. For the use of Students and Travellers, including a careful selection of English-French Phrases from the Works of Bellenger, Poppleton, Homonière, and others, together with copious Exercises, and a selection of the leading Elementary Rules of French Grammar. 1 vol. fcap. 8vo, 200 pp., cloth. Price 1s. 6d.

FRENCH COMPOSITION AND TRANSLATION

The Children's Own Book of French Composition. Easy Exercises in Idiomatic Construction for the Use of Young People.

ENGLISH PART, by the Rev. E. O. D'AUQUIER, M.A., with Preface by J. BUS, Hon. M.A. (Oxon.), Taylorian Teacher of French, Oxford. Crown 8vo., 190 pages, cloth. 1s. 6d.

FRENCH PART, by E. JANAU, Assistant French Master at Christ's Hospital, London. Crown 8vo., 200 pages, cloth. 1s. 6d.

Primer of French Composition. Anecdotes, Fables, etc., specially written in easy English, with Grammatical Notes and a Complete Vocabulary, by P. BLOUET, B.A., Officier d'Académie, formerly Head French Master of St. Paul's School. Small 8vo., 80 pages, cloth. 1s.

Introductory Lessons in French Composition, by F. JULIEN, Officier d'Académie; French Master of the King Edward's Grammar School, Five Ways, Birmingham.

BOOK I., Elementary Exercises. Crown 8vo., 124 pages, cloth. 1s. 6d.,

BOOK II., Easy Anecdotes and Fables for Translation into English, with English Exercises thereon. Crown 8vo., 124 pages, cloth. 1s. 6d.

N.B.--These two small volumes form a Complete Elementary Course, with the "*Practical Lessons in French Composition.*"

Practical Lessons in Elementary French Composition. Grammatical Rules, three hundred Sentences bearing upon same with Vocabulary, graduated Anecdotes with Notes and Special Vocabulary for each piece of Translation, Model of Subject Composition, etc., etc., by F. JULIEN, Officier d'Académie; French Master King Edward's Grammar School, Five Ways, Birmingham. Crown 8vo., 230 pages, cloth. 1s. 6d.

Elements of French Composition. An Easy and Progressive Method for the Translation of English into French with Vocabulary, by V. KASTNER, M.A., Officier d'Académie, Hon. Fellow of Queen's College, London; French Lecturer in Owens' College and Victoria University, Manchester. Crown 8vo., 250 pages, cloth. 2s.

KEY TO THE SAME. (*For Teachers only.*) Cloth. 2s. 6d.

The First Book of French Composition. Materials for Translating English into French for Elementary Classes, with Notes and Comprehensive Vocabularies, by A. ROULIER, Univ. Gallic., late French Master of the Charterhouse School, etc., etc. Crown 8vo., 150 pages, cloth. 1s. 6d.

KEY TO THE SAME. (*For Teachers only.*) Cloth. 2s. 6d.

The Second Book of French Composition. Materials for Translating English into French, for Advanced Classes, by the same Editor. Containing a recapitulation of the Rules explained in the "*First Book of French Composition*," a theoretical Part illustrated by short Exercises, Extracts arranged in progressive difficulty *without Rules*, but accompanied, *at first*, by a minimum of Notes, together with Examination Papers set in the University of London and elsewhere. Crown 8vo., 320 pages, cloth. 3s.

KEY TO THE SAME. (*For Teachers only.*) Cloth. 3s.

FRENCH COMPOSITION AND TRANSLATION—*continued.*

Materials for French Translation. Short Extracts from Standard English Authors graduated as regards difficulty and length, and selected so as to represent every kind of writing. Edited, with Notes, by C. A. FEDERER, L.O.P., Professor of French at the Bradford Technical College. Crown 8vo., 100 pages, cloth. 1s. 6d.

THE KEY TO THE SAME. (*For Teachers only.*) Cloth. 2s. 6d.

Class Book of French Composition. A Compilation of amusing and interesting Pieces accompanied by the Grammatical Rules referring to each Sentence to be translated into French, and a Comprehensive Vocabulary, by P. BLOUËT, B.A., Officier d'Académie, formerly French Master, St. Paul's School. Crown 8vo., 200 pages, cloth. 2s. 6d.

KEY TO THE SAME. (*For Teachers only.*) Cloth. 2s. 6d.

Half-Hours of French Translation; Extracts from the best English Authors to be rendered into French; and Passages translated from Contemporary French Writers to be re-translated, arranged progressively with Idiomatic Notes, by A. MARIETTE, M.A., formerly Professor and Examiner of the French Language and Literature at King's College, London, etc. New Edition. Crown 8vo., 392 pages, cloth. 4s. 6d.

KEY TO THE SAME. Crown 8vo., 280 pages, cloth. 6s.

Chronicles of War. Selected from Standard English Authors, for translation into French. A French Composition Book for Military Students, Army Candidates, and Advanced Pupils. With Grammatical and Historical Notes, Biographical Notices, and an English-French Vocabulary of Military Terms, &c., by A. BARRÈRE, Chevalier de la Légion d'honneur; Officier de l'Instruction Publique; Professor of French, Royal Military Academy, Woolwich; Examiner to the War Office, the Royal Naval College, &c. Crown 8vo., 230 pages, cloth. 3s.

Extracts in English Prose from the best Authors, arranged progressively for Translation into other Languages at sight. Edited by N. PERINI, F.R.A.S., Professor of the French Language and Literature, and Professor of Italian at King's College, London, at the Royal College of Music, and at Dulwich College, etc., etc. Demy 8vo., 112 pages, cloth. 2s.

English Passages for Translation into French. One hundred Extracts from one hundred Authors including Beaconsfield, John Bright, R. Buchanan, Hall-Caine, Wilkie Collins, Darwin, Dickens, G. Eliot, J. A. Froude, H. Rider Haggard, C. Kingsley, Rudyard Kipling, A. Lang, Macaulay, Ruskin, Sir W. Scott, Thackeray, etc., etc. Specially selected to accustom Army Candidates and Advanced Students to every kind of style, and to extend the range of their vocabulary. By L. SEARS, B. ès L., French Master of Wellington College. Crown 8vo., cloth. 2s. 6d.

"... providing good and varied material for full and steady practice in French Composition."—*Schoolmaster.*

"A collection of examples of good English prose of very considerable literary interest."—*School Board Chronicle.*

"The selections are judiciously made....."—*Aberdeen Journal.*

"... will serve as excellent unseen."—*Dundee Advertiser.*

HACHETTE AND COMPANY

Publishers and Foreign Booksellers,
LONDON: 18, KING WILLIAM STREET, CHARING CROSS.

HACHETTE'S NEW SERIES OF LATIN CLASSICS

Compiled from the best texts available. and edited for Schools and
Candidates preparing for Examinations.

Cæsar, De Bello Gallico. Edited by J. F. DAVIS, D.Lit., M.A., (Lond.);
*Assistant Examiner in the University of London; Examiner of Schools
for the same University, etc.:*—

Book I. With Notes, Vocabulary, and
Map. rs. 6d.

Books II. and III. With Notes, Vocabulary, and Map. (*In preparation.*)

* Book IV. With Notes, Vocabulary, and Map. rs. 6d.

* Book IV. With Vocabulary only. gd.

* Books IV. and V. (in one vol.) With Notes, Vocabulary, and Map. 2s.

* Books IV. and V. (in one vol.) With Vocabulary and Map only. rs. 6d.

* Book V. With Notes, Vocabulary, and Map. rs. 6d.

* Book V. With Vocabulary only. gd.

Books V. and VI. (in one vol.) With Notes, Vocabulary, and Map. 2s.

Book VI. With Notes, Vocabulary, and Map. rs. 6d.

* Book VII. With Vocabulary. gd.

* *The Latin-English Vocabulary in the above Latin Classics include numerous Idiomatic Phrases and Notes on personal and Geographical Names. The Vocabulary in the Volumes indicated by asterisks can likewise be had separately without the Text. Price, each, in Paper Covers, 6d.; or the Vocabulary to Books IV. and V. of Cæsar, "De Bello Gallico," together in one Volume, Paper Cover, 9d.*

"Both introduction and notes are well within the capacity of young pupils, to whom they should be useful in preparing for the Oxford and Cambridge Local Examinations. The book is strongly bound and clearly printed."—*School Guardian*.

"The notes are apt and brief, taking up specialities in construction and niceties of translation. In the vocabulary we notice that idiomatic phrases likely to perplex *tirones* have been carefully explained."—*Educational News*.

"... For a private student this series will be invaluable, and might well be named 'The Classics Made Easy.'"—*Nottingham Express*.

Cicero, Catiline. Edited with Introduction, Notes, Vocabulary, etc., by
Rev. RALPH HARVEY, M.A. (Lond.); *Headmaster of Cork Grammar
School:*—

Vol. I. (Books I. and II.) *Shortly.* Vol. II. (Books III. and IV.) *Shortly.*

Cicero, Pro Lege Manilia. Edited with Introduction, Notes, a full Analysis,
Index of Proper Names, and Vocabulary, by the Rev. RALPH HARVEY,
M.A. (Lond.), etc. Cloth. 2s.

"The 'Pro Lege Manilia' is here, in Mr. Harvey's beautifully printed little volume, treated with the greatest scholastic ease, fulness, and judgment. The book is intended for boys, and is, in every way suitable to them and worthy of the study of those wishing to master at once the speech itself as a whole and the circumstances in which it was spoken. The copious Notes make every doubtful point plain and supply all necessary links of information. There could not possibly be a better text-book, nor one more complete for the young scholar's purpose."—*Irish Times*.

Ovid, Metamorphoses. Book XIII. With Introduction, Notes, Index of
Proper Names, and Vocabulary, by Rev. RALPH HARVEY, M.A. (Lond.);
Headmaster of Cork Grammar School. Cloth. 2s.

"The text is elegantly printed, and it affords pleasure to peruse. The notes form a considerable proportion of the bulk of the little volume, and are those of a scholar who thoroughly appreciates and has made a kindly study of the difficulties that lie in the path of the student. The quantities are marked so that the learner cannot go wrong; and the editing is most wholesome and careful."—*Irish Times*.

"Could hardly be improved upon. The notes are sound and are judiciously selected, considerable help being given in translation to obviate the use of crib. An excellent vocabulary and a copious index of proper names add to the value of the book."—*Freeman's Journal*.

Vergil, Æneid. Edited by J. F. DAVIS, D.Lit., M.A. (Lond.), etc. :—

Book V. With Introduction, Notes, Vocabulary, and brief Rules on Quantity. 1s. 6d.

Book IX. With Vocabulary. gd.

The Vocabulary to Book IX. separately, gd.

LONDON: 18, KING WILLIAM STREET, CHARING CROSS.

Hachette's German Readers for Elementary and Intermediate Classes.

(The Editors' Names are placed in Parenthesis.)

All volumes bound in Cloth unless otherwise indicated.

	s.	d.
* The Children's Own German Book. Amusing Stories in Prose for Beginners. With Vocabulary. 120 pages. (Dr. A. L. MEISSNER, M.A.)	1	6
The First German Reader. Episodes from German History, Short Stories from German Authors, Legends, etc., progressively arranged with Notes. 108 pages. (Dr. A. L. MEISSNER, M.A.)	1	6
* Pictures of German Life (Sequel to 'First German Reader'). From Contemporary Authors, including Auerbach, Freytag, Richl, Wichert, etc. With Notes, etc. 120 pages. (Dr. A. L. MEISSNER, M.A.)	1	6
* Practical German Readings for Beginners. Simply-told Fables, Anecdotes, etc., introducing Matters of Every-day Life (House and School, Games, Animals, Pictures from Nature), Verses, etc., with Special List of Words to each Extract in the First Part, Footnotes, Questions, and Vocabulary. Adapted for the Use of English Pupils, from the 'Lectures Pratiques allemandes' of MM. BOSSERT and BECK. 162 pages. (L. HAPPE.)	2	6
* Practical German Readings—Intermediate and Advanced. Scenes from Nature, Descriptive Sketches and Object Lessons, Geographical Pictures, Travels, Tales from History, Biographies, and Special Selections from Authors who have written for young people, including the Brothers Grimm, Hebel, Ramshorn, Schmidt, Herder, and Liebeskind. Carefully graduated. (L. HAPPE.)	3	6
* Lust und Lehre. A Progressive German Reader in Prose and Poetry. With Notes and Vocabulary. (O. SCHLAPP.)	1	6
Deutsche Märchen. Popular Tales of Moderate Difficulty, combining the Colloquial Forms of Every-day Speech and the Higher Forms of a Polished Style. With Notes. (M. HOMANN.)	2	0
Breul, A Handy Bibliographical Guide to the Study of the German Language and Literature. Compiled for the Use of Students, Librarians, Teachers, and for reference purposes. (Dr. K. BREUL, M.A., Ph.D., <i>Cambridge University Lecturer in German; Examiner in German to the University of London, etc., etc.</i>) 160 pages. Crown 8vo. Cloth	2	6

"Dr. Breul will win the gratitude of many teachers and students of German for the valuable aid he has brought within their reach in the *Bibliographical Guide* to the best and most important books on German Language and Literature, such as Germanic and German Philology, Languages, Annotated Editions of Classics, etc., and the names of all the scholars whose works appear in the Guide in alphabetical order in the index."—*Educational Times*.

* The Volumes indicated by Asterisks (*) have German-English Vocabularies in addition to the Notes.

HACHETTE AND COMPANY

Publishers and Foreign Booksellers,

LONDON: 18, KING WILLIAM STREET, CHARING CROSS.

Hachette's New Series of German Authors.

(The Authors' Names are placed in Parentheses.)

Compiled from the best Texts available, and edited for Schools and Candidates preparing for Examinations.

"The well-known firm of Hachette and Company, who have done so much to facilitate the study of French, are by their German publications, in doing the success they had long enjoyed in their native French. Assuredly the acquisition of a modern language is now a far more important matter than it used to be. When one has followed by easy degrees the various steps from simple sentences to the glory of continuous prose he is naturally desirous that the reading should entertain him, as well as add to his knowledge. No better text could be desired for such a purpose than some of those issued by Hachette." *Times Literary Supplement*, Oct. 2, 1897.

All volumes bound in Cloth unless otherwise indicated.

	s.	d.
*Benedix, Dr. Wespe. (Rev. A. C. CLAPIN, M.A.) Paper cover	0	9
*Freitag, Die Journalisten. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	6
Goethe, Hermann und Dorothea. (Rev. A. C. CLAPIN, M.A.) Paper cover	0	9
*Goethe, Iphigenie auf Tauris. (Dr. A. WEISS, M.A.)	2	0
Goethe, Prosa. Extracts from the 'Italiensche Reise,' 'Aus meinem Leben,' 'Götz von Berlichingen,' etc., etc. (Dr. BRUCHMANN, F.C.P.)	2	6
*Grimm, Märchen. (FIRST SERIES.) 22 Popular Fairy Tales. (E. L. NAFFEL.)	1	6
Grimm, Märchen. (SECOND SERIES.) 5 Popular Fairy Tales. (E. L. NAFFEL.)	1	0
*Gutzkow, Zopf und Schwert. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	6
*Hacklander, Der geheime Agent. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	0
*Hauff, Das Bild des Kaisers. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	0
*Hauff, Märchen: Das Wirtshaus im Spessart. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	6
*Hauff, Märchen: Die Karawane. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	6
*Klee, Die deutschen Heldensagen: 1. Hagen und Hilde. 2. Gudrun. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	6
Kotzebue, Der gerade Weg der Beste. (Rev. A. C. CLAPIN, M.A.) Paper cover	0	9
Kotzebue, Die deutschen Kleinstädter. (E. L. NAFFEL.) Paper cover	0	9
*Lessing, Minna von Barnhelm. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	0
*Lessing, Fables in Prose and Verse. (E. L. NAFFEL.)	1	6
*Lessing und Gellert, Fabeln und Erzählungen. (E. L. NAFFEL.)	1	6
*Niebuhr, Heroen Geschichten. (A. VOLGELIN, M.A.)	2	0
*Riehl, Kulturgeschichtliche Novellen. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	6
*Riehl, Die Gantenben; Die Gerechtigkeit Gottes. (Dr. J. F. DAVIS, M.A.)	2	0
Schiller, Der Geisterseher. (Rev. C. MERR, M.A., Ph.D.)	2	6
*Schiller, Gustav Adolf in Deutschland, 1630-1632. (From 'History of the Thirty Years War.') (Dr. BERNHARDT.)	2	0
Schiller, Maria Stuart. (E. L. NAFFEL.) Paper cover	0	9
*Schiller, Der Neffe als Onkel. (Dr. L. HIRSCH.)	1	6
Schiller, Der Parasit. (Rev. A. C. CLAPIN, M.A.) Paper cover	0	9
Schiller, Prosa. Extracts from 'Der Geisterseher,' 'Der Abfall der Niederlande,' 'Der dreissig-jährige Krieg,' 'Scenen aus etc., etc.	2	6
Schulz, Tell. (E. L. NAFFEL.) Paper cover	0	9
*Zschokke, Scherz und Scherz. (G. HEIN.)	2	6

* The Volumes indicated by Asterisks (*) have German-English Vocabularies in addition to the Notes. —For full particulars, see Hachette's Catalogue (192 pages) Free on Application.

